

# Esprits et médiums



### LA VOCATION DE L'ARBRE D'OR

est de partager ses intérêts avec les lecteurs, son admiration pour les grands textes nourrissants du passé et celle aussi pour l'œuvre de contemporains majeurs qui seront probablement davantage appréciés demain qu'aujourd'hui.

La belle littérature, les outils de développement personnel, d'identité et de progrès, on les trouvera donc au catalogue de l'Arbre d'Or à des prix résolument bas pour la qualité offerte.

### LES DROITS DES AUTEURS

Cet e-book est sous la protection de la loi fédérale suisse sur le droit d'auteur et les droits voisins (art. 2, al. 2 tit. a, LDA). Il est également protégé par les traités internationaux sur la propriété industrielle.

Comme un livre papier, le présent fichier et son image de couverture sont sous copyright, vous ne devez en aucune façon les modifier, les utiliser ou les diffuser sans l'accord des ayant-droits. Obtenir ce fichier autrement que suite à un téléchargement après paiement sur le site est un délit.

Transmettre ce fichier encodé sur un autre ordinateur que celui avec lequel il a été payé et téléchargé peut occasionner des dommages informatiques susceptibles d'engager votre responsabilité civile.

Ne diffusez pas votre copie mais, au contraire, quand un titre vous a plu, encouragez-en l'achat: vous contribuerez à ce que les auteurs vous réservent à l'avenir le meilleur de leur production, parce qu'ils auront confiance en vous.

# Louis Figuier

# Esprits et Mediums

ou

## L'histoire des tables tournantes

(1840-1860)



© Arbre d'Or, Cortaillod (NE), Suisse, août 2005 http://www.arbredor.com Tous droits réservés pour tous pays

### CHAPITRE I

Phénomènes du magnétisme transcendant, antérieurs aux tables tournantes — Les magnétiseurs mystiques — La société exégétique de Stockholm — Lavater — Les mystiques en France — Anecdote rapportée par M. Récamier — Autre fait raconté par le docteur Parent — Lord Castelreagh — La voyante de Prevorst, etc.

L'époque révolutionnaire étant close avec le dix-huitième siècle, les manifestations des phénomènes merveilleux en France vont, pendant quelque temps, perdre beaucoup de leur importance et de leur variété. À part un petit nombre d'hommes qui, suivant les leçons et l'exemple du marquis de Puységur, continuent d'appliquer le magnétisme à la guérison ou au soulagement des malades, le résultat généralement et presque uniquement recherché est le phénomène de la transposition des sens produit par le magnétisme animal. On se met en quête de sujets lucides; on loue et on entretient des cataleptiques; on donne des séances gratuites ou non gratuites, mais qui constituent, dans l'un et l'autre cas, un amusement fort malsain pour l'esprit public. Cette diffusion du magnétisme animal commence à réveiller dans les masses les croyances superstitieuses.

Avec une visée plus haute et des moyens plus honnêtes, le mysticisme arrivait donc au même résultat que le charlatanisme. Les Swedenborgistes et les mystiques, en général, n'avaient pas replié leur drapeau devant la découverte de Mesmer; ils furent les premiers à l'admettre, mais ils l'interprétèrent immédiatement au profit de leur doctrine. Pour eux, ce qu'il y avait de physique dans le magnétisme, n'était que secondaire et purement instrumental; ce qui en faisait le fondement était de l'ordre moral et spirituel¹. La Société exégétique de Stockholm, remarquant une certaine analogie entre l'imposition des mains, telle que la pratiquaient les apôtres, et les manipulations des magnétiseurs, expliquait les guérisons opérées par ceux-ci en rappelant les termes de cette promesse: «Ce sont ici les miracles qui accompagneront ceux qui auront cru; ils imposeront les mains aux malades, et ils seront guéris.» Pour les Swedenborgistes, la maladie est l'esprit de maladie; la guérison est le remplacement du mauvais esprit par un esprit meilleur, et le somnambule est une personne inspirée de Dieu. Ce qu'il y avait de plus surprenant, c'était qu'avec cette manière de comprendre le magnétisme,

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voir Deleuze, Examen des doctrines magnétiques.

on ne laissât pas de faire de belles cures; et Deleuze, qui d'ailleurs avait toujours vu dans le magnétisme un phénomène mixte où la foi et la volonté jouaient un grand rôle, reconnaît que la *Société exégétique* de Stockholm portait même des fruits plus précieux et plus abondants que les autres, et que « c'était à la confiance et à la foi qu'elle le devait. »

Le mysticisme de Swedenborg couvrait alors toute l'Allemagne, déjà si bien préparée à cette doctrine par les exorcismes de Gassner et par les ardentes prédications de Lavater en faveur du prêtre de Ratisbonne. En France, comme nous l'avons déjà dit, on ne connaît guère de Lavater que son traité de la physiognomonie. Pour les Suisses et les Allemands de cette époque, c'était là son moindre titre. Le bon pasteur de Zurich était surtout infatué de miracles, et il n'entendait pas raison quand on contestait ceux des thaumaturges contemporains. Il les admettait et les défendait tous contre l'incrédulité et le scepticisme philosophique. Son enthousiasme, du reste, était sincère, et parfaitement conséquent avec sa croyance fondamentale, savoir, que tout vrai chrétien doit faire et fait des miracles. Lavater se souciait peu de l'opinion contraire des plus savants docteurs et des plus respectables Pères de l'Église. Si on lui eût opposé saint Augustin, qui, dès le quatrième siècle de l'ère chrétienne, écrivait: «Quand le monde n'avait pas encore la foi, les miracles étaient nécessaires; mais quiconque, de nos jours, voudrait des miracles pour avoir la foi, serait lui-même le plus grand des miracles, » Lavater était homme à s'écrier, comme ce fougueux bachelier soutenant en Sorbonne une thèse moliniste: transeat Augustinus!

Après avoir exalté Gassner et ses cures miraculeuses, après avoir répandu dans son pays le nom, la pratique de Mesmer, et porté ses hommages à Cagliostro, Lavater, toujours insatiable de miracles, tombait facilement dans les pièges que des jongleurs vulgaires et des charlatans du plus bas étage tendaient à sa crédulité, et il y entraînait avec lui tout un public; car il était devenu l'idole de ceux qu'il avait fanatisés par ses prédications. Mirabeau, qui se déchaîne contre lui et Cagliostro dans une sorte de diatribe, écrite et imprimée à Berlin, est pourtant obligé de dire: «Voilà l'homme qui fait naître dans une bonne partie de l'Allemagne, et chez quelques-uns des plus grands, du moins par leurs dignités, un enthousiasme qui ressemble infiniment à un culte².»

Pendant que l'illuminisme régnait ainsi en maître dans les esprits au-delà du Rhin, les rares adeptes qu'il avait en France semblaient sommeiller. L'homme qui

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Lettre du comte de Mirabeau à M... sur MM. Cagliostro et Lavater, in-8 de 78 pages, Berlin, 1786.

secoua leur torpeur fut un écrivain illustre et un catholique fougueux, le comte de Maistre. Voici ce qu'il écrivait de Saint-Pétersbourg:

«Vous avez donc décidément peur des illuminés, mon cher ami; mais je ne crois pas, à mon tour, être trop exigeant si je demande humblement que les mots soient définis, et qu'on ait enfin l'extrême bonté de nous dire ce que c'est qu'un illuminé, afin qu'on sache de qui et de quoi on parle, ce qui ne laisse pas que d'être utile dans une discussion. On donne le nom d'illuminés à ces hommes coupables qui osèrent, de nos jours, concevoir et même organiser en Allemagne, par la plus criminelle association, l'affreux projet d'éteindre en Europe le christianisme et la souveraineté. On donne ce même nom au disciple vertueux de Saint-Martin, qui ne professe pas seulement le christianisme, mais qui ne travaille qu'à s'élever aux plus sublimes hauteurs de cette loi divine. Vous m'avouerez, messieurs, qu'il n'est jamais arrivé aux hommes de tomber dans une plus grande confusion d'idées. Je vous confesse même que je ne puis entendre de sang-froid, dans le monde, des *étourdis* de l'un et de l'autre sexe crier à l'illuminisme, au moindre mot qui passe leur intelligence, et avec une légèreté et une ignorance qui pousseraient à bout la patience la plus exercée<sup>3</sup>.»

Dans un autre endroit de ce livre, le même écrivain n'hésitait pas à déclarer qu'il attendait, qu'il aspirait même à une époque où «la science actuelle devait être incessamment honnie par une postérité vraiment illuminée, qui parlerait de notre stupidité actuelle comme nous parlons aujourd'hui de la superstition du moyen âge.»

Malgré cette puissante excitation, il faut reconnaître que les illuminés ne gagnèrent pas beaucoup de terrain en France sous la restauration, phase de recrudescence religieuse, qui devait pourtant leur être très favorable. Leur petite société, présidée à Paris par la vertueuse duchesse de Bourbon, faisait bien peu parler d'elle. On ignora jusqu'en 1829 l'existence des magnétiseurs ascétiques d'Avignon, lesquels guérissaient ou endormaient par le magnétisme et le *Veni Creator*, en se servant d'un tube de verre pour conduire le fluide et l'esprit céleste sur le sujet mis en expérience. Il y avait néanmoins, à cette époque, des sociétés mystiques dans plusieurs villes du midi de la France, particulièrement dans le Dauphiné, et toutes semblaient les filles d'une société plus nombreuse, ayant son siège à Lyon, où les illuminés, dispersés mais non détruits par la révolution, s'étaient promptement réunis après l'orage.

Si les mystiques ne brillaient pas en France par leur nombre, les miracles qu'ils opéraient avaient encore moins d'éclat. On ne peut mettre sur leur compte, si

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Soirées de Saint-Pétersbourg, t. II, p. 829.

même il leur appartient, que celui de la fameuse croix de Migné, en 1826, fantasmagorie effrontée, honnie par toutes les voix contemporaines, et que Rome même a dû condamner dans les termes les plus flétrissants.

Telles étaient les tentatives de l'esprit de superstition, plus ou moins aidé par le magnétisme animal, au moment où quelques hommes consciencieux et éclairés, sous la direction de MM. de Puységur et de Deleuze, travaillaient à constituer scientifiquement la découverte de Mesmer; quand des médecins distingués se livraient, dans les hôpitaux de Paris, à des expériences relatives à l'efficacité thérapeutique du magnétisme animal, et lorsque l'Académie de médecine, saisie de la question du magnétisme, consentait à la faire étudier par une commission officielle.

Un des plus grands médecins de la Faculté de Paris, qui ne voulut jamais admettre la réalité du magnétisme animal, et encore moins sa vertu curative, mais qui, témoin des résultats extraordinaires obtenus par les expérimentateurs dans les hôpitaux, eut la bonne foi d'avouer qu'il se sentait ébranlé, le docteur Récamier a raconté lui-même une anecdote que nos modernes spiritistes citent comme une preuve de l'existence du magnétisme diabolique, et que les biologistes invoquent à leur tour, croyant y voir le phénomène qu'ils appellent la *projection de la volonté*. Voici dans quels termes l'anecdote a été publiée. Ce sera déjà une introduction à l'histoire des tables tournantes et des esprits.

«Le docteur Récamier se trouvant, il y a quelques années, dans un village de la basse Bretagne, fut consulté par un paysan et sa femme, à propos d'un bruit de ferraille que le mari entendait chaque nuit, à une heure déterminée, et si rapproché de ses oreilles, que cette musique étrange semblait résonner dans son cerveau. La femme, couchée sur le même lit que le métayer, n'entendait rien. Le pauvre homme ne pouvait plus dormir.

«As-tu des ennemis? lui demanda M. Récamier.

—Il y a le forgeron qui m'en veut, dit le paysan, parce qu'il me doit de l'argent, mais *il demeure à l'autre bout du village*. Ce n'est donc pas le forgeron, n'est-ce pas, monsieur?»

À ce renseignement, le docteur fit un geste d'indignation; toutefois, il se tut et congédia le Bas-Breton, en lui promettant que le bruit allait cesser. Aussitôt M. Récamier manda secrètement le forgeron. C'était un gaillard un peu niais et plein d'assurance.

« Que fais-tu tous les soirs à minuit? » lui demanda M. Récamier, en le regardant d'un air sévère. Le forgeron ébahi nia tout d'abord; il ne soutint pas cependant l'œil interrogateur du médecin.

« Ma foi, monsieur, répondit-il enfin, je cogne à minuit sur mon chaudron, pour taquiner le métayer N. à qui *j'en veux*.

- —Vous n'êtes pas voisins; il lui est impossible d'entendre.
- —Oh! monsieur, je crois que si.»

C'était le cas pour le savant médecin d'être vraiment ébranlé. En fait de merveilleux, on ne lui a rien fait voir à l'Hôtel-Dieu qui soit aussi difficile à expliquer que l'action de ce Cagliostro de village. Faut-il croire, sur le témoignage de M. de Mirville, au motif qui aurait empêché un homme aussi consciencieux que Récamier de se déclarer convaincu?

« M. Récamier, dit M. de Mirville, a tout simplement peur de l'agent qu'il reconnaît. Tel est, au reste, le jugement qu'il développait et motivait souvent dans des conversations particulières, et tout dernièrement encore devant nousmême. »

Quoi qu'il en soit, le récit du docteur Récamier troublait déjà plus d'un esprit en France.

Le *Dictionnaire des sciences médicales* publiait, à l'article *Incube*, un autre récit communiqué par un autre médecin, le docteur Parent, qui avait été lui-même témoin du fait étrange qu'il racontait.

«Le premier bataillon du régiment de... dont j'étais chirurgien-major, dit-il, se trouvant en garnison à Palmi, en Calabre, reçut l'ordre de partir à minuit de cette résidence, pour se rendre en toute diligence à Tropea, afin de s'opposer au débarquement d'une flottille ennemie qui menaçait ces parages. C'était au mois de juin, la troupe avait à parcourir près de quarante milles de pays. Elle partit à minuit et ne parvint à sa destination qu'à sept heures du soir, ne s'étant reposée que peu de temps, et ayant souffert considérablement de l'ardeur du soleil. Le soldat trouva, en arrivant, la soupe faite et son logement préparé.

«Comme le bataillon était venu du point le plus éloigné, et était arrivé le dernier, on lui assigna la plus mauvaise caserne, et huit cents hommes furent placés dans un local qui, dans les temps ordinaires, n'en aurait logé que la moitié. Ils furent entassés par terre, sur de la paille, sans couvertures, et, par conséquent, ne purent se déshabiller. C'était une vieille abbaye abandonnée. Les habitants nous prévinrent que le bataillon ne pourrait rester dans ce logement, parce que toutes les nuits il y revenait des esprits, et que déjà d'autres régiments en avaient fait le malheureux essai. Nous ne fîmes que rire de leur crédulité; mais quelle fut notre surprise d'entendre, à minuit, des cris épouvantables retentir en même temps dans tous les coins de la caserne, et de voir tous les soldats se précipiter dehors et fuir épouvantés? Je les interrogeai sur le sujet de leur terreur, et tous me répondirent que le diable habitait l'abbaye; qu'ils l'avaient vu entrer par une ouverture

de la porte de leur chambre, sous la forme d'un très gros chien à longs poils noirs, qui s'était élancé sur eux, leur avait passé sur la poitrine avec la rapidité de l'éclair et avait disparu par le côté opposé à celui par lequel il s'était introduit.

« Nous nous moquâmes de leur terreur panique, et nous cherchâmes à leur prouver que ce phénomène dépendait d'une cause toute simple et toute naturelle, et n'était qu'un effet de leur imagination trompée. Nous ne pûmes ni les persuader, ni les faire rentrer dans leur caserne. Ils passèrent le reste de la nuit dispersés sur le bord de la mer et dans tous les coins de la ville. Le lendemain, j'interrogeai de nouveau les sous-officiers et les plus vieux soldats. Ils m'assurèrent qu'ils étaient inaccessibles à toute espèce de crainte, qu'ils ne croyaient ni aux esprits, ni aux revenants, et me parurent toutefois persuadés que la scène de la caserne n'était pas un effet de leur imagination, mais bien la réalité; suivant eux, ils n'étaient pas encore endormis lorsque le chien s'était introduit; ils l'avaient bien vu et avaient manqué d'en être étouffés au moment où il leur avait sauté sur la poitrine.

« Nous séjournâmes tout le jour à Tropea, et la ville étant pleine de troupes, nous fûmes forcés de conserver le même logement, mais nous ne pûmes y faire coucher les soldats qu'en leur promettant d'y passer la nuit avec eux. Je m'y rendis en effet à onze heures et demie du soir avec le chef de bataillon. Les officiers s'étaient, par curiosité, dispersés dans chaque chambrée. Nous ne pensions guère à voir se renouveler la scène de la veille. Les soldats, rassurés par la présence de leurs officiers qui veillaient, s'étaient livrés au sommeil lorsque, vers une heure du matin, et dans toutes les chambrées à la fois, les mêmes cris de la veille se renouvelèrent, et les hommes qui avaient vu le même chien leur sauter sur la poitrine, craignant d'en être étouffés, sortirent de la caserne pour n'y plus rentrer. Nous étions debout, bien éveillés et aux aguets pour observer ce qui arriverait, et, comme il est facile de le supposer, nous ne vîmes rien paraître. La flottille ennemie ayant repris le large, nous retournâmes le lendemain à Palmi; nous avons, depuis cet événement, parcouru le royaume de Naples dans tous les sens et dans toutes les saisons; nos soldats ont été souvent entassés de la même manière, et jamais ce phénomène ne s'est reproduit.»

Ceux qui croient non seulement à l'apparition des esprits sous une forme sensible, mais encore à certains lieux privilégiés que les esprits hantent de préférence, rapprochent de ce récit l'histoire suivante, que le docteur Brierre de Boismont a extraite d'un livre curieux publié par un médecin anglais, sous le titre de *Anatomy of suicide*. Elle se rapporte à la cause mystérieuse du suicide du marquis de Londonderry, qui, sous le nom de lord Castelreagh, fut ministre du Foreign-

Office pendant la lutte de l'Angleterre et de l'Europe coalisée contre la France, et qui, en 1820, se coupa la gorge dans un accès de folie.

«Il y a environ quarante ans, le noble lord était allé visiter un gentilhomme de ses amis, qui habitait, au nord de l'Irlande, un de ces vieux châteaux que les romanciers choisissent de préférence pour théâtre de leurs apparitions. L'aspect de l'appartement du marquis était en harmonie parfaite avec l'édifice. En effet, les boiseries richement sculptées, noircies avec le temps, l'immense cintre de la cheminée, semblable à l'entrée d'une tombe, la longue file des portraits des ancêtres au regard à la fois fier et méprisant, les draperies vastes, poudreuses et lourdes qui masquaient les croisées et entouraient le lit, étaient bien de nature à donner un tour mélancolique aux pensées.

«Lord Londonderry examina sa chambre et fit connaissance avec les anciens maîtres du château, qui, debout dans leur cadre d'ivoire, semblaient attendre son salut. Après avoir congédié son valet, il se mit au lit. Il venait d'éteindre sa bougie, lorsqu'il aperçut un rayon de lumière qui éclairait le ciel de son lit. Convaincu qu'il n'y avait pas de feu dans la grille, que les rideaux étaient fermés, et que la chambre était, quelques minutes avant, dans une obscurité complète, il supposa qu'un intrus s'était glissé dans la pièce. Se tournant alors rapidement du côté d'où venait la lumière, il vit, à son grand étonnement, la figure d'un bel enfant entouré d'un limbe. L'esprit se tenait à quelque distance de son lit.

« Persuadé de l'intégrité de ses facultés, mais soupçonnant une mystification de la part d'un des nombreux hôtes du château, lord Londonderry s'avança vers l'apparition, qui se retira devant lui. À mesure qu'il approchait, elle reculait, jusqu'à ce qu'enfin, parvenue sous le grand cintre de l'immense cheminée, elle s'abîma dans la terre. Lord Londonderry revint à son lit, mais il ne dormit pas de la nuit, tourmenté de cet événement extraordinaire. Était-il réel, ou devait-il être considéré comme l'effet d'une imagination exaltée? Le mystère n'était pas facile à résoudre.

«Il se détermina à ne faire aucune allusion à ce qui lui était arrivé, jusqu'à ce qu'il eût examiné avec soin les figures de toutes les personnes de la maison, afin de s'assurer s'il avait été l'objet de quelque supercherie. Au déjeuner, le marquis chercha en vain à surprendre sur les figures quelques-uns de ces sourires cachés, de ces regards de connivence, de ces clignements d'yeux, par lesquels se trahissent généralement les auteurs de ces conspirations domestiques. La conversation suivit son cours ordinaire; elle était animée, rien ne révélait une mystification, tout se passa comme de coutume. À la fin, le héros de l'aventure ne put résister au désir de raconter ce qu'il avait vu, et il entra dans toutes les particularités de l'apparition. Ce récit excita beaucoup d'intérêt parmi les auditeurs et donna

lieu à des explications fort diverses. Mais le maître du lieu interrompit les divers commentaires en faisant observer que la relation de lord Londonderry devait, en effet, paraître fort extraordinaire à ceux qui n'habitaient pas depuis longtemps le château, et qui ne connaissaient pas les légendes de la famille; alors, se retournant vers le héros de l'aventure: « Vous avez vu l'enfant brillant, lui dit-il, soyez satisfait, c'est le présage d'une grande fortune; mais j'aurais préféré qu'il n'eût point été question de cette apparition. » Dans une autre circonstance, lord Castelreagh vit encore l'enfant brillant à la Chambre des Communes, et il est très probable que le jour de son suicide, il eut une semblable apparition. »

Les animaux eux-mêmes, suivant quelques spiritistes, seraient susceptibles d'avoir des visions. Nous ne connaissions que le fait biblique de l'ânesse de Balaam, qui vit la première ce que son maître obstiné ne voyait pas, c'est-à-dire l'ange du Seigneur, tenant dans sa main une épée nue et leur barrant le chemin. Mais voici qu'un philosophe allemand, le docteur Kerner, nous assure que, sur les collines du Wurtemberg et dans le voisinage de Prévorst, des troupeaux de bêtes se trouvaient subitement pris de terreurs et d'agitations convulsives en même temps que les habitants, et que cela arrivait surtout au moment même où la fameuse *voyante* (Mme Hauffe) dont il écrit l'histoire, était atteinte, comme ceux-ci, de convulsions et du *don de seconde vue*.

On pourrait croire que c'est quelque bruit produit par les convulsions de Mme Hauffe qui cause celle des brebis et des génisses; mais le docteur Kerner veut que la vision même leur soit commune et produise ces manifestations simultanées. Il affirme, d'ailleurs, que ces phénomènes ne sont pas limités aux pays où il les a observés. « On voit, dit-il, en Écosse et aux Hébrides, des chevaux, au milieu de l'ardeur et de la plus grande vitesse, s'arrêter tout court, lorsque le cavalier qui les monte éprouve une vision du même genre. Qu'il fasse jour ou qu'il fasse nuit, le cheval alors se refuse à passer outre et se couvre bientôt d'une sueur abondante qui témoigne assez de tout son effroi<sup>4</sup>. »

Le marquis de Mirville, dans son *Livre des Esprits*, ne se contente pas de citer ces phénomènes surprenants; il y en ajoute un tout à fait analogue et plus dramatique, arrivé dans sa propre famille, et dont il garantit la parfaite authenticité. Écoutons son récit:

«Vous saurez que dans notre voisinage se trouve un vieux manoir qui a la plus mauvaise réputation du monde sous le rapport des esprits. De tout temps on y a vu les gens de la maison se poser en victimes de ces espiègleries *surhumaines*, qui,

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Voir dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 juillet 1942, un article où l'on rend compte de l'ouvrage du docteur Kerner.

malgré d'assez longs chômages, ainsi que les bruits, les coups, et les apparitions, n'y auraient jamais fait défaut complètement. Si les jeunes domestiques avaient de la peine à s'y faire, les vieux finissaient (à force de concessions sans doute) par vivre en bonne intelligence avec leurs persécuteurs invisibles. Cependant, ils se plaignaient encore, et ils n'étaient pas les seuls, car tout le pays peut se rappeler qu'en 1815 une famille anglaise, ayant loué ce château mystérieux, se vit obligée de *déguerpir* au bout d'un certain temps, ne pouvant plus tenir à ces vexations nocturnes; nous-même, nous nous souvenons parfaitement d'avoir entendu parler, dans notre enfance, d'un certain chevalier armé de toutes pièces dont la seule pensée nous glaçait d'épouvante et d'effroi. Tout ceci, messieurs, serait fort peu digne de votre attention, sans le détail suivant... que nous tenons d'une parente, dont il n'est permis ni à nous, ni à aucun de ceux qui la connaissent, de suspecter un instant la parole; elle était d'ailleurs d'autant moins capable d'exagération, qu'elle avait toujours professé la plus complète incrédulité à l'égard de ces récits, contraires non seulement à toutes ses idées, mais encore à la paix de sa maison. Voici donc ce qu'elle nous certifiait tout dernièrement encore:

«—Retournant à Paris, nous disait-elle, et ayant fait venir de la ville voisine deux bons chevaux pour conduire notre voiture jusqu'au premier relais, nous partons très lestement de M..., et dépassons bientôt les avenues du château. Tout allait pour le mieux, lorsque cette voiture, lancée au grand trot, s'arrêtant subitement au milieu d'une plaine tout à fait nue, nous occasionna une assez forte secousse. Mon mari et moi, renfermés dans le fond de la calèche, nous supposons d'abord que quelque chose s'est dérangé dans l'attelage, mais bientôt nous sommes complètement détrompés, car les coups commencent à pleuvoir sur les malheureux animaux, qui se mettent à reculer en renâclant. Nous présumons qu'on aura envoyé des chevaux rétifs ou paresseux, et nous attendons tranquillement que force reste à la loi; toutefois, la crise continuant, nous nous décidons à mettre la tête à la portière, pour demander au cocher ce qui lui arrive. «Eh! madame, ce qui m'arrive! mais vous ne voyez donc pas ce cavalier qui me barre le chemin, qui menace mes pauvres bêtes de sa lance et les empêche de passer!» Et les coups de fouet de redoubler, et les bêtes de reculer à outrance. Puis, au même instant. «Ah! dit-il, Dieu soit loué, il disparaît...» Et voilà que d'elles-mêmes, cette fois-ci, les pauvres bêtes détalent au grand trot, mais déjà toutes couvertes de sueur, et cherchant à fuir au plus vite, comme des animaux épouvantés<sup>5</sup>.»

Toutes ces histoires, rapportées par nos journaux, bouleversaient les esprits. Les dernières surtout n'étaient susceptibles d'aucune explication naturelle; car

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Des esprits et de leurs manifestations fluidiques, 3° édit., 1834, in-8, Ch. VII, p. 244-245.

s'il était avéré que les animaux avaient les mêmes visions que les hommes, et dans le même temps, il devenait impossible de mettre ces phénomènes sur le compte de l'imagination, et les apparitions devaient nécessairement avoir une réalité objective. Or, cette réalité, que pouvait-elle être?

On était épouvanté de ces faits, et cependant une curiosité irrésistible poussait à les rechercher. On en trouva de nouveaux et de plus étranges encore. Un recueil que Voltaire a déclaré le livre le plus intéressant de son époque, les *Lettres édifiantes*, feuilletées de nouveau, offrirent un genre d'intérêt qu'on n'y avait jamais trouvé. Un missionnaire y raconte (t. VI, p. 277) que l'on voit dans l'Inde « des berceaux de feuillage et de grands linceuls se suspendre dans les airs, sans aucune sorte d'attache, et cela au simple commandement. » Quelques pages plus haut, le même a déjà parlé « d'objets fixés solidement à la muraille, et auxquels on ordonne de s'en éloigner rapidement. » Ailleurs (t. VII, p. 303), un autre missionnaire, qui a laissé dans le monde chrétien une réputation de véracité scrupuleuse, le P. Rouchet, dit très positivement: « J'ai vu un Indien que j'allais baptiser, transporté tout d'un coup du chemin qui le conduisait à l'église, dans un autre. »

Tous ces récits divers, et mille autres, lus et commentés isolément, ne pouvaient trouver d'explications qui n'aboutissent au supernaturalisme. L'Académie de médecine ayant fait la faute de ne pas vouloir discuter publiquement le rapport de M. Husson sur le magnétisme naturel, parce qu'il constatait des faits que cette compagnie avait toujours niés, il s'ensuivit que ce fut le magnétisme transcendant qui fit son chemin dans le monde. La diablerie eut seule ses coudées franches, et elle en usa. Le spiritisme eut dès lors ses agents invisibles, moteurs de nos corps, inspirateurs de nos pensées, complices inévitables de nos actions. Des hommes de bonne foi, des savants distingués, sentirent leur étreinte, et n'eurent pas toujours la force de s'en délivrer. C'est ainsi que Deleuze, après une vie consacrée presque tout entière à la démonstration physique et physiologique du magnétisme animal, ne put s'empêcher, à la fin de sa carrière, d'accuser une notable défaillance de ses convictions anciennes, dans sa correspondance avec le docteur Billot, un illuminé de l'école d'Avignon.

«... Vous me transportez dans un monde nouveau, lui écrit-il, et je ne puis renoncer à mes idées, à une manière de voir que j'ai adoptée depuis trente ans... Vous me demandez si je n'ai pas vu des faits analogues à ceux-là; je dois vous répondre que non; mais des personnes dignes de foi m'en ont raconté, quoiqu'en très petit nombre. En voici un entre autres qui m'a singulièrement étonné, à cause de la circonstance et de l'à propos.

« J'ai eu ce matin la visite d'un médecin fort distingué, homme d'esprit, qui a lu plusieurs mémoires à l'Académie de sciences. Il venait pour me parler du

magnétisme. Je lui ai raconté quelques-uns des faits que je tiens de vous, sans pourtant vous nommer. Il m'a répondu qu'il n'en était pas étonné, et m'a cité un grand nombre de faits analogues que lui ont présentés plusieurs somnambules. Vous jugez que j'ai été bien surpris, et que notre conversation a eu le plus grand intérêt. Entre autres phénomènes, il m'a cité celui d'objets matériels que le somnambule faisait arriver devant lui, ce qui est du même ordre que la branche de thym de Crète et autres objets arrivés miraculeusement devant vous.

« Je ne sais pas que penser de tout cela, mais je suis bien sûr de la sincérité de mon médecin. Les somnambules dont il m'a parlé n'ont jamais été en communication avec des êtres spirituels, mais il ne croit pas que la chose soit impossible. Quant à moi, il m'est impossible de concevoir que des êtres purement spirituels puissent mouvoir et transporter des objets matériels; il faut des organes physiques pour cela<sup>6</sup>. »

Le docteur Billot publia dans son ouvrage, que nous avons déjà cité en parlant du magnétisme animal, sa correspondance avec Deleuze. On y trouve rapporté, entre autres faits miraculeux, celui d'une saignée qui s'arrête ou qui coule à la volonté de l'opérateur, comme la fontaine intermittente des physiciens. On y lit encore qu'au moment où une somnambule s'apprête à manger quelque chose contre l'ordre de l'esprit qui agit sur elle, l'aliment qu'elle va porter à sa bouche saute, en présence du docteur et de tous les gens de la maison, jusqu'au plafond de l'appartement et ne peut plus être retrouvé<sup>7</sup>.

Qu'on juge si les *spiritistes* triomphaient. Ils nous apprennent eux-mêmes que les magnétiseurs rationalistes, alarmés de tous ces phénomènes nouveaux, se rassemblèrent pour délibérer sur le danger qui menaçait leur doctrine. Ils interdirent à leurs adeptes de s'occuper de spiritualisme, mais les somnambules de leur école proclamèrent des faits identiques à ceux qu'on voulait proscrire. «Bref, dit avec orgueil le marquis de Mirville, en 1845, le monde magnétique faisait aussi sa révolution; sans que M. Arago s'en doutât, il inclinait sur son axe, et tandis que la foule en restait toujours à Mesmer et à Deleuze, presque tous les magnétiseurs allaient confesser désormais, sinon la nécessité, au moins la possibilité du *surhumain* magnétique<sup>8</sup>.»

Continuons l'histoire des faits.

En 1846, la *Revue britannique* s'occupe à son tour du docteur Kerner et de son livre intitulé: *La Voyante de Prévorst*. Voici un extrait de cette *Revue*:

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Billot, tome II, p. 27.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> *Ibidem*, p. 89.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Des esprits, p. 325.

« Nous croyons intéresser les sceptiques eux-mêmes, en leur révélant l'ouvrage curieux publié en Allemagne par le docteur Kerner, sur une femme déjà célèbre dans les annales du magnétisme animal. Dans ce livre, les accidents étranges de la vie magnétique ont atteint leurs limites extrêmes et jettent un défi à la raison.

«Le docteur Kerner, dont la maison a servi de théâtre aux faits que nous allons raconter, est parfaitement connu en Allemagne, comme médecin, comme poète lyrique, comme savant et comme un homme qui joint à une piété évangélique des manières pleines d'amabilité. Aussi les sceptiques les plus obstinés, s'inclinant devant cette belle et pure renommée, n'ont-ils jamais mis en doute la sincérité de sa bonne foi.

« ... Après sept années de soins prodigués par le docteur Kerner à cette voyante, qu'il eut la douleur de voir mourir entre ses bras, tous les phénomènes physiologiques et psychologiques du magnétisme se déroulèrent sous ses yeux; ainsi, les désordres nerveux sont extrêmes, et, lorsqu'on la saigne, ces désordres augmentent; plus loin, elle évoque dans des verres, dans des bulles de savon, les images des personnes absentes. Alors on vit les objets placés auprès d'elle s'élever dans les airs et s'éloigner comme poussés par une force invisible... Tantôt c'étaient les apparitions d'un ou de plusieurs fantômes, dont les bruits étranges et le déplacement d'un chandelier annonçaient ordinairement la venue... On vit les portes s'ouvrir et se refermer, comme par une main mystérieuse, au moment où il entrait. Nous voyons un peu plus loin le magistrat Pfaffein incrédule jusquelà, se rendre à la vérité d'apparitions qui se dressent devant lui. Tous ces fantômes prouvaient la réalité de leur existence de différentes manières: 1° par des bruits caractéristiques, frappés sur les murs ou sur les meubles, des roulements de balle, des vibrations de cloche ou de verre, des piétinements redoublés; 2º par le déplacement de différents objets. Au moment où ces fantômes entraient dans la chambre de Mme Hauffe, on voyait les chandeliers se mouvoir, les assiettes s'entrechoquer et les livres s'ouvrir; on vit même une petite table s'élancer dans une chambre par une impulsion irrésistible. Le docteur témoin de toutes ces choses, lui et beaucoup d'autres avec lui, déclarent qu'elles ne venaient pas de la somnambule, mais bien de quelque mystérieux agent... Dans tout le cours de ce récit, la plupart des phénomènes ordinaires, et certainement les plus extraordinaires du magnétisme animal, se sont présentés à nous, et peuvent se diviser

en cinq classes très distinctes<sup>9</sup>, qui correspondent assez exactement aux périodes magnétiques décrites par le professeur Klug, de Berlin<sup>10</sup>. »

L'évocation, dans le verre, des images des personnes mortes ou absentes, est le phénomène qui se répète le plus fréquemment avant et depuis Cagliostro. Établissons ici que l'art de le produire est connu de toute antiquité en Égypte, où un membre de l'Académie des sciences de Paris, M. le comte de Laborde, l'a même retrouvé bien perfectionné. Un sorcier arabe, nommé Achmet, qu'on lui fit voir au Caire, lui vendit le secret des *apparitions dans le creux de la main*. M. de Laborde affirme qu'il en eut pour son argent, et que, devenu aussi sorcier qu'Achmet, il se livra, sur terre et sur mer, à de nombreuses expériences, toutes couronnées d'un plein succès.

« De toute cette concordance d'observations et d'expériences, dit-il, il résulte un fait bien positif, c'est que, sous l'influence d'une organisation particulière, et par l'ensemble de cérémonies, parmi lesquelles il est difficile de distinguer celles qui aident à l'opération de celles qui n'en sont, pour ainsi dire, que le cortège d'apparat, des enfants ramassés partout, sans aucune préparation (comme les pupilles de Cagliostro), sans qu'on puisse admettre de fraude, voient dans le creux de leur main, avec la même facilité qu'à travers une lucarne, des hommes se mouvoir, paraître et disparaître, qu'ils appellent, et qui se produisent à leur commandement, avec lesquels ils s'entretiennent, et dont ils conservent le souvenir après l'opération.

«J'ai rapporté le fait, mais je n'explique rien; car, même après avoir produit moi-même ces effets surprenants, je ne me rendis pas compte des résultats que j'ai obtenus. J'établis seulement de la manière la plus positive, et j'affirme que tout ce que j'ai dit est vrai; et même, après douze années qui se sont passées depuis que j'ai quitté l'Orient, je fais cette déclaration, parce que, laissant de côté la réalité absolue des apparitions, et même une exactitude quelconque dans les réponses, je puis admettre qu'on m'ait trompé, et que je me sois trompé moi-même sur des faits qui se sont répétés vingt fois, sous mes yeux, par ma volonté, devant une foule de témoins différents, en vingt endroits divers, tantôt entre les quatre murs de ma chambre, tantôt en plein air, ou bien dans ma cange sur le Nil<sup>11</sup>.»

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> King établit six degrés de magnétisation: le premier est celui où le sujet participe encore aux impressions extérieures; le second est le demi-sommeil, ou la crise imparfaite; le troisième le sommeil magnétique ou le somnambulisme; le quatrième est la crise parfaite; le cinquième, la clairvoyance, ou la prévision; le sixième la vision magnétique ou l'extase.

<sup>10</sup> Revue britannique, février 1846.

<sup>11</sup> Revue des Deux-Mondes, août 1840.

Nous avons déjà dit un mot, dans l'histoire du magnétisme animal<sup>12</sup>, de cette assertion de M. de Laborde, et rappelé des phénomènes du même genre, rapportés plus récemment par d'autres observateurs, c'est-à-dire les évocations des personnes dans des miroirs ou à travers des boules de cristal. C'est par l'hypnotisme que nous avons cru pouvoir expliquer ces fantastiques apparitions.

Quant aux faits rapportés par le docteur Kerner durant le traitement de sa *voyante*, ils rentrent dans cette même catégorie de phénomènes étranges qui font le triomphe des spiritistes, et dont quelques fluidistes même, tout en faisant profession de se rattacher à l'école de Puységur et de Deleuze, ne rejettent pas la possibilité absolue.

«Je pense, dit M. Ricard, que le temps n'est pas encore venu de dire tout ce que l'on a appris par la pratique du magnétisme; mais un jour viendra, et ce jour est probablement peu éloigné, où les hommes qui ont étudié sérieusement la science que nous cultivons montreront au monde savant des choses qui confondront les principes arrêtés, qui abîmeront les systèmes reçus; etc<sup>13</sup>.»

Mais ces systèmes seraient tout *abîmés* et ces principes tout *confondus*, si nous étions obligés de croire, ce qu'à la vérité M. Ricard n'ose pas encore affirmer, que la volonté ait contribué pour quelque chose à la production du phénomène suivant qu'il raconte dans sa huitième leçon:

«Un matin, dit M. Ricard, que je me promenais sur la belle promenade du Peyrou, à Montpellier, quelques nuages vinrent obscurcir la pureté du ciel, naguère si serein: une pluie douce répandait sur les beaux arbres de ce lieu délicieux les bienfaits d'une fraîcheur modérée. *J'essayai* de donner aux nuées qui se trouvaient au-dessus de ma tête une impulsion assez vive, dans le sens du courant qu'elles suivaient. Le hasard voulut qu'au bout de quelques minutes *il cessât de pleuvoir et la place où je me trouvais*, tandis que l'eau du ciel continuait de tomber sur tous les autres points de la promenade. Ce hasard n'est-il pas singulier?…»

Très singulier assurément; mais quelle autre épithète donner à ce hasard, quand nous allons voir le même phénomène se reproduire encore, et dans une circonstance plus solennelle, à la volonté du magnétiseur?

Cette fois, M. Ricard est à Toulouse, chez M. Édouard de Puycousin, au milieu d'une réunion composée de littérateurs, de médecins et d'artistes. On entreprend le magnétiseur sur son art, et comme justement il commençait à pleuvoir, M. Ricard répond par son argument de la place du Peyrou.

« Nous descendîmes tous ensemble, dit-il, munis de grandes feuilles de papier,

<sup>12</sup> Mesmer et le magnétisme animal.

<sup>13</sup> Traité théorique et pratique du magnétisme animal, p. 313.

dans le jardin de M. de Puycousin; la pluie avait humidé généralement la terre et continuait de tomber. Je me plaçai à un bout de l'allée principale, je priai un de ces messieurs de prendre sous son habit une feuille de papier, et de se rendre à l'autre bout; j'engageai une autre personne à se tenir près de moi, avec une feuille de papier mise aussi à l'abri, et il fut convenu que quand je frapperais du pied la terre, on étendrait le papier pour l'exposer. Je me mis à magnétiser; au bout de quelques minutes, je donnai le signal, le papier fut étendu en même temps par chacun de mes deux aides, et il demeura évident que la pluie, continuant au bout de l'allée opposé à celui où je me tenais, avait cessé complètement là où j'étais.

«Ne voilà-t-il pas encore un bien surprenant effet du hasard?» Décidément, ce hasard intelligent et docile commence à nous faire peur.

### CHAPITRE II

### Angélique Cottin ou la fille électrique

Tous les faits que nous venons de rappeler se passaient avant 1840. Franchissons quelques années, pour arriver à une période continue de prodiges qui ont annoncé chez nous celui des tables tournantes et parlantes. L'année 1846 fut la première et une des plus fécondes de cette période. Elle s'ouvre par l'histoire d'Angélique Cottin, la *fille électrique*, qui occupa assez sérieusement les savants de Paris, après avoir occupé ceux de sa province. Nous allons raconter l'histoire de cette jeune fille, que l'Académie des sciences daigna examiner, et nous verrons comment cette docte compagnie sut exorciser Angélique Cottin, ce qu'un curé normand n'avait pas osé entreprendre.

Angélique Cottin était une fille de quatorze ans, qui habitait le village de Bouvigny, près La Perrière (Orne). Petite de taille, mais assez robuste de corps, elle était d'une apathie extrême au physique et au moral. D'habitude, elle parlait à peine. Voici les effets singuliers qui se manifestèrent subitement chez cette demi-idiote, d'après le récit qu'en a donné M. Hébert, grand partisan du magnétisme, il est vrai, mais qui a l'avantage de parler de *visu*, car il fit tout exprès le voyage de Mortagne pour recueillir, dans ce village et dans les environs, des renseignements exacts sur Angélique Cottin.

Le 15 janvier 1846, cette jeune fille était occupée, avec trois autres de ses compagnes, à son travail habituel, qui consistait à tisser des gants de filet de soie. Il était huit heures du soir, lorsque le guéridon en chêne brut qui servait à fixer l'extrémité de la trame du tissu qu'elle était occupée à filer, vint à s'agiter et à se déplacer, sans qu'on pût le maintenir dans sa position ordinaire. Effrayées de cet accident, nos trois tisseuses s'éloignèrent en poussant des cris de surprise; mais elles ne purent persuader de la réalité de ce qui s'était passé les voisins que leurs cris avaient attirés. Sur les représentations des assistants, trois de ces ouvrières reprirent, non sans trembler, leur besogne. Le phénomène qui les avait tant effrayées ne se reproduisit pas; mais quand Angélique Cottin, imitant ses compagnes, eut repris la trame du tissu, le guéridon s'agita de nouveau, fut violemment repoussé, et, en définitive renversé. En même temps la jeune fille était comme entraînée irrésistiblement à sa suite; mais dès qu'elle le touchait, le guéridon était lancé plus loin.

Les témoins de cette scène étrange ne mirent pas en doute qu'Angélique Cottin ne fût ensorcelée.

La jeune fille passa la nuit paisiblement, et reprit son ouvrage le lendemain matin. Les mêmes effets recommencèrent, faibles d'abord; mais, de huit à neuf heures, ils augmentèrent considérablement d'intensité. On fut obligé de mettre à part des autres ouvrières la pauvre enfant, qui travaillait d'ordinaire avec elles sur un petit guéridon commun, qu'elle bouleversait en ce moment et en dépit de ses propres efforts pour l'assujettir. Pour éviter le retour de cet accident, l'extrémité du gant auquel Angélique travaillait fut attachée, au moyen d'un petit clou, à une huche du poids d'environ soixante-quinze kilogrammes. Mais cet obstacle opposé à l'action de la mystérieuse force ne résista pas longtemps: la huche fut soulevée et déplacée à plusieurs reprises, bien qu'elle ne communiquât avec la jeune fille que par un fil de soie.

À partir de ce moment, l'opinion du village de Bouvigny fut bien fixée: il déclara, tout d'une voix, que la jeune fille était possédée du diable. On désignait même nominativement les personnes qui lui avaient jeté le sort. Il fut décidé qu'Angélique Cottin serait conduite au presbytère, pour y être exorcisée.

Cependant, le curé du lieu, homme de bon sens, se refusa à ce désir. Il voulut au moins, avant de rien entreprendre, être témoin lui-même des faits annoncés. La demande était trop légitime pour ne pas être satisfaite sur l'heure. La jeune ouvrière fut donc mise, en présence du curé, dans des conditions analogues à celles où le phénomène s'était manifesté pour la première fois. Le phénomène se produisit de nouveau, mais avec moins d'intensité: le guéridon fut repoussé, mais non renversé, pendant que la chaise sur laquelle la jeune fille était assise, était entraînée dans une direction opposée, en exécutant des oscillations qui obligeaient Angélique à de grands efforts pour s'y maintenir assise.

Tout convaincu qu'il était de la réalité du fait dont il venait d'être témoin, le curé ne crut pas à l'efficacité d'un exorcisme religieux pour guérir ce qu'il considérait, avec raison, comme une maladie physique, réclamant le secours d'un traitement médical. Il calma l'inquiétude des parents et la panique du village, en déclarant que la jeune fille était en proie à une maladie, rare sans doute, inconnue peut-être, mais qui, dans tous les cas, devait être soumise sans retard aux observations des médecins. C'est le 16 janvier qu'avait eu lieu cette séance de vérification devant le curé de Bouvigny.

«Le lendemain matin 17, est-il dit dans la relation que l'on doit à M. Hébert, les mêmes effets continuèrent à se manifester chez Angélique Cottin, en prenant même plus de généralité. Par le contact fortuit de ses vêtements, les chenets, pelles, pincettes sont renversés dans l'âtre et les tisons éparpillés, au grand éton-

nement, à la stupeur de celle qui est la cause involontaire de si prodigieux effets; des brosses, des livres et autres objets d'un petit volume sont violemment repoussés en les touchant avec les vêtements, mais plus particulièrement par l'extrémité inférieure des jupes.

« Des ciseaux, suspendus à sa ceinture au moyen d'un ruban de fil, ont été lancés sans que le cordon fût brisé, ni qu'on pût savoir comment il avait été dénoué. Ce fait le plus incroyable, par son analogie avec les effets de la foudre, a fait tout de suite penser que l'électricité devait jouer un grand rôle dans la production de ces étonnants effets. Mais cette voie d'observation fut de courte durée: ce fait ne se produisit que deux fois, dont l'une en présence de M. le curé, qui, sur son honneur, m'en a garanti la réalité.

« Les effets, nuls ou presque nuls dans le milieu du jour, redoublèrent le soir à l'heure ordinaire. Il y eut alors action *sans contact*, et sur les corps organisés vivants, action débutant par de violentes secousses ressenties dans les jarrets par l'une des ouvrières placées en face d'Angélique; la pointe de leurs sabots était distante d'un décimètre environ; les mêmes objets, repoussés le matin par le contact, le sont alors par la seule approche des vêtements; mais, comme les jours précédents, l'effet cesse pour ne plus reparaître que trois jours et demi après.

«Le mercredi 21, réapparition des effets; tout s'agite autour d'Angélique, qui ne peut même plus s'asseoir: sa chaise, maintenue par trois hommes forts, est repoussée, malgré leur résistance, à plusieurs mètres avec une rapidité prodigieuse. Toute occupation lui devient impossible: si elle veut coudre elle s'enfonce l'aiguille dans les chairs; le mouvement qu'elle imprime aux objets qu'elle touche et surtout la répulsion de sa chaise l'obligent à rester à genoux au milieu de la maison.»

Pour occuper les loisirs d'une personne si désagréablement tourmentée, on la chargea de trier un panier de haricots secs. Mais à peine y avait-elle plongé la main, que tous les haricots de sautiller et de se mettre en danse, ce qui força la pauvre fille à cesser ce genre de travail.

Comme ces singuliers effets étaient continus, tous les habitants du village affluaient chez les parents d'Angélique pour en être témoins.

Les médecins de Mamers, petite ville voisine du village de Bouvigny, avaient été prévenus, mais ils n'arrivaient pas. Un homme instruit et respecté dans le pays, M. de Farémont, prit alors le parti de conduire lui-même Angélique aux médecins de Mamers. Mais ils ne se rendirent point au rendez-vous que M. de Farémont leur avait assigné.

L'enfant fut donc conduite chez une dame de la ville, Mme Devilliers, où les phénomènes ordinaires se produisirent. Une heure après, deux médecins, sen-

sibles aux reproches qu'on leur avait adressés, firent déclarer qu'ils consentaient à voir Angélique. L'expérience eut lieu chez un pharmacien, M. Fromage; mais elle tourna assez mal pour n'entraîner aucunement la conviction des hommes de l'art.

M. de Farémont se livra alors à plusieurs essais tendant à confirmer l'opinion qu'il s'était formée touchant la cause de ces phénomènes, qu'il n'hésitait pas à rapporter à l'électricité. Cet observateur a consigné les résultats de ses remarques dans une lettre qu'il ne sera pas sans intérêt de reproduire.

«La fille Cottin dont il est question, dit M. de Farémont, demeurait chez sa tante, la femme Loisnard, au pied pour ainsi dire de mon habitation. Cette enfant, qui devait faire sa première communion, se trouvait plus forte en matière qu'en intelligence; tout son individu annonçait une force extraordinaire au physique. Le 15 janvier, à huit heures du soir, quatre filles travaillaient comme d'habitude, à la veillée, chez la femme Loisnard. «Depuis huit jours le temps était lourd, orageux; des éclairs, des coups de tonnerre, l'électricité régnait autour de nous. Les jeunes filles faisaient des gants de soie en filet autour d'un grossier guéridon en chêne pesant bien vingt-cinq livres; tout d'un coup, la lumière est jetée au milieu de la chambre, le guéridon est renversé; ces filles se querellent, on replace la chandelle, on travaille, et même projection. Cette fois, chacune se lève, tremble, et pense au sortilège; la petite Cottin impassible, continue seule à travailler, ses mouvements de répulsion sont plus vifs, sa chaise est rudement ébranlée. La frayeur s'empare de la tante, qui conduit sa nièce chez M. le curé de la Perrière; quoi de plus naturel à ces pauvres gens! ils sont loin d'être académiciens: dans leur raisonnement, ils attribuent à Dieu ou au diable tout ce qu'ils ne comprennent pas. M. le curé, homme éclairé, sage et instruit, commence par rire au nez de la bonne femme en écoutant son récit; mais l'enfant avait apporté son gant; elle le fixe à une chaise de la cuisine, et le mouvement se fait sentir activement: M. le curé la saisit à deux mains, la résistance augmente l'action; il s'assied dessus la chaise, il est bouleversé; à son tour il devient sérieux, il voit ce phénomène sans le comprendre, rassure la tante, lui dit que c'est une maladie extraordinaire, et qu'il faut consulter les médecins et non les pasteurs. Je suis prévenu le lendemain; ce phénomène avait cessé. Trois jours après, ses parents me font prévenir à neuf heures du soir. J'y vais avec ma famille; plusieurs personnes s'y trouvaient rassemblées. Convaincu que l'électricité jouait le principal rôle dans ces phénomènes, j'avais apporté avec moi un pendule de moelle de sureau, un tube de verre et un bâton de cire à cacheter. Je vis l'effet du guéridon, et la chandelle jetés au loin; j'examinai les pieds de l'enfant, ils ne le touchaient pas; je plaçai moi-même sa jupe sur le bord du guéridon, et à son simple contact il

était bouleversé instantanément; un mouvement nerveux, dont l'enfant n'était pas maître, précipitait ses bras vers l'objet qu'elle repoussait. Je m'emparai du guéridon à deux mains; la force était étonnante, et le guéridon opérait un mouvement de rotation de gauche à droite: ma force ne pouvait comprimer l'action; j'approchai mon pendule de toutes les parties du corps; chose étonnante, il ne fut ni attiré ni repoussé. J'eus beau frotter mon tube et mon bâton de cire, rien; je trouvai opposition électrique dans certains moments, les bons conducteurs n'éprouvaient rien; je mis mon doigt sur l'enfant, en même temps un autre sur la pointe qui fixait la soie du gant: nulle commotion: je fis lever l'enfant, le phénomène cessa. J'en restai là pour le premier soir.

«Je suivis ensuite l'enfant avec soin, même avec humanité. La population criait aux sorciers; on désignait même l'individu qui avait jeté le sort; je m'attachai à rassurer la famille et à éclairer les masses. Je fis de nouvelles expériences: l'enfant recevait toute sa charge de la terre. Il n'y avait pas de pavé dans la chaumière; le réservoir commun était toute sa force. Le phénomène se montrait d'abord de huit à onze heures du matin; ensuite, il ne se fit voir qu'au soleil couchant; d'autres fois seulement dans la soirée. Les parents étaient reconnaissants de ce que je faisais pour les rassurer. Je leur dis que j'allais consulter les médecins pour elle: effectivement, j'écrivis, à Mamers, à mon pharmacien, en le prévenant de ce qui se passait sous mes yeux, et je le priai de convoquer pour le samedi suivant toute la Faculté pour examiner ce phénomène; effectivement, je conduisis dans ma voiture la tante et l'enfant. La renommée m'avait devancé: l'on sortait aux portes pour voir la fille ensorcelée que je conduisais. En arrivant, j'appris que MM. les médecins, traitant la chose de chimère, n'avaient pas voulu se réunir. Étonné d'une pareille conduite de la part de ceux qui seuls pouvaient être appelés à faire connaître le subterfuge s'il existait, je me permis de les traiter d'une manière énergique.

Le phénomène eut lieu pour la chaise: un domestique vigoureux s'assit et fut bouleversé. Cependant deux médecins, honteux sans doute, me prièrent de faire venir l'enfant chez le pharmacien; il y avait des dames et des messieurs. Comme l'heure n'était pas propice, l'oscillation de la chaise fut faible. C'était sur des tapis, des meubles cirés, et j'assurai qu'on n'aurait rien; qu'au reste, le phénomène ne se montrait bien que vers quatre ou cinq heures du soir. Il était alors midi. J'invitai les personnes curieuses de s'instruire à venir me trouver, et je leur promis de les diriger moi-même; j'avais à cœur qu'on étudiât le fait pour le faire connaître à Paris.

Je me fis médecin et voulus guérir l'enfant; j'envoyai une baignoire et lui fis prendre des bains et cesser tout travail à l'aiguille, et je la fis envoyer garder les vaches dans les champs. Mais, le soir, les populations arrivaient, les gros sous pleuvaient, et l'enfant travaillait de plus belle. Elle ne souffrait nullement, mangeait de bon appétit, et dormait d'un sommeil calme et profond.

«En renouvelant mes expériences, les pelles et chenets furent à leur tour projetés, et, chose plus étonnante, qui ne peut laisser aucun soupçon de supercherie si jamais pareil bouchon en eût été capable, l'on fit travailler à part l'enfant sur une huche ou met, pesant au moins cent cinquante livres. On avait enfoncé à l'extrémité une petite pointe à laquelle elle fixait sa soie; sitôt qu'elle travaillait et que sa jupe touchait la huche, celle-ci était instantanément enlevée à trois ou quatre pouces de terre, et cela se renouvelait de quarante à cinquante fois à la minute. Elle se reposait ensuite. Je me plaçai sur la huche et fus enlevé avec la même violence et la même régularité; trois personnes se placèrent de même et furent enlevées, mais moins élevées de terre. Moi, monsieur, et un fort de la halle n'aurions pu enlever cette huche avec les trois personnes; c'est tout au plus si mes forces suffisaient à la soulever seule par son extrémité. Va-t-on dire que les genoux de l'enfant pouvaient la soulever? à peine si elle pouvait glisser son pied entre la huche et la terre, et en outre je voyais ses pieds écartés de la huche et je tenais moi-même sa jupe sur les parois de ce meuble. Chose plus étonnante et que j'ai vue encore, les lits de campagne pèsent bien trois cents livres, au moyen de couchette grossière, couette, paillasses, etc. Là, l'enfant ne pouvant rester assise, puisque la chaise fuyait sous elle et qu'elle perdait à chaque instant son centre de gravité, s'approcha par hasard du lit pour se reposer debout. Elle était fortement chargée dans ce moment. Le lit s'ébranle et vacille d'une manière incroyable; aucune autre force n'était capable de produire ce mouvement. Elle s'approche d'un autre monté sur des rouleaux en bois de six pouces pour l'élever de terre, ce lit est renversé de dessus les rouleaux.

«Un jour... l'enfant était si chargée, qu'elle ne pouvait rester assise; je fis tenir la chaise par une personne, elle *allait* toujours... Le lendemain, le phénomène était également fort. Mais j'avais apporté un large carreau de verre et une toile cirée: je la fis asseoir sur la toile, je posai ses pieds sur le verre, un morceau de carton par-dessus, et tous les spectateurs furent stupéfaits de ce changement; je leur expliquai cette cause de la cessation des phénomènes. Je ne pouvais empêcher la jeune fille de travailler, parce qu'elle gagnait de l'argent. On voulait la faire coudre, elle se piquait; découdre, elle se coupait; filer, la tête du rouet où est la broche de fer était lancée au milieu de la chambre. Les parents eurent l'idée

de lui faire écosser des haricots, on lui apporta un panier grossier tout rempli de ces légumes: à peine a-t-elle agi des mains que le panier est projeté au milieu de la chambre, les haricots sont dispersés en l'air, et l'enfant instantanément poussée vers son panier, qui courait. Ce spectacle amusa beaucoup par la suite les spectateurs. Sur ces entrefaites, un médecin de Saint-Martin du vieux Bellesme était venu visiter l'enfant. Deux fois il l'examina avec soin... Il en écrivit à Paris, à M. Hébert... M. Hébert répondit en demandant l'enfant et sa tante à Paris. Les parents, qui ne voulaient rien faire que par mon conseil, vu l'intérêt que je leur avais témoigné, m'apportèrent la lettre qui leur était écrite par M. Verger. Je fis lestement dîner la tante et la nièce, et les dirigeai vers Bellesme, où elles arrivèrent assez à temps, le dimanche, pour donner une représentation à une partie des notables de Bellesme.

En palpant cette enfant dans tous les sens, on sentait une *pulsation interne* dans toutes les parties de son corps, depuis les pieds jusqu'à la tête. Le pouls n'était pas réglé; il suivait les impulsions *nerveuses*.

«Au moment de partir pour Paris, le père arriva, qui s'empara de sa fille, et qui dès ce moment en fit un sujet de spéculation. Il fut à Mortagne, où elle fut visitée par tout le corps des médecins, qui, curieux de la science, étudièrent avec soin les phénomènes et se trouvèrent heureux de pouvoir constater pareille chose. Toutes les autorités et personnes notables de la ville virent comme vous, monsieur, et croient, comme moi, une vérité qui fut pour nous si palpable.

«... Arrivé sur les lieux, M. Hébert fit sur l'enfant toutes ses expériences à Mortagne, ne pouvant l'emmener à Paris avec lui. Il se présenta chez moi, conduit par notre pasteur, et nous fûmes tous les trois sur les lieux. Il étudia le local, prit les mesures et dimensions des meubles. Il n'a eu qu'à se louer de la sagesse et de l'instruction du curé.

«Autres observations. — Lorsque j'emmenais l'enfant à Mamers et qu'elle rentrait le soir, tous ses meubles, qui étaient imprégnés de son même fluide, semblaient ne former qu'un avec elle; sitôt qu'elle les approchait et qu'elle les touchait, ils remuaient, frissonnaient presque de plaisir de la voir; pelles, pincettes, partout le mouvement était plus vif et plus violent. Aussi, dans les renseignements qu'on m'avait demandés, j'avais conseillé de laisser quelque temps l'enfant au milieu des meubles grossiers de chêne, et de ne point la changer de toutes ses habitudes de vivre et de manger, et de lui donner un logement presque semblable au sien: c'était le moyen de procurer à la science tous les documents et toutes les occasions nécessaires pour étudier mieux ces phénomènes. Vous voyez, monsieur, que je n'épargne pas les détails. Quand toutes les académies du monde

voudraient me prouver par À + B que je suis absurde, je ferais comme celui à qui on niait le mouvement, je *marcherais*. Je suis heureux d'avoir vu pareille torpille humaine, véritable gymnote terrestre. Honte à ceux qui n'ont pas voulu la voir pour s'instruire!»

L'auteur de la relation qui précède est un homme éclairé et consciencieux. Son témoignage est précieux à recueillir, puisqu'il a été témoin oculaire et acteur dans tout ce qu'il raconte.

Le témoignage de personnes, appartenant à la science par leur profession ou leurs études, n'est pas moins important à consigner ici. C'est à ce titre que nous devons citer les résultats des observations d'un ingénieur des ponts et chaussées résidant à Mortagne, M. Ollivier, qui raconte en ces termes ce qu'il a vu chez Angélique Cottin:

- «... Voici, dit M. Ollivier, ce que nous avons observé:
- « La fille Cottin causant avec nous, M. Verger fils s'approcha d'elle par derrière et présenta un bâton de chêne vers le pli du bras gauche : la malade éprouva une forte secousse.

« Prenant ensuite la main de la fille Cottin, nous avons posé le doigt successivement depuis le poignet jusqu'au coude : la sensation qu'elle éprouvait était pénible, mais la commotion pouvait être supportée jusque-là. Mais il n'en était pas de même en s'approchant de coude : l'effet produit réagissait sur tout le corps de la jeune fille et lui faisait faire un brusque mouvement. En approchant ainsi notre main du bras de la jeune fille Cottin, il y avait horripilation des poils qui s'y trouvaient. Après ce premier examen, nous avons fait l'expérience du guéridon : la fille Cottin a placé dessus son tablier, puis le bas de sa robe, mais le meuble n'a pas bougé<sup>14</sup>. Restait l'expérience de la chaise ; celle-ci a réussi : au moment où la malade se posait sur le siège, il était repoussé en arrière en tournant de gauche à droite, tandis que la fille Cottin semblait rejetée en avant. Cette expérience, répétée à plusieurs reprises, a constamment donné les mêmes résultats, et dans une des épreuves le mouvement d'Angélique a été si brusque, que sa tête est *venue frapper contre ma main placée en garantie à trente centimètres du sol*.

« Bien que le témoignage des personnes honorables qui avaient examiné avant moi la fille Cottin et chez lesquelles je me trouvais, bien que la tenue de cette fille dans toutes les expériences ait complètement éloigné de mon esprit toute idée de charlatanisme, j'ai voulu essayer si, par un mouvement brusque du corps au moment où on se pose sur une chaise, on pourrait lui imprimer le mouvement

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Ce phénomène a souvent manqué, ainsi que tous les autres.

que je voyais prendre à celle d'Angélique Cottin. Je n'ai pas pu y parvenir, et plusieurs personnes ont fait sans plus de succès les mêmes essais.

«On nous avait dit que les effets produits par la malade diminuaient lorsque les objets soumis à son action étaient placés sur un parquet ciré. On pouvait penser alors que les effets disparaîtraient en isolant la chaise: les quatre pieds d'une chaise ont été placés dans des verres *bien séchés*, et la fille Cottin a pu s'y asseoir sans éprouver la plus légère secousse et y rester très tranquille en posant ses pieds sur une bouteille couchée; après l'avoir laissée dans cette position quelque temps, nous avons approché la main de son coude et déterminé une secousse.

«La fille Cottin étant toujours sur la chaise isolée, on a mis devant elle un guéridon et tout ce qu'il fallait pour faire des gants de filet; on avait isolé le guéridon sur des verres: la malade a pu travailler, seulement le *moule* lui faisait éprouver une sensation pénible; elle ne s'en plaignait pas, mais elle le tenait comme un fer trop chaud que l'on change à chaque instant de position dans sa main. Ce moule était terminé par une pointe à chacune de ses extrémités, et celles-ci, en laissant échapper le fluide, pouvaient établir dans les doigts de la fille Cottin un courant produisant une sensation analogue à celle résultant d'une faible pile électrique.

« Pour placer Angélique sur la chaise isolée, M. Beaumont l'avait prise dans ses bras et posée sur la chaise sans laisser les pieds toucher à terre. Nous avons voulu voir si, en agissant de même, la fille Cottin pouvait être maintenue sur une chaise non isolée: au moment où elle fut assise, elle éprouva une secousse; mais comme M. Beaumont la maintenait, elle resta sur la chaise assez tranquille pendant deux à trois minutes, puis l'effet habituel se reproduisit; mais de nouveau on força la malade à rester assise, elle redevint tranquille pendant quelques instants, et la répulsion eut encore lieu. Cette expérience a été continuée; les mêmes intermittences dans le repos et les répulsions se sont maintenues.

«D'après les idées que ces expériences nous donnaient, nous fûmes conduits à examiner la tête d'Angélique: lorsque nous touchions le front et les côtés de la tête jusqu'un peu en arrière des oreilles, elle n'éprouvait rien; mais lorsque le doigt posait sur le sommet de la tête ou sur le cervelet, la commotion était aussi forte que lorsqu'on agissait sur le coude, seulement au lieu de tourner sur ellemême, elle était projetée *en avant*.

«Après avoir frotté un bâton de cire à cacheter, on le posa sur le bras d'Angélique, immédiatement elle ressentit une forte secousse; le bâton ayant ensuite été désélectrisé, on toucha de nouveau son bras sans qu'elle ressentît la moindre action. Cette expérience a été répétée plusieurs fois, et les résultats ont toujours été les mêmes; nous prenions les plus grandes précautions pour que la malade ne pût pas savoir si la cire était ou non électrisée, et cependant elle ne s'y est jamais

trompée, et, pour mieux dire, elle n'a jamais bougé lorsque la cire n'était pas frottée, tandis qu'elle ressentait une vive douleur lorsqu'elle était électrisée. Il en a été de même avec un tube de verre.

« M. Beaumont avait apporté une petite boussole de poche sur laquelle nous avons voulu faire agir le bras d'Angélique, mais nous n'avons rien remarqué; au contraire, lorsqu'elle présentait son coude contre une grande aiguille suspendue à un fil, celle-ci était déviée par répulsion de 90° environ. Voilà, monsieur, ce que j'ai vu; si vous désirez d'autres renseignements… »

Écoutons maintenant les médecins du pays qui ont vu et examiné la fille électrique. M. le docteur Verger, le premier médecin, qui ait observé Angélique Cottin, a écrit ce qui suit:

«Tout ce que j'ai vu a été vu par un grand nombre de personnes dignes de foi, par les notabilités du pays et plusieurs ecclésiastiques, et qui ont la conviction profonde d'avoir bien vu. Peu de jours après l'invasion de cette propriété singulière, j'étais avec M. Fromage, pharmacien, M. Vacher, M. le curé de La Perrière, quand on m'en parla. L'incrédulité fut ma première pensée, la négation ma première réponse; je ne supposais pas de mauvaise foi aux personnes qui me racontaient des effets aussi extraordinaires, mais je pensais qu'elles s'étaient trompées dans leur observation. Je me rendis donc à la *Muzerie*, avec une forte prévention contre tout ce que j'entendais dire d'Angélique Cottin, que je connais d'ailleurs depuis longtemps, ainsi que toute sa famille; j'y trouvai beaucoup de monde, car ces événements faisaient déjà beaucoup de bruit. Les choses se passèrent, comme on vous l'a dit, en notre présence. Nous prîmes toutes les précautions possibles pour n'être pas trompés: nous vîmes bien, très bien des effets à distance, c'est-àdire par le simple contact soit d'un fil de soie ou du tablier d'Angélique, soit du bas de sa jupe; le guéridon auquel son fil était accroché a été brusquement renversé, malgré ma résistance. La jeune fille paraissait entraînée irrésistiblement vers les objets qui fuyaient devant elle. Nous expérimentâmes sur la chaise, l'effet eut lieu. Nous répétâmes deux fois l'expérience du panier avec succès. J'appris de M. de Farémont tout ce qu'il avait observé chez la fille Cottin; il la voit tous les jours; son humble chaumière est au pied de son château. Il donna beaucoup de soins et de consolations à cette famille pauvre et désolée, qui attribuait au sortilège la position de la jeune fille, devenue incapable de travailler.

«Je fis part de tous ces phénomènes à M. Hébert, dont on ne saurait trop louer la capacité et le zèle pour la science.»

M. le docteur Lemonier, médecin à Saint-Maurice (Orne), écrit ce qui suit :

«Je m'empresse d'attester les phénomènes que vous avez observés chez la fille Cottin; ils me sont parfaitement connus. J'ai vu un panier d'osier rempli de hari-

cots, qui furent dispersés dans la chambre au moment où la jeune fille l'a tourné avec la main gauche. Tous les meubles, tables, chaises, coffres, effleurés par la main d'Angélique, étaient repoussés violemment. M. le procureur du roi de Mortagne était présent; lui-même, assis sur une chaise, pria la fille Cottin de s'asseoir sur ses genoux: à l'instant, comme par un coup de foudre, il a été enlevé et repoussé avec la chaise. — Une autre chaise tenue par moi et deux de mes amis nous a échappé des mains, et un des bâtons de cette chaise a été brisé. — La jeune personne poussait un petit cri indiquant la souffrance quand on lui mettait un objet dans la main. — Placée sur une chaise isolée du sol par quatre verres, la jeune fille, en appuyant les pieds sur les barreaux, ne produisait rien. — Mise en contact avec le réservoir commun, le phénomène recommençait, et toujours de gauche à droite. — Pendant le paroxysme, ce côté était plus chaud que l'autre; de plus, il est agité d'un mouvement insolite qui s'observe aussi dans la circulation. »

M. le docteur Beaumont-Chardon, médecin à Mortagne, a consigné dans la lettre suivante le résultat de ses observations:

«Voici ce que j'ai vu, dit ce médecin:

« 1° Répulsion et aussi attraction, sautillement, déplacement d'une table assez massive, — d'une autre table de trois mètres sur deux, montée sur roulettes, — d'une autre table carrée de un mètre et demi, en chêne, — d'un fauteuil en acajou, très massif. — Tous ces déplacements ont eu lieu par le contact volontaire ou involontaire des vêtements de la fille Cottin.

« 2° En la faisant asseoir : bouleversement, répulsion de la chaise et de la jeune fille fortement maintenues, ainsi que de la personne qui était assise sur le même siège ; — une sorte d'adhérence momentanée de la chaise aux jupes a été vue plusieurs fois ; — cessation de ces effets en mettant la chaise et la jeune fille sur du verre ou de la toile cirée, ou bien en posant la jeune fille sur la chaise sans que ses pieds fussent en contact avec le sol ; — effets généralement moindres sur les planches cirées ou des tapis.

« 3° Commotion vive de la jeune fille, rappelant exactement celle qu'on éprouve par une décharge électrique, lorsqu'on approchait de la colonne vertébrale, à son insu ou non, soit un fragment de bois, soit un bâton, une pelle, une pincette à feu; —le doigt porté vers le front, le sommet et surtout le derrière de la tête, ainsi qu'au pli du bras gauche, produisait le même effet, soit par contact, soit à la distance d'un ou de deux centimètres; —cessation de cet effet lorsqu'on interposait une toile cirée entre le bras et l'objet.

« 4° Sensations de violentes piqûres lorsqu'on mettait en contact avec le pli du bras gauche ou la tête, ou simplement qu'on approchait à petite distance, un bâton de cire à cacheter ou un tube de verre frottés convenablement; —lorsqu'on

ne les avait pas frottés, ou lorsqu'on les essuyait ou les mouillait, cessation d'effets. — Les poils du bras, couchés avec un peu de salive, se redressaient par l'approche du bras gauche de la jeune fille.

« 5° Sensation pénible et insupportable de picotement lorsqu'on approchait, à plusieurs centimètres des doigts étendus de la main gauche, ainsi que de sa tête, l'un ou l'autre des pôles d'un fer fortement aimanté; le fer non aimanté ne produisait pas ces effets. — Une aiguille aimantée, suspendue au plafond horizontalement par un long fil, a été déviée de la direction de l'axe magnétique terrestre et oscillée par l'approche du bras gauche de la jeune fille.

«... La jeune fille *donnait* généralement beaucoup, quand j'étais près d'elle, parce que je n'excitais pas sa défiance et que je lui épargnais les souffrances; j'ai cru voir que pour bien *donner*, quoique sa volonté m'ait paru sans influence, il faut qu'elle ait l'esprit libre et qu'elle soit gaie.»

Enfin M. Cohu, pharmacien à Mortagne, a écrit la lettre suivante, adressée comme les précédentes, à M. le docteur Tanchou, dans la brochure publiée par cet honorable médecin et qui a pour titre: *Enquête sur l'authenticité des phénomènes électriques d'Angélique Cottin*<sup>15</sup>.

«Les effets signalés par M. Hébert, dit le pharmacien de Mortagne, sont de la plus grande authenticité; je n'ai pas à m'expliquer sur la cause qui les a fait cesser et méconnaître. Les effets sont patents; il y en a d'étonnants; ils ont été constatés, bien examinés par un grand nombre de personnes honorables; il n'y avait ni fraude, ni compère.

«Le phénomène de la chaise est à la connaissance de plus de mille personnes; ce meuble était quasi projeté par suite du contact de cette enfant. J'ai vu trois hommes forts chercher à la maintenir sous elle, elle leur a échappé par un mouvement rapide; moi, monsieur, assis à côté d'elle, je n'ai pu rester malgré mes efforts et mes précautions.

«On donnera à cela le nom que l'on voudra; l'important est de constater cette faculté répulsive, elle est très marquée; il est impossible d'en nier les effets. Elle me paraît avoir son siège dans le cervelet ou dans le bassin, ou peut-être ailleurs; mais le fait est là, matériel, visible, incontestable.»

Nous avons cru devoir citer dans toute leur étendue les témoignages qui précèdent, parce qu'ils constatent la réalité des phénomènes physiologiques anormaux présentés par Angélique Cottin pendant tout le temps qu'elle résida dans son village natal ou à Mortagne. Nous allons avoir à reconnaître, en effet, que ces phénomènes perdent considérablement de leur intensité, et finiront même par

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Brochure de 54 pages. Paris, chez Germer-Baillière, 1846.

disparaître lorsqu'Angélique Cottin, quittant le département de l'Orne, viendra se montrer aux curieux et aux savants de Paris.

Les parents d'Angélique, gens pauvres et bornés, eurent l'idée, pour tirer un lucre de la singulière faculté de leur nièce, de l'exposer, de ville en ville, à la curiosité publique. Ils commencèrent comme on l'a lu plus haut, cette exhibition à Mortagne.

Le bruit de l'arrivée de la jeune fille s'étant bien vite répandu dans la ville, plus de cent cinquante personnes la visitèrent le soir même. Bien différents des médecins de Mamers, qui avaient d'abord refusé d'examiner Angélique Cottin, et de ceux de Bellesme qui ne vinrent pas la voir, bien qu'ils ne fussent éloignés d'elle que d'un kilomètre, les médecins de Mortagne mirent beaucoup d'empressement à examiner la *fille électrique* ou *gymnotique*, comme on l'appela, pour rappeler le poisson qui porte le nom de *gymnote* ou anguille électrique. Dans les lettres rapportées plus haut, on a vu le résultat des observations que les médecins de Mortagne firent sur Angélique Cottin.

C'est à leur sollicitation et sur leur désir, que les parents d'Angélique prirent la résolution d'amener à Paris la *fille électrique* pour la soumettre à l'examen des corps académiques. Elle arriva le 10 février dans la capitale. Dès les premiers jours de son arrivée, plusieurs savants la visitèrent dans la rue des Deux-Écus, à l'hôtel de Rennes où elle était descendue. Elle fut présentée à Arago et à un médecin, le docteur Tanchou, qui la soumit, le 12 février 1846, à une série d'expériences qui durèrent plus de deux heures.

Pendant la séance publique du 17 février de l'Académie des sciences, le secrétaire perpétuel, Arago, donna connaissance des essais auxquels le docteur Tanchou avait soumis cette jeune fille, et lut à ce sujet une note que ce médecin lui avait remise et qui fut publiée dans les *Comptes rendus* officiels de cette séance. Voici cette note:

- « J'ai vu deux fois, dit le docteur Tanchou, la jeune fille électrique (Angélique Cottin).
- « Une chaise, que je tenais le plus fortement possible avec le pied et les deux mains, a été chassée au moment où elle s'y est assise.
- « Une petite bande de papier que j'avais placée en équilibre sur mon doigt, a été emportée plusieurs fois comme par un coup de vent.
- « Une table à manger, d'une moyenne grandeur et assez lourde, a été plusieurs fois poussée et déplacée par le seul fait du contact de ses vêtements.
- « Une petite roue en papier, placée verticalement ou horizontalement sur son axe, reçoit un mouvement rapide par les émanations qui sortent du poignet et du pli du bras de cette enfant.

- «Un canapé fort grand et fort lourd, sur lequel j'étais assis, a été poussé violemment jusqu'au mur au moment où cette jeune fille est venue se mettre à côté de moi.
- «Une chaise fixée sur le sol par des personnes fortes, sur laquelle j'étais assis de manière à n'en occuper que la moitié, a été violemment arrachée de dessous moi, aussitôt que la jeune personne s'est mise sur l'autre moitié.
- «Chose singulière, chaque fois que la chaise est enlevée, elle semble tenir aux vêtements de la jeune personne; elle la suit un instant et ne s'en détache qu'après.
- « Deux petites boules de sureau ou de plume suspendues par un fil de soie, sont agitées, attirées, et parfois s'éloignent l'une de l'autre.
- « Les émanations de cette jeune fille ne sont pas permanentes dans la journée; elles se montrent surtout le soir de sept à neuf heures : ce qui me fait penser que son dernier repas, qu'elle fait à six heures, n'y est pas étranger.
- « Elles ont lieu par la face antérieure du corps seulement, particulièrement au poignet et au pli de la saignée.
- « Elles n'ont lieu que du côté gauche; le bras de ce côté est plus chaud que l'autre; il s'en dégage une chaleur douce, comme d'une partie où il se fait une vive réaction. Ce membre est tremblant et continuellement agité de contractions insolites et de frémissements qui semblent se communiquer à la main qui le touche.
- « Pendant le temps que j'ai observé cette jeune personne, son pouls a varié de 105 à 120 pulsations par minute, il m'a paru souvent irrégulier.
- «Quand on éloigne cette jeune personne du réservoir commun, soit en l'asseyant sur une chaise sans que ses pieds touchent par terre, soit qu'elle ait ses pieds sur ceux d'une personne placée devant elle, le phénomène n'a pas lieu; il cesse également quand on la fait asseoir sur ses deux mains. Un parquet ciré, un morceau de taffetas gommé, une lame de verre placée sous ses pieds ou sur sa chaise annihilent également sa propriété électrique.
- « Pendant le paroxysme, la jeune personne ne peut presque rien toucher avec la main gauche, sans qu'elle le jette au loin, comme si elle était brûlée; quand ses vêtements touchent les meubles, elle les attire, elle les déplace, elle les bouleverse. On le concevra d'autant plus facilement, quand on saura qu'à chaque décharge électrique, elle *fuit* pour éviter la douleur; elle dit qu'alors *ça la pique* au poignet et au pli du coude; en cherchant le pouls à l'artère temporale, ne pouvant l'apprécier au bras gauche, mes doigts touchèrent par mégarde la nuque; à l'instant la jeune personne jeta un cri, et s'éloigna vivement de moi. Il y a dans la région du cervelet (je m'en suis assuré plusieurs fois), à l'endroit où les muscles de la

partie supérieure du cou s'insèrent au crâne, un point tellement sensible, que la jeune personne ne permet pas qu'on y touche, et auquel vont retentir toutes les sensations qu'elle ressent du bras gauche.

« Les émanations électriques de cette enfant semblent avoir lieu par ondées, d'une manière intermittente, et successivement par différents points de la partie antérieure de son corps et je ferai remarquer à cette occasion que le déplacement de la table, qui est l'effet de sa plus grande puissance, est à la hauteur de son bassin.

« Quoi qu'il en soit, elles ont lieu par un courant gazeux qui produit la sensation du froid; j'ai senti manifestement sur la main un souffle instantané semblable à celui qu'on produirait avec les lèvres.

«Cette irrégularité dans l'émission du fluide paraît résulter de plusieurs causes: d'abord des préoccupations continuelles de cette jeune fille, qui regarde toujours derrière elle si quelqu'un ou quelque chose la touche; ensuite de l'appréhension qu'elle a elle-même du phénomène; car dès qu'il se produit elle fuit rapidement, comme si elle était repoussée par une force contraire, enfin de la fatigue et de l'attention. C'est quand elle ne pense à rien ou quand on la distrait, que le phénomène est le plus subit et le plus intense.

«Chaque phénomène chez cette jeune fille est marqué par la frayeur, la fuite et un air d'épouvante. Quand elle approche le bout du doigt du pôle nord d'un fer aimanté, elle reçoit une forte secousse; le pôle sud ne produit aucun effet. On a beau changer le fer de manière à ne pas reconnaître soi-même le pôle, la jeune fille sait fort bien l'indiquer.

- « Cette enfant a treize ans ; elle n'est pas encore nubile, et j'ai appris de sa mère que rien d'analogue à la menstruation n'a encore paru.
  - « Elle est très forte et bien portante.
- «Son intelligence est peu développée, c'est une villageoise dans toute l'acception du mot; elle sait pourtant lire et écrire; elle était occupée à faire des gants en filet pour les dames. Les premiers phénomènes datent d'un mois.
  - «Paris, 15 février 1846.»

Après avoir donné lecture de la note précédente, Arago raconta ce qu'il avait observé lui-même sur Angélique Cottin, que ses parents avaient conduite à l'Observatoire. En présence de MM. Mathieu, Laugier et Goujon, il avait constaté les phénomènes suivants: Angélique Cottin ayant présenté sa main à une feuille de papier placée sur le bord d'une table, la feuille de papier avait été vivement attirée par sa main. — Angélique s'étant approchée d'un guéridon et l'ayant effleuré de son tablier, ce guéridon avait été repoussé. — Angélique s'étant assise sur une

chaise et ayant posé ses pieds par terre, la chaise fut projetée avec violence contre le mur, tandis que la jeune fille était jetée d'un autre côté. Recommencée plusieurs fois, cette dernière expérience réussit toujours. Ni Arago, ni MM. Goujon et Laugier, ne purent maintenir la chaise immobile; et M. Goujon s'étant assis d'avance sur la moitié de la chaise qui allait être occupée par la jeune fille, fut renversé au moment où celle-ci vint partager la chaise avec lui.

Après ce récit, Arago ayant demandé qu'une commission fût nommée pour examiner ces phénomènes, l'Académie des sciences nomma pour informer sur ces faits et lui en faire un rapport, une commission composée de MM. Arago, Becquerel, Isidore-Geoffroy Saint-Hilaire, Babinet, Rayer et Pariset.

Cette commission se réunit dès le lendemain au Jardin des Plantes; mais ses expériences furent défavorables à la réalité des propriétés électriques d'Angélique Cottin. Préoccupée de constater, au moyen des appareils de physique, la présence de l'électricité dans le corps de la jeune fille, la commission s'inquiéta peu de ces phénomènes de projection mécanique, de ces guéridons renversés, de ces chaises lancées contre le mur, accidents qui avaient exclusivement fixé l'attention dans le département de l'Orne. Or les appareils de physique effrayèrent la jeune paysanne, et ne décelèrent point chez elle la présence d'une électricité libre analogue à celle de nos machines ou à celle que l'on met si facilement en évidence chez les poissons électriques, tels que la torpille, le gymnote, le silure et la raie.

Ces phénomènes de projection mécanique perdaient d'ailleurs de jour en jour, de leur intensité primitive. Le docteur Tanchou qui les avait constatés d'une manière très positive chez Angélique Cottin, dans les premiers jours de son arrivée, reconnaissait avec surprise qu'ils cessaient de se produire et tendaient même à disparaître complètement. C'est ce qu'il s'empressa de déclarer lui-même, dans une lettre qui allait au-devant de contestations inévitables. Cette lettre, adressée au président de l'Académie des sciences, était ainsi conçue:

« Monsieur le président,

«Les phénomènes électriques que je crois pourtant avoir bien observés chez la fille Cottin, les 13 et 14 février, ayant fait naître des contestations, j'ai voulu les constater de nouveau, les 19 et 24 du même mois, devant des personnes graves et éclairées; je dois déclarer que toutes les tentatives faites à cet égard ont été nulles ou presque nulles. Je crois donc prudent de rentrer dans le doute et d'attendre de nouvelles épreuves pour me faire une opinion sur des effets d'ailleurs variables et si fugitifs de leur nature.

Tanchou. 1er mars 1846.»

L'aveu contenu dans cette lettre faisait prévoir les conclusions du rapport de la commission de l'Académie des sciences chargée d'examiner Angélique Cottin. Deux séances avaient été consacrées par la commission académique à l'examen des phénomènes annoncés chez Angélique Cottin, et aucun résultat n'avait été constaté. Son rapport ne pouvait être qu'accablant pour les facultés anomales de la pauvre fille. On va du reste en juger.

«Dans la séance du 16 février dernier, est-il dit dans ce rapport, l'Académie reçut de M. Cholet<sup>16</sup> et de M. le docteur Tanchou deux notes relatives à des facultés extraordinaires, qui, disait-on, s'étaient développées, depuis environ un mois, chez une jeune fille du département de l'Orne, Angélique Cottin, âgée de quatorze ans. L'Académie, conformément à ses usages, chargea une commission d'examiner les faits énoncés et de lui rendre compte des résultats. Nous allons, en très peu de mots, nous acquitter de ce devoir.

«On avait assuré que Mlle Cottin exerçait une action *répulsive* très intense sur des corps de toute nature, au moment où une partie quelconque de ses vêtements venait à les toucher; on parlait même de *guéridons* renversés à l'aide du simple contact d'un fil de soie.

«Aucun effet appréciable de ce genre ne s'est manifesté devant la commission.

« Dans les relations communiquées à l'Académie, il est question d'une aiguille aimantée qui, sous l'influence du bras de la jeune fille, fit d'abord de rapides oscillations et se fixa ensuite assez loin du méridien magnétique.

«Sous les yeux de la commission, une aiguille délicatement suspendue, n'a éprouvé, dans les mêmes circonstances, ni déplacement permanent, ni déplacement momentané.

«M.Tanchou croyait que Mlle Cottin avait la faculté de distinguer le pôle nord d'un aimant du pôle sud, en touchant simplement ces deux pôles avec les doigts.

«La commission s'est assurée, par des expériences variées et nombreuses, que la jeune fille ne possède pas la prétendue faculté qu'on lui avait attribuée de distinguer par le tact le pôle des aimants.

«La commission ne poussera pas plus loin l'énumération de ses tentatives avortées. Elle se contentera de déclarer, en terminant, que *le seul fait annoncé qui se soit réalisé devant elle* est celui des mouvements brusques et violents, éprouvés par les chaises sur lesquelles la jeune fille s'asseyait. Des soupçons sérieux

-

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> M. Cholet était un ami de la famille Cottin, qui avait amené Angélique à Paris pour la soumettre à l'examen des savants.

s'étant élevés sur la manière dont ces mouvements s'opéraient, la commission décida qu'elle les soumettrait à un examen attentif. Elle annonça sans détour que les recherches tendraient à découvrir la part que certaines manœuvres habiles et cachées des pieds et mains pouvaient avoir eue dans le fait observé. À partir de ce moment, il nous fut déclaré (par M. Cholet) que la jeune fille avait perdu ses facultés attractives et répulsives, et que nous serions prévenus aussitôt qu'elles se reproduiraient. Bien des jours se sont écoulés depuis lors, et la commission n'a pas reçu d'avertissement. Nous avons appris cependant que Mlle Angélique Cottin est journellement conduite dans des salons où elle répète ses expériences.

«Après avoir pesé toutes ces circonstances, la commission est d'avis que les communications transmises à l'Académie au sujet de Mlle Angélique Cottin doivent être considérées *comme non avenues*, »

Signé: Arago, Becquerel, Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire, Babinet, Rayer, Pariset<sup>17</sup>.

Malgré toute l'autorité des savants qui l'ont signé, nous ne croyons pas que ce rapport prouve, comme on l'a dit, que la jeune villageoise de Bouvigny n'était qu'une adroite faiseuse de tours d'adresse, qui avait sciemment trompé le public. Si les phénomènes d'attraction et de déplacement mécanique ne se sont pas produits dans les deux séances de la commission académique tenues au Jardin des Plantes, ce résultat négatif ne peut infirmer le témoignage de milliers de personnes qui avaient constaté ce fait dans le département de l'Orne. Nous ne pouvons admettre que tant d'observateurs, dont on a lu les récits consciencieux et détaillés, aient été dupes de la rouerie d'une fille, dont l'intelligence était fort bornée. Il est plus simple d'admettre que le phénomène anomal qui s'était produit dans son économie, après s'être manifesté au début avec une certaine violence, avait perdu peu à peu de son intensité et avait finalement disparu<sup>18</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Comptes rendus de l'Académie des sciences, séance du 9 mars 1846.

M. Babinet, dans un article de la *Revue des Deux Mondes* (15 mai 1854), a raconté un fait dont il ne fut point témoin, car il s'était retiré avant la fin de la séance dont il parle, et dans laquelle un amateur «vieillard octogénaire» déclara avoir vu Angélique Cottin pousser le guéridon d'un coup de genou. Cet «octogénaire» est le seul sur le millier de témoins ayant assisté à ce genre d'expériences, qui ait surpris en délit de fraude la fille électrique. Son autorité suffit-elle pour annuler tant d'observations positives? Nous laissons à nos lecteurs le soin de répondre à cette question. Nous dirons seulement qu'en supposant que cet observateur ait bien vu, malgré son grand âge, la supercherie, dans ce cas, n'excluait pas la réalité des phénomènes antérieurs. On peut croire, en effet, que dans la séance dont il s'agit, et sans que cela tire à grande conséquence, Angélique Cottin ait voulu suppléer par un peu d'adresse à la faculté extraordinaire qu'elle regrettait d'avoir perdue.

On pourrait croire à une supercherie si le fait d'Angélique Cottin était unique dans la science; mais les ouvrages de physiologie en citent plusieurs analogues. Ces faits prouvent que l'état électrique, qui existe naturellement chez certains poissons, peut se montrer passagèrement chez l'homme, à l'état pathologique. Nous n'irons pas emprunter aux ouvrages de médecine, où chacun peut les trouver, les cas dont il s'agit; mais nous croyons devoir citer une observation de ce genre, tout à fait inédite, qui nous a été communiquée, et qui reproduit, trait pour trait, les phénomènes que l'Académie des sciences de Paris a niés chez Angélique Cottin. M. le docteur G. Pineau, médecin aux Peluies (Cher), a bien voulu nous adresser la relation qui va suivre d'une maladie qu'il a observée chez une jeune fille du même âge qu'Angélique Cottin, et demeurant à la Haye, dans le département d'Indre-et-Loire.

Cette jeune fille, nommée Honorine Séguin, âgée de treize ans et demi, et appartenant à une famille de cultivateurs aisés, était placée en apprentissage chez une lingère de la Haye. Un jour, au commencement du mois de décembre 1857, pendant qu'elle travaillait à côté de sa maîtresse, la table qui leur servait éprouva une secousse violente, sans cause appréciable. Les deux femmes, effrayées, se retirent; la table suit Honorine dans tous ses mouvements, enfin elle s'éloigne et se renverse brusquement. Les mêmes effets se reproduisent sur tous les meubles qui se trouvaient en contact avec les vêtements de la jeune fille, chaises, tables, bois de lit, etc.

Il y avait déjà plus de deux mois que ces phénomènes curieux se renouvelaient journellement, sous les yeux d'une multitude de témoins appartenant à toutes les classes de la société, quand le docteur Pineau se décida à s'y transporter à son tour, le 10 février 1858, et voici ce que ce médecin put constater.

La jeune fille était douée de beaucoup d'intelligence, et avait reçu chez ses parents une certaine éducation morale. Quand le docteur fut arrivé, elle s'assit près de lui sur une chaise, et plaça près d'elle une autre chaise, en contact avec le bord inférieur de sa robe, qui traînait sur le parquet. Après une demi-heure d'attente, on vit tout à coup son jupon se gonfler et s'appliquer sur l'un des barreaux de la chaise vide, qui fit aussitôt un léger mouvement de rotation, accompagné d'un craquement caractéristique. À partir de ce moment, la chaise parut obéir à tous les ordres qu'il plut à Honorine de lui adresser. Elle tournait en glissant sur le parquet, elle frappait le nombre de coups demandés, elle se soulevait sur deux pieds et y restait en équilibre, elle battait la mesure pendant qu'Honorine chantait, enfin elle se renversait avec violence. Si l'on approchait alors la main du jupon, il perdait aussitôt son état de rigidité; mais un instant après, on le voyait

se gonfler de nouveau, s'approcher de la chaise et y adhérer, comme s'il avait été attiré par une force analogue à celle de l'électricité.

Pendant toute la durée de l'expérience, qui dura deux heures, les pieds et les mains de la jeune fille restèrent immobiles et en évidence, ce qui éloigne tout soupçon de supercherie de sa part. Au reste, cette supposition paraît entièrement inadmissible à l'observateur, qui mit, ainsi que les personnes présentes, la plus minutieuse attention à surveiller les mouvements du sujet.

Il paraît que dans l'origine ces phénomènes offraient une intensité beaucoup plus grande. Ainsi l'étoffe de la robe devenait tellement rigide, qu'elle résonnait comme du carton lorsqu'on la frappait avec un corps dur. De plus, les meubles auraient continué à effectuer leurs mouvements à distance, après avoir été toute-fois préalablement soumis au contact du jupon. L'auteur de la relation, où nous trouvons ces détails, n'a pu vérifier lui-même ce dernier fait. Toutes les fois que, sous ses yeux, le contact des vêtements venait à cesser, la chaise devenait complètement inerte.

Afin de découvrir, autant que possible, la nature de cette force mystérieuse, M. le docteur Pineau présenta au corps de la jeune fille un petit appareil composé de deux boules de sureau suspendues à un fil de soie, pour reconnaître si ces petits corps seraient attirés comme ils le sont par l'électricité. Mais le résultat fut entièrement négatif; les boules restèrent immobiles à l'approche du jupon, qui, en ce moment, soulevait et renversait une chaise en bois de noyer fort pesante. La robe était d'un tissu de laine et de coton.

Cet état remarquable se produisit dans l'origine d'une manière toute spontanée, et l'apparition des phénomènes auxquels il donnait lieu, était complètement involontaire; leur fréquence était même incommode pour la jeune fille. Mais plus tard, ils diminuèrent graduellement de fréquence et d'intensité. Quand M. le docteur Pineau l'examina, il y avait treize jours que les phénomènes d'attraction ne s'étaient manifestés et il fallut un effort prolongé de volonté de la part du sujet pour les faire reparaître. Finalement, ils disparurent, et depuis cette époque Honorine Séguin n'a plus rien présenté d'insolite.

Cette observation nous semble propre à confirmer la réalité des facultés électriques d'Angélique Cottin, et à prouver qu'il n'y avait dans le fait de la jeune fille de Bouvigny, ni supercherie, ni compérage, mais seulement un état pathologique, qui disparut spontanément comme il était venu, et comme disparaissent les troubles anormaux qui ont agité le système nerveux. Par cette explication, nous croyions qu'il est plus facile d'enlever aux partisans du surnaturel, qui l'ont exploité à cette époque, le fait d'Angélique Cottin. Dans ce cas, comme dans

tant d'autres, il nous semble que l'explication scientifique vaut mieux que le scepticisme systématique et la négation.

# CHAPITRE III

Autres faits précurseurs des tables tournantes — Les malheurs du charbonnier Lerible, de la rue Neuve de Cluny — La table de la rue Descartes — La jeune fille de Clairefontaine — La famille Williams — Les tourments de la famille Dolléans, à Guillonville; triomphe d'un exorcisme — Les prodiges de Saint-Quentin

Le 2 février 1846, on lisait dans la *Gazette des Tribunaux* l'article suivant sur un fait mystérieux qui resta pendant plusieurs semaines l'intrigue et la frayeur de tout Paris:

« Dans les travaux de démolition ouverts pour le percement d'une rue nouvelle, qui doit joindre la Sorbonne au Panthéon et à l'École de Droit, en traversant la rue des Grès à la hauteur de l'ancienne église qui a successivement servi d'école mutuelle et de caserne d'infanterie, se trouve, à l'extrémité d'un terrain où existait autrefois un bal public, le chantier d'un marchand de bois, chantier que borne une maison d'habitation élevée d'un seul étage avec grenier. C'est cette maison, éloignée de la rue d'une certaine distance, et séparée des habitations en démolition par les larges excavations de l'ancien mur d'enceinte construit sous Philippe-Auguste, et mis à découvert par les travaux récents, qui se trouve, chaque soir et toute la nuit, assaillie par une grêle de projectiles, qui par leur volume, par la violence avec laquelle ils sont lancés, produisent des dégâts tels, qu'elle est percée à jour, que les châssis des fenêtres, les chambranles des portes sont brisés, réduite en poussière, comme si elle eût soutenu un siège à l'aide de la catapulte et de la mitraille.

« D'où viennent ces projectiles, qui sont des quartiers de pavés, des fragments de démolitions, des moellons entiers, qui, d'après leur poids et la distance d'où ils proviennent, ne peuvent évidemment être lancés de main d'homme? C'est ce qu'il a été jusqu'à présent impossible de découvrir. En vain a-t-on exercé, sous la direction personnelle des commissaires de police et d'agents habiles, une surveillance de jour et de nuit; en vain le chef du service de sûreté s'est-il rendu avec persistance sur les lieux; en vain a-t-on lâché chaque nuit dans les enclos environnants des chiens de garde, rien n'a pu expliquer le phénomène que, dans sa crédulité, le peuple attribue à des moyens mystérieux; les projectiles ont continué de pleuvoir avec fracas sur la maison, lancés à une grande hauteur, au-dessus de la tête de ceux qui s'étaient placés en observation, jusque sur le toit

des maisonnettes environnantes, paraissant provenir d'une très grande distance et atteignant leur but avec une précision en quelque sorte mathématique, et sans qu'aucun parût dévier, dans sa course parabolique, du but invariablement désigné.»

Et le surlendemain, le même journal, revenant sur ce sujet, disait encore :

« Le fait singulier, et demeuré jusqu'à présent inexplicable, que nous avons signalé, du jet de projectiles considérables contre la maison d'un marchand de bois et de charbon, rue Neuve de Cluny, proche la place du Panthéon, a continué de se produire aujourd'hui encore, malgré la surveillance incessante exercée sur les lieux mêmes. À onze heures, alors que des agents étaient échelonnés sur tous les points avoisinants, une pierre énorme est venue frapper la porte (barricadée) de la maison. À trois heures, le chef intérimaire du service de sûreté, et cinq ou six de ses principaux subordonnés étant occupés à s'enquérir près des maîtres de la maison de différentes circonstances, un quartier de moellon est venu se briser à leurs pieds, comme un éclat de bombe.

«On se perd en conjectures. Les portes, les fenêtres sont remplacées par des planches clouées à l'intérieur, pour que les habitants de la maison ne puissent être atteints, comme l'ont été leurs meubles, et jusqu'à leurs lits, brisés par les projectiles.»

Nous avons transcrit littéralement ces deux articles, auxquels leur forme semble donner l'authenticité de véritables procès-verbaux de police. Cependant, l'arsenal d'où partaient les projectiles s'épuisa, et le phénomène cessant, on cessa d'en parler. Quant à la cause, on ne l'a jamais bien connue. Quand on l'interrogeait, la police, qui n'aime pas à être prise en défaut, et qui exagère même la sagacité de ses agents, la police faisait la discrète. On parlait vaguement d'un mauvais plaisant, qui avait été pris sur le fait et mis en prison. Mais, informations prises, on ne trouvait nulle part ce prisonnier. En désespoir de cause, on crut trouver l'invisible délinquant dans le locataire de la pauvre maison si maltraitée, le charbonnier Lerible. Si ce n'était lui en personne, c'était, disait-on, quelque complice qu'il faisait opérer à sa place. Mais, outre que Lerible avait requis plus de trente fois la police de venir à son secours, et que c'était sur sa demande pressante que le colonel du 24° de ligne avait envoyé sur les lieux un peloton de ses chasseurs, le bonhomme faisait voir en pleurant l'état pitoyable de son immeuble dégradé (sunt lacrymæ rerum); il présentait les débris d'un mobilier tout neuf, ou acheté un mois auparavant, les fragments de sa pendule, de ses bocaux à fleurs, et de toute sa vaisselle broyée dans un petit buffet garni de glaces que les pierres paraissaient ajuster. Enfin il offrait sa tête, et montrait près de la tempe, une blessure assez grave qu'une de ces pierres lui avait causée, assurait-il, dans le temps même

où il était sous la protection des agents de la police et des chasseurs du 24° de ligne.

Après une double enquête administrative et judiciaire, ce qui s'était passé ne put trouver aucune explication. M. le marquis de Mirville voulut alors faire son enquête à son tour, et il la poussa avec tout le zèle que lui inspirent les choses qui ont le caractère du miracle. Il nous apprend qu'après avoir été longtemps renvoyé de Caïphe à Pilate, il trouva enfin dans le bureau du commissaire de police du quartier un secrétaire plus complaisant, qui lui tint à peu près ce langage: «M. le commissaire vous affirmera comme moi que, malgré nos infatigables recherches, on n'a jamais pu rien découvrir; et je peux vous assurer à l'avance qu'on ne découvrira jamais rien.»

Ce jamais était fort risqué. Le journal le *Droit*, parlant, au mois de juin 1860, d'un fait analogue, rappelait à ce sujet l'affaire du charbonnier Lerible, et assurait que l'on avait fini par découvrir que l'auteur de ces dégâts était le charbonnier lui-même, qui, mécontent de la maison qu'il avait louée dans la rue Neuve de Cluny, voulait faire résilier le bail. Quoi qu'il en soit, la déclaration faite à M. de Mirville fut le dernier mot de la police aux abois, et les projectiles de la rue Neuve de Cluny restent encore aujourd'hui la plus singulière mystification que les esprits aient faite aux Parisiens en général et à M. Gabriel Delessert en particulier.

Maintenant que nous y avons mis le pied, avançons hardiment dans le monde fantastique, fluidique ou surnaturel. Dans ce que publiait le journal le *Siècle* (numéro du 4 mars 1846), on va pour la première fois voir apparaître les tables.

« Devons-nous citer, disait *le Siècle*, un fait assez récent, encore inédit, qui a une notable analogie avec l'histoire de la jeune Angélique, et dont les particularités réelles se résolvent très probablement dans une affection nerveuse telle que la danse de Saint-Guy? Ce fait est attesté comme parfaitement sincère et exact par un témoin oculaire, professeur de classes supérieures dans un des collèges royaux de Paris. En voici un extrait que nous sommes autorisés à reproduire:

«Le 2 décembre dernier, une jeune fille d'un peu moins de 14 ans, apprentie coloriste, rue Descartes, étant à travailler à son ouvrage, la table fit entendre, au grand étonnement de tout le monde, des bruits insolites et variables... Bientôt le pinceau de la jeune fille s'échappa de ses doigts; quand elle voulait le saisir, il fuyait; le pupitre sur lequel elle travaillait reculait ou se dressait devant elle. La table même, violemment repoussée, allait se heurter contre la table voisine. La chaise sur laquelle la jeune fille était assise, reculait tout à coup et se dérobait sous elle. Le seul frôlement de sa robe repoussait, attirait, soulevait une table. Le témoin, signataire de cette relation, dit que, placé près de la jeune fille, il a été

soulevé avec la chaise sur laquelle il était assis. Plusieurs fois cette jeune fille s'est écriée qu'on lui tirait ses bas. En effet, les jarretières s'étaient spontanément dénouées, les bas étaient presque sortis des pieds, puis, par une réaction soudaine, se remettaient d'eux-mêmes... Ces phénomènes se sont reproduits constamment pendant une douzaine de jours. Maintenant, la jeune fille éprouve de violentes secousses intérieures qui ne lui permettent pas de rester assise. Elle est enlevée à tous moments de son siège, et y retombe par un mouvement semblable à celui d'un cavalier qui trotterait à l'anglaise. »

Les tables tournantes, qui n'avaient pas encore fait à cette époque leurs premières manifestations, n'ont certainement rien montré de plus surprenant que cette table de la rue Descartes, si l'on ne considère que le phénomène capital, celui de l'impulsion communiquée sans mécanisme visible. Il s'agissait peut-être encore ici d'une *fille électrique*, malade d'un excès anormal d'électricité. Mais continuons.

La *Revue française* insérait la lettre suivante dans sa livraison du mois de décembre 1846:

«... Je crois vous faire plaisir en m'empressant de vous signaler qu'il se passe à Clairefontaine, près de Rambouillet, des faits dans le genre de ceux de Mlle Cottin; Rambouillet s'en est vivement entretenu. Voici ce que j'ai pu recueillir à ce sujet; je ne puis vous garantir l'exactitude des détails, mais le fond est vrai.

«M.B... est fermier à Clairefontaine. Il y a douze ou quinze jours, trois ou quatre marchands de livres toulousains se trouvaient dans ce bourg; l'un d'eux vint à la ferme offrir ses livres. La domestique, qui se trouvait seule, lui donna un morceau de pain. Quelque temps après, un second vint aussi demander du pain; la fille lui en ayant refusé, il s'en alla en la menaçant. Le soir de ce jour, la soupe étant servie, les couverts mis, au moment de se mettre à table, le bouillon tourna, devint laiteux, les couverts et la soupière s'agitèrent et furent jetés à terre; la fille allant pour mettre un chaudron sur le feu, l'anse lui resta dans la main, les oreilles s'étant rompues. La même fille allant dans la maison, et se trouvant sur la place où avait été le marchand, fut prise de mouvements dans les membres; son cou éprouva aussi un vif mouvement de rotation; et sa frayeur était grande. Le charretier, par bravade, se mit au même lieu, il fut tout aussitôt agité, et il étouffait; sortant de la maison, il fut renversé dans une mare d'eau qui est au-devant. On alla chercher M. le Curé: mais à peine avait-il récité quelques prières, qu'il fut agité comme les autres; ses lunettes en furent brisées, ses membres craquaient et éprouvaient des oscillations. La fille fut très mal; elle passa même pour avoir succombé. Ces phénomènes sont intermittents; ils cessent et reparaissent.

«La fille avait-elle des prédispositions à cette affection, que la peur aura fait

éclore? Cette espèce d'éclampsie n'est-elle pas contagieuse, comme le sont l'épilepsie, la chorepsie, la catalepsie, etc.?

«J'aurais été très curieux de voir ces faits, mais ne connaissant aucunement M.B... ni personne à Clairefontaine, n'ayant ni titre, ni mission pour prétexte, j'aurais eu peur d'être éconduit.»

En 1847, le journal anglais le *Douglas Jersold* contenait, dans son numéro du 26 mars, un article dont la même *Revue française* a donné l'extrait suivant:

«Tout le voisinage de Black-Lion-Lane, à Bayswater, retentit d'un événement extraordinaire, arrivé récemment chez M. Williams, dans Moscou-Road, et qui a la plus grande analogie avec la célèbre affaire du revenant de Stockwell, en 1772. La maison est habitée par la famille Williams seule, qui se compose de quatre personnes et d'une petite fille espagnole de neuf à dix ans, qu'ils élèvent charitablement. Il y a quelques jours, ils furent grandement surpris par un mouvement soudain et mystérieux de divers objets dans le salon et la cuisine. Aussitôt un pot accroché au dressoir se détache sans cause visible et se brise; un autre le suit de près, et le lendemain, un autre encore. Une théière de porcelaine, pleine de thé, qu'on venait de faire, et placée sur le manteau de la cheminée, fut renversée sur le parquet, et brisée; une autre en métal, qui lui fut immédiatement substituée, éprouva le même sort, et, quand elle fut sur la table, on la vit sautiller, comme si elle eût été ensorcelée, et fut aussi renversée. Quelque temps après que tout fut remis, un tableau se détacha du mur sans que le cadre se brisât. Tout était surprise et terreur alors, car les vieilles gens sont très superstitieux, et, attribuant cet effet à un agent supernaturel, on détacha les autres tableaux qu'on déposa sur le sol. Mais l'esprit de locomotion ne s'arrêta pas là; les assiettes, les pots continuèrent d'être agités sur leurs tablettes, de se détacher, rouler au milieu de la pièce, et sautiller comme s'ils eussent été inspirés par une flûte magique. Au souper, quand la tasse de la petite Espagnole fut pleine de bouillon, elle dansa sur la table et roula par terre; trois fois de suite, elle fut remplie et replacée, et trois fois de même renversée. Il serait ennuyeux de relater les tours fantastiques qui ont été joués par les meubles de tout genre. Un Égyptien se mit à sauter sur la table, alors que personne ne l'approchait, et se brisa en tombant; une bouilloire s'élança du foyer dans le cendrier, comme Williams venait de remplir la théière qui tomba dans la cheminée. Après une danse sur la table, s'enfuirent au milieu de la chambre, avec de petits meubles, les boîtes à chapeaux, bonnets, etc., de la façon la plus singulière. Un miroir fut enlevé de la table de toilette, et suivi de peignes et de divers flacons de parfum. Une grande pelote à épingles a été éminemment remarquable par ses sauts incessants de côté et d'autre. Les amis de la famille Williams supposent que la petite Espagnole est la cause de tout cela,

quoique cela soit très extraordinaire pour son âge; mais jusqu'à ce jour, le *modus operandi* a été un mystère. »

La presse a signalé d'autres prodiges du même genre qui se seraient accomplis en France, tant dans les derniers mois de 1848 que dans le cours de l'année suivante. Voici ce qu'on lisait dans le *Constitutionnel*, le 5 mars 1849:

« Il paraît que la population de la commune de Guillonville (canton d'Orgères) est tout en émoi depuis quelques semaines, par suite de prétendus miracles d'une jeune fille électrique. Cette fille, âgée de 14 ans, domestique de ferme, d'une intelligence bornée, serait (dit la chronique) douée d'une force d'attraction extraordinaire, à l'endroit des meubles et autres objets qui l'entourent. La première fois qu'on a reconnu les effets de cette singulière faculté, la petite paysanne était en train de bercer un des enfants de ses maîtres. Tout à coup, les deux portes d'une armoire fermée à clé s'ouvrent toutes seules, et le linge qu'elle contenait est jeté à travers la chambre, comme lancé par une main invisible. Au même instant, une pelisse qu'on avait posée sur un lit voisin, enveloppe la berceuse, et se fixe sur elle assez fortement pour qu'on ait de la peine à l'enlever.

«À partir de ce jour, les preuves de cette puissance attractive allèrent se multipliant d'une manière merveilleuse, au grand dommage de l'électrique servante. Tantôt, en effet, c'est un collier de cheval qui vient se placer sur ses épaules, tantôt des corbeilles de pain qui lui tombent sur la tête, tantôt encore un sac vide qui la coiffe et la recouvre en entier, et cette tunique de Nessus d'un nouveau genre se colle à son corps, sans qu'on puisse l'en arracher. Est elle dans une chambre, les meubles de danser et de changer de place, ainsi que dans un conte fantastique d'Hoffmann. D'autres fois, un peloton de fil va se loger dans son dos, et bouts de chandelle, morceaux de viande et boucles d'oreilles de sa maîtresse, se retrouvent dans ses poches, et toujours, à ce qu'on raconte, par la seule influence de son pouvoir d'attraction, et par la vertu de l'électro-magnétisme. Une femme du village, esprit fort de l'endroit, se présente à la ferme, hochant de la tête d'un air sceptique, et disant d'un ton de défi qu'elle ne croira que ce qu'elle verra; peu de temps après, le chef de la jeune fille de se couvrir d'un plat, sans qu'on puisse deviner d'où lui vient cette coiffure inattendue.

«Tels sont les faits qui ont fort agité les habitants de Guillonville, et qui, grossis naturellement à mesure qu'ils se répandent dans les communes environnantes, font crier partout au miracle.»

Cette singulière relation avait été adressée à M. le docteur Henri Roger par M. Larcher, médecin à Somcheville. Le *Journal de Chartres* la reproduisit, et, après lui, *l'Abeille*, journal de la même ville, qui, dans son numéro du 11 mars 1849, ajoutait:

« De tous les faits rapportés par le *Constitutionnel*, un seul est inexact. Il n'est pas vrai de dire que le sac qui coiffait la jeune domestique se collait à son corps sans qu'on pût l'arracher; on l'a toujours enlevé avec beaucoup de facilité. Nous tenons cette rectification de M. Dolléans père, conseiller municipal à Cormainville, qui a plusieurs fois retiré lui-même le sac, qui recouvrait si mystérieusement cette fille. Voici maintenant une lettre de notre correspondant d'Orgères; elle est datée du 28 février 1849:

« Monsieur le rédacteur, je ne sais si vous avez entendu parler des faits qui, depuis deux mois, se passent dans ce canton, à Guillonville. Si vous voulez me permettre de les raconter, je le ferai avec toute l'exactitude qu'exigent des faits si extraordinaires et si inexplicables pour moi. Toutes les populations du canton d'Orgères s'en préoccupent vivement, et en font le sujet continuel de leurs conversations. Voici ces faits tels que je les ai recueillis de la bouche même d'une foule de témoins oculaires et dignes de foi. Je commence *ab ovo*.

« Dans le courant du mois de décembre dernier (1848), M. Dolléans, meunier et cultivateur à Gaubert, commune de Guillonville, s'aperçut que chaque nuit on lui volait du foin. Quel était l'auteur de ce vol? Ses soupçons tombèrent sur un nommé V\*\*\*, employé à son service. Il le dénonça; la justice fit des perquisitions chez l'homme soupçonné; mais elle ne put rien découvrir qui justifiât les soupçons de M. Dolléans. Deux jours après ces perquisitions, le feu fut mis à l'écurie du meunier de Gaubert; mais fort heureusement on aperçut la flamme avant qu'elle pût faire de grands ravages, et l'on en fut quitte pour la peur. V\*\*\* fut encore soupçonné de ce méfait: il avait été vu, dit-on, rôdant autour de la maison, le soir où le feu éclata dans l'écurie. C'était une jeune domestique de la ferme, nommée Adolphine Benoît, qui prétendait l'avoir vu, V\*\*\* fut arrêté et conduit à la maison d'arrêt de Châteaudun; il fut relâché après trente-deux jours de détention préventive.

«Cependant, deux jours après l'arrestation de V\*\*\*, commença une série de faits extraordinaires, qui durent encore aujourd'hui chez M. Dolléans, de Gaubert. Un beau matin de la fin de décembre, M. Dolléans trouva ouvertes toutes les portes de son étable, de son écurie, de ses granges et de sa propre habitation; en même temps toutes les clés avaient disparu. Dans la journée, il fit mettre de bons et forts cadenas à toutes les portes; mais lorsqu'il se leva, le lendemain, à cinq heures du matin, tous étaient enlevés, à l'exception de celui qui fermait la porte de la grange. M. Dolléans crut que de hardis voleurs venaient prendre la nuit et les clés et les cadenas. Il s'arma de son fusil, se mit en sentinelle, non loin de sa grange, bien décidé à tirer sur le premier qu'il verrait paraître. Il resta là jusqu'aux premières lueurs du jour, vers sept heures et demie.

En ce moment, il détourna un peu la tête: le cadenas de la grange avait disparu! M. Dolléans rentre et raconte à sa femme et à ses gens ce qui vient d'arriver; tous s'en effrayent; cette disparition du dernier cadenas leur semble une chose surnaturelle.

«Toute la journée se passa dans un calme parfait. Mme Dolléans, qui était fort alarmée, engagea sa jeune servante à réciter à genoux les sept Psaumes de la Pénitence, espérant trouver dans la prière un secours contre sa peur. À peine la jeune fille s'était-elle agenouillée, qu'elle s'écria: *Qui donc me tire par ma robe*? Et le cadenas disparu le matin apparaît suspendu à son dos. Grand émoi et nouvelle épouvante dans la maison: c'était le 31 décembre.

«À partir de cette époque, Adolphine Benoît éprouva chaque jour les choses les plus singulières. Tantôt des cordes, des chandelles, des chiffons, des corbeilles à pain, des chopines pleines d'eau, et même de vieilles charognes, se trouvaient subitement transportées sur son dos ou dans ses poches. Tantôt les ustensiles de cuisine, casseroles, poêlons, cuillers à pot, etc., venaient s'accrocher aux cordons de sa jupe ou de son tablier. D'autres fois, entrant dans l'écurie, les harnais des chevaux sautaient sur elle et l'entortillaient de telle façon qu'un secours lui était nécessaire pour s'en délivrer. Un jour, toujours en entrant dans l'écurie, les deux colliers des chevaux vinrent se placer sur ses épaules. Vous riez, sans doute, monsieur le rédacteur, de ces burlesques événements, mais la jeune servante et ses maîtres n'en riaient pas, eux; ils étaient saisis d'une indicible épouvante. Adolphine Benoît devint malade, et fut envoyée à l'hospice de Patay, où elle passa cinq jours sans ressentir aucun des effets de son obsession.

«Elle revint chez ses maîtres. À peine y eut-elle mis le pied, que tout recommença: les mêmes faits et quelques-uns d'un genre nouveau vinrent la tourmenter comme auparavant. Plus de vingt fois, deux planches de trois à quatre pieds de longueur, formant étagère, lui tombèrent sur le dos, à l'instant même où elle entrait dans la chambre. On a même vu ces deux planches, appuyées sur une seule de leurs extrémités, se tenir en équilibre, *malgré les lois de la pesanteur*. Souvent, soit en marchant, soit en se tenant debout devant ses maîtres, la jeune Adolphine se trouvait tout à coup couverte d'un long sac qui l'enveloppait de la tête aux pieds. D'autres fois, le trépied et la chèvre à scier le bois allaient se placer à califourchon sur son cou. Très souvent, des cordes, des rubans venaient tout à coup, au milieu d'une conversation, s'enlacer autour du cou d'Adolphine, et lui serraient la gorge avec tant de force qu'elle en perdait la respiration. Je ne finirais pas, monsieur le rédacteur, si je voulais vous rapporter tout ce que racontent les témoins de ces scènes mystérieuses. Mais, demanderez-vous peut-être, n'y avait-il point ruse et comédie de la part de la jeune servante? C'est ce que des per-

sonnes sensées se dirent d'abord. Une d'elles entre autres, Mlle Dolléans, sœur du maître de la maison, femme pleine de sagacité et de bon sens, se donna pour mission de surveiller Adolphine; durant quinze jours, elle ne la quitta ni le jour ni la nuit; elle ne l'abandonna pas un seul instant. Eh bien! il a été impossible à Mlle Dolléans de découvrir la moindre tromperie dans cette jeune fille.

« Il y avait déjà plus d'un mois que ces faits extraordinaires se répétaient chaque jour avec une intensité toujours croissante, lorsque Mlle Dolléans résolut de renvoyer sa servante. Adolphine Benoît retourna chez son père à Pérouville. Cette pauvre enfant recouvra aussitôt sa tranquillité.

«Chez M. Dolléans, tout rentra d'abord dans le calme le plus parfait, et cela dura une quinzaine de jours. Mais le mercredi des Cendres, des événements tout aussi inexplicables que les premiers jetèrent de nouveau l'effroi dans cette intéressante famille. Cette fois ce n'était plus une domestique qui en était l'objet, ce fut le plus jeune fils de M. Dolléans, enfant de deux à trois mois. Un jour, comme sa mère le tenait sur son giron, tout à coup le bonnet de l'enfant fut enlevé, et on ne sait ce qu'il devint. Mme Dolléans lui en met un autre; bientôt celui-ci est coupé et enlevé de même, mais remplacé par une énorme cuiller à pot, qui couvre la tête de l'enfant, à la grande frayeur de la mère. Depuis huit jours, le pauvre enfant est tourmenté de mille façons malgré la surveillance assidue de ses parents: à chaque instant, des ustensiles de cuisine se précipitent sur lui ou dans son berceau. J'ai vu moi-même les pelles, les pincettes, les réchauds et une foule d'autres objets, s'y trouver subitement, sans qu'on pût deviner comment cela y était transporté. Mme Dolléans m'a assuré qu'elle a vainement essayé d'attacher au cou de l'enfant des médailles et des crucifix; ces objets sacrés disparaissaient mystérieusement un moment après y avoir été placés.

«Vous dire l'impression que ces faits produisent parmi nous serait impossible, j'y renonce: tout le monde crie au maléfice, au sortilège; on va même jusqu'à jeter des accusations absurdes sur plusieurs personnes qui, sans doute, sont bien innocentes de tout cela.»

Voilà les phénomènes accrus et très dramatiquement diversifiés. Qui les expliquera? Esprits ou secret mystificateur, il semble qu'il n'y ait pas d'autre clef à ces mystères de Guillonville. Mme Dolléans, femme pieuse et timorée, comme on l'a vu, devait naturellement incliner vers les esprits. C'était aussi la pente de l'Abeille de Chartres, car, après avoir publié la relation qu'on vient de lire, elle ajoutait un appendice où M. de Mirville voit l'affabulation de cette étonnante histoire.

«Il y a déjà huit jours, dit l'Abeille de Chartres, que nous avons reçu la lettre de notre correspondant. Nous n'avons pas voulu la publier avant de nous

être rendus sur les lieux. Deux de nous sont donc allés, cette semaine, dans le canton d'Orgères; ils ont interrogé des hommes sages, témoins oculaires, des cultivateurs instruits, des prêtres, des médecins: tous ont certifié exacts les faits avancés par notre correspondant. Maintenant, comment expliquer des faits aussi extraordinaires? Ici nous nous taisons. À la science et à l'Église en appartient la solution. Nous ajouterons seulement ce que M. et Mme Dolléans nous ont dit, que «le jeudi 1er mars, des exorcismes ont été faits sur l'enfant, et qu'aussitôt tout le désordre a cessé; l'enfant ne possède plus cette *vertu attractive*, pour parler comme M. Roger, du *Constitutionnel*. Voilà ce que nous pouvons affirmer en toute vérité<sup>19</sup>.»

Chacun sait, ou peut savoir, que le ministère de l'exorcisme n'est pas du nombre de ceux que tout prêtre peut exercer couramment. Il lui faut pour cela une permission spéciale et des pouvoirs *ad hoc* conférés par son évêque. L'évêque de Chartres, ayant donné ces pouvoirs, avait donc reconnu le fait diabolique de la possession, ou tout au moins de l'obsession. Quel argument pour les spiritistes, de pouvoir invoquer, à l'appui de leur système interprétatif, les lumières et l'autorité d'un prélat illustre<sup>20</sup>, qui était alors un des doyens de l'épiscopat français!

Cependant, non content de connaître par une gazette le résultat de l'exorcisme, et insatiable de détails sur l'affaire d'Adolphine Benoît, M. de Mirville voulut plus tard se renseigner auprès du clergé de l'endroit, et il en reçut une réponse qu'il cite encore comme un document, le plus authentique de tous à ses yeux. Voici cette pièce:

« Monsieur, ce n'est pas le curé de Guillonville qui s'est chargé de faire les exorcismes pour *détruire l'obsession* de ces deux personnes de Guillonville: c'est moi, curé de Cormainville, son voisin. Voici ce que j'ai fait: sans soupçonner ni attaquer personne, après m'être bien assuré, par moi-même, que les faits étaient réels, j'ai conduit des témoins, en nombre suffisant et très dignes de foi, à nos supérieurs ecclésiastiques de Chartres, qui, bien convaincus de la vérité des faits, et sans en être nullement étonnés, m'ont excité à faire les exorcismes, et c'est ce que j'ai fait, suivant en tout point ce qui est marqué dans le rituel, et le jour même l'obsession a disparu entièrement, à la grande joie des pauvres fermiers, qui desséchaient de chagrin et de peine. Tout ce qu'il y avait dans le journal l'Abeille était parfaitement vrai, et mille autres faits de ce genre.

Votre très humble serviteur,

Signé: Lefranc, desservant de Cormainville. 22 février 1851.»

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> L'Abeille, journal de Chartres, 11 mars 1849.

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> M. Clausel de Montals.

On voit que M. Lefranc fut plus heureux qu'un de ses collègues, qui, ayant fait à Clairfontaine une entreprise semblable, n'y gagna que d'être fortement secoué et d'avoir ses lunettes brisées sur son nez. À la vérité, on ne nous dit pas que le curé de Clairfontaine se fût muni des pouvoirs nécessaires pour exorciser; la déconvenue que lui fit éprouver le malin peut donc passer pour la punition de sa témérité.

Voilà déjà bien des jeunes filles électriques ou possédées. Ajoutons-en une dernière, qui eut le sort d'être renvoyée pour ses vertus attractives, comme Adolphine Benoît, mais que le diable ne se soucia pas de venger sur la personne de ses maîtres. La *Gazette des Tribunaux* du 20 décembre 1849 racontait les faits en ces termes:

« La curiosité publique a été trop longtemps et trop vivement tenue en haleine à Saint-Quentin, pour qu'il nous soit possible de ne pas lui donner complète satisfaction.

«Il se passait, en effet, des choses bien étranges, en apparence, chez un honorable négociant de Saint-Quentin. Sans parler des bruits de l'autre monde, que les domestiques prétendaient entendre chaque nuit, le diable faisait des siennes en plein jour avec une dextérité et une audace de nature à confondre les plus incrédules. Pendant plus de trois semaines, il arriva que les sonnettes allaient toutes seules, faiblement d'abord, et tour à tour, puis simultanément, à tout briser. On courait aux cordons, on suivait le fil, on guettait… peines perdues! Tandis que l'effroi régnait parmi les ouvrières, et que les maîtres attendaient patiemment que l'auteur de cette mauvaise plaisanterie leur fût révélé, la situation se compliqua. Non content de déplacer les casseroles et la vaisselle, de faire voyager des grils d'un bout à l'autre de la cuisine, de tourmenter de mille manières les malheureuses domestiques, qui dépérissaient à vue d'œil et parlaient sérieusement de déguerpir, le lutin se mit en devoir de frapper à coups redoublés contre les murs.

«Les recherches impatientes des maîtres étaient toujours vaines, et les détonations infernales alternaient peu agréablement avec les sonneries fantastiques, lorsqu'il se produisit un troisième phénomène bien plus étonnant que tout le reste. Un carreau se brisa spontanément, puis un second, puis un troisième, jusqu'à cinq dans la même journée, à deux pas, et sous les yeux de cinq ou six personnes rassemblées autour d'une table, sur laquelle tombaient les éclats de vitres, sans qu'on trouvât trace du moindre projectile. Le plus surprenant, c'est que les vitres étaient, pour la plupart, non pas brisées, mais trouées comme par l'effet d'une balle! Bref, jamais prodige ne fut mieux conditionné pour dérouter le bon sens des uns et troubler la cervelle des autres. Il fallut bien, néanmoins, que

le sortilège prît fin. Toutes les suppositions autorisées par la saine logique étaient épuisées, il en restait une qui semblait devoir éloigner la frayeur réelle ou admirablement feinte des domestiques. Comment croire qu'une servante s'amuserait et parviendrait à se multiplier, avec une adresse digne des prestidigitateurs les plus consommés, pour bouleverser ainsi toute une maison? Ce qu'il y a de certain, c'est que le congé donné, le charme a disparu.»

Cette fin des prodiges de Saint-Quentin nous paraît, emporter avec elle leur explication. Elle mérite au moins qu'on en garde bonne note, car elle prouve, et c'est le point important, que les faits les plus surprenants et en apparence les plus contraires aux lois de la nature, n'accusent pas nécessairement une cause supernaturelle. La malice et l'adresse de quelque personne restée inconnue, expliquent les divers faits que nous venons de rapporter dans ce chapitre, et qui ne méritent pas de nous arrêter davantage.

À l'époque où nous voici arrivés, la danse des tables est ouverte en Amérique. Mais le monde ancien a eu ses prodiges, indépendants de ceux du nouveau. Ces derniers n'étaient pas connus en France lors des manifestations que nous venons de signaler, et, par conséquent, ils n'ont pu les influencer en aucune manière. Tandis qu'au-delà l'Atlantique le supernaturalisme, suivant l'expression d'une feuille anglaise, « fonctionnait comme institution nationale, » tandis que les journaux des États-Unis étaient remplis des récits de ses merveilles, la presse française, livrée à de bien autres soucis, gardait un silence absolu, et en quelque sorte systématique sur ces étranges nouveautés. C'est seulement vers la fin de 1852 qu'on signale l'arrivée de quelques *médiums* américains dans le nord de l'Écosse, d'où leur pratique passa bientôt à Londres et un peu plus tard en Allemagne. Mais en France, rien encore de provenance américaine. Aussi M. de Mirville soutient-il, avec raison, la spontanéité des phénomènes français. Il ne nous paraît pas aussi bien fondé quand il réclame la priorité pour ses phénomènes normands, notamment pour celui du presbytère de Cideville, sur les manifestations transatlantiques. Mais, la question de priorité écartée, il reste ici pour nous une question d'ordre et de méthode qui nous commande d'ajourner encore, malgré la chronologie, le chapitre des tables tournantes. Nous allons donc, pour n'être pas obligé de revenir sur nos pas, couronner par l'histoire merveilleuse du presbytère de Cideville le récit des prodiges que notre pays a vus s'accomplir avant d'être envahi à son tour par l'épidémie des tables tournantes et parlantes.

# CHAPITRE IV

# Le presbytère de Cideville — C'est la faute à Voltaire

Lorsque Voltaire, étant allé voir un de ses amis dans un village de Normandie, où l'on jetait alors les fondations d'une église, accepta l'honneur de poser la première pierre de l'édifice, personne n'eut le moindre soupçon du principe que l'immortel philosophe cachait sous cette pierre. Or, cette scène avait lieu dans la paroisse de Cideville. On ne peut douter aujourd'hui que ce ne soit là le point de départ des tribulations effroyables que devait essuyer, un siècle après, non pas cette église elle-même, mais son curé. Au simple récit des infernales tribulations auxquelles cet ecclésiastique fut en proie, tout le monde comprendra que l'esprit de l'auteur de *Candide* et de la *Vision de Babouc* n'y était pas étranger. Tout le monde, disons-nous! Il faut pourtant en excepter M. le marquis de Mirville. Oui, ce spiritiste expert, qui voit des démons partout, et qui a même, nous le reconnaissons, fait preuve d'une grande sagacité pour les découvrir, a laissé échapper celui-là.

# «On ne s'attendait guère À voir Voltaire en cette affaire,»

nous dit-il cavalièrement, après avoir rappelé la cérémonie de la pierre posée. — Pardon, monsieur le marquis, on devait s'y attendre, et votre distraction, véritablement inexplicable, nous semble d'une nature aussi suspecte que les diableries du presbytère de Cideville. Quel autre esprit que celui de Voltaire pouvait revenir dans cette église bâtie sous les auspices de l'homme qui fut le plus spirituel de tout son siècle?

Ces diableries, à part le nombre et la qualité des témoins qui les ont attestées, méritent, parmi les personnes curieuses de prodiges, une attention toute particulière. Elles sont, en effet, presque authentiques, puisqu'elles ont abouti à un procès. Ces faits sont consignés au greffe de la justice de paix du canton d'Yerville, où l'auteur du livre *des Esprits* assure n'avoir eu que la peine de les relever. On ne court donc aucun risque en les transcrivant d'après lui. Ces phénomènes de Cideville étant d'ailleurs l'argument capital des spiritistes et le grand cheval de bataille de M. le marquis de Mirville, c'est encore une considération qui doit

nous obliger à lui laisser ici la parole. Nous ne retrancherons de son récit que les réflexions dont il l'entrecoupe trop fréquemment, et qui préjugent la question posée dans cette affaire entre les *esprits* et une cause naturelle.

«Commençons, dit notre auteur, par rapporter à l'avance, seulement pour mémoire et sans en garantir la teneur, les bruits vagues qui, dit-on, avaient cours avant l'apparition des premiers phénomènes, et semblaient en faire présager les approches.

«Selon ces bruits, vers les premiers jours du mois de mars de l'année 1849, M. le curé de Cideville aurait rencontré chez un de ses paroissiens malades un individu nommé G..., auquel tout le pays accordait depuis longtemps une réputation de guérisseur émérite et de docteur ès sorcelleries. Un premier malade paraissant s'être assez mal trouvé du traitement mystérieux (il en était mort), M. le curé aurait cru devoir cette fois formuler un blâme énergique en renvoyant le guérisseur. Tout en serait resté là, mais comme de son côté dame justice se mêle de beaucoup de choses en ce pays, G... se voit un jour appréhendé au corps et condamné, pour méfaits du même ordre, à une ou deux années de prison. Il rapproche aussitôt le blâme du curé de la correction de la justice, prononce, dit-on encore, quelques menaces contre l'ennemi qu'il soupçonne, et plus tard, lorsque l'heure de la vengeance est arrivée, le berger Thorel, son disciple et ami, fait entendre à son tour que M. le curé pourra bien s'en repentir, et que lui, Thorel, ne sera dans tout cela que le mandataire de son maître et l'exécuteur de ses hautes œuvres.

« Deux enfants sont élevés au presbytère de Cideville, l'un a douze ans, l'autre quatorze; tous deux se destinent au sacerdoce; tous deux sont fils d'instituteurs honnêtes, religieux, considérés dans le pays, et paraissent avoir hérité de toutes les bonnes qualités de leurs parents; tous deux sont enfin une consolation, et peut-être une cause d'aisance pour le curé, qui prend soin de les élever, les chérit et se promet bien de les garder le plus longtemps qu'il pourra.

« Que vont devenir en tout ceci ces pauvres enfants? Vont-ils servir d'instrument à la vengeance annoncée? On ne pourrait rien préciser à ce sujet, sans les aveux subséquents du coupable; seulement on voit, à une vente publique, et grâce à la foule qu'elle entraîne, le berger s'approcher du plus jeune des enfants, qui du reste ne le connaît pas le moins du monde, et, peu d'heures après... les événements commencent.

«Voici maintenant ce qui résulte des dépositions de vingt témoins assignés, interprètes fidèles de beaucoup d'autres non convoqués, et qui n'eussent pas été moins explicites.

«Tout aussitôt après la rentrée de cet enfant, une espèce de trombe en bourras-

que violente vient s'abattre sur le malheureux presbytère, puis, à la suite de cette bourrasque, des coups semblables à des coups de marteau, ne cessent de se faire entendre dans toutes les parties de la maison, sous les planchers, sur les plafonds, sous les lambris.

«Tantôt ces coups sont faibles, brefs et saccadés, tantôt ils sont d'une force à ébranler la maison, qui paraît vouloir tomber en *démence* (ruine), comme nous entendrons le berger le prophétiser dans un moment de franchise. Ces coups prennent même une telle extension, qu'on peut les entendre à deux kilomètres de distance, et qu'une grande partie des habitants de Cideville, *cent cinquante personnes* a-t-on dit, se rendent au presbytère, l'entourent pendant de longues heures et l'explorent en tous sens, sans pouvoir en découvrir la cause.

«À ce phénomène, déjà si remarquable, viennent encore s'en joindre mille autres, qui le sont bien davantage. Ainsi, pendant que ces bruits mystérieux poursuivent leur incessant concert, pendant qu'ils se font entendre à chaque point indiqué, ou reproduisent en cadence le rythme exact de tous les airs qu'on leur demande, les carreaux se brisent et tombent en tous sens, les objets s'agitent, les tables se culbutent ou se promènent, les chaises se groupent et restent suspendues dans les airs, les chiens sont jetés à croix ou pile au plafond, les couteaux, les brosses, les bréviaires s'envolent par une fenêtre et rentrent par la fenêtre opposée, les pelles et les pincettes quittent le foyer et s'avancent toutes seules dans le salon, les fers à repasser, qui sont devant la cheminée, reculent, et le feu les poursuit jusqu'au milieu du plancher, des marteaux volent en l'air avec force, et se déposent sur le parquet avec la lenteur et la légèreté qu'une main d'enfant pourrait imprimer à une plume, tous les ustensiles d'une toilette quittent brusquement le chambranle sur lequel on vient de les déposer, et s'y replacent instantanément d'euxmêmes; d'énormes pupitres s'entrechoquent et se brisent; bien plus, un d'entre eux, chargé de livres, arrive violemment et horizontalement jusqu'au front d'un témoin honorable (M. R... de Saint-V...) et là, sans le toucher, et abandonnant brusquement toutes les lois connues de la gravitation, tombe perpendiculairement à ses pieds.

« Une dame (Mme de Saint-V...), dont il est impossible de suspecter le témoignage, et qui, en raison de la proximité du château qu'elle habite, avait été le témoin de vingt expériences analogues, se sent un jour tirée par la pointe de sa mante, sans qu'elle puisse apercevoir la *main invisible* qui la tire; le maire du village reçoit à son tour un coup violent sur la tête, et, au cri que cette violence lui arrache, on répond par une caresse bienfaisante, qui lui enlève à l'instant toute douleur.

«Un autre témoin, propriétaire à quatorze lieues de distance, se transporte à

Cideville à l'improviste et sans en avoir prévenu qui que ce soit. Après une nuit passée dans la chambre des enfants, il interroge le bruit mystérieux, le fait battre à tous les coins de l'appartement, et pose avec lui toutes les conditions d'un dialogue; un coup, par exemple, voudra dire oui, deux coups voudront dire non, puis le nombre des coups signifiera le nombre des lettres, etc. Cela bien convenu, le témoin se fait frapper toutes celles qui composent ses nom, prénoms et ceux de ses enfants, son âge et le leur, par an, mois, jours, et le nom de sa commune, etc. Tout cela se frappe avec tant de justesse et de rapidité, que le témoin se voit obligé lui-même de conjurer l'agent mystérieux d'y apporter plus de lenteur, afin qu'il puisse vérifier tous ses dires, qui se trouvent enfin de la plus complète exactitude. Ce témoin, c'était nous-même.

«... Mais voici venir un autre témoignage, contre lequel l'explication des sceptiques sera radicalement impuissante. Un prêtre, un vicaire de Saint-Roch, M. l'abbé L..., se trouvant par hasard et de passage à Yvetot, se transporte à Cideville, toujours à l'improviste, et voici qu'aux mêmes questions posées par son frère, entièrement inconnu comme lui dans le pays, les réponses arrivent avec la même rapidité, la même exactitude, toutefois avec cette particularité curieuse, que cette fois-ci c'est l'interrogateur qui ignore et ne peut vérifier les détails fournis par la réponse.

«On lui dit bien et l'âge et les prénoms de sa mère et de son frère, mais il ne les sait plus ou même ne les a jamais sus. N'importe, il en prend note exacte, et, de retour à Paris, il court à la mairie, consulte les registres de l'état civil, et trouve entre eux et les révélations de Cideville une conformité littérale...

« MM. de V... venus de la ville d'Eu tout exprès, et se faisant dire, avec tous leurs noms et prénoms, le nombre de leurs chiens, de leurs chevaux, leurs habitudes, leurs costumes, etc. Les mêmes phénomènes se trouvent constatés, en outre, dans la lettre du docteur, M. de Bacqueville.

« Mais tous ces phénomènes, quelque étonnants qu'ils soient, s'effacent, comme intérêt, auprès de ceux offerts par le malheureux enfant que l'on croit *touché* par le berger Thorel... Ici, par exemple, nous retrouvons ce que nous avons tant de fois constaté, c'est-à-dire cet envahissement de tout le système nerveux, ce poids insolite sur les épaules de l'enfant, cette compression de la poitrine dont se plaignaient les trembleurs des Cévennes. De plus, cet enfant voit toujours derrière lui l'*ombre* d'un homme en blouse, qu'il dit ne pas connaître, jusqu'au jour où, confronté avec Thorel, il s'écrie:

—Voilà l'homme!

Mais écoutons bien ceci. Au moment où l'enfant accuse la présence du fan-

tôme, un des ecclésiastiques présents affirme avoir aperçu distinctement derrière lui une sorte de colonne grisâtre ou de vapeur fluidique.

« Les autres avaient vu plusieurs fois cette même vapeur, au moment où ils la poursuivaient, serpenter en tous sens avec une sorte de sifflement très léger, puis se condenser visiblement et s'échapper, comme un courant d'air, par les fentes de l'appartement; M. de V... l'entendait, lui, sans rien voir, et l'entendait, dit-il, comme on entend le *frôlement d'une robe*.

«Quant à l'enfant, son état nerveux s'aggrave encore quelquefois. Ainsi, on le voit un jour (tous les ecclésiastiques présents l'attestent) tomber en convulsions, puis dans une sorte de syncope extatique, dont rien ne parvient à le tirer pendant plusieurs heures et qui fait croire à sa mort. Cet état inspire les plus grandes alarmes à tous ceux qui l'entourent; ils se mettent en prière, et l'enfant revient à lui.

«Un autre jour (mais oserons-nous le raconter? —oui, car nous avons juré de dire la vérité tout entière), l'enfant accuse une hallucination bien autrement singulière: il dit voir une *main noire* descendre par la cheminée, et s'écrie qu'elle lui donne un soufflet. Cette main, nous nous hâtons de déclarer que personne ne la voit; mais on entend le bruit du soufflet, on voit la joue devenir et rester longtemps rouge, et, dans sa naïveté, l'enfant s'élancer au dehors, espérant revoir cette main sortir par le haut de la cheminée.

« Continuons. Fatigués et, de plus, extrêmement affligés de l'état de ce pauvre enfant et du fâcheux effet qui doit en résulter, pour la religion d'abord et pour M. le curé de Cideville ensuite, MM. les ecclésiastiques réunis à ce dernier se demandent un soir comment, les prières ne paraissant pas suffisantes, ils pourraient parvenir à se débarrasser de leur ennemi. L'un propose une chose, l'autre en propose une autre, un troisième déclare avoir lu dans les traités spéciaux sur la matière que ces *ombres* mystérieuses redoutaient la pointe du fer; dès lors, on n'hésite plus et, au risque de glisser un peu dans la superstition, on se met à l'œuvre à l'instant. On se munit de très longues pointes, et partout où le bruit se fait entendre on les enfonce le plus lestement possible. Mais comme il est difficile de frapper juste en raison de la subtilité de l'agent, plusieurs pointes sont donc enfoncées sans résultat apparent, et l'on va probablement y renoncer, lorsque tout à coup, une d'elles ayant été chassée plus habilement que toutes les autres, une flamme vient à jaillir et, à la suite de cette flamme, une fumée tellement épaisse, qu'il faut ouvrir toutes les fenêtres, sous peine d'une prompte et complète asphyxie. La fumée dissipée, et le calme succédant à une si terrible émotion, on revient à un mode d'adjuration qui paraît si sensible. On reprend les pointes et

on enfonce, un gémissement se fait entendre; on continue, le gémissement redouble; enfin, on distingue positivement le mot PARDON.

- «—Pardon! disent ces messieurs; oui, certes, nous te pardonnons et, nous ferons mieux, nous allons passer la nuit en prières, pour que Dieu te pardonne à son tour... mais à une condition, c'est que, qui que tu sois, tu viendras demain toi-même, en personne, demander pardon à cet enfant... Nous pardonnes-tu à tous?
  - —Vous êtes donc plusieurs?
  - —Nous sommes cinq, y compris le berger.
  - —Nous pardonnons à tous.
- «Alors tout rentre dans l'ordre au presbytère, et cette terrible nuit s'achève dans le calme et la prière.
- «Le lendemain, dans l'après-midi, on frappe à la porte du presbytère, elle s'ouvre, et Thorel se présente; son attitude est humble, son langage embarrassé, et il cherche à cacher avec son chapeau des écorchures toutes saignantes qui couvrent son visage. L'enfant l'aperçoit et s'écrie:
  - —Voilà l'homme! voilà l'homme qui me poursuit depuis quinze jours!
  - —Que voulez-vous, Thorel? lui dit M. le curé.
- Je viens... je viens de la part de mon maître chercher le petit orgue que vous avez ici.
- Non, on n'a pas pu vous donner cet ordre-là; encore une fois, ce n'est pas pour cela que vous venez ici; que voulez-vous? Mais auparavant, d'où viennent ces blessures, qui donc vous les a faites?
  - —Cela ne vous regarde pas; je ne veux pas le dire.
- Dites donc ce que vous voulez faire; soyez franc; dites que vous demandez pardon à cet enfant; faites-le donc, et mettez-vous à genoux.
  - —Eh bien! pardon, dit Thorel en tombant à genoux.

Et tout en demandant le pardon, il se traîne et cherche à saisir l'enfant par sa blouse; il y parvient, et les témoins constatent qu'à partir de ce moment les souffrances de l'enfant et les bruits mystérieux redoublent au presbytère de Cideville. Toutefois, M. le curé engage Thorel à se rendre à la mairie; il s'y trouve, et là, devant témoins, sans que personne lui dise de le faire, il tombe à genoux trois fois et demande encore pardon.

—De quoi me demandez-vous pardon? lui dit le curé; expliquez-vous.

Et Thorel de continuer; mais, tout en demandant pardon, il fait comme au presbytère, il se traîne sur ses genoux et cherche à toucher M. Tinel, comme il avait fait à l'enfant.

— Ne me touchez pas, s'écrie celui-ci; au nom du ciel, ne me touchez pas, ou je vous frappe.

Vaine menace, Thorel avance, avance toujours, jusqu'à ce que M. le curé, acculé dans un angle de la pièce, se voit forcé, pour sa légitime défense, de lui asséner trois coups de canne sur le bras. Comme on le pense bien, ces trois coups de canne vont jouer un grand rôle dans le procès; on les exploitera tout à l'heure. Néanmoins Thorel revient à la charge, et, cette fois, c'est chez le maire qu'il retourne; il le prie, le conjure, l'embrasse en pleurant et lui dit:

— Priez donc M. le curé que les affaires en restent là.

Une autre fois, il lui avoue que tout remonte à G...

—Il est sorti de prison, lui dit-il; il est venu me voir; il en veut à M. le curé, parce qu'il l'a empêché de gagner son pain en le renvoyant de chez un malade de la commune, qu'il voulait guérir. M. le curé a eu tort, ajoute-t-il, car G... est un homme très instruit, très savant; il peut lutter contre un prêtre. M. le curé voudrait bien qu'on l'instruisit, et s'il voulait payer un café, je le débarrasserais de tout ce qui se passe au presbytère.

«Ainsi donc, il est impossible à un coupable de s'avouer plus coupable, et cet homme, qui réclame douze cents francs de dommages et intérêts, ferait tout cesser *pour un café*. À ceux qui lui reprochent sa conduite, il répond:

- Je le veux ainsi, moi; cela me plaît comme cela.
- À ceux qui lui demandent pourquoi il choisit pour victime un pauvre enfant innocent, au lieu de s'en prendre au curé, il répond:
- Vous ne voyez donc pas que M. le curé peut vivre avec ces deux enfants-là? Il faut qu'ils partient, ils partiront, et alors tout sera fini.
- —Encore une fois, il se vante avant, il se vante pendant, il se vante après; que veut-on de mieux pour constituer le *confitentem reum*?

« Puis viennent tous les antécédents de Thorel, desquels il résulte qu'il n'en est pas à son coup d'essai. Ainsi, il prédit aux gens des faits en dehors de toute prévision, qui leur arriveront, dit-il, avant vingt minutes, et ces faits arrivent avant les vingt minutes. Un autre témoin déclare que se trouvant aux champs avec Thorel, celui-ci lui disait:

— Chaque fois que je frapperai du poing sur ma cabane, tu tomberas, et à chaque coup de poing cette personne tombait et sentait alors *quelque chose* lui serrer la gorge, l'étrangler et la forcer à tomber. Et cependant, Thorel avoue qu'*il y a du mal à faire cela*.

Enfin un dernier témoin déclare, conformément aux autres, que se promenant avec les deux enfants et la sœur de M. Tinel au milieu des plaines, sur la route

de Cideville à Auzonville, ils voyaient des cailloux, *lancés par une force invisible*, arriver droit à eux et tomber à leurs pieds sans pouvoir les frapper, etc.

« Ne sont pas compris ici une multitude de détails qui, sans avoir été révélés à l'audience, n'en sont pas moins attestés, tels que les chaises groupées en l'air sans soutien, les chiens lancés à croix ou pile, tous les meubles volant, les effroyables blasphèmes qui se faisaient entendre quand les enfants se mettaient en prière, les menaces hautement articulées de leur tordre le cou, menaces réalisées un soir où l'un de ces malheureux enfants sentit deux mains lui prendre la tête et la retourner avec une telle violence, que les témoins de cette singulière contorsion durent porter secours à la victime, sans quoi elle périssait.

«... Ces faits se sont reproduits journellement pendant deux mois et demi, du 26 novembre 1850 au 15 février 1851, époque à laquelle monseigneur l'archevêque crut devoir, dans sa prudence, éloigner les deux enfants de ce presbytère de Cideville, où ils avaient trouvé jusque-là de bons exemples, de bonnes leçons... La décision de monseigneur est telle qu'on pouvait l'attendre de la profonde sagesse de ce prélat; elle a coupé court à tout scandale ou plutôt à tout prétexte de scandale, car à partir de ce jour tous les bruits ont cessé.»

L'autorité archiépiscopale, dont nous reconnaissons à notre tour la prudence, a évité, par cette brusque solution, de nous faire connaître ce qu'elle pensait sur le fond même des prodiges de Cideville. Reste donc l'autorité judiciaire, dont le jugement est encore assez curieux, bien qu'il élude des détails auxquels nous aurions attaché le plus grand prix. Du reste, l'affaire fut instruite diligemment, et la procédure menée avec soin. Il y eut enquête et contre-enquête; on entendit un grand nombre de témoins, plus sérieux qu'éclairés sans doute, mais irréprochables, et les faits furent exposés et discutés par deux avocats de mérite, Me Vauquier du Traversain pour le curé de Cideville, et Me Fontaine pour le berger Thorel. Enfin, voici la sentence rendue sur les poursuites de ce dernier, qui demandait douze cents francs pour ses trois coups de canne reçus dans la salle de la mairie, pendant la scène du pardon, lorsqu'il tenait à s'humilier trop profondément devant la soutane du curé.

«4 février 1851.

- « Nous, juge de paix d'Yerville.
- « Ouï les témoins dans leurs dépositions, ainsi que les parties dans leurs moyens respectifs, et joignant la demande reconventionnelle à la principale, avons statué, en premier ressort surtout, ainsi qu'il suit, par un seul et même jugement:
  - «Attendu que, quelle que soit la cause des faits extraordinaires qui se sont

produits au presbytère de Cideville, ce qui résulte du plus clair de l'ensemble de tous les témoignages entendus, c'est que cette cause est demeurée inconnue, et qu'il n'y a dès lors à statuer que sur les conséquences de ses effets, qui seuls ont donné lieu à l'action;

«Attendu, sur le premier chef, que si, d'après quelques témoins, le défendeur (Tinel) a, d'une part, donné à entendre que le demandeur (Thorel) s'était vanté d'avoir produit les faits du presbytère de Cideville, et l'a soupçonné d'en être l'auteur; d'autre part, il est constant par de nombreux témoignages que celui-ci avait tout fait et tout dit pour faire croire au public qu'il était pour quelque chose dans leur perpétration, notamment par ses vanteries aux témoins Cheval, Varin, Letellier, Foulougne, Le Hernault et autres, jointes à sa conduite au presbytère et à la mairie;

«Attendu aussi que le demandeur ne peut être fondé à se plaindre comme diffamé par des propos dont il a été l'auteur le premier et qui n'ont pris naissance que par son initiative, par sa persévérance et partant sa faute à les propager;

«Attendu que s'il est vrai, par ce qui précède, que la réputation de sorcier qu'a voulu se donner le demandeur soit de nature à porter sérieusement atteinte à sa considération, il est vrai aussi que c'est lui-même qui, le premier, s'est porté cette atteinte, et qu'en répétant à cet égard les propres imputations du demandeur, le défendeur n'a pu faire aucun tort à celui-ci, qui seul doit supporter les conséquences de ses dires et leur responsabilité, si, contre son attente, il en est résulté quelque chose de fâcheux pour lui;

«Attendu qu'en pareille circonstance rien, dans les paroles du défendeur, ne constitue le cas de diffamation ou d'injures verbales, et, par suite, un préjudice susceptible d'être réparé;

«Attendu, sur le deuxième chef, que ni l'enquête ni la contre-enquête n'ont apporté au procès la preuve que le défendeur ait forcé le demandeur à tomber à genoux devant lui; qu'il résulte, au contraire, de plusieurs témoignages que c'est volontairement que celui-ci s'est ainsi mis à genoux devant l'un des pensionnaires du presbytère en demandant grâce, pardon, comme s'il eût commis quelque fait, et cela sur la simple invitation du défendeur, justifiée par l'étrange conduite de Thorel dans cette circonstance; que cette manière d'agir du demandeur se trouve plus qu'expliquée par ce qu'il a fait ensuite chez le maire de Cideville, où il a renouvelé spontanément la scène de se mettre à genoux en le suppliant de laisser là cette affaire; qu'ainsi aucune contrainte n'apparaît dans ce fait de la part du défendeur contre le demandeur;

«Attendu, quant au troisième chef, que, suivant la déclaration de plusieurs témoins, il est vrai que le défendeur a donné deux ou trois coups de canne au

demandeur; mais attendu aussi que celui-ci, malgré la défense qui lui était faite par le défendeur de l'approcher et de le toucher, persistait néanmoins à vouloir toujours le saisir en allongeant les mains; que le défendeur, pour l'éviter, était arrivé jusqu'auprès de la muraille, et, par suite, placé dans le cas et la nécessité de légitime défense, ce qui justifie sa conduite en cette occasion.

«En ce qui touche le quatrième chef: attendu qu'aucun témoin n'a entendu le défendeur enjoindre au maître du demandeur, avec menaces, de renvoyer celui-ci de son service; que si quelques témoins ont rapporté, mais vaguement et par ouï-dire, que le défendeur avait manifesté à M. Pain, maître du demandeur, le désir et la satisfaction de voir renvoyer de chez lui celui-ci, d'aussi vagues ouï-dire ne peuvent, aux yeux de la loi, être considérés comme admissibles, et qu'à cet égard les moyens de Thorel sont mal fondés.

« Quant à la demande reconventionnelle : attendu que s'il est évident que l'exploit introductif d'instance est conçu dans des termes diffamatoires, il est certain aussi que la publication demandée du jugement est un moyen bien impuissant pour remédier au mal causé par cet exploit et par la publicité que lui a donnée le besoin du scandale ; par ces diverses considérations, rejetant tous les moyens du demandeur comme mal fondés de tous points, et adoptant partie seulement des moyens du défendeur, déboutons Thorel de son action, et, mettant le défendeur hors de cause, condamnons ledit Thorel à tous les dépens, et ordonnons la suppression de la citation. »

Ainsi le malheureux berger en fut pour ses coups de canne; il paya pour avoir été battu par son curé. Il nous semble qu'à Yerville on entend d'une manière fort large le droit de légitime défense, car enfin la vie du curé n'était mise en péril par l'approche de Thorel, qu'autant que celui-ci eût été véritablement sorcier, et c'est là le point que le juge s'est bien gardé de décider. Le sort de la sentence, prononcée par le tribunal normand, était donc fort risqué, si on l'eût portée en appel; mais ce n'est pas dans cet intérêt que nous regrettons que le jugement soit resté définitif. D'abord, nous aurions été curieux de savoir si la cour de Rouen, inspirée par les souvenirs ou par l'esprit du lieu où elle siège, aurait conservé à l'endroit des sorciers quelque reste de ce zèle ardent dont l'ancien parlement de Normandie était possédé, en 1675, lorsqu'il répondait par un si violent manifeste<sup>21</sup> à une ordonnance de Louis XIV qui anéantissait ses procédures et ses instructions commencées en matière de sorcellerie, et commuait en un simple exil hors de la province les peines capitales prononcées contre une foule de misérables pour crime de magie et de maléfice. Tenus en 1851 devant la Cour de Rouen, les

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> Cf. Garinet dans les notes de son *Histoire de la Magie*.

débats de l'affaire de Cideville en auraient peut-être éclairci pour nous certains points sur lesquels la critique a grandement besoin d'être fixée pour discuter ces prodiges. Si Thorel n'était pas sorcier, ses coups de canne devaient lui être payés. S'il était sorcier, c'est lui qui a reçu aussi, mais à l'état d'ombre, les coups de pointes de fer que portaient, de çà et de là, les abbés du presbytère<sup>22</sup>. Il en avait les marques, quand il est venu pour la première fois, en chair et en os, demander son pardon; le curé Tinel les a vues, et tous les spiritistes tiennent le fait pour constant d'après son témoignage. Que sont devenues ces blessures saignantes dont le jugement ne dit plus mot, et qui constitueraient, en vérité, le plus extraordinaire de tous les faits qui se sont passés à Cideville? Devant la Cour, et en présence du public d'une ville de cent mille âmes, les avocats auraient sans doute tenu à faire poser quelques questions sur l'origine de ces marques, et la cour ne s'y serait pas refusée; ne fût-ce que pour apprendre aux populations crédules son sentiment sur la vulnérabilité des ombres rapportant leurs blessures aux corps dont elles sont les enveloppes aériennes, ce que M. de Mirville appelle la solidarité entre le fantôme et la personne du berger. Nous saurions maintenant lequel vaut le mieux de dire que le berger Thorel a été blessé comme le berger Danis<sup>23</sup>, ou bien que Danis n'a pas été plus blessé que Thorel.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> Le curé se croyait bien certain d'avoir touché son sorcier, car il ajoutait un détail important, oublié d'abord par M. de Mirville, qui l'a rétabli dans une note: «M. le curé, dit-il, change un soir le procédé des pointes contre celui des armes à feu. Il tira un coup de pistolet sur le bruit mystérieux: l'enfant s'écrie que l'ombre qui le poursuit est atteinte par deux grains de plomb à la joue droite, et le lendemain le vrai Thorel revient avec cette double blessure imprimée sur la même joue. » (*Des Esprits*, 3<sup>e</sup> édition, p. 400, à la note.)

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> Qui n'a entendu parler des bergers de la Brie et des environs de Paris qui, en dépit de l'édit de 1682 pour la punition des maléfices, continuèrent encore longtemps de donner de la besogne à la Tournelle!

<sup>«</sup>Aux temps peu reculés de la sorcellerie, Ah! qu'ils étaient puissants les bergers de la Brie! Il n'était point prudent d'allumer leurs courroux. Tantôt on les voyait, changés en loups-garous, Rôder dans les hameaux, y chercher aventure, Enlever les enfants, en faire leur pâture; Tantôt de flots de grêle ils frappaient les moissons, Ou dans les tas de blé semaient les charançons. Avaient-ils à franchir un immense intervalle, Le manche d'un balai leur servait de cavale;

Leur regard rendait pâle un visage vermeil;

Avec un œil de pie ils ôtaient le sommeil.» (*La Brie*, légende par M. E. d'Anglemont.)

Vers la fin du dix-septième siècle, le berger Danis s'acquit une horrible célébrité. Voici comment le P. Lebrun raconte son histoire:

«Le vendredi 1er mai 1705, à cinq heures du soir, M. Milange de la Richardière, fils d'un avocat au Parlement de Paris, fut attaqué, à dix-huit ans, de léthargies et de démences si singulières, que les médecins ne surent qu'en dire. On lui donna de l'émétique, et ses parents l'emmenèrent dans leur maison de Noisy-le-Grand, où son mal devint plus fort, si bien qu'on déclara qu'il était ensorcelé. On lui demanda s'il n'avait pas eu de démêlés avec quelque berger; il conta alors que, le 18 avril précédent, comme il traversait à cheval le village de Noisy, son cheval s'était arrêté tout court dans la rue de Féret, vis-à-vis la chapelle, sans qu'on pût le faire avancer; qu'il avait vu, sur ces entrefaites, un berger qu'il ne connaissait pas, lequel lui avait dit: « Monsieur, retournez chez vous, votre cheval n'avancera pas. »

«Cet homme, qui lui avait paru âgé d'une cinquantaine d'années, était de haute taille, de mauvaise physionomie, ayant la barbe et les cheveux noirs, la houlette à la main, et deux chiens noirs à courtes oreilles auprès de lui.

«Le jeune Milange se moqua des propos du berger. Cependant il ne put faire avancer son cheval; il fut obligé de le ramener à la maison, où lui-même tomba malade. Était-ce l'effet de l'impatience et de la colère, ou le sorcier lui avait-il jeté un sort?

M. de La Richardière, le père, fit mille choses en vain pour la guérison de son fils. Un jour, le jeune homme rentrait seul dans sa chambre; il y trouva son vieux berger, assis dans son fauteuil, avec sa houlette et ses deux chiens noirs. Cette vision l'épouvanta; il appela du monde, mais personne que lui ne voyait le sorcier; il soutint toutefois qu'il le voyait très bien: il ajouta même que ce sorcier s'appelait Danis, quoiqu'il ignorât qui pouvait lui avoir révélé son nom. Il continua de le voir tout seul. Mais, sur les dix heures du soir, il tomba à terre, en disant que le berger était sur lui et l'écrasait; et, en présence de tous les assistants, il tira de sa poche un couteau dont il donna cinq ou six coups dans le visage du malheureux, dont il s'est trouvé marqué.

«Enfin, au bout de huit semaines de souffrances, M. de Milange alla à Saint-Maur, avec la confiance qu'il guérirait ce jour-là. Il se trouva mal trois fois; mais, après la messe, il lui sembla qu'il voyait saint Maur debout, en habit de bénédictin, et le berger à sa gauche, le visage ensanglanté de six coups de couteau, ayant la houlette en sa main et les deux chiens noirs à ses côtés. Dans ce moment le malade cria tout haut dans l'église: «Miracle! miracle!» et il fut, en effet, guéri. Quelques jours après, chassant dans les environs de Noisy, il vit effectivement son berger dans une vigne. Cet aspect lui fit horreur; il donna au sorcier un coup de crosse de fusil sur la tête. «Ah! monsieur, vous me tuez, » s'écria le berger en fuyant, mais, le lendemain, il vint trouver M. de La Richardière, se jeta à genoux, lui avoua qu'il s'appelait Danis, qu'il était sorcier depuis vingt ans; qu'il lui avait, en effet, donné le sort dont il avait été affligé, que ce sort devait durer un an, qu'il n'en avait été guéri au bout de huit semaines qu'à la faveur des neuvaines qu'on avait faites, mais que le maléfice était retombé sur lui, Danis, et qu'il se recommandait à sa miséricorde.

«Le sieur de Milange fit recommencer en faveur du berger, et par son oncle, l'abbé de Milange, chanoine de Riom, la même série de prières qui l'avait délivré, prières couronnées de même par la guérison éclatante de ce berger. Puis, comme les archers le poursuivaient, il tua ses chiens, jeta sa houlette, changea d'habits, se réfugia à Torey, fit pénitence et mourut au bout de quelques jours.»

Mais les choses finissaient ordinairement plus mal pour les pauvres sorciers, quand la justice venait à s'occuper d'eux.

Les longues poursuites dirigées contre les bergers de la Brie, et de nombreuses condamnations à mort, qui, cependant, n'arrêtaient pas la mortalité des bestiaux, n'avaient pu ouvrir les yeux des juges. Ils s'irritaient dans leur crédulité et leur impuissance, et se vengeaient par des tortures et des condamnations nouvelles. Disons quelques mots de l'affaire du berger Hocque,

Si l'affaire en est restée là, ce que nous ne cesserons pas de regretter, ce n'est pas la faute de Thorel, pauvre diable battu, et condamné à tous les dépens, que l'enquête et la contre-enquête avaient dû élever à un chiffre ruineux pour un simple berger. Pour interjeter appel, il avait besoin d'être secouru, et il ne le fut par personne. On nous donne à entendre que les voltairiens, ou les hommes qui ne croient pas facilement à la sorcellerie, se sont entendus pour ôter tout reten-

qui se rapporte au dix-huitième siècle, et dont les *factums* et l'arrêt du Parlement de Paris nous ont conservé l'horrible détail.

Ce berger avait été accusé d'avoir, de complicité avec plusieurs, jeté des sorts sur les bestiaux du fermier de la terre de Pacy, près de Brie-Comte-Robert, et il en avait été quitte pour les galères. Ce n'était évidemment pas assez, puisque vaches et brebis continuaient à mourir; mais l'ancienne maxime judiciaire *non bis in idem*, ne permettait pas de juger Hocque à nouveau pour lui faire meilleure mesure. Il avait, dans les prisons de la Tournelle, un compagnon de chaîne nommé Béatrix. On s'assura de la bonne volonté de ce dernier, qui se mit à pratiquer Hocque et à le disposer si bien, que le sorcier se laissa persuader d'écrire à un autre berger, sorcier comme lui, puisqu'ils l'étaient tous, pour lui recommander de lever le sort qu'il avait jeté. Ce sort, ou, selon leur langage, cette *charge*, était terrible ; ils l'appelaient «le bon Ciel-Dieu.» C'était une composition où entraient des poisons, mais qui, dans la croyance des esprits à cette époque, devait surtout son action funeste aux horribles cérémonies avec lesquelles elle avait été préparée. Les sorciers la renfermaient dans un pot de terre, et l'enterraient dans un chemin où les bestiaux devaient passer, ou même à l'entrée de leurs étables. Il fut avoué, dans les interrogatoires, que cette charge avait son effet tant qu'elle restait au même lieu, ou tant que le sorcier qui l'avait posée était vivant; mais que, si elle venait à être découverte et levée, ce dernier mourait à l'instant même.

Pour obtenir de Hocque la lettre qu'il avait écrite, on l'avait fait boire outre mesure, avec l'argent envoyé à Béatrix par le seigneur de Pacy. L'ivresse dissipée, le malheureux, songeant à ce qu'il avait fait, poussa des hurlements épouvantables, se jeta sur Béatrix pour l'étrangler, ce qu'il aurait eu bientôt fait avec l'aide de tous les autres forçats indignés, si le commandant de la Tournelle, averti de ce désordre, ne fût arrivé à temps pour tirer le *mouton* de leurs mains.

Pendant ce temps-là la fatale épître faisait son chemin. Par les soins du seigneur de Pacy, le berger à qui elle était adressée l'eut bientôt reçue; c'était un nommé Bras-de-Fer, qui demeurait près de Sens, un sorcier de premier ordre, le seul même, au jugement de Hocque, qui pût, par ses conjurations, lever le bon Ciel-Dieu. Bras-de-Fer vint donc à Pacy, et fit les cérémonies voulues; la charge fut trouvée et jetée au feu en présence du fermier et de ses domestiques. Mais tout à coup l'opérateur pâlit; il avait ignoré jusque-là qui avait posé le sort. Le diable, dit-il en pleurant, venait de lui révéler que c'était Hocque, son meilleur ami, qui, en ce moment, mourait à six lieues de Pacy. Etrange coïncidence! Des informations qui furent prises au château de la Tourelle, il résulta « qu'au même jour » et à la même heure que Bras-de-Fer avait commencé à lever le sort, Hocque, qui était un des hommes des plus forts et des plus robustes, était mort en un instant dans des convulsions étranges et se tourmentant comme un possédé, sans vouloir entendre parler de Dieu ni de confession. »

Ayant appris que le sort jeté sur les moutons de la même ferme, avait été posé par les enfants de Hocque, pour rien au monde il ne voulut consentir à le lever, de peur de les faire mourir comme leur père. C'est sur ce refus obstiné que Bras-de-Fer fut mis en jugement et condamné à être pendu et brûlé avec deux autres bergers, Jardin et Petit-Pierre.

tissement à cette affaire, et M. de Mirville ajoute que les dévots pour en étouffer le bruit, se sont joints en cela aux sceptiques et aux incrédules.

«... Ces hommes, dit-il, que l'on soupçonnait d'avoir voulu réveiller par ce triste moyen *une foi trop éteinte*, ont fait, au contraire, tout ce qui dépendait d'eux pour étouffer ces faits complètement. Ils en ont refusé les détails à leurs propres journaux; ceux-ci les ont refusés, à leur tour, à ceux de la partie adverse qui avaient compté sur eux, et voilà pourquoi ce procès, objet de tant de conversations, n'a jamais eu de publicité sérieuse<sup>24</sup>.»

Il ne nous est pas facile de voir ce que les hommes dont il est question ont gagné à leur silence systématique; mais nous voyons encore bien moins ce que les spiritistes y ont perdu. Car, en fin de compte, ils ont eu seuls la parole sur les phénomènes de Cideville, et ils nous ont placés dans cette alternative compromettante, ou de les rejeter absolument, ou de les caractériser et de les commenter comme eux. Ils ont fort bien su, pendant que le silence se faisait sur le procès, en relever ce qui était le fait principal pour eux, et retrouver des détails qu'ils n'auront pas réunis sans choix probablement, et qu'ils ne peuvent guère raconter sans quelque exagération involontaire. Telle est précisément l'histoire qu'ils nous présentent aujourd'hui, histoire débarrassée de tous les éléments contradictoires dont la critique aurait pu se servir, et qui sont seuls définitivement anéantis. Mais le jugement d'Yerville, direz-vous! Certes, nous ne l'oublions pas. C'est le seul document qui subsiste, et nous le considérons, à certains égards, comme un monument. Ne craignez point que nous supposions « qu'il soit sorti tout armé de votre cerveau<sup>25</sup>. » Le jugement est authentique, soit; mais il ne dit rien, il affecte même de ne rien dire de la seule chose qu'il nous importerait de savoir. Que voulez-vous que nous fassions, et que feriez-vous vous-même, monsieur le marquis, de ces termes vagues dans lesquels cet arrêt mentionne les faits extraordinaires qui se seraient produits au presbytère de Cideville? Ce jugement aveugle, obstinément aveugle, coudoie des prodiges, heurte des miracles, et passe outre sans s'y arrêter, pour courir tout droit au dispositif le plus vulgaire. Il laisse de côté la grande question psychique de la solidarité du fantôme avec l'homme, pour prononcer sur une misérable question de coups de canne, qui vraiment n'est pas notre affaire, ni la vôtre non plus. Qu'avons-nous donc à voir dans ce jugement d'Yerville, nous, qui n'avons pu nous placer, avec M. le marquis, sous le boisseau où l'on a mis la lumière?

Heureusement, tout n'est pas encore désespéré. S'il est vrai, comme l'assure

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> *Des Esprits*, p. 352.

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> Expression de M. le marquis de Mirville.

M. de Mirville, que « ces procès-là sont loin d'être rares, et qu'à l'heure qu'il est il s'en juge de semblables, » l'éveil étant donné à la curiosité publique, il s'en trouvera bien un qu'elle fera sortir de la poussière d'un greffe de justice de paix, pour le produire sur un théâtre où il sera jugé avec tout l'éclat que nous désirons. C'est le cas où jamais d'attendre un plus ample informé: nous attendons.

# CHAPITRE V

LE SURNATUREL AUX ÉTATS-UNIS. — LES ESPRITS FRAPPEURS ET LES MÉDIUMS

Les esprits américains valent ceux de l'Ancien Monde, mais ils ne valent pas mieux; seulement ils y sont en plus grand nombre, et leur invasion dans les États-Unis d'Amérique a présenté le caractère d'une vaste épidémie morale.

L'origine de ces manifestations extraordinaires est aujourd'hui si connue, qu'il nous suffira de la rappeler ici sommairement.

En 1846, un certain Michel Weckman, qui vivait dans le village d'Hydesville (canton d'Acadie, comté de Wagne), entendit, un soir, frapper à la porte de sa maison. Il alla ouvrir et ne vit personne. À peine avait-il repris sa place au coin du feu, que le même bruit se répéta. Et Weckman de se lever encore, pour se voir de nouveau mystifié. Bien décidé à prendre sur le fait le perturbateur de son repos, il se tint en embuscade, la main sur le loquet, prêt à ouvrir au moindre coup. Ce coup ne se fit pas attendre; Weckman ouvre brusquement... Rien encore. Tout ce qu'il y avait gagné, c'était de s'être assez gravement blessé au visage en rasant de trop près le montant de sa porte: au propre comme au figuré, M. Weckman s'était cassé le nez.

Tout autre s'en serait tenu là; mais telle n'était pas l'humeur de ce Weckman. Il avait eu peur, et il ne put s'empêcher de parler avec frayeur de son aventure. Aussi les mêmes bruits se renouvelèrent-ils de temps en temps. Le proverbe anglais dit que les anguilles s'accoutument à être écorchées; de même, notre homme et sa famille avaient fini par s'habituer à être réveillés en sursaut, au milieu de la nuit, par ce désagréable tapage.

Cependant, un tel vacarme ne valait guère la peine qu'on s'en occupât, lorsque le mouvement des meubles, le déplacement des chaises sous l'impulsion d'une puissance invisible, et d'autres phénomènes plus étranges encore, vinrent terrifier les habitants de la maison.

M. Weckman n'avait pas attendu ces nouvelles et épouvantables manifestations, car dès l'année suivante il avait déguerpi, et nous voyons maintenant sa maison d'Hydesville occupée par la famille Fox. Cette famille se composait de M. et Mme Fox et de leurs deux filles, Catherine et Marguerite, jeunes personnes honnêtes, mais peu ingénues, et presque bonnes à marier. À celles-ci appartient

la gloire d'avoir non seulement apprivoisé les esprits, mais encore de les avoir rendus utiles, surtout à elles-mêmes.

Catherine et Marguerite Fox, filles de John D. Fox, furent donc les premières à reconnaître les *chocs spirituels* (*spiritual rapping, spiritual chocking*) dans les sons étranges qu'elles entendirent une nuit du mois de décembre 1847, comme elles venaient de se mettre au lit dans la maison de M. Weckman, à Hydesville. Elles avaient d'abord attribué ce vacarme à des rats, mais elles durent bientôt renoncer à cette vulgaire explication. Les sons se renouvelaient, dirent-elles, avec une intensité croissante; c'étaient, tantôt comme les coups d'un marteau sur une porte, tantôt comme les claquements d'un fouet dans l'air. Catherine et Marguerite entrèrent dans beaucoup d'autres détails qui, mettant les rats hors de cause, accusaient la présence de certains esprits de l'espèce la plus importune. C'était toujours au moment où ces demoiselles se mettaient au lit qu'ils recommençaient leur sabbat.

On ne nous dit pas ce que pensait de tout cela M. Fox. Quant à ses deux filles et à leur mère, en peu de temps elles se familiarisèrent si bien avec ces hôtes invisibles, qu'un beau jour, ou plutôt une belle nuit du mois de mars 1848, Mme Fox osa adresser la parole à la muraille où ils semblaient avoir fait élection de domicile:

```
«Qui fait ce bruit?»
```

Point de réponse.

«Est-il fait par une personne vivante?»

Silence.

«Est-ce par un mort?»

Un coup.

«Est-ce un esprit malheureux?»

Un coup.

«A-t-il été malheureux par lui-même ou par sa famille?»

Point de réponse.

«Quel âge a ma fille aînée?»

Quatorze coups.

«Et ma fille cadette?»

Douze coups.

Le nombre des coups frappés répondait très exactement à celui des années qui formaient l'âge de chaque jeune fille. Mme Fox adressa encore d'autres questions auxquelles il ne fut plus donné de réponses.

Elle se leva tout effrayée, et alla conter cette conversation à son mari, qui, se levant à son tour, alla la répéter à ses voisins. En moins d'une demi-heure, ceux-

ci étaient accourus en grand nombre dans la maison hantée. L'esprit, interrogé de nouveau par l'assistance, déclina son nom, ajoutant qu'il avait été père d'une nombreuse famille, dont cinq enfants étaient encore vivants, et il livra aussi le nom de l'homme qui l'avait assassiné cinq ans auparavant, dans cette maison même.

Il y avait certainement lieu ici à quelques investigations. Les spiritistes affirment qu'elles ont été faites, mais par Mme Fox elle seule, qui, ayant ordonné des fouilles dans sa cave, y aurait trouvé des débris humains. Quant à l'homme désigné comme le meurtrier, les mêmes personnes assurent qu'il cria bien à la calomnie, mais sans intenter aucune action aux calomniateurs. Or, rien de tout cela n'est avéré. Le seul fait certain, c'est la grande émotion populaire que produisit dans Hydesville le récit de ces manifestations mystérieuses, et la nécessité où se trouva bientôt la famille Fox de quitter ce village. Dès le milieu de l'été 1848, on la voit installée dans une ville voisine, à Rochester, chez Mme Fish, fille aînée de Mme Fox.

Si l'ensemble des phénomènes qui vont nous occuper dans le reste de cet ouvrage, n'avait rien de plus sérieux que leur origine américaine, il y a longtemps qu'on n'y ferait plus attention. «On sait bien de quoi les filles sont capables!» disait fort sensément un curé de Paris, à propos d'une possédée, qui mystifiait beaucoup de bonnes âmes et même quelques autres, dans le dix-septième siècle. L'hallucination de trois femmes, ou leur supercherie concertée, aurait suffi pour rendre compte de l'affaire d'Hydesville. Mais cette affaire a eu des suites dont on ne se débarrasse pas aussi facilement.

À peine la famille Fox était-elle établie à Rochester, que les esprits émigrés avec eux d'Hydesville, s'y retrouvèrent aussi. C'étaient les mêmes esprits, parce que c'étaient les mêmes personnages, renforcés par Mme Fish, qui surpassa bientôt en habileté et sa mère et ses deux sœurs.

Dans un pays tout positif comme l'est l'Amérique du Nord, où chacun fait argent de tout, la famille Fox comprit bien vite que la réputation qui l'avait suivie du village à la ville, serait un fonds excellent à exploiter. Les trois femmes s'exercèrent donc à leur rôle d'intermédiaires entre les esprits des morts et les personnes vivantes. Ces bruits entendus dans leur chambre, ces danses de meubles, ces coups de fouet, étaient, suivant elles, les avertissements des âmes des défunts qui demandaient à entrer en conversation avec leurs parents restés sur la terre. Les trois sœurs déclaraient avoir la pleine intelligence de ces tapages, et posséder un vocabulaire à l'aide duquel elles pouvaient les interpréter, soit pour elles, soit pour d'autres. Elles ouvrirent donc un bureau public de consultations, où chacun pouvait venir converser à tant l'heure ou à tant la séance, avec les esprits de

ses parents ou de ses amis morts. Les gens du pays s'empressèrent d'y apporter leurs dollars, et, chose inouïe! tout le monde sortit satisfait de ce qu'il avait vu et entendu dans l'antre de ces modernes sibylles.

Le succès des demoiselles Fox fut si grand, que bientôt des hommes graves, des magistrats éclairés, des ministres de la religion, virent là une révélation nouvelle et se proclamèrent convaincus de la vérité, c'est-à-dire du caractère *spirituel* de ces manifestations. Le révérend C. Haumond publia plusieurs brochures dans lesquelles il exposait sa croyance sur ce point, ses longues résistances et les précautions qu'il avait prises pour n'être point trompé. Deux séances ne lui avaient pas suffi pour le convaincre que les phénomènes n'étaient autre chose que du mesmérisme.

«À la troisième visite, dit-il, il était huit heures du soir; une bougie allumée était placée sur une grande table, autour de laquelle nous nous assîmes. J'occupais l'un des côtés de la table, la mère et la plus jeune sœur était au côté droit; les deux autres sœurs au côté gauche; le quatrième côté était vacant. Dès que nous fûmes assis, les bruits se firent entendre, et ils continuèrent avec une force et une rapidité croissantes, jusqu'à ce que la chambre en fût ébranlée de toutes parts. Je n'avais encore rien entendu de si violent. Tout à coup, et comme nous avions tous les mains posées sur la table, je sentis qu'elle s'élevait en l'air par le côté que je touchais. Je voulus la retenir de toutes mes forces; mais elle échappa de mes mains, et se transporta d'elle-même à six pieds de moi, et au moins à quatre pieds de la personne la plus rapprochée. Je pus m'assurer qu'aucun fil tiré par quelqu'un de la compagnie ne l'avait traînée là où elle s'était posée, car j'étais venu pour démasquer une imposture si j'avais réussi à en découvrir une. L'un des assistants fit alors cette demande: « Est-ce que l'esprit voudra bien transporter la table où elle était auparavant.» Et la table revint à nous, comme si elle eût été portée sur la tête d'une personne, se balançant de côté et d'autre sans garder bien l'équilibre. En même temps les démonstrations devenaient de plus en plus bruyantes. La famille commença à chanter le chant des Esprits, et plusieurs autres morceaux de musique sacrée, pendant lesquels la table battait la mesure. À ce moment, une main transparente, ressemblant à une ombre, se présenta devant mon visage. Je sentis, sur ma tempe droite, les doigts tirer une mèche de mes cheveux, en me forçant à baisser la tête de l'autre côté. Ensuite, une main froide comme la mort s'appliqua sur mon visage, je sentis trois petits coups sur le genou gauche, tandis que ma jambe droite était poussée avec force sous la table, deux mains invisibles me frappèrent sur les épaules, ma chaise fut entraînée avec moi et changea de place, je reçus plusieurs soufflets, qu'une main semblait m'appliquer sur les deux joues, et en moins de temps que je ne puis

le dire, chaque personne présente en avait reçu autant. Pendant ce temps, un morceau de carton se mit à parcourir la chambre en tous sens. Le store d'une des fenêtres se roula de lui-même et se déroula deux fois; un sofa, placé derrière moi, dansa violemment; deux tiroirs d'une commode s'ouvrirent et se fermèrent avec une prodigieuse rapidité; on entendit de dessous la table des bruits de scie et de rabot, et un rouet tourna, comme si on s'en fût sérieusement servi pour filer. Toutes ces démonstrations, et bien d'autres, dont je fus témoin pendant cette soirée, me laissèrent parfaitement maître de moi-même, de manière que je pus les observer avec tout le soin possible. J'éprouvai seulement, lorsque la main froide vint se poser sur mon visage, un léger frisson semblable à celui que cause le contact d'un corps mort.

«Prétendre, ajoute M. Haumond, qu'une des personnes présentes ait été l'auteur de ces manifestations, ce serait être plus crédule que je ne le suis, en les attribuant à l'action des esprits. J'étais si bien sur mes gardes qu'aucune tentative de supercherie n'aurait pu m'échapper. Je dois ajouter qu'à la fin de ma visite, je sentis dans le parquet une violente vibration, comme si un poids de plusieurs tonnes y fût tombé d'une grande hauteur, et tous les objets contenus dans la chambre en éprouvèrent un tremblement qui dura plusieurs minutes… »

«Rochester, 22 février 1850.»

Voici maintenant le compte rendu d'une autre séance qui eut plus de solennité, et qui a préoccupé vivement le public américain. Les *médiums* sont toujours les demoiselles Fox; mais le théâtre est transporté dans la grande ville de Saint-Louis, sur les bords du Mississipi. On écrivait de cette ville la lettre suivante, que le *Courrier des États-Unis* insérait dans son numéro du 8 juillet 1852:

«Il se passe ici, et dans une grande partie de l'Amérique, des faits auxquels la presse doit une certaine attention. Si ces faits sont ce qu'ils prétendent être, ils annoncent une révolution religieuse et sociale, et ils sont l'indice d'une nouvelle ère cosmogonique. S'ils couvrent une déception, d'où vient l'imposture? La contagion se répand d'une manière inexplicable, sans qu'il soit possible d'en saisir la cause; c'est une hallucination qui s'empare de tout un peuple. Je parle des phénomènes connus sous le nom de communications spirituelles ou manifestations des esprits de l'autre monde. Je sais que ces paroles appelleront un sourire de pitié sur les lèvres de ceux qui ne savent pas de quoi il s'agit; mais enfin la folie, si folie il y a, s'empare des cerveaux les mieux organisés; personne n'a le droit de se croire à l'abri du danger, et quelques explications ne peuvent paraître superflues.

«Les demoiselles Fox sont ici depuis trois semaines. Tous ceux qui ont en-

tendu parler des spiritual rapping savent que ces jeunes filles sont les premiers apôtres, apôtres parfaitement passifs et involontaires, selon toute apparence, de la révélation nouvelle. Il y a plus de quatre ans qu'elles jouent ce rôle, ou qu'elles remplissent ce rôle, et l'aînée n'a pas dix-neuf ans. Si ces deux enfants trompent le public, jamais plus hideuse imposture ne prit un masque plus trompeur. Du reste, ces demoiselles n'ont pas le privilège exclusif des phénomènes mystérieux; depuis six mois que le premier *médium* ou intermédiaire spirituel a paru ici, le nombre s'en est tellement multiplié qu'on les compte aujourd'hui par centaines. Il y en a plus de dix mille dans les États-Unis. Aux yeux des personnes qui ont suivi ce développement extraordinaire, il ne peut plus être question de supercherie, ni de magie blanche. Ceux qui repoussent l'intervention des esprits appellent à leur secours l'électricité et le magnétisme pour expliquer ces incroyables nouveautés. Mais les théories les plus ingénieuses ne peuvent rendre compte de tout ce qui se passe, et l'hypothèse des esprits est jusqu'à présent la seule qui paraisse répondre à toutes les difficultés. Il ne s'agit pas ici de prendre parti pour ou contre cette hypothèse, mais seulement de signaler des démonstrations publiques, et en quelque sorte officielles, auxquelles a donné lieu la présence des demoiselles Fox.

« Elles ont comparu dans l'amphithéâtre de l'école de médecine de l'université de Missouri devant une assemblée de cinq ou six cents personnes. Un ancien maire de la ville, connu par son opposition à la doctrine nouvelle, avait été nommé président de la réunion. Un comité d'investigation surveillait les expériences dirigées par le doyen de la Faculté, homme célèbre dans l'Ouest par sa science médicale et par son éloquence excentrique. On fit placer les jeunes filles sur la table de dissection, de manière à ce que leur moindre mouvement ne pût échapper à personne. L'assemblée, muette, contemplait ces deux gracieuses statues, et la grande question de l'existence future était posée: To be or not to be! Les bruits n'ont pas tardé à se faire entendre, semblables à de légers coups de marteau frappés sur la table, et assez distincts pour être entendus dans une salle beaucoup plus vaste. Un dialogue s'est établi entre le doyen et les esprits, ou du moins l'un d'eux, qui a répondu fort à propos aux questions scientifiques qui lui étaient adressées. Il est vrai que les réponses ne se faisaient que par oui ou par non, et l'esprit n'était pas un moindre personnage que Franklin. Du reste, il s'agissait moins de mettre à l'épreuve la sagacité des esprits, que de vérifier la théorie électrique des *rappings*, théorie qui attribue aux demoiselles Fox et aux médecins une faculté analogue à celle des torpilles. On les a isolées sur des tabourets de verre, et les bruits ont continué à se faire entendre dans la salle au-dessous d'elles. Des expériences analogues ont montré que le galvanisme et le magnétisme n'étaient

pour rien dans la production des phénomènes. Je ne parle ici que du magnétisme terrestre; quant au magnétisme humain, il semble être la dernière ressource de ceux qui ne veulent absolument pas se rendre aux esprits.

«À l'air narquois, à la réputation de scepticisme du vieux professeur, on pouvait croire qu'il allait se faire un malin plaisir de démolir tout l'échafaudage de la doctrine spiritualiste. Non, l'anatomiste est enfin sorti du domaine de la mort, le matérialiste de profession a proclamé sa croyance à l'immortalité de l'âme; le savant a déclaré qu'il croyait à la présence des esprits et à leur communication par des moyens physiques, et il a reproduit à cet égard quelques explications au moins fort ingénieuses de l'école de Dairs. Je pourrais parler de phénomènes bien plus saisissants que ces bruits inexplicables, et qui semblaient bouleverser les lois du monde matériel; mais j'ai voulu seulement signaler des faits que leur caractère authentique met au-dessus de tout soupçon, et surtout cette déclaration étrange et solennelle partie d'un des sanctuaires de la science, au milieu du dix-neuvième siècle. »

Depuis la publication de ce compte rendu, le nombre des *médiums* s'est prodigieusement accru en Amérique. Des évaluations récentes le portent à soixante mille, et tous, à ce que l'on assure, font d'assez bonnes affaires, les uns en donnant des séances de pure curiosité, les autres en appliquant leurs facultés à la guérison des malades, et le plus grand nombre en mettant en rapport leurs clients avec les esprits. Cette propagande s'était faite, d'ailleurs, dès le commencement, avec une telle rapidité que, moins d'un an après l'avènement des demoiselles Fox, toutes les villes principales du continent américain, Boston, Providence, New-Haven, Stradford, Cincinnati, Buffalo, Jefferson, Saint-Louis, Auburn, Manchester, Long-Island, Portsmouth, New-Brighton, etc., étaient envahies par les prédicants de la nouvelle découverte, et formaient à leur tour des adeptes qui la répandaient ailleurs. Les demoiselles Fox, qui avaient eu d'abord le monopole de cette nouvelle industrie, ont trouvé quelquefois des concurrents plus forts qu'elles, mais elles sont encore aujourd'hui, en Amérique, les plus courues et les plus richement dotées.

Si le nombre des clients des *médiums* américains est en proportion avec celui des exploitants, comme il est naturel de le penser, l'auteur de la lettre qu'on vient de lire ne s'est donc pas trop avancé en disant que la passion des tables tournantes s'est emparée de presque tout un peuple. Il existe d'ailleurs un document qui ne peut laisser aucun doute sur le progrès de cette épidémie en Amérique. C'est une pétition qui fut adressée au Corps législatif de l'Union américaine, par un grand nombre de citoyens, incertains de ce qu'ils devaient croire, et qui imploraient un conseil et un secours moral pour pouvoir résister au torrent, ou, tout

au contraire, une autorisation régulière de s'y abandonner. En France, et dans les autres pays catholiques, on s'adresserait au pape, en pareille circonstance; mais dans l'Amérique républicaine, où le Corps législatif est l'unique pouvoir et le seul oracle pour tout le monde, on lui demande une instruction morale et religieuse, comme on lui demanderait un règlement d'administration publique. C'est de lui que l'on voulait obtenir, ou la condamnation de l'hérésie des tables tournantes, ou la définition dogmatique de ce mystère nouveau.

Voici cette curieuse adresse, signée par quatorze mille citoyens, parmi lesquels figurent plusieurs noms des plus respectés du pays.

« Les soussignés, citoyens de la république des États-Unis d'Amérique, demandent respectueusement à exposer à votre honorable corps, que certains phénomènes physiques et intellectuels, d'origine douteuse et de tendance mystérieuse, se sont manifestés depuis peu en ce pays et presque dans toutes les parties de l'Europe. Ces phénomènes sont même devenus si multipliés dans le nord, le centre et l'ouest des États-Unis, qu'ils préoccupent vivement l'attention publique. La nature particulière du sujet sur lequel nous désirons appeler l'attention de votre honorable corps ne peut être appréciée par une analyse rapide des différents ordres de manifestations, et nous en donnons ci-dessous un résumé imparfait:

«1° Une force occulte, s'appliquant à remuer, soulever, retenir, suspendre, et dérangeant de diverses autres manières la position normale d'un grand nombre de corps pesants; le tout étant, en apparence, en directe contradiction avec les lois de la nature, et dépassant totalement les pouvoirs de compréhension de l'entendement humain, cette force se manifeste à des milliers de personnes intelligentes et raisonnables, sans que les sens de l'homme aient jusqu'ici réussi à découvrir, à la satisfaction du public, les causes premières, ou les causes approximatives de ces phénomènes.

«2° Des éclairs ou clartés de différentes formes et de couleurs variées apparaissent dans des salles obscures, là où il n'existe aucune substance capable de développer une action chimique ou une illumination phosphorescente, et en l'absence de tout appareil ou instrument susceptible d'engendrer l'électricité ou de produire la combustion.

« 3° Une autre phase de phénomènes, sur lesquels nous appelons l'attention de votre auguste corps, consiste dans la variété des sons, qui sont maintenant extrêmement fréquents dans leur répétition, étrangement variés dans leurs caractères, et plus ou moins significatifs dans leur importance. Ces bruits consistent en partie dans certains tapotements mystérieux, qui paraissent indiquer la présence d'une intelligence invisible. On entend encore souvent des sons analogues à ceux qui retentissent dans les ateliers de différentes professions mécaniques, ou bien

encore des bruits qui ressemblent aux voix stridentes des vents et des tempêtes, auxquels se mêlent les craquements de la mâture et de la coque d'un vaisseau luttant contre une tempête violente. Parfois d'éclatantes détonations se font entendre, semblables aux grondements du tonnerre ou à des décharges d'artillerie, et ces détonations sont accompagnées d'un mouvement oscillatoire dans les objets environnants, et quelquefois d'un tremblement ou d'une forte vibration dans la maison entière où se passent les phénomènes. Dans d'autres circonstances, des sons harmonieux viennent charmer l'oreille, tantôt comme des voix humaines, et plus souvent comme les accords de plusieurs instruments de musique: le jeu du fifre, du tambour, de la trompette, de la guitare, de la harpe et du piano. Tous ces sons ont été mystérieusement produits, soit ensemble, soit séparément, tantôt sans aucune intervention en présence des instruments, tantôt c'étaient les instruments qui vibraient ou retentissaient d'eux-mêmes, et dans tous les cas, sans aucune apparence de concours humain ou d'aucun autre agent visible. Ces phénomènes paraissent se reproduire, quant à ce qui a rapport à leur émission, suivant les procédés et les principes reconnus de l'acoustique. Il y a évidemment des mouvements ondulatoires dans l'air, qui viennent frapper les nerfs auditifs et le siège de la sensation de l'ouïe, quoique l'origine de ces ondulations atmosphériques ne reçoive pas d'explication satisfaisante de la part des plus sévères observateurs.

«Toutes les fonctions du corps et de l'esprit humain sont souvent étrangement influencées, de manière à annoncer un état de système entièrement anormal, et cela par des causes qui n'ont été ni définies d'une manière concluante, ni comprises. Le pouvoir invisible interrompt fréquemment ce que nous sommes accoutumés à regarder comme l'opération normale de nos facultés, suspendant la sensation, arrêtant le pouvoir du mouvement volontaire et la circulation des fluides animaux, faisant baisser la température des membres et de portions du corps jusqu'à la froideur et la rigidité cadavérique. Parfois la respiration a été suspendue complètement pendant des heures et des journées entières, après lesquelles les facultés de l'esprit et les fonctions du corps ont repris entièrement leur cours régulier. Il est cependant permis d'affirmer que ces phénomènes ont été suivis, dans des cas nombreux, de dérangements d'esprit permanents et de maladies incurables, et il n'est pas moins certain que beaucoup de personnes qui souffraient de défauts organiques ou de maladies invétérées et en apparence incurables, ont été subitement soulagées ou entièrement guéries par ce même agent mystérieux.

« Il n'est pas hors de propos de mentionner, à ce sujet, les deux hypothèses générales par lesquelles on essaye d'expliquer ces remarquables phénomènes. L'une

d'elles les attribue au pouvoir et à l'intelligence des esprits des morts, agissant par le moyen et à travers des éléments subtils et impondérables, qui parcourent et pénètrent toutes les formes matérielles. Et il est important de faire observer que cette explication concorde avec les prétentions mises en avant par l'agent mystérieux des manifestations lui-même. Parmi ceux qui acceptent cette hypothèse, se remarquent un grand nombre de nos concitoyens, également distingués par leur valeur morale, leur éducation, leur puissance intellectuelle, et par l'éminence de leur position sociale et de leur influence politique. D'autres, non moins distingués dans toutes les relations de la vie, rejettent cette conclusion et soutiennent l'opinion que les principes reconnus de la physique et de la métaphysique permettront aux investigateurs scientifiques de se rendre compte de tous les faits d'une manière satisfaisante et rationnelle.

«Quoique nous ne puissions tomber d'accord avec ces derniers sur ce sujet, et quoique nous soyons arrivés honnêtement à des conclusions fort différentes, relativement aux causes probables des phénomènes ci-dessus décrits, cependant nous affirmons respectueusement à votre honorable corps que les phénomènes dont il est question existent bien réellement et que leur origine mystérieuse, leur nature particulière, leur importante action sur les intérêts du genre humain, réclament une investigation patiente, scientifique, approfondie.

«On ne peut raisonnablement nier que les phénomènes variés dont nous parlons ne soient destinés à produire des résultats importants et durables, affectant d'une manière permanente la condition physique, le développement mental et le caractère moral d'une large fraction du peuple américain. Il est patent que ces pouvoirs occultes influencent les principes essentiels de la santé et de la vie, de la pensée et de l'action; et par là ils peuvent être destinés à modifier les conditions de notre existence, la foi et la philosophie de notre époque, ainsi que le gouvernement du monde.

«Toutefois, considérant qu'il est essentiellement opportun, et qu'il est strictement compatible avec l'esprit de nos institutions de s'adresser aux représentants du peuple pour toutes les questions que l'on présume loyalement devoir conduire à la découverte de nouveaux principes et entraîner des conséquences prodigieuses pour le genre humain, nous, vos concitoyens, demandons instamment à être éclairés dans cette occasion.

« En vue des faits et des considérations contenues dans ce mémoire, vos concitoyens pétitionnent respectueusement à votre honorable corps, afin qu'un crédit soit alloué pour permettre aux membres de la commission de poursuivre leurs investigations jusqu'à leur terme. Nous croyons que les progrès de la science et les vrais intérêts du genre humain retireront un grand profit des résultats des

recherches que nous provoquons, et nous avons la confiante espérance que notre prière sera approuvée et sanctionnée par les honorables chambres du Congrès fédéral.»

Le Congrès des États-Unis passa à l'ordre du jour sur cette pétition; mais le mémoire à l'appui qui vient d'être cité, n'en conserve pas moins la valeur que lui donnent les quatorze mille signatures dont il est revêtu, et le ton de parfaite bonne foi, et même de candeur, avec lequel il est rédigé. On ne peut douter que tous les signataires ne croient sincèrement à la réalité de ces phénomènes si variés, dont l'origine inconnue, les conséquences possibles et déjà les effets présents, leur causent de visibles inquiétudes. Ils n'avancent non plus rien de trop, en disant que la force occulte à laquelle ils attribuent ces actions inexplicables, incompréhensibles, suivant les lois reconnues de la nature, s'exerce sur des milliers de personnes intelligentes et raisonnables. Nous avons vu tout à l'heure, dans l'exposé de M. Haumond, le détail des effets étranges accomplis sous ses yeux, sur sa personne même, et qui ont déterminé sa conversion, qu'il s'obstinait à repousser. Le cas de ce révérend pasteur n'est pas unique dans le clergé protestant d'Amérique bien qu'il soit vrai de dire que la plupart des ministres de cette religion s'y sont unis à quelques hommes politiques, pour condamner solennellement des pratiques dont le seul danger n'est pas dans l'hérésie.

Quoi qu'il en soit, voici venir d'autres personnages moins faciles encore à tromper, ou plus méfiants par profession que les gens d'église, et sur lesquels il n'est guère permis de faire planer le soupçon d'une connivence intéressée. D'honorables magistrats, distingués par leurs lumières, et doués surtout de ce bon sens pratique, de cette raison expérimentée qui fait la sûreté de leur *criterium*, ont admis les manifestations des esprits, et, devenus prosélytes de la nouvelle doctrine, ils s'en sont rendus tout aussitôt les enthousiastes apôtres.

C'est d'abord M. Simmons, un des hommes les plus considérés dans sa carrière. Cet honorable magistrat venait de perdre un fils. Que ne peut la douleur sur le cœur d'un père! On lui propose d'évoquer cet être chéri, qu'il ne voyait plus, hélas! que dans ses souvenirs. M. Simmons y consent, les opérations commencent, et le *médium* agissant, déclare qu'il voit le défunt; il le dépeint et le fait même parler. Le père, déjà frappé et du portrait et du langage de l'ombre évoquée, demande pourtant une preuve de plus. «Qu'il m'écrive, dit-il, et je le reconnaîtrai certainement.» Alors on donne un crayon au *médium*. On reçoit ainsi une lettre touchante, où le père, encore plus attendri qu'étonné, retrouve non seulement les idées et les sentiments de son fils, mais son écriture même, ses incorrections de style, et jusqu'à ses fautes d'orthographe les plus habituelles.

Une autre conversion, celle de M. John Edmonds, juge à la Cour suprême de

New York et ancien président du Sénat, eut aussi pour point de départ un sentiment de tendresse pour une personne morte. Voici les détails que nous trouvons à ce sujet dans un ouvrage publié par M. Spicer, sous le titre de *Visions et bruits* (*Sights and sounds*):

«Le premier fait qui fit naître quelques doutes dans l'esprit du juge Edmonds, fut une apparition de la femme qu'il avait perdue quelques semaines auparavant. Invité pour la seconde fois à jouir de la même consolation, par une dame, à laquelle sa femme était également apparue, cette deuxième séance lui donna le désir d'approfondir sérieusement la nature de faits aussi extraordinaires, c'est alors qu'on le vit porter dans ses investigations toute la prudence et l'habileté d'un homme habitué depuis longtemps aux recherches judiciaires. Il demanda des preuves, ne voulant pas se contenter des coups, des frappements, des rotations de tables ordinaires.

«Ces vagues communications avec le monde spirituel ne le satisfaisant pas entièrement, fatigué de résultats qui ne répondaient pas à son attente, peut-être se fût-il définitivement éloigné, si quelques phénomènes significatifs n'étaient venus le forcer à se rendre, mais seulement, comme il le dit lui-même, au moment où «un esprit sain ne pouvait plus se refuser à l'évidence.»

«Le 21 mai de cette année 1852, une assemblée avait lieu dans la maison d'un M. Partridge, de New York; vingt personnes environ s'y trouvaient avec lui. Des coups furent bientôt entendus, et les esprits firent savoir qu'on devait jouer d'un piano qui se trouvait au milieu de salon. On obéit, et pendant l'exécution les coups battirent exactement la mesure, mais ils furent suivis des plus étranges soubresauts dans toutes les tables et chaises, dont plusieurs furent transportées, et bientôt remises à la place qu'elles occupaient d'abord. Toutefois, ces démonstrations ordinaires et maintenant habituelles n'étaient que le prélude de manifestations d'un caractère plus stupéfiant. Quelqu'un ayant proposé de plonger dans l'obscurité la pièce dans laquelle on se trouvait, des lumières jaillirent des différents points de l'appartement, quelques-unes formant des nuages lumineux et mobiles, d'autres prenant la forme d'étoiles brillantes, de cristaux, de diamants. Ces démonstrations physiques augmentèrent de plus en plus d'éclat et d'intensité, et se prolongèrent pendant trois heures; durant tout ce temps, dit l'auteur de la relation, le juge semblait être lui-même au pouvoir des esprits, et annonça plusieurs fois que ceux-ci lui révélaient des choses qui lui étaient arrivées autrefois, et dont lui seul pouvait avoir la mémoire et le sentiment. Pendant ces révélations, on s'apercevait bien que quelque chose d'extraordinaire agissait sur lui et autour de lui.

«Cette soirée s'acheva d'une manière ravissante, car plusieurs instruments de musique, placés dans les chambres contiguës, s'étant mis à jouer, séparément d'abord, puis tous ensemble, soit par terre, soit *dans les airs*, ce fut un concert admirable, pendant lequel la mesure fut battue, comme par la main du plus habile chef d'orchestre.

« Enfin, à une réunion subséquente, le juge Edmonds reçut d'une *voix invisi-ble* l'annonce qu'il deviendrait un *médium*. Cette promesse se réalisa, car il devint bientôt un lucide de premier ordre et l'un des premiers *médiums* de l'Amérique. »

Le juge Edmonds, qui jusqu'à cette époque avait tourné en ridicule la croyance aux esprits, et qui même, à ce qu'on assure, ne croyait guère à la vie future, n'est pas seulement aujourd'hui un *médium* de première force, mais un prophète, un apôtre, la plus grande et la plus mystique autorité de la nouvelle doctrine. Il a publié, avec la collaboration de M. Talimadge, gouverneur de l'État de Visconsin, et du docteur Dexter, praticien estimé de la ville de New York, un ouvrage qui est considéré comme le manifeste officiel du *mouvement spiritiste*, et comme un monument imposant de ce nouvel ordre d'idées. L'effet que ce livre, intitulé *Spiritualisme*, a produit en Amérique dans un court espace de temps, équivaut déjà à une révolution radicale, accomplie dans les opinions religieuses et philosophiques de la partie la plus éclairée de la nation.

Un écrivain catholique, M. C. de Laroche-Héron, a eu l'occasion d'interroger les nouveaux oracles américains, et le récit qu'il a donné de sa visite à la famille Fox renferme des particularités intéressantes qui nous engagent à le rapporter.

Un des amis de cet écrivain l'avait conduit chez Mme Brown, ci-devant Mme Fish, la sœur aînée des demoiselles Fox, qui avait divorcé, sur l'ordre des esprits, pour convoler en nouvelles noces.

«Les profits du *spiritualisme*, dit M. de Laroche-Héron, lui ont permis de quitter Rochester et de s'établir sur un plus grand théâtre. Elle a une fort jolie maison, où elle demeure avec ses sœurs, âgées maintenant de dix-sept et vingt ans. Les esprits ont dit à Mme Fish que M. Fish ne lui convenait plus. Elle a donc divorcé et épousé M. Brown, qui est plus jeune que son prédécesseur. Mme Brown est belle et paraît avoir trente ans. Elle *continue son commerce* à New York, donnant à son domicile trois séances de consultation par jour; mais depuis que les autorités municipales ont discuté la question de savoir si l'on ne fermerait pas les cercles spiritualistes, elle met un certain mystère dans ses opérations.

«Le 2 avril, à sept heures du soir, en compagnie d'un ami fort intelligent, consul d'une des puissances européennes, nous nous sommes rendu chez Mme Brown, où un domestique nous a introduits dans un salon, après avoir prélevé de

nous la cotisation d'usage. Nous n'étions pas connus, nous n'étions pas attendus, et nous sommes convaincus qu'à l'heure qu'il est Mme Brown ignore encore notre nom et notre histoire. Le domestique nous dit que *ces dames* prennent le thé et nous rejoindront dans quelques minutes. Nous en profitons pour scruter dans tous les sens le salon où l'on nous admet, sondant les murs, soulevant les tables, cherchant partout, mais sans en trouver, des doubles fonds, des trappes, des fils métalliques, ou des conduits acoustiques. Bientôt deux hommes et trois dames viennent se joindre à nous, mais ils paraissent être les amis de la maison et pourraient aisément passer pour compères, s'il y avait lieu de s'en servir. L'un de ces hommes, vieillard décharné à figure patibulaire, dit qu'il vient tous les soirs converser avec l'esprit de ses filles mortes. Il est sous l'influence complète de ses hallucinations, et il sera probablement fou avant six mois. Mme Brown et ses sœurs se présentent, et elles nous invitent à nous asseoir autour d'une longue table ovale.

«Vous venez, dit Mme Brown avec beaucoup d'aisance, pour consulter les esprits; mais il faut d'abord qu'ils soient dans l'appartement, et ils n'y viendront que dans cinq ou dix minutes; d'ici là, nous pouvons causer de choses indifférentes.»

La société suit ce conseil, lorsque des coups se font entendre dans la table, puis dans le parquet, puis dans les murs, puis au plafond, puis sur les vitres, les tapotages devenant aussi forts et aussi continus qu'un roulement de plusieurs tambours. «Vous voyez, dit Mme Brown, que les esprits y sont, et vous pouvez maintenant les consulter.»

« Nous commençons par chercher à nous rendre compte de ces bruits étranges, qui bientôt semblent se localiser à la table seule. L'un de nous en ôte le tapis, la soulève, et applique l'oreille sur la planche: notre ami s'accroupit sous la table, et, dans cette position, il nous semble à l'un et à l'autre que les chocs sortent de dessous la table.

« Nous demandons au *médium* si les bruits se feraient de même entendre de tout corps solide que nous désignerions, et, sur sa réponse affirmative, nous ouvrons une fenêtre; Mme Brown et l'une de ses sœurs, tenant leurs mains entrelacées, les élèvent dans la direction d'une des vitres, les mains étant éloignées cependant du verre d'un pied environ. Aussitôt des sons semblables à un battement des dix doigts sur la vitre, retentissent à notre grand étonnement; nous demandons que les sons sortent successivement de toutes les vitres, et il nous suffit d'indiquer celle que nous voulons, pour que le même roulement s'y fasse entendre...

« Dans l'incertitude sur la manière de s'y prendre pour questionner les esprits,

nous laissons le vieux maniaque nous donner l'exemple, et il s'empresse d'entrer en dialogue avec ce qu'il croit être l'esprit de sa fille, soit en obtenant des réponses par *oui* ou par *non* (trois chocs veulent dire *oui*, dans le langage de Mme Brown: un choc, *non*; deux chocs, réponse douteuse); soit en épelant rapidement l'alphabet, et formant ainsi de longues phrases, qui toutes parlent du bonheur de l'âme dans l'autre monde, et du désir qu'elle a de voir son père l'y rejoindre. Puis, nous nous hasardons nous-même à poser les questions suivantes en *français*. Les esprits sont réputés polyglottes, et répondent à toutes les langues connues.

« Est-ce que l'esprit de quelqu'un de mes parents décédés est ici présent? » Trois coups affirmatifs se font entendre. Est-ce l'esprit de mon père? Trois coups encore. Ma mère est-elle aussi près de moi? Trois coups légers paraissent venir d'une autre partie de l'appartement. Ma mère, vous ai-je connue? Un coup négatif. Êtes-vous heureuse dans l'autre monde? Trois coups. Avez-vous été heureuse sur la terre? Trois coups.

«Ce singulier dialogue ne laisse pas de nous causer un certain trouble, et nous gardons un instant le silence. Mme Brown nous invite alors à vérifier si ce sont bien les âmes de nos parents, en les questionnant sur des faits intimes, ignorés des *médiums* et de l'assistance entière. Elle nous dit même que, pour nous prémunir contre toute supercherie, nous pouvons écrire nos questions et obtenir la réponse des esprits, sans qu'aucune personne présente ait lu ou su ce que nous demandons. Nous prononçons alors ces mots à haute voix : *L'esprit veut-il frapper trois coups quand j'écrirai le prénom de ma mère*? Puis, prenant un papier, et loin de tous les regards, nous écrivons successivement cinq noms de baptême autres que celui que nous avons en vue. Tout reste silencieux. Nous écrivons la première lettre du prénom de notre mère. Aussitôt les trois coups se font entendre, avant que le mot ait été seulement achevé.

« Nous posons successivement ainsi une cinquantaine de questions sur des faits, des noms, des dates, que nous savons n'être connus de qui que ce soit en Amérique: nous obtenons invariablement des réponses satisfaisantes, sans aucune erreur. On nous indique même les maladies qu'ont eues nos différents parents, les causes de leur mort, et autres détails d'une précision prodigieuse. Notre ami obtient de même un nombre aussi considérable de réponses conformes à la vérité, sans une seule erreur. Puis, cherchant à percer le voile de ces phénomènes, nous demandons à haute voix:

« Êtes-vous envoyé de Dieu? Oui.

« N'êtes-vous pas plutôt envoyé par le démon? Non. L'esprit voudra-t-il bien me dire quelle est la meilleure religion? (A ce moment, nous remarquons que Mme Brown paraît vivement contrariée.) Nous continuons.

«Est-ce le culte méthodiste? Le culte papiste? Le culte catholique? Le culte presbytérien? Le judaïsme? L'islamisme? Silence complet. Aucune réponse, même négative. Mme Brown nous dit alors que les esprits n'aiment pas à être questionnés sur la religion, et notre voisin, demi-fou, prenant à son tour la parole, nous dit avec passion, et presque avec rage. «Savez-vous ce que ce silence signifie? Cela veut dire que toutes les religions sont mauvaises. N'est-ce pas, ajoute-t-il, comme en s'adressant aux esprits, que tout culte est absurde? » Trois coups frénétiques se font entendre. «Qu'il suffit de suivre les conseils de sa conscience? » Oui. «Qu'il suffit d'écouter les esprits? » Oui. «Que toute religion où il y a des prêtres est mauvaise? » Oui. «Où il y a un pape est mauvaise? » Oui. «Où il y a des ministres quelconques est mauvaise? » Oui, oui, oui.

M. de Laroche-Héron, dans l'article qu'il a publié sur les *médiums* américains, et dont nous venons de rapporter un extrait, se montre fort hostile à cette secte. Nous soupçonnons que c'est particulièrement ce dernier interrogatoire qui aura indisposé contre les esprits l'écrivain papiste. Ils l'avaient jusque-là si pleinement satisfait, qu'à moins d'être l'homme le plus sceptique et le plus inconséquent du monde, il n'eût pu refuser de se rendre à un miracle qui aurait converti Voltaire lui-même.

# CHAPITRE VI

Les escargots sympathiques — Benoît (de l'Hérault), et Biat l'Américain

Parmi les faits qui doivent être considérés comme les préludes ou les avantcoureurs des tables tournantes, en France, nous ne devons pas oublier les *escargots sympathiques*, qui, pendant tout le mois d'octobre 1850, ont intrigué les Parisiens de la manière la plus bizarre. Beaucoup de personnes, et des plus éclairées, ont ajouté foi, à cette époque, aux résultats merveilleux attribués au plus humble de nos animaux, à ce pauvre mollusque, qui n'a guère pour attribut la rapidité de locomotion, et dont on voulait pourtant faire le miraculeux agent d'une correspondance se transmettant avec la rapidité de la pensée, c'est-à-dire avec une vitesse infiniment supérieure à celle de l'électricité.

Pour expliquer la singulière aberration dans laquelle tombèrent alors beaucoup de personnes, distinguées, d'ailleurs, par leur intelligence et leurs lumières spéciales, il faut se rappeler que, de nos jours, la science a produit, par ses applications pratiques, tant d'étonnants résultats, que l'on a fini par croire qu'il n'y a rigoureusement plus rien d'impossible au génie de l'homme. Si l'on affirmait à certaines gens que la physique vient de découvrir le moyen de nous mettre en rapport avec les habitants de la lune, cette annonce aurait de grandes chances d'être sérieusement accueillie par eux. Le fait mis en avant dans le cas des escargots sympathiques, était de la famille du précédent. Il constituait une violation tout aussi flagrante des lois de la nature, lesquelles empêchent d'admettre qu'une communication physique puisse s'établir d'un lieu à l'autre, sans aucun moyen matériel intermédiaire. Ceux qui croyaient à la réalité des escargots sympathiques faisaient preuve sans doute d'une enthousiaste admiration pour les procédés de la science, mais les connaissances les plus élémentaires en physique les auraient mises à l'abri d'une si grossière erreur. On peut dire, à leur décharge, qu'à l'époque où les escargots sympathiques firent leur apparition dans les feuilles parisiennes, le télégraphe électrique venait d'être inauguré en France, et que l'on avait découvert, peu d'années auparavant, que le fil de retour du télégraphe électrique peut être supprimé sans nuire à la transmission de l'électricité, la terre servant alors de conducteur de retour. Comme, dans ce cas, l'électricité se transmet d'un point à l'autre sans moyen spécial bien appréciable de propagation, il y avait dans ce phénomène de physique une considération qui, mal interprétée d'ailleurs, pou-

vait venir en aide aux partisans ou aux fauteurs de la transmission occulte de la pensée par l'intermédiaire du tardif animal dont il s'agit.

C'est dans les feuilletons de la *Presse* des 25 et 26 octobre 1850 que le phénomène des *escargots sympathiques* fut annoncé aux Parisiens et au monde par un publiciste qui n'était pas tout à fait ignoré, M. Jules Allix. Une lettre du même écrivain, publiée le 3 octobre dans quelques journaux, avait déjà donné aux curieux un avant-goût de cette merveille; mais le mémoire dont M. de Girardin autorisa l'insertion dans *la Presse*, exposait les faits plus compendieusement. Nous allons reproduire les principaux passages de ce mémoire de M. Jules Allix, le seul document écrit qui soit resté sur cette question. Ce mémoire, qui fut reproduit dans divers journaux ou revues, en particulier dans la *Démocratie pacifique*<sup>26</sup>, avait pour titre: *Communication universelle et instantanée de la pensée, à quelque distance que ce soit, à l'aide d'un appareil portatif appelé boussole pasilalinique sympathique*, par MM. Benoît (de l'Hérault) et Biat-Chrétien (Américain). Il avait pour épigraphe ce passage de la Genèse: *Alors toute la terre avait un même langage et une même parole*<sup>27</sup>.

« Depuis que j'ai eu l'honneur, dit M. Jules Allix, d'annoncer la découverte de MM. Jacques Toussaint Benoît (de l'Hérault) et Biat-Chrétien (Américain), mon admiration pour leur nouveau système de communication universelle et instantanée de la pensée n'a fait que s'accroître.

«Il en sera d'ailleurs ainsi de tout le monde, car, plus on songe aux conséquences, plus on les trouve sublimes. Mais ce n'est pas aujourd'hui d'admiration et d'enthousiasme qu'il s'agit, je veux au contraire m'en défendre.

«Aussi bien, les explications et les documents de toutes sortes qu'a bien voulu me communiquer M. Benoît, l'un des inventeurs, me permettant de toucher pour ainsi dire du doigt le phénomène et ses causes, c'est à ce point de vue puissant, mais calme, que je désire avant tout me placer, afin d'éviter ainsi, dans la relation qui va suivre, jusqu'à la plus petite apparence d'illusion de ma part.

«Mais arrivons au fait lui-même et à l'expérience dont je dois vous parler.

«Le fait, c'est, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le dire, la découverte d'un nouveau système de communication de la pensée, par suite duquel tous les hommes vont pouvoir correspondre instantanément entre eux, à quelque distance qu'ils soient placés les uns des autres, d'homme à homme, ou plusieurs ensemble simultanément, à toutes les extrémités du monde, et cela sans recourir au fil conducteur de la communication électrique, mais à l'aide seulement d'une

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> Numéro du 27 octobre 1850.

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> Chap. XI, verset I.

machine essentiellement portative, que les inventeurs nomment *boussole pasilali*nique sympathique, et qui peut d'ailleurs accepter toutes les dimensions et revêtir toutes les formes.

« Et quant à l'expérience, je pourrais sans doute me borner à la raconter pour en constater le succès; mais comme dans ce mémoire, qui ne s'adresse pas seulement à la France, mais au monde, je me propose en même temps de la faire comprendre, autant que possible, dans ses moyens et dans ses causes, je vais établir d'abord l'origine de la découverte au double point de vue de la science et de la pratique.»

Après un fort long préambule, où viennent se mêler, avec peu d'harmonie, les phénomènes physiques relatifs à l'électricité et des citations de la Bible, la découverte de Galvani et le magnétisme animal, les prédications du P. Lacordaire et l'expérience faite en 1845 pour la suppression du fil de retour du télégraphe électrique, l'auteur se décide aborder son sujet, et il le fait dans les termes suivants:

« Depuis le Christ, qui a payé de la croix l'annonce de la bonne nouvelle, jusqu'à nos jours, où les inventeurs sont crucifiés encore non seulement par la misère, qui est habituellement leur partage, mais aussi par l'égoïsme et les dédains qui les accueillent presque toujours, l'histoire de nos découvertes n'est remplie que des souffrances et des larmes que chacune d'elles a coûtées à ses inventeurs, comme si, de même que le grain de blé germe en terre et meurt pour fructifier ensuite, l'être choisi par la Providence pour une découverte utile devait nécessairement mourir aussi pour la faire éclore et produire!

«On ne peut pas pénétrer les décrets de la Providence, mais il faut espérer néanmoins qu'il n'en sera pas toujours ainsi, et que, grâce à la découverte même de MM. Benoît et Biat, les hommes se pouvant désormais mieux entendre et mieux comprendre, le sacrifice des inventeurs deviendra inutile, et qu'ils pourront au contraire, à l'avenir, espérer jouir, durant leur vie, et de la gloire et des honneurs qui n'ont encore été jusqu'ici accordés qu'à leur mémoire.

« Une étude approfondie des résultats extraordinaires qui ont pu être obtenus à d'autres époques pour la transmission de la pensée au loin comme de près, démontrerait, sans aucun doute, que, quoique l'on n'en eût pas conscience, c'était uniquement aux phénomènes magnétiques que ces résultats étaient dus. Mais, une fois les curieuses propriétés des fluides galvanique et magnétique connues, leur application à la communication de la pensée était si naturelle et si simple, qu'elle semblerait avoir dû se présenter d'elle-même et de bonne heure aux savants qui les ont connues. Cependant, ce n'est pas ainsi que l'esprit humain a procédé jusqu'à présent; au contraire, les découvertes les plus utiles n'ont été dues qu'au hasard des événements et des circonstances, et il nous faudra descendre jusqu'au

commencement du dix-neuvième siècle pour trouver les premières traces de la science appliquée à la télégraphie électrique. Mais quelle distance sépare encore cette application de la science du système nouveau de MM. Benoît et Biat! Les magnifiques découvertes des Galvani, des Volta, des Mesmer, n'étaient que le prélude de celle de ces deux grands génies inventeurs, et comme des jalons placés pour ainsi dire sur la voie qui devait y conduire.

«Ce qu'il y a de remarquable dans ces deux hommes, c'est qu'étrangers l'un à l'autre, et nés chacun à l'une des extrémités opposées du globe, l'un en France et l'autre en Amérique, ils ont eu presque en même temps et séparément la première idée de leur découverte, et que le hasard, ou plutôt la Providence, les a fait ensuite se rencontrer et s'entendre pour poursuivre ensemble les expériences et les recherches qui ont eu en définitive une issue si heureuse.

«Au surplus, MM. Benoît et Biat n'ont pas plus la prétention d'avoir inventé les premiers le moyen de transmettre la pensée par ce nouveau procédé, que Christophe Colomb ne pouvait avoir celle d'avoir inventé l'Amérique. Ils n'ont fait, comme lui, que trouver et découvrir ce qui pouvait exister avant eux, ce qui même a pu être déjà connu, mais ce qui aussi, dans ce cas supposé, aurait été oublié et perdu depuis des siècles.

« Ils ne se reconnaissent d'ailleurs qu'un mérite, celui d'avoir su lire une page négligée encore du grand livre de la nature, qui est ouvert à tous les yeux. Mais, il faut bien le dire aussi, ce mérite est le plus grand de tous, ou, mieux même, c'est l'unique mérite de l'homme, car, nature ou vérité, c'est la même chose; et cependant, par une bizarrerie inconcevable, n'est-il pas arrivé que l'homme, dans l'orgueilleuse faiblesse de son esprit, a maudit la nature elle-même!»

Nous supprimons ici un paragraphe pour arriver plus vite au phénomène dont il s'agit. Et comme nous serions hors d'état de résumer les idées de M. Allix, nous le citerons textuellement, laissant au lecteur le soin de deviner si c'est involontairement ou à dessein que le nouveau révélateur laisse subsister dans son exposé tant de nuages et d'incertitude.

«Ainsi que j'ai dû déjà le faire pressentir, continue M. Jules Allix, la découverte de MM. Benoît et Biat repose à la fois sur le galvanisme, sur le magnétisme minéral et animal, et sur la sympathie naturelle, c'est-à-dire que la base de la communication nouvelle est une sorte de fluide sympathique particulier provenant de la combinaison des fluides galvanique, magnétique et sympathique, mariés tous les trois ensemble, par des opérations et des procédés qui seront décrits plus tard.

« Et, comme les différents fluides dont il s'agit varient en raison des êtres organiques ou inorganiques qu'on considère, il faut encore dire que les fluides dif-

férents qu'il s'agit de marier ensemble sont: le fluide minéral-galvanique d'une part, le fluide animal-sympathique des escargots de l'autre, et en troisième lieu, enfin, le fluide magnétique minéral et adamique ou humain, c'est-à-dire le fluide magnétique-minéral de l'aimant et le fluide magnétique-animal de l'homme, ce qui fait que, pour caractériser nettement la base du système de la nouvelle communication, il faudrait dire qu'elle se fait par l'intermédiaire de la sympathie galvano-magnétique-minérale animale et adamique (!!!).

« MM. Benoît et Biat ont en effet découvert que certains escargots possèdent une propriété remarquable, celle de rester continuellement sous l'influence sympathique l'un de l'autre, lorsqu'après les avoir mariés ensemble et mis ensuite en rapport, par une opération particulière, avec le fluide magnétique, minéral et adamique, on les place dans les conditions nécessaires à l'entretien de cette sympathie; et, pour tous ces résultats, ils n'ont besoin que de l'appareil très portatif de leur invention, qu'ils ont nommé boussole pasilalinique sympathique, à l'aide duquel ils obtiennent ensuite instantanément, et à quelque distance que soient placés l'un de l'autre les escargots sympathiques, une commotion très sensible qu'ils ont appelée la commotion escargotique, laquelle se manifeste et se communique toutes les fois que la sympathie de deux escargots est excitée par l'approche de deux autres escargots, également sympathiques entre eux et avec tous les autres, absolument comme la commotion électrique se manifeste au physicien chaque fois qu'il approche son doigt d'un corps quelconque électrisé.

« Pour la sympathie, il est assez facile à l'homme de s'en rendre compte, car il est lui-même un être essentiellement sympathique. Comment se rendrait-on raison autrement de l'amour candide, de cette attraction pure et sainte, dépour-vue de tout désir des sens, qui tend à unir entre eux tous les hommes, par la bienveillance naturelle et générale qu'on remarque d'un sexe envers l'autre, depuis l'enfant jusqu'à l'homme fait, si on ne le considérait pas comme un effet de cette sympathie naturelle providentiellement destinée à l'harmonie universelle de toute la nature? L'homme seul et isolé n'est en effet qu'un être incomplet par lui-même, c'est l'une des deux parties d'un être supérieur qui, pour se compléter et remplir ainsi le but de sa destinée, a besoin de trouver, et par conséquent cherche sans cesse, jusqu'à ce qu'il l'ait rencontrée, l'autre partie avec laquelle il est en sympathie. Eh bien! il en est de même de tous les êtres, et notamment des escargots, avec cette différence cependant que les escargots, au lieu de se compléter l'un l'autre comme l'homme, peuvent sympathiser plusieurs ensemble, les uns avec les autres, en même temps.

«On comprend bien aussi que la sympathie puisse se manifester à distance pour les êtres sympathiques entre eux; mais maintenant, comment se fait-il que

la sympathie existant entre deux escargots éloignés l'un de l'autre, comme si l'un était en France et l'autre en Amérique, puisse être rendue sensible à ce point que d'une part elle fournisse à volonté la commotion escargotique, et que de l'autre on puisse communiquer de même à volonté cette commotion à quelque distance que ce soit? Or, il est clair que la commotion escargotique, qui n'est que l'expression pour ainsi dire électrique du désir de l'animal, est rendue sensible, comme je l'ai dit, par le mariage des fluides, et que la propriété de permanence de sympathie dont j'ai parlé suffit à expliquer comment on peut l'obtenir à volonté dans tous les temps, et il s'ensuit qu'il ne reste plus alors qu'une seule et unique difficulté, celle de savoir comment et par quel conducteur se fait la communication à distance de cette commotion.

« D'abord les expériences faites à cet égard par MM. Benoît et Biat ne laissent pas de doute sur le fait en lui-même, qui est certain; et même elles établissent de plus qu'il en est de cette communication comme de celle de l'électricité, puisqu'on peut l'intercepter et l'interrompre de la même manière, à l'aide d'un corps mauvais conducteur de l'électricité, ce qui s'explique naturellement par la présence dans le fluide sympathique combiné dont il s'agit, du fluide galvanique-minéral, qui n'est pas autre chose en effet que l'électricité.

« Et quant à la manière dont a lieu cette communication, il paraîtrait qu'après la séparation des escargots, qui ont sympathisé ensemble, il se dégage entre eux une espèce de fluide dont la terre est le conducteur, lequel se développe et se déroule, pour ainsi dire, comme le fil presque invisible de l'araignée ou celui du ver à soie, que l'on pourrait de même dérouler et prolonger dans un espace indéfini sans le casser, mais avec cette différence seulement que le fluide escargotique est complètement invisible et qu'il a autant de vitesse dans l'espace que le fluide électrique, et que ce serait par ce fluide que les escargots produisent et communiquent la commotion dont j'ai parlé; or, comme tout le monde sait que les escargots sont hermaphrodites ou des deux sexes, c'est-à-dire mâle et femelle à la fois, on doit concevoir alors comment il se fait que la sympathie pouvant ainsi partir de l'un des deux escargots pour aller à l'autre instantanément, la commotion escargotique peut, de même, se transmettre instantanément de l'un à l'autre, et réciproquement.

« Mais, dira-t-on, en supposant ce fluide sympathique, il doit en être de ce fluide comme des fluides électrique, galvanique et magnétique, qui à la vérité se répandent bien instantanément à distance, mais par irradiation dans tous les sens, à moins qu'on ne fasse usage d'un fil conducteur particulier, et l'on ne voit pas clairement comment il se peut que la communication se fasse directement et à volonté, d'un endroit précis à un autre, par le moyen du fluide sympathique

lui-même. Cette objection pourrait, au premier aperçu, avoir quelque valeur, mais elle n'est cependant que spécieuse, car dès qu'on dit fluide sympathique ou sympathie, il faut nécessairement supposer deux êtres, et ces deux êtres sont naturellement et forcément les deux extrêmes de la ligne ou du fluide sympathique, que cette ligne soit droite ou courbe! Elle ne pourrait donc valoir alors qu'à l'effet d'établir seulement l'influence que peut avoir la distance sur l'intensité de la commotion escargotique; mais, d'une part, l'intensité de cette commotion n'a pas d'importance pourvu qu'elle existe, et de l'autre, en fait, quelles que soient les distances expérimentées, MM. Benoît et Biat n'ont jamais remarqué de différence dans l'intensité de la commotion.

« Mais il y a mieux, c'est que si l'on veut considérer encore ce qui a été dit du mariage des différents fluides, on se convaincra, par l'exemple de ce qui arrive pour le lin, le chanvre, le coton et la laine, dont les fils naturellement courts, déliés et sans attache entre eux, peuvent cependant produire, étant mariés ensemble par le mouvement circulaire du fuseau, un fil plus ou moins solide, dont la longueur n'a de limites que la quantité de la matière et la volonté de l'homme, et l'on se convaincra, dis-je, que le mariage des différents fluides produit ici un effet analogue, c'est-à-dire une espèce de cordon sympathique sans solution de continuité, d'un escargot à l'autre, avec cette différence unique que ce cordon est un fluide, et qu'à ce titre il est indéfiniment élastique en longueur ou en largeur, ce qui le rend essentiellement mobile.

«Les expériences faites par MM. Benoît et Biat, à l'aide de ballons, dans l'atmosphère, ne laissent pas de doute, d'ailleurs, sur ce point que la terre est le conducteur de ce cordon sympathique combiné qui forme ce fluide et ce qui est connu ensuite de l'inconductibilité électrique de l'air. Pour communiquer à travers l'atmosphère ou dans l'atmosphère, il faut un conducteur particulier qu'il est facile, d'ailleurs, d'établir en laissant descendre à terre un fil quelconque mobile, bon conducteur électrique.

«Cependant, pour que la communication s'établisse, il ne suffit pas qu'il y ait sympathie escargotique, il faut encore supposer qu'il y a sympathie harmonique entre les individus qui veulent correspondre, et cette sympathie harmonique, c'est à l'aide du magnétisme animal qu'on l'obtient et en unissant ensemble, comme je l'ai dit, le fluide sympathique escargotique, le fluide magnétique minéral et adamique, sous l'influence du fluide minéral galvanique.

«Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans la question de savoir quelle analogie il peut y avoir naturellement entre ces différents fluides; j'insiste seulement sur la nécessité de leur union, qui est le fait capital de la découverte, et sans lequel rien de tout ce qui précède n'est possible.

«Or, étant donnée la commotion escargotique instantanée et à distance par sympathie, la fin de la découverte ne consiste plus que dans la connaissance de l'appareil à l'aide duquel cette commotion s'obtient, et dans les dispositions adoptées pour faire servir cette commotion à la transmission de la pensée.

«Cet appareil se compose d'une boîte carrée en bois, dans laquelle se meut une pile voltaïque dont les couples métalliques, au lieu d'être superposés comme pour la pile de Volta, sont disposés par ordre et attachés dans des trous pratiqués à cet effet dans une roue ou plateau circulaire en bois, mobile autour de son axe en fer.

«Aux disques métalliques qui forment les couples de la pile de Volta, MM. Benoît et Biat ont substitué d'autres couples en forme de godets ou auges circulaires, et composés d'un godet ou auge en zinc garni en dedans de drap préalablement trempé dans une dissolution de sulfate de cuivre et maintenu à l'aide d'une lame de cuivre rivée avec le godet.

«Au fond de chacune de ces auges, ils ont fixé, à l'aide d'un mélange dont la composition sera indiquée, un escargot vivant, préalablement préparé et choisi, afin que là il puisse s'imprégner de l'influence galvanique, qui doit se combiner ainsi avec l'influence électrique qui sera développée lorsque la roue qui forme la pile sera mise en mouvement, et avec elle conséquemment les escargots qui y sont fixés.

«La boîte dans laquelle cette roue ou pile mobile est renfermée peut être d'une forme et d'une substance quelconques, mais elle est nécessaire pour soustraire les escargots à l'influence atmosphérique. Dans tous les cas, elle est essentiellement mobile et portative.

« De plus, chaque auge ou godet galvanique est établi sur un ressort, de manière à former ainsi comme une espèce de touche élastique dont le mouvement est utilisé pour l'appréciation de la commotion escargotique.

«Or, on comprend maintenant que l'ensemble d'un appareil de correspondance suppose nécessairement deux appareils particuliers ou instruments, disposés comme celui que je viens de décrire, et avec l'attention spéciale de mettre, dans les auges de l'un, des escargots sympathiques avec ceux des auges de l'autre, de manière que la commotion escargotique puisse partir d'un point précis de l'une des piles pour aller de là à un point également précis de l'autre, et réciproquement.

« Et ces dispositions comprises, le reste vient de soi-même: MM. Benoît et Biat ont fixé sur les roues des deux instruments et à chacune des touches sympathiques entre elles, des lettres correspondantes, de sorte qu'ils en ont fait des espèces de cadrans alphabétiques et sympathiques, à l'aide desquels la commu-

nication de la pensée se fait ainsi naturellement et instantanément à toutes les distances par l'écriture de la pensée elle-même, dont la commotion escargotique indique les lettres.

«Il ne suffit plus, pour pouvoir correspondre, que de se mettre en présence de ces deux instruments, à une même heure, et d'être dans les conditions de sympathie harmonique dont j'ai parlé; et, si les expériences faites par les physiciens Steinbeil, à Munich, et Matteucci, à Pise, ont permis, depuis 1845, de réduire les conducteurs métalliques de la télégraphie électrique à un seul fil pour chaque télégraphe, la découverte de MM. Benoît et Biat, comme on voit, les supprime tous.

«L'appareil que je viens de décrire ayant la forme d'une boussole marine, on lui a donné de même le nom de *boussole*, en ajoutant, pour caractériser son usage, la qualification de *pasilalinique*, qui signifie parole ou langage universel, et, de plus, celle de *sympathique*, qui indique le moyen dont on se sert.

«Les boussoles pasilaliniques sympathiques que M. Benoît vient d'établir ont plus de deux mètres de hauteur. Elles ont ainsi une grande dimension, parce qu'il a voulu y adapter des lettres ou signes alphabétiques de toutes les langues en usage, ainsi que ceux de l'alphabet universel pasilalinique qu'il a créé, et dont il sera parlé plus tard, puis les signes de ponctuation et ceux des nombres; mais on conçoit que le nombre des couples ou des touches escargotiques nécessaire pourrait être rigoureusement réduit aux vingt-cinq lettres de la langue française, et comme on peut, de plus, prendre des escargots de toutes les grosseurs, et qu'il y en a de très petits, de petits même comme des têtes d'épingles, il s'ensuit que l'on doit comprendre que l'instrument, qui peut avoir toutes les formes, peut accepter aussi toutes les dimensions, depuis les plus grandes jusqu'aux plus petites, et qu'on en pourra avoir de grands comme le cadran d'une grande horloge, d'autres comme celui d'une pendule, et puis enfin d'autres plus petits comme celui d'une montre de poche.

«Je ne parle pas de la matière ni de la manière dont pourra être faite la boîte de l'appareil; mais on a dû comprendre que toutes les matières, métalliques ou autres, pouvant être employées, la boussole pasilalinique sympathique est destinée à devenir un meuble obligé, ou même un bijou intéressant, qui, parmi toutes les fantaisies artistiques qu'il ne manquera pas de faire naître, trouvera nécessairement sa place partout, depuis le cabinet administratif des gouvernements, jusqu'à la plus humble chaumière, sans oublier, chemin faisant, le boudoir, et même, si l'on veut, la châtelaine des dames.

«Après ces explications préliminaires obligées de l'expérience, j'arrive enfin à l'expérience elle-même.»

Ici nous n'accorderons plus la parole à notre auteur, pour cause de suspicion légitime. Le récit qu'il donne de l'expérience qui fut faite par Benoît (de l'Hérault) est, en effet, enjolivé de manière à donner une idée tout à fait inexacte de cette expérience et de ses résultats.

Qu'était-ce pourtant que ce Benoît et ce Biat-Chrétien, que le mémoire dont nous venons de donner un long extrait place aux bords lointains de l'Amérique? Ce Biat n'était qu'un être imaginaire, que l'innocente création de l'esprit halluciné de Benoît. Jamais homme du nom de Biat-Chrétien ne s'était rencontré, dans les parages de la jeune Amérique, pour s'occuper, en même temps que Benoît, de la sympathie escargotique, et pour appliquer cette animale faculté à l'invention d'une boussole *pasilalinique*, *adamique*, *sympathique* et autres choses fantastiques.

Ce Benoît lui-même était un homme adonné depuis sa jeunesse à ce que l'on nomme les sciences occultes. À force de rêver et d'élucubrer sur la magie et sur l'astrologie, sur Cagliostro et sur Mesmer, en entremêlant le tout de certaines études sur l'électricité et sur ses mystères, Benoît avait accordé à la folle du logis un tel empire, qu'elle avait fini par ébranler son intellect. Benoît était certainement un halluciné. La folie n'exclut pas d'ailleurs une certaine habileté pour atteindre un but désiré ardemment; on va en avoir la preuve.

Tout le monde connaît, à Paris, M. Triat, le fondateur et le directeur de cet admirable gymnase qui est une des curiosités de la capitale et une des plus belles créations qui existent en Europe pour l'application raisonnée de la gymnastique. M. Triat n'est pas seulement le premier gymnasiarque de France; c'est un homme d'un esprit élevé et acquis d'avance à tous les progrès intellectuels. Benoît vint un jour lui faire part d'une découverte qu'il aurait faite pour transmettre la pensée à de grandes distances, sans aucun intermédiaire, grâce à une méthode qui était, par conséquent, bien supérieure à celle de la télégraphie électrique. Il avait, dit-il à M. Triat, tout l'appareil dans la tête, il ne restait qu'à le construire. Seulement, son défaut de ressources, ou plutôt sa misère, lui ôtait les moyens d'exécuter l'instrument, fort simple d'ailleurs.

- «Et que vous faudrait-il, lui dit M. Triat, pour construire cette machine?
- Quelques morceaux de bois et un ouvrier, » dit Benoît.

Il ne manque ni de l'un ni de l'autre dans un gymnase. M. Triat conduisit l'inventeur dans son atelier de menuiserie.

«Faites, lui dit-il, taillez, construisez; outils et ouvriers sont à votre disposition.»

M. Triat fit plus: le futur inventeur de la communication instantanée de la

pensée n'avait ni pain ni asile. Il loua pour lui une chambre et se chargea de pourvoir à sa nourriture.

Les choses marchèrent ainsi pendant près d'un an. Au bout de ce temps, toujours défrayé par son protecteur, Benoît n'était encore parvenu à aucun résultat. Il était évident qu'en s'adressant à M. Triat, il avait voulu trouver, non les moyens de mettre en pratique une découverte déjà faite, mais l'avantage de se livrer tout à son aise aux recherches qui devaient amener cette découverte.

Cet appareil, pour lequel il n'avait demandé que trois ou quatre morceaux de bois de quelques pieds de long, finit pourtant par apparaître. C'était un énorme échafaudage formé de traverses de trois mètres de longueur, supportant cette prétendue pile voltaïque dont M. Allix nous donnait tout à l'heure une description plus ou moins claire, et dans l'intérieur de laquelle de pauvres escargots vivants étaient collés de distance en distance. C'était là la boussole pasilalinique sympathique. En face de cet appareil était un autre en tout semblable. Les vingt-quatre lettres de l'alphabet étant placées sous les vingt-quatre escargots fixés dans l'une et l'autre prétendue pile, Benoît assurait qu'en approchant un escargot convenablement préparé de l'un des escargots alphabétiques, l'escargot correspondant à la même lettre dans l'appareil opposé devait s'agiter, montrer les cornes, et servir à transmettre ainsi à distance et sans aucun intermédiaire, des lettres, et par conséquent des mots, des phrases et des idées. C'était la correspondance instantanée, ou la communication de la pensée due au fluide sympathique de la gent escargote. L'éloignement le plus considérable, entre les deux appareils, ne devait apporter aucun obstacle à cette transmission de signes. L'une des boussoles étant à Paris et l'autre aux antipodes, la certitude et la rapidité de la transmission ne devaient rien souffrir d'un tel éloignement. En preuve de ce fait, Benoît affirmait qu'un de ses amis, nommé Biat-Chrétien, habitant de l'Amérique, avait construit, d'après les indications qu'il lui avait successivement transmises, un appareil parfaitement semblable à celui de Paris, et que chaque jour ils échangeaient entre eux une correspondance et des signaux. L'ancien et le nouveau monde se trouvaient ainsi en rapport continuel, sans intermédiaire apparent, dans la personne de M. Benoît (de l'Hérault), inventeur français, et de M. Biat-Chrétien, citoyen de l'Amérique.

Il n'y avait pas grand mal à se laisser conter toutes ces merveilles, puisque l'expérience devait promptement faire juger de leur réalité. M. Triat trouvait toutefois que ce moment était long à venir, puisqu'un an s'était écoulé depuis qu'il avait accueilli pour la première fois l'inventeur, qu'il continuait d'héberger. Il fallut bien pourtant que ce dernier s'exécutât. Après bien des retards et des faux-fuyants, la séance dans laquelle la boussole pasilalinique sympathique devait

être soumise à une expérience sérieuse fut fixée au mercredi 2 octobre. Benoît assurait s'être mis en correspondance, le lundi 30 octobre, avec Biat-Chrétien en Amérique, lequel sans quitter ce pays, devait assister à toutes les expériences qui se feraient à Paris ce jour-là et à l'heure fixée.

Le 2 octobre, en effet, M. Triat s'étant rendu chez Benoît, celui-ci, à l'aide de l'une des deux boussoles, avertit (il l'assura du moins) son correspondant américain de se tenir à son poste.

Il semble que, pour pareille expérience, les deux boussoles devaient être établies, sinon d'un bout de Paris à l'autre, du moins dans deux chambres séparées. Benoît s'autorisa de certains défauts accidentels de la construction provisoire des deux boussoles, pour demander qu'elles fussent placées l'une et l'autre dans la même pièce. Forcé d'en passer par là, M. Triat laissa les deux appareils placés en regard l'un de l'autre, séparés seulement par l'intervalle de la largeur de la chambre de Benoît. Il y avait loin de cette distance à celle qui sépare l'Amérique de l'Europe; mais il fallut se conformer aux désirs de l'opérateur. On aurait, au moins, voulu qu'un corps opaque, un paravent, une cloison de planches, fussent interposés entre les deux appareils. Cette condition si simple ne fut même pas accordée. Aussi l'expérience ne fut-elle qu'une véritable mystification. M. Jules Allix, l'un des opérateurs, était chargé d'envoyer les signaux en touchant les escargots qui représentaient les lettres alphabétiques, et de composer ainsi des mots. Benoît, placé devant l'autre boussole, devait recevoir les lettres et les mots désignés sur sa propre boussole par les mouvements des escargots correspondant aux mêmes lettres. Mais, sous différents prétextes, Benoît, allait sans cesse de l'un à l'autre appareil, de sorte qu'il n'eut pas grand'peine à reproduire, avec sa boussole animée, les lettres envoyées par M. Jules Allix. M. Triat observait tout ce manège en se mordant les lèvres.

La transmission ne fut pas d'ailleurs aussi fidèle qu'elle aurait pu l'être avec le système commode de va-et-vient que se permettait le prétendu inventeur. M. Jules Allix avait transmis, en touchant ses escargots dans l'ordre voulu, le mot gymnase; Benoît lut sur sa boussole le mot gymoate. Puis, M. Triat opérant luimême, envoya les deux mots lumière divine à M. Jules Allix, qui lut sur sa boussole lumhere divine. Mais tout cela n'était qu'une comédie, grâce aux voyages incessants que l'inventeur faisait d'une boussole à l'autre, sous le vain prétexte de surveiller le jeu du mécanisme des deux appareils.

Benoît fut ensuite prié de se mettre en rapport avec son Américain, qui était censé à son poste de l'autre côté de l'Atlantique. Il procéda, avec le plus grand sang-froid, à ce fantasmagorique appel. Il approcha un escargot, qu'il tenait à la main, des quatre escargots correspondant aux lettres et au mot BIAT; puis on

attendit la réponse d'Amérique. Au bout d'un certain temps, quelques escargots ayant montré les corner, en réunissant avec plus ou moins d'art les lettres ainsi désignées, on composa, couci-couci, cette réponse: Cest bien, qui, avec l'apostrophe, donnait: C'est bien. *Risum teneatis, amici*.

M. Triat était parfaitement sûr d'avoir été dupe d'une mystification. Aussi, grande fut sa surprise, lorsqu'il lut, dans le feuilleton de *la Presse* du 26 octobre, le récit de cette expérience présenté par M. Jules Allix comme une démonstration sans réplique de la grande découverte annoncée. Il déclara aussitôt à Benoît qu'après ce qui s'était passé et ce qui avait été écrit, il était forcé de lui retirer son appui. Et comme Benoît insistait pour changer sa résolution:

«Écoutez, lui dit M.Triat, il est facile de me faire revenir de ma décision, et, en même temps, de vous passer du secours de qui que ce soit. On va établir l'une des deux boussoles dans mon gymnase, et l'autre dans la pièce à côté. Si vous le préférez, sans les changer de place, on les séparera par un simple paravent, et vous vous interdirez d'aller, pendant l'expérience, de l'une à l'autre des deux boussoles. Si, dans ces conditions, vous réussissez à transmettre un seul mot d'un appareil à l'autre, je vous offre mille francs par jour tant que vos expériences réussiront.»

M. Triat alla ensuite trouver M. de Girardin, qui avait pris quelque intérêt à l'invention et à l'inventeur, et qui avait, dans ce but, ouvert les colonnes de la Presse au mémoire de M. Jules Allix. M. Triat lui ayant fait part de sa proposition, faite le jour même à Benoît (de l'Hérault), M. de Girardin l'approuva pleinement, et voulut même se mettre de la partie. «Je me joins à vous, dit-il à M. Triat, et pour la même somme. Dites donc à Benoît qu'il est assuré de deux mille francs par jour si l'expérience réussit, avec la condition que vous lui avez posée. Mon calcul est simple, ajouta M. de Girardin. Si Benoît réussit, nous louons le Jardin d'hiver, et nous faisons répéter par Benoît la même expérience dans des représentations publiques, qui lui rapporteront au delà de deux mille francs par jour. »

À une proposition si simple, si avantageuse pour lui, si décisive pour son invention, savez-vous quelle fut la réponse de Benoît? Il disparut, sans donner autrement de ses nouvelles à ceux qui lui avaient prodigué si longtemps des encouragements pour ses recherches et des secours pour sa misère. Nous l'avons vu deux ou trois fois à Paris. C'était un homme maigre et noir, avec une grande barbe et certaines allures d'halluciné. Il est mort au commencement de 1852.

Au moment où Benoît quittait ce monde, les esprits américains faisaient irruption en Europe. S'il eût vécu quelques années encore, Benoît était taillé de manière à jouer un grand rôle et à devenir un personnage important dans le

mouvement spiritiste qui allait bientôt éclater en France. Mais la Parque cruelle en ordonna autrement.

# CHAPITRE VII

Les tables tournantes en Europe — Arrivée des esprits en Angleterre et en Allemagne — Restitution à l'Orient — Les électro-biologistes : le docteur Braid, M. Teste, M. Philips — La magie de M. Dupotet — Débarquement des esprits en France

Les faits que nous venons de raconter, et qui se sont passés en France de l'année 1846 à l'année 1851, c'est-à-dire à l'époque où les tables tournantes et les esprits faisaient leurs premières manifestations en Amérique, avaient suffisamment préparé l'Europe à recevoir cette importation du nouveau monde. Nous avons maintenant à suivre le progrès et le développement de ces phénomènes dans notre hémisphère.

Les esprits, qui avaient ordonné à Mme Fish de changer de mari, demandèrent, dès le commencement de l'année 1852, que les spiritistes américains se réunissent en une convention générale; ils fixèrent même le lieu de leur première assemblée. Dans l'adresse qu'on fit circuler à cet effet, et qui fut publiée dans le *Cleveland Plaindealer*, du 29 janvier 1852, on lisait ce paragraphe: « ... Les invisibles ont promis que si cette convention se réunissait à Cleveland, ils signaleraient leur présence d'une manière si éclatante, que les doutes et les objections des sceptiques seraient anéantis à jamais. Appelons aussi les croyants d'au delà des mers; que les esprits soient consultés par toute la terre, et que notre assemblée dans la ville des forêts serve de point de ralliement à une légion d'esprits. »

Et cette assemblée eut lieu; elle fut même suivie de plusieurs autres dans différentes villes de l'Union américaine. Les gens d'au delà des mers, c'est-à-dire les Européens, si solennellement convoqués, ne se rendirent pas, il est vrai, au rendez-vous. Comme la montagne n'était pas allée vers les esprits, les esprits allèrent vers la montagne. En d'autres termes, les esprits américains passèrent l'Atlantique pour aborder dans notre Europe. Les voyages d'ailleurs leur coûtent peu, comme le prouve le *Chœur des esprits*:

De but lointain, de long voyage à faire, Il n'en est pas; Nous franchissons l'un et l'autre hémisphère En quatre pas;

Ciel sans limite, Océan sans falaise. Désert uni, Le seul espace où nous soyons à l'aise, C'est l'infini<sup>28</sup>.

C'est sans doute par cette faculté supernaturelle de locomotion que les esprits américains prenaient terre en Écosse, dans le commencement de l'année 1852. À peine le premier *médium* était-il débarqué dans la vieille Écosse, qu'il y en eut bientôt dix en Angleterre, et presque immédiatement quelques centaines en Allemagne.

Qu'apportaient-ils donc de si nouveau à ce dernier pays, familiarisé depuis longtemps avec le fantastique, qui n'avait pas cessé de vivre en communion avec les adeptes du grand visionnaire suédois, et qui avait produit, en dernier lieu, la voyante de Prévorst? Ils y apportaient tout au plus un procédé, un appareil, dont on pouvait fort bien se passer, et dont on se passe aujourd'hui, comme les magnétiseurs de la seconde époque se débarrassèrent du primitif baquet de Mesmer. Cet appareil, c'était la table tournante. Elle était peu faite pour étonner l'Allemagne; elle-même l'eut bien inventée, si elle eût daigné en prendre la peine, comme elle avait précédemment inventé le magnétisme animal, les Rose-croix et bien d'autres choses étonnantes, à propos desquelles nous avons été forcé de dire invariablement: munera Germania. Qu'a-t-on besoin de donner son temps et son génie à de si puériles recherches, quand on a médité Swedenborg et qu'on a retenu les lignes suivantes des Arcana cœlestia de l'illustre illuminé suédois:

«J'ai causé avec un grand nombre de personnes après leur mort, et ces communications se sont prolongées, tantôt pendant des mois, tantôt pendant une année entière. Les défunts me parlaient avec une voix aussi claire et distincte, quoique intérieure, que s'ils avaient été en vie. Le sujet de nos discours a souvent tourné sur l'état de l'homme après sa mort, et les esprits se sont montrés très étonnés de ce que nul vivant ne songe qu'il vivra en esprit après la vie du corps. C'est une continuation de la vie: d'un état d'obscurité, l'âme passe à un état de clairvoyance, et ceux qui ont foi au Seigneur ont leurs vues de plus en plus lumineuses.»

Une autre raison qui devait encore empêcher l'Allemagne de réinventer de nos jours les tables tournantes, c'est son immense érudition. Elle se serait fait un

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> Chœur des Esprits; vers écrits sur une planchette à crayon, dans un chef-lieu d'arrondissement de la Haute-Marne. Voyez *l'Encyclopédie magnétique spiritualiste* de M. Cahagnet, Tome II, 20<sup>e</sup> livraison.

cas de conscience de produire, sous le titre de découverte, une pratique renouvelée des gymnosophistes de l'Inde ou des mages de la Perse. L'Allemagne connaît à fond son Orient, d'où toutes les religions, toutes les pratiques superstitieuses et tous les arts magiques ont tiré leur origine. Elle a lu dans Zoroastre la doctrine pneumatologique, dont nous avons donné un extrait dans l'introduction de cet ouvrage, et qui, selon nous, contient en puissance les tables tournantes. Elle sait ce qui reste encore de la magie orientale dans l'Égypte moderne, où Cagliostro alla se faire initier, et où, de nos jours, le comte de Laborde a vu opérer sous ses yeux et a appris à opérer lui-même des effets si prodigieux, que sa science académique en est revenue toute bouleversée. Il n'y a point encore là de tables tournantes; mais c'est quelque chose de mieux, c'est l'évocation des esprits. Or, les esprits soufflent où ils veulent, et il faut bien que les tables les suivent. Mais voici venir le phénomène américain, tout réalisé, bien complet et même agréablement perfectionné. Voici les tables tournantes, dansantes, volantes, etc., retrouvées dans l'Orient sibérien; celles-ci ne sont pas moins intelligentes que leurs plagiaires du nouveau monde, mais elles sont peut-être plus sagaces, plus utilement révélatrices; ce sont les vraies tables divinatoires, si vaguement indiquées dans Tertullien et Minucius Felix.

On lisait en 1854, dans un journal de Saint-Pétersbourg, *l'Abeille du Nord*, un article extrêmement curieux, signé par M. Tsherepsnoff, savant russe, qui a longtemps vécu dans les Indes orientales, et qui garantit la vérité des faits extraordinaires qu'il communique au public:

«... Il faut considérer, dit M. Tsherepanoff, que les lamas, ou prêtres de la religion bouddhiste, qui est celle de tous les Mongols et des Burètes russes, ainsi que les prêtres de l'ancienne Égypte, ne révèlent pas les mystères de la nature découverts par eux. Ils s'en servent pour entretenir les opinions superstitieuses de la multitude. Le lama, par exemple, sait trouver des choses dérobées par les voleurs en suivant une table qui s'envole devant lui. Le propriétaire de la chose dérobée demande au lama de lui indiquer l'endroit où elle est cachée. Le lama ne manque jamais de faire attendre sa réponse pendant quelques jours.

«Le jour où il est prêt à répondre, il s'assied par terre devant une petite table carrée, y pose ses mains en lisant dans un livre thibétain. Au bout d'une demiheure il se lève en ôtant aussi la main, de sorte qu'elle conserve la position qu'elle avait eue sur le meuble. Aussitôt celui-ci se lève aussi, suivant la direction de la main. Le lama est enfin debout sur ses jambes, il lève la main au-dessus de sa tête, et la table se lève au niveau de ses yeux. Alors le lama fait un mouvement en avant, et elle le suit; le lama marche en avant, et elle marche devant lui dans l'air, avec une si rapide augmentation de vitesse, que le lama a grande peine à la sui-

vre; enfin la table parcourt des directions diverses et finit par tomber par terre. La direction principale choisie par elle indique le côté par où il faut chercher la chose perdue.

«On affirme que la table tombe ordinairement juste sur l'endroit où les choses volées se trouvent cachées. *Dans le cas où je fus témoin oculaire*, elle s'envola à une très grande distance (environ trente mètres) et la chose perdue ne fut pas trouvée de suite. Mais, dans la direction suivie par la table, il y avait la chaumière d'un paysan russe, qui se suicida, ayant aperçu l'indication donnée par le meuble. Ce suicide éveilla le soupçon; on fit des recherches, et les choses perdues furent trouvées dans sa chaumière.»

Comment donc l'Allemagne orientaliste aurait-elle pu se permettre d'inventer de nos jours les tables tournantes? Comme nous l'avons déjà dit, elles les reçut sans étonnement. Elle leur fit néanmoins bon accueil en faveur des esprits, comme on devait l'attendre d'une contrée où les êtres surnaturels sont depuis longtemps tout naturalisés.

Puisque nous sommes en train de restituer à l'Orient ce qui lui appartient, citons d'autres prodiges tout récents, dont nous devons l'exhibition spontanée à un prêtre hindou, du nom de Lehanteka, qui se trouvait, en 1855, en Californie. Dès que l'Orient eut appris que les gens de l'Occident affluaient dans cette terre de l'or, il y dépêcha, à son tour, un des siens, non pour y ramasser de la poudre d'or, mais pour reprendre ses plumes irisées aux geais des États-Unis. Il paraît que le thaumaturge par lequel l'Orient se fit représenter, ce Lehanteka, également ferré sur la doctrine du surnaturel et sur ses applications, étourdit tous ceux qui assistèrent à ses expériences. Ce qu'on va lire, à ce sujet, est tiré d'une lettre du docteur A. P. Pope.

« D'après Lehanteka, la vie perceptive et dynamique de l'homme se décompose en trois sphères concentriques. La première est constituée par l'appareil moteur et sensitif, au moyen duquel l'âme agit sur les objets extérieurs, et en reçoit à son tour l'influence, à l'aide du *contact immédiat*. La seconde consiste dans un ensemble d'organes et d'agents physiques, ayant puissance de se porter en dehors du corps proprement dit, et par l'entremise desquels l'âme peut agir et percevoir à distance. La troisième est un *médium* supra-sensuel ou d'essence animique, par l'intervention duquel on peut percevoir ce qui ce passe au loin et exercer une influence active sur le monde extérieur, et cela par *l'action directe de la volonté*, et sans l'emploi d'aucune agence physique. Telle est la sphère céleste de l'âme, et le plein exercice de ses attributions réalise la sagesse magique ou céleste.

« Pour démontrer les fonctions et les propriétés attachées à la troisième sphère, il invita ses auditeurs à passer dans une pièce à côté, et à faire ensuite acte de

volition sur une pièce de monnaie ou sur tout autre objet à leur choix, promettant de leur désigner ensuite l'objet sur lequel leur pensée se serait ainsi reposée. S'étant donc retirés, ils concentrèrent leur attention sur une pièce de monnaie, qui fut jetée ensuite dans un sac parmi une vingtaine d'autres toutes semblables, et le tout fut remis au prêtre: il signala sans hésiter la pièce qui avait été choisie. L'expérience ayant été répétée à plusieurs reprises, et toujours avec le même résultat, quelqu'un s'avisa de proposer à la réunion de s'abstenir d'aucun choix entre les différentes pièces, et de les rendre toutes au prêtre telles quelles, pour voir ce qui en résulterait, et c'est ce qui eut lieu. Après un examen minutieux de toutes les pièces, Lehanteka déclara qu'on n'avait porté l'attention sur aucune en particulier. C'est alors qu'il procéda à l'examen de l'esprit de ses élèves, et il indiqua exactement celui d'entre eux de qui était partie la proposition de varier ainsi l'expérience.

«À cette théorie des trois sphères ou degrés de la nature humaine, il associe une théorie de la santé, de la maladie et de la guérison. En voici la substance:

«La santé est le résultat d'une circulation bien équilibrée du fluide nerveux à travers tout le corps. (Voilà le mesmérisme.) La maladie se produit quand une portion de ce fluide s'étant séparée de l'organisme nerveux, reste privée de direction, et se crée une circulation propre et isolée. Une fois dans «l'état céleste,» si l'on examine le corps d'un homme malade, on aperçoit ce fluide errant sous forme d'un léger brouillard, tournoyant sur lui-même, ou se portant avec rapidité sur les divers points du système où sa présence est assurée par des souffrances de différentes natures…

« Par une autre déduction de ces principes, Lehanteka enseigne que les sens de ceux qui nous entourent peuvent être illusionnés par un simple acte de la volonté; et, ajoutant le fait à la théorie, il fit apparaître une troupe d'oiseaux que l'on vit voltiger dans toute la salle, et dont le chant fut entendu.

« Cette dernière expérience, remarque le rédacteur, nous offre un phénomène transcendant du pouvoir au moyen duquel les électro-psychologistes de notre pays, comme on les désigne, réussissent à produire des illusions sur des sujets susceptibles.

«Les visions évoquées par la volonté de Lehanteka, dit-il, étaient de *véritables créations substantielles*, des tableaux réels d'optique et d'acoustique dont l'électricité avait fourni les matériaux; au contraire, les visions créées par l'impression mentale ne coïncident avec la présence d'aucun objet physique, et sont purement imaginaires. Les premières constituent des illusions objectives, résultant de ce qu'une image électrique, créée dans l'espace par une opération de la pensée,

est prise pour les objets naturels dont elle reproduit plus ou moins exactement l'apparence; les secondes sont des illusions purement subjectives<sup>29</sup>. »

N'y a-t-il pas autre chose dans cette vision produite par le thaumaturge hindou? Remarquez bien qu'il n'a pas besoin de chercher des *sujets susceptibles*; les premiers venus lui sont bons, et, *lui le voulant*, tous ceux qui étaient là ont vu et entendu ses oiseaux. Les électro-psychologistes et les électro-biologistes, comme on les appelle aussi, ne nous ont encore montré aucun prodige de cette force.

Au reste, un des leurs, M. Philips, auteur d'un livre intitulé Électro-dynamisme vital, et qui a extrait de l'American phrenological Journal le fragment qu'on vient de lire sur Lehanteka, déclare erronée toute assimilation entre les phénomènes réalisés par l'action magique de ce prêtre hindou et les productions d'apparence analogue obtenues par la psychopathie (un troisième mot), vulgairement connue sous les noms de biologie.

Il s'agit donc, dans le dernier cas, du phénomène de la *suggestion*, de la *biologie*, ou de *l'électro-biologie*, ou de la *boulitodynamie*, car les mots se multiplient et se combattent pour exprimer une chose encore si mal expliquée, mais pourtant certaine. C'est un genre d'hallucination produite par la volonté d'un vigoureux magnétiseur sur un sujet soumis à sa puissance, devenu tout passif, dépouillé pour ainsi dire de sa personnalité propre, et réduit à l'état d'automatisme par l'effet de certaines drogues, ou par un procédé que les fascinateurs modernes appellent le plus ordinairement la *biologisation*.

Arrêtons-nous sur ce phénomène de la *biologisation*, que nous avons déjà entrevu en parlant de l'hypnotisme dans *Mesmer et le magnétisme animal*. Ce phénomène, dans lequel nous ne voyons qu'un effet de l'état hypnotique des sujets, est, à nos yeux, capital; car, toujours identique au fond, malgré les apparences fort diverses qu'il revêt dans ses manifestations, il donne la clef de la plupart des faits extraordinaires dont on se préoccupe avec un souci, d'ailleurs légitime, depuis l'invasion des tables tournantes en Europe.

L'ouvrage de Braid, que nous avons déjà cité dans le volume précédent, Neurypnology, or the Rational of the nervous Sleep (du Sommeil nerveux), publié par l'auteur en 1843, a été le point de départ des observations que nous allons rapporter. On trouve dans ce livre la plupart des phénomènes que les auteurs qui ont écrit postérieurement ont cru avoir observés les premiers. Le docteur Braid, mort au commencement de l'année 1860, au moment où ses travaux commençaient à être appréciés à leur véritable point de vue, était un observateur sérieux

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> Electro-dynamisme vital, ou les Relations physiologiques de l'esprit et de la matière, par A. J. P. Philips; in-8. Paris, 1855, p. 373-376.

et patient. Les nombreux écrits qu'il a publiés, bien que déparés par certaines exagérations, auraient été certainement remarqués par les physiologistes, si on ne les eût confondus avec le déluge de productions indigestes et malsaines des magnétiseurs de son temps<sup>30</sup>.

Le fait des hallucinations spontanées, soit individuelles, soit collectives, nous semble devoir être mis hors de doute. Nous en avons cité de nombreux exemples pris à toutes les époques, et bien authentiquement prouvés. Il n'est guère de médecins et de physiologistes qui ne déclarent en avoir observé quelques-uns, et, en dehors de la classe des hommes de l'art, il y a bien peu de personnes qui ne puissent se souvenir d'avoir été le jouet de quelque illusion passagère provenant de cet état.

M. Littré, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, qui n'est pas seulement un érudit, mais un médecin et un physiologiste éminent, a dit en parlant de ces phénomènes, qu'il range dans la catégorie des troubles nerveux: «On les nomme *hallucinations collectives*, qui ont cela de spécial, qu'elles produisent chez les multitudes des phénomènes subjectifs très semblables; on les classe parmi les épidémies mentales, qui pareilles aux épidémies corporelles, impriment à l'esprit le cachet d'une perturbation uniforme<sup>31</sup>. »

Entre ce que chacun a éprouvé et ce qu'on propose de croire ici, il n'y a de différence que du plus au moins; la nature du phénomène restant la même. Le fait des hallucinations est donc incontestable; c'est une vérité acquise. Maintenant, voici la question qui surgit.

Est-il au pouvoir de quelques hommes de produire artificiellement un pareil état chez d'autres hommes? La réponse semble ne pouvoir être qu'affirmative, par cette seule considération qu'il y a des hallucinations collectives. Mais voici des faits précis qui déposent en faveur de la réalité cette explication.

La puissance des philtres employés par les Orientaux produit des résultats qui

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> Voici la liste des ouvrages ou brochures publiés par le docteur Braid, sur les matières qui nous occupent:

<sup>1</sup>º 1843. Neurypnology, dont il est question plus haut:

<sup>2°</sup> Même année *Du pouvoir de l'esprit sur le corps*, brochure relative à ce que M. Reichembach a décrit sous le nom d'Od;

<sup>3° 1832.</sup> De la magie, de la sorcellerie, du magnétisme, de l'hypnotisme, de l'électro-biologie, avec des observations sur l'Histoire de la magie de Colghoum;

<sup>4</sup>º 1855. Physiologie de la fascination, avec cette épigraphe: Posunt quia posse videntur;

<sup>5°</sup> Même année. Observations sur la léthargie ou l'hibération humaine, ouvrage extrêmement curieux et presque inconnu en France.

<sup>&</sup>lt;sup>31</sup> Introduction à l'ouvrage d'Eusèbe Salverte, intitulé: *Des sciences occultes*, 3º édition, Paris, 1856.

ne sont ignorés de personne. Tout le monde sait par quelle hébétation préparatoire le fameux chef des Assassins soumettait ses disciples à son obéissance, et de quelles attrayantes visions il remplissait le cerveau des malheureux tombés dans cet état de passivité. Sur un ordre, sur un signe de lui, on a vu de ses sectaires s'arracher volontairement la vie, se percer de leur yatagan, ou se précipiter du haut d'une tour. Il serait sans doute difficile de faire ici la juste part de l'influence morale de Hassan et de celle du *haschisch*. Mais il y a eu de tout temps, en Orient, des magnétiseurs qui n'ont eu recours ni au haschisch, ni à l'opium, ni à aucune autre substance intoxicante, pour produire cet état qui dispose l'esprit à recevoir les pensées et tes visions suggérées par une volonté externe et dominatrice. Il leur suffit d'attirer et de concentrer l'attention de leur patient sur un même objet, jusqu'à l'épuisement du fluide cérébral. Rappelons ce que nous avons déjà dit dans le volume précédent, en parlant de l'hypnotisme. L'Inde montre encore tous les jours des fakirs et des bonzes qui, pour se procurer cet état, attachent leurs regards immobiles sur un point fixe de leur propre corps: leur récompense, s'ils persévèrent assez longtemps, est de voir Brahma sortir de leur nombril. À la même catégorie de faits appartient cette recette que M. le comte de Laborde a achetée au Caire d'un sorcier arabe, et qui consiste dans une concentration soutenue de la pensée et du regard sur un point noirci d'encre dans le creux de la main, où l'image évoquée doit apparaître. Nous avons dit encore, d'après la description des docteurs Rossi et Pietra Santa, que la même pratique persiste de nos jours chez les sorciers de l'Égypte moderne et de l'Algérie.

Au surplus, nous avons déjà dans l'Occident des professeurs qui ont réduit en théorie ces pratiques de l'empirisme oriental. Écoutons la leçon que publie sur ce point M.A. Debay dans son livre intitulé: *les Mystères du sommeil et du magnétisme*.

«Les magnétiseurs praticiens, dit ce professeur, ne tiennent généralement compte que de leur pouvoir émissif, et oublient le côté le plus important du rôle que joue le système nerveux du somnambule; je veux parler de la surexcitation et de l'épuisement nerveux. Ils ne se sont jamais douté, peut-être, que c'était l'épuisement du fluide nerveux cérébral qui livrait à leur merci le sujet magnétisé.

« Plusieurs expérimentateurs, entre autres M. Carpenter, ont eu l'idée de provoquer une sorte d'état magnétique en concentrant l'attention du sujet sur un morceau de zinc et de cuivre, qu'ils nomment *pile*. Un bouton, un anneau, une grosse tête d'épingle ou tout autre objet; le bout du doigt ou l'ombilic, à l'imitation des *Ombiliquistes*, donneraient les mêmes résultats; car il ne s'agit, comme nous le verrons tout à l'heure, que d'épuiser le fluide cérébral d'un sujet et de lui substituer son propre fluide nerveux; là est toute la magie...

« Nous allons passer à la description des faits accomplis sous nos yeux et nous indiquerons la manière de les produire, afin que chacun puisse se convaincre en devenant soi-même opérateur.

« Six à huit jeunes sujets, d'un tempérament nerveux, impressionnable, d'une volonté faible, étant choisis parmi les deux sexes, on les fait asseoir commodément dans un fauteuil; puis, dans une de leurs mains, ouverte, on place un petit disque de zinc, ayant un noyau de cuivre à son centre. On fait à tous les sujets la recommandation expresse de tenir leurs yeux fixés sur le disque, de laisser leur esprit dans le repos le plus complet et de ne penser absolument qu'au disque, sur lequel toute leur attention doit être concentrée.

«Cela fait, on les laisse au milieu d'un profond silence, car le moindre bruit, la plus petite distraction ferait manquer l'opération. —Voici les phénomènes nerveux qui vont se succéder chez les sujets aptes à subir l'influence.

«Les yeux fixés sur le disque et l'attention soutenue retiennent au cerveau une plus grande quantité de fluide nerveux que dans l'état normal: Cette accumulation du fluide continuant toujours, il y a surexcitation de l'organe encéphalique: les oreilles tintent, la vue se trouble, le disque paraît illuminé et offre successivement diverses formes, diverses couleurs. Le pouls s'accélère, devient filiforme, des fourmillements se font sentir dans les membres; la tête devient lourde, pesante; une fatigue générale s'empare du sujet; c'est l'état d'épuisement qui est arrivé comme conséquence inévitable de la surexcitation.

« Mais tous les sujets soumis à l'expérience ne subissent pas l'influence; ceux dont l'attention n'a pas été invariablement sur le disque, ou qui ont été distraits par d'autres pensées, n'éprouvent que de l'ennui et de l'impatience. Vingt-cinq à trente minutes suffisent pour plonger les sujets dans l'état *anévrosique* (biologique chez d'autres auteurs) ou d'épuisement nerveux, et lorsqu'ils y ont été plongés une première fois, huit à dix minutes sont ensuite suffisantes.

«Lorsque le temps nécessaire à la production de l'affaissement nerveux est écoulé, l'opérateur rentre seul dans la pièce où se trouvent les sujets soumis à l'expérience; il distingue au premier coup d'œil ceux qui ont subi l'influence. Si le regard reste fixe, étonné, si les traits du visage offrent une certaine immobilité, le sujet est *pris*, c'est-à-dire apte aux expériences. Alors l'opérateur lui appuie fortement son pouce sur la racine du nez, afin de comprimer l'organe de l'individualité, qui correspond à ce point du crâne. Cette compression a, dit-on, pour but d'interrompre la circulation nerveuse et d'enlever au sujet son *moi*, en d'autres termes, le sentiment de son individualité. L'opérateur plonge ensuite son regard dans les yeux du sujet et lui lance avec force le fluide de sa propre volonté. Ce fluide, vigoureusement propulsé, ne trouvant plus d'obstacles dans

un cerveau épuisé, pénètre cet organe, se substitue au fluide du sujet et s'établit, pour ainsi dire, en maître dans ce nouveau logis. De ce moment, le sujet ne sera mû et n'agira que par l'impulsion du fluide ou de la volonté étrangère, qui a pris domicile dans son cerveau. C'est ce que nous allons démontrer par une série d'expériences.

- «Ces préliminaires terminés, l'opérateur fait entrer les personnes qui désirent être témoins des expériences. Il s'avance vers l'un des sujets *pris*, lui lance sa volonté et lui adresse des questions, dont il dicte lui-même les réponses:
  - —Dormez-vous?
  - —Non.
- —Levez-vous de votre siège. (*Il se lève*.) Dites aux personnes présentes que vous ne dormez point!
  - —Non, je ne dors point, je suis bien éveillé.
- «L'opérateur prend le sujet par la main, le conduit vers plusieurs personnes amies, et lui demande s'il les connaît.
  - Mais certainement je les connais.
  - —Nommez-les.
  - «Le sujet appelle aussitôt chaque personne par son nom.
  - C'est très bien; allez vous asseoir. (*Le sujet obéit*.)
- Maintenant, je vous défends de vous lever; cela vous est impossible, vous ne pouvez pas vous lever.
- «Le sujet s'agite, fait d'inutiles efforts et reste cloué sur son siège comme par une force invisible.
- Levez-vous à présent, je vous le permets : voyons, levez-vous, je l'ordonne. (*Le sujet se lève sans effort*.)
  - Joignez les mains.
- «L'opérateur décrit sur les mains jointes du sujet plusieurs circonvolutions, comme s'il les liait avec une corde par plusieurs tours.
- Vous ne pouvez plus séparer vos mains, cela vous est impossible, vous ne les séparerez point; je vous le défends.
- «Tous les efforts que fait le sujet pour disjoindre ses mains sont superflus; elles restent comme garrottées. On s'aperçoit par la contraction des traits du visage que les efforts qu'il fait sont pénibles et lui occasionnent une dépense inutile de forces.
  - —Vous êtes libre maintenant, vous pouvez séparer vos mains.
  - «Au même instant, les mains se disjoignent.
  - —Placez une de vos mains dans la mienne... Très bien! Écoutez ce que je

vous dis: votre main est désormais collée à la mienne, et il vous est impossible de la retirer. Essayez donc, je vous répète que cela vous est impossible.

- «Le sujet se consume en vains efforts; sa main est comme clouée sur celle de l'opérateur.
- Et comme preuve de l'attache invincible de votre main à la mienne, je vais marcher et vous serez obligé de me suivre partout.
- « En effet, l'opérateur marche à droite et à gauche, en avant, en arrière, tourne autour d'une table, et le sujet le suit irrésistiblement.
- —Retirez votre main, je vous le permets. —La main est aussitôt retirée sans la moindre peine.
- —Asseyez-vous, fermez vos deux mains et rapprochez-les l'une de l'autre. —L'opérateur imprime aux deux poings un mouvement de rotation, et ordonne au sujet de continuer ainsi.
  - —Tournez, je le veux; tournez plus vite! Et les poings tournent.
  - —Encore plus vite, je le veux!
- «Le mouvement de rotation augmente de rapidité, malgré la résistance du sujet, qui en est visiblement fatigué.
- —Assez! arrêtez-vous... Les deux poings cessent brusquement de tourner.
- « Nous ferons observer ici que l'opérateur est souvent forcé de réitérer ses ordres trois ou quatre fois pour vaincre la résistance du sujet : il parle sur un ton impératif et fait usage d'un langage énergique, afin d'imprimer violemment sa volonté et faire mouvoir le sujet comme une machine. Nous ferons encore observer que, pendant l'exécution des ordres qu'on lui donne, le sujet a les yeux grands ouverts ; il parle, il rit, il s'impatiente et cherche à opposer de la résistance à la volonté qui le domine, qui le fait agir.
- Voici un morceau de bois, prenez-le dans vos mains; sentez-vous? il est glacé, il est glacé, vous dis-je.
  - —C'est vrai, il refroidit ma main.
- Mais vous vous trompez, c'est au contraire un charbon ardent qui va vous brûler. Prenez garde, il va vous brûler, il vous brûle.
- «Le sujet rejette aussitôt le morceau de bois avec frayeur, en s'écriant: vous m'avez fait brûler!
- «On peut varier à l'infini ces exercices, donner de l'eau pour du vin, du sel pour du sucre, des fruits pour du pain, etc.
  - —Je ne doute pas que vous ne sachiez votre nom?
  - —Vous auriez tort d'en douter.
  - Nommez-vous donc. (*Le sujet articule son nom.*)

- Maintenant vous ne savez plus votre nom, je vous défends de le dire; vous ne le savez plus, vous ne pouvez le dire!
- «On aperçoit les lèvres du sujet remuer, trembler; mais il est impuissant à prononcer son nom.
  - Êtes-vous homme ou femme? Voyons, répondez.
- —Quelle singulière question vous m'adressez! vous savez bien que je suis femme.
- Vous vous trompez, vous n'êtes plus femme, dit l'opérateur d'une voix brève, en faisant quelques passes autour du corps; vous n'êtes plus femme, vous êtes homme à présent, à preuve, c'est que votre barbe est trop longue, laissez-moi vous la faire.
  - «Le sujet se prête aux mouvements simulés du rasoir.
- Mais qu'aperçois-je! Vos doigts sont armés d'ongles crochus, et vos mâchoires de crocs acérés; vous voilà transformée en loup; m'entendez-vous? transformée en loup-garou!
- «Les traits du sujet indiquent la terreur, ses yeux annoncent l'égarement, il éprouve une pénible anxiété.
- Vous êtes loup-garou, vous dis-je; voyons, jetez-vous sur cet enfant, et dévorez-le! Pourquoi cette hésitation? Je le veux, je vous l'ordonne: élancez-vous et dévorez cet enfant.
- « Le sujet se jette sur un mannequin, préalablement préparé pour cette expérience, et le déchire à belles dents.
- Que signifie ce manche à balai entre vos jambes? Vous revenez du sabbat, il est inutile de le nier; je le vois, vous revenez du sabbat. Racontez-nous ce qui s'y est passé; je vous ordonne de nous raconter ce que vous y avez vu.
- « Pour peu que le sujet ait lu ou entendu raconter les scènes monstrueuses des sorciers du sabbat, il se met à vous débiter les choses les plus étranges, les plus absurdes qui puissent se loger dans la cervelle humaine. »

Tous ces effets, que M. Debay raconte sous sa seule garantie, se sont-ils positivement produits en sa présence, ou bien a-t-il seulement voulu présenter une énumération complète de ceux qui peuvent se produire dans l'état particulier qu'il appelle *l'anévrosie*, et qui n'est autre chose que l'hypnotisme ou *sommeil nerveux*? C'est ce qui demeure équivoque d'après son exposé. Il ne faut pas oublier, en effet, que le passage qu'on vient de lire est une leçon. Le professeur a bien pu se croire fondé à nous donner comme réalisées dans sa pratique, toutes les possibilités qu'il juge contenues dans sa théorie. On peut donc rabattre beaucoup, si l'on veut, de ces phénomènes étranges, mais il en restera toujours assez pour

démontrer l'influence, matérielle et morale tout à la fois, qu'un homme exerce sur un autre par sa seule volonté.

Du reste, les phénomènes analogues abondent partout, un peu plus épars que dans l'exposé de M. Debay, mais mieux connus, et plus authentiquement établis. Nous allons parler seulement des plus éclatants. Ce sera continuer en même temps l'histoire du magnétisme transcendant en France et de ses manifestations les plus extraordinaires, parmi lesquelles celles des tables sont venues prendre place les dernières.

On a donné, en Amérique, le nom *d'électro-biologie* aux phénomènes que Braid avait décrits en 1843 et désignés sous le nom d'hypnotisme ou *sommeil* nerveux.

Parmi les partisans de *l'électro-biologie*, et, on peut le dire, au premier rang des fauteurs de cette doctrine, il faut placer M. Philips, auteur d'un livre que nous avons déjà cité, et qui s'efforce, dans ce livre, de tracer les lois précises auxquelles obéiraient ces phénomènes.

C'est en Amérique que M. Philips eut connaissance de *l'électro-biologie*. Les idées que M. Braid avait développées dans son ouvrage publié en 1843, *Neurypnology*, après avoir fait quelque sensation en Angleterre, avaient franchi l'Atlantique, et trouvé en Amérique une patrie nouvelle. Dans la citation d'un écrit d'un certain M. Grimes, mais surtout dans l'ouvrage d'un autre Américain, M. J. B. Dods, *The Philosophy of electrical Psychology*, publié à New York, et qui se compose de douze *lectures* prononcées par l'auteur devant le Congrès des États-Unis, sur une invitation semi-officielle signée de sept membres du Sénat, M. Philips trouva exposés les principes de l'électro-biologie. Cette nouvelle science était déjà, d'ailleurs, vulgarisée dans les États-Unis. «L'électro-biologie, nous dit M. Philips, a été propagée aux États-Unis par une foule de professeurs dont la plupart n'étaient pas à la hauteur d'une mission scientifique<sup>32</sup>. » M. Philips était appelé à représenter plus dignement la *biologie*.

Convaincu de l'importance de ce système nouveau, M. Philips, dans son ardeur impatiente de propagande, s'empressa de quitter l'Amérique, où, d'ailleurs, il n'avait plus à prêcher que des convertis. Il débarqua en 1853 sur le continent européen.

C'est à Bruxelles que M. Philips débute dans ce nouveau genre de professorat. Joignant la pratique à la théorie, il y forme, en peu de jours, des élèves qui pratiquent aussi bien, et même, nous dit-il, un peu mieux que le maître. Il traverse Paris, mais, dans cette cité si justement renommée pour sa science, comme aussi

-

<sup>&</sup>lt;sup>32</sup> Cours théorique et pratique de bradisme ou hypnotisme nerveux, 1860, in-8, p. 16.

pour son scepticisme à l'endroit des faits surnaturels, le prédicateur attitré de la science nouvelle ne daigne pas opérer. Il était pressé, nous assure-t-il, de satisfaire le désir qu'il nourrissait depuis longtemps, de visiter l'Afrique. Fâcheuse envie pour les progrès de la science, que ce désir tout personnel à l'homme et peu digne d'un zélé propagandiste. Voir le nord de l'Afrique! Belle raison, en vérité, de brûler l'étape de la capitale de la France! Mesmer ne fit ni une pareille faute, ni un pareil *lazzi*. Au reste, M. Philips paraît avoir senti lui-même ce que sa conduite, comme apôtre d'une science nouvelle, avait d'inexplicable, car, en quittant Paris, il lui dit: À bientôt! Et nous verrons que, plus tard, il tint sa parole.

À Alger, où M. Philips se transporta d'un seul bond, il se trouva, nous dit-il, entouré d'une société sympathique et intelligente au dernier point. Dans la capitale de la France africaine, il rencontra des agréments si variés et de si chaleureux enthousiasmes, qu'il se décida à y prolonger son séjour bien au delà du terme qu'il s'était assigné d'abord. Voici quelques-unes des expériences qu'il exécuta à Alger avec un succès complet, s'il faut l'en croire:

Une personne prend dans sa main un caillou qui se trouve à la température de l'air; au commandement du professeur, ce caillou devient si chaud, qu'elle est obligée de le jeter avec la pantomime et le jeu de physionomie de quelqu'un qui se brûle fortement. Un disque, placé dans la main de la même personne, lui occasionne la même impression de chaleur; mais cette fois, elle fait de vains efforts pour s'en débarrasser, l'expérimentateur ne voulant pas qu'elle puisse ouvrir la main. S'il plaît à M. Philips qu'une personne perde la mémoire, elle oublie les lettres de l'alphabet, et même jusqu'à son propre nom.

Dans son numéro du 5 juin 1853, le journal semi-officiel du gouvernement *l'Akhbar*, publiait les lignes suivantes, sous la signature de son rédacteur en chef, M. A. Bourget.

- « Une nouvelle séance a été donnée hier, par M. Philips, elle a donné des résultats tellement remarquables, qu'il n'est plus possible de conserver aucun doute relativement à l'action extraordinaire que possède le professeur sur les sujets aptes à recevoir son influence.
- « La première personne sur laquelle M. Philips a expérimenté n'a rien présenté qui n'ait été déjà vu dans les séances précédentes.
- «Le deuxième sujet a offert les phénomènes suivants: Un caillou qu'il tenait dans la main, et qui était à une température très ordinaire, est devenu brûlant pour lui, à la volonté du professeur. Il l'a jeté avec la pantomime et le jeu de physionomie d'une personne qui se brûle fortement. Un disque placé dans sa main lui a procuré les mêmes sensations de brûlure, mais, en dépit de tous ses efforts,

il n'a pas réussi à s'en débarrasser, M. Philips lui ayant déclaré qu'il ne pourrait ouvrir la main.

« Mais le sujet le plus remarquable a été le troisième. Il est devenu l'objet d'expériences qui n'avaient pas encore été tentées; et les résultats obtenus sur lui démontrent que le professeur n'a rien avancé que de véritable, en faisant des promesses qui semblaient, au premier abord, d'une réalisation impossible.

«À la volonté de l'expérimentateur, le sujet a perdu la mémoire de son propre nom. Sous la même influence, il s'est trouvé en proie à des hallucinations étranges; les yeux tout grands ouverts et dans une maison de la rue Bacchus, il s'est cru à Mustapha; il voyait et désignait le fort Bab-Azoun, le château de l'Empereur et d'autres édifices publics ou privés.

«À un moment où M. Philips l'engageait à s'asseoir, il a manifesté une sorte de crainte, parce que, dans la chaise qui s'offrait à lui, il voyait la fontaine de Mustapha.»

L'article suivant, du même journal, fournit des détails intéressants sur le mode d'expérimentation du professeur de biologie.

«La curiosité publique avait été vivement excitée par l'annonce des séances, que M. Philips a commencées vendredi dernier dans la salle de la Boza. Aussi l'auditoire était nombreux, relativement au chiffre des personnes qui peuvent s'intéresser ici à des expériences de ce genre... Arrivons à la partie essentielle de la séance. Dix-huit spectateurs de bonne volonté ont pris place sur des bancs disposés autour de l'estrade, tournant le dos à la salle pour éviter les distractions. Chacun a reçu de M. Philips un disque fait de zinc et d'un autre métal, qu'il devait tenir dans la main, et regarder avec une attention exclusive. Un silence absolu de vingt à vingt-cinq minutes devait être observé par les spectateurs et les acteurs, à qui l'on imposait en outre l'immobilité la plus complète. C'était beaucoup demander à un auditoire français; aussi la condition ne fut pas rigoureusement remplie. Les bruits du dehors parvenaient, d'ailleurs, dans la salle, et la musique de la place y versait les flots d'une harmonie intempestive.

« Et puis il y avait le contingent obligé des farceurs, qui faisaient de l'esprit selon leur pouvoir, les uns avec des foulards, en se mouchant le plus bruyamment possible, les autres avec leur canne, en battant sur le plancher la mesure des quadrilles, qui s'exécutaient devant le cavalier de bronze. Aux esprits facétieux se joignaient les esprits forts, qui affirmaient l'impossibilité des résultats, avant même que l'expérience proprement dite fût entamée. Pour mieux assurer l'avenir de leurs prophéties, ces messieurs ne dédaignaient pas même de détruire les conditions de silence réclamées par l'expérimentateur.

«Ajoutons, pour être juste, que la masse du public est demeurée étrangère à ces manifestations.

«Au bout des vingt-cinq minutes indiquées, M. Philips a fait successivement à chacun des sujets des attouchements sur la tête. Il n'a laissé de côté que ceux qui n'avaient point rempli les conditions de silence et d'immobilité, c'est-à-dire, la moitié environ. Cette opération terminée, il a amené un des sujets sur le devant de l'estrade. C'était précisément une personne honorable de cette ville, M. N..., connu de beaucoup de spectateurs. Nous insistons sur ce point, parce qu'un doute injurieux et très injuste a été émis par un des assistants.

«Voici la série des expériences qui ont été faites, soit sur M.N..., soit sur M.Ch..., autre personne également connue.

« M. Philips regardant fixement le sujet, lui fermait les yeux, et, après quelques attouchements, retirait ses mains. Vous ne pouvez pas ouvrir les yeux, lui disait-il d'une voix impérieuse, et, en effet, le sujet ne pouvait pas les ouvrir, malgré des efforts parfaitement indiqués par de fortes contractions musculaires.

«L'opération contraire a réussi également bien, et l'impossibilité de fermer les yeux était si évidente, que le patient n'a pu y réussir, quoiqu'on lui tînt une bougie allumée à quelques mètres de ces organes si sensibles. Nous ajouterons ici, qu'après la séance, et lorsqu'il n'était plus sous l'influence, M.N... a essayé de tenir les yeux ouverts devant une bougie, dans les mêmes conditions, et qu'il ne l'a pas pu.

« Des expériences analogues à celles que nous venons de décrire ont été faites, soit sur M. N... soit sur M. Chodon..., la volonté s'est toujours trouvée exactement subordonnée à celle de M. Philips, qui était, par le fait, devenu maître de leurs propres mouvements. Selon la volonté de M. Philips, le bras tendu du sujet ne pouvait se plier, ne pouvait se tendre. La bouche ouverte restait dans cette position; quelque incommode qu'elle fût pour son propriétaire, qui faisait de vains efforts pour lui en rendre une moins fatigante. Placé debout, le sujet s'est trouvé dans l'impossibilité de s'asseoir, et, une fois assis, il s'est trouvé dans l'impossibilité de se lever. Après la suppression du mouvement, des effets de mouvement forcé ont eu lieu. M. N... ayant imprimé une certaine impulsion à ses bras, l'intervention de M. Philips a été nécessaire pour le faire cesser. La même personne, s'est vue entraînée vers l'expérimentateur par une force irrésistible, qui semblait agir à la manière d'un aimant.

« L'auditoire a regretté que les mauvaises conditions dans lesquelles l'opération s'est faite n'aient pas permis d'essayer les plus curieuses, celles qui, ayant l'imagination pour objet, substituent une personnalité étrangère à celle du patient... »

Ce dernier phénomène, M. Philips paraît l'avoir produit à Marseille, où il a

donné quelques séances à son retour d'Afrique. C'est du moins ce qui résulte du passage suivant, que nous trouvons dans la *Gazette du Midi*, du 25 novembre 1853:

« Des effets d'une nature encore bien plus étrange ont été obtenus. Le professeur, dirigé par ses connaissances phrénologiques, qui paraissent fort étendues, a cherché et réussi à provoquer l'exercice de certaines facultés intellectuelles et de certains sentiments, en dirigeant l'action électrique sur tels ou tels *organes* cérébraux, considérés par lui comme le siège de ses facultés et de ses sentiments. »

Le même journal, dans son numéro du 1<sup>er</sup> décembre, revient encore sur les séances de M. Philips. Mais l'auteur de ce nouvel article, M. Henry Patot, déclare ne pouvoir admettre des faits semblables.

«M. Philips, dit-il, prétend agir sur l'intelligence comme sur la matière... Il prétend se donner le pouvoir de modifier le caractère, les tendances de l'individu en portant son fluide sur telle ou telle partie de l'enveloppe du cerveau. Ainsi, M. Philips produira la colère, l'entêtement, la bienveillance, et ce, à un instant donné. Nous l'avouons sans détour, à ceci notre raison se révolte, nous ne pouvons concevoir une si effrayante puissance accordée à l'homme. Quoi! je serai maître, avec la nouvelle théorie, d'agir sur un sujet au point de pétrir son caractère à ma volonté? De le rendre intelligent ou idiot, s'il me plaît, de lui enlever telle faculté, la mémoire, par exemple, et de surexciter telle autre, l'aptitude musicale?...

«S'ensuit-il qu'il n'y ait rien dans le nouveau système? Nous ne le disons pas: nous croyons, au contraire, qu'il y a quelque chose, que l'électro-biologie, comme le magnétisme animal, est appelée à produire certaine effets. Il y a du reste plus d'un point d'accointance entre les deux sciences. M. Philips le reconnaît luimême, et si l'état de veille, qui caractérise la position du sujet électro-biologisé, le met en opposition avec le sujet magnétique soumis au sommeil, quelques résultats, la catalepsie partielle entre autres, s'obtiennent indifféremment par les deux moyens. Nous avons assisté d'abord à une séance publique; nous y avons vu des faits, que nous ne prenons pas, on le conçoit, sous notre responsabilité, mais qui ont frappé des personnes sérieuses. Nous avons vu un docteur bien connu, attaché, c'est le mot, à la main d'un enfant, l'entraîner avec lui autour d'une table sans pouvoir briser l'adhérence. Nous ne nions donc pas absolument l'électro-biologie, mais on nous permettra de faire nos réserves pour ses dernières conséquences, et d'attendre que le temps et la pratique nous aient donné tort. Et, franchement, nous ne savons si nous devons ou non le désirer.»

Il nous semble que la pratique a déjà un peu donné tort à M. Henry Patot. En ce qui concerne la mémoire, on a vu des biologisés perdre jusqu'au souvenir de

leur nom par la volonté du magnétiseur. Du reste, après ce que M. Henry Patot concède à la *biologie*, ce qu'il lui refuse est une inconséquence. Les phénomènes propres à l'état biologique étant, comme le déclare M. Philips, tout subjectifs dans ses hallucinés, c'est dans une modification des facultés morales qu'ils ont leur cause, et dès lors on doit reconnaître que ce magnétiseur peut agir sur l'intelligence des sujets qui se soumettent à son action.

M. Philips opéra aussi à Genève, où il improvisa des adeptes qui l'égalèrent par leur puissance et par leurs talents. Le procès-verbal de leur séance tenue au *Casino* témoigne que le succès de ces habiles disciples fut complet. Voici un extrait de cette pièce que la *Revue de Genève* inséra dans son numéro du 29 octobre 1853:

«Toutes les expériences d'illusion ont réussi, dit la *Revue de Genève*; une canne a été prise pour un serpent, un foulard a pris l'apparence d'un corbeau, la salle de réunion s'est transformée en perspectives de paysages, un verre d'eau a été bu pour du vin et a produit l'ivresse. La production du mutisme, de la claudication et des diverses variétés de la paralysie a encore eu lieu; la suppression locale de la mémoire du nom propre et de la première lettre de l'alphabet a été pleinement effectuée. Ces expériences ont été faites, sans l'intervention active de M. Philips, sur des personnes inconnues du professeur et amenées par les élèves.»

En s'éloignant de Genève, M. Philips retourna passer quelques jours à Bruxelles, laissant à la France, pour toute prédication, son livre imprimé à Paris, lequel, soit dit sans offenser l'auteur, est bien moins amusant que ses miracles. C'est ce livre que l'auteur a intitulé, on ne sait pour quelle raison: Électro-dynamisme vital, au lieu d'Électro-biologie, puisque ce dernier nom est celui qu'il donne constamment à la science dont il est l'apôtre et le dévoué prédicant.

Postérieurement à ce dont on vient de parler, c'est-à-dire en 1860, M. Philips a enfin donné à Paris des représentations publiques de la biologie. Seulement, les choses avaient alors changé de nom. L'hypnotisme venait tout récemment d'être accepté par la science académique elle-même, et accueilli par beaucoup d'esprits sérieux. M. Philips appelle donc aujourd'hui hypnotisme ce qu'il avait désigné jusque-là sous le nom d'électrobiologie. Que ce soit une concession faite à la mode régnante, ou le résultat d'une conviction, nous croyons qu'il est dans le vrai par cette voie nouvelle. Cette transformation dans les idées de M. Philips est pour nous précieuse à enregistrer. Les phénomènes dits biologiques n'étant dus qu'à l'hypnotisme, c'est-à-dire au magnétisme animal (deux états dont nous avons essayé d'établir l'étroite analogie, ou même l'identité), on voit que ces phénomènes, de l'aveu même de leurs partisans les plus déclarés et des professeurs de la doctrine, ne sont autre chose que ce que nous appelons le *magnétisme* 

transcendant, c'est-à-dire le magnétisme étendu et appliqué à des manifestations d'un ordre nouveau et plus élevé.

Au mois de juillet 1860, M. Philips a consigné dans une intéressante brochure<sup>33</sup> le résultat des expériences qu'il a faites publiquement à Paris. Ce petit travail est bien supérieur, suivant nous, à son traité *ex professo* sur l'*Électro-dynamisme vital*. M. Philips s'est débarrassé ici de ces formes pseudo-philosophiques, de cette métaphysique obscure et inintelligible, bonnes seulement à obscurcir un sujet tout physiologique, qui, par conséquent, ne comporte que les formes d'exposition propres aux sciences d'observation.

De l'électrobiologie de M. Philips nous devons rapprocher les expériences d'un autre magnétiseur, M. Teste, qui consistent, soit dans l'invisibilité complète de personnes ou d'objets magnétisés, soit dans la transmutation apparente des substances alimentaires, jusqu'à faire croire, par exemple, à ceux qui boivent un verre d'eau, qu'ils boivent un verre d'orgeat; à ceux qui ne tiennent qu'une tasse vide, qu'ils prennent une glace à l'ananas; soit dans la soustraction imaginaire des marches d'un escalier, soustraction qui ne permet pas au malheureux somnambule de descendre plus bas; soit dans l'interposition de ces barrières imaginaires, qu'il refuse de franchir et contre lesquelles il se plaint qu'on lui brise l'estomac.

M. le marquis de Mirville (nous ne voulons plus parler ici de son histoire la plus surprenante, celle du transport d'une personne dans les airs, opéré, en plein midi, aux portes de Paris, par un *médium* de sa connaissance, miracle visible seulement pour les initiés, au milieu desquels la transportée venait de tomber), M. de Mirville se fait l'éditeur et le garant d'un autre miracle, extrait d'un manuscrit qu'il tient « d'un saint et respectable prêtre, longtemps professeur de philosophie chez les jésuites, et regardé pendant cinquante ans par ceux-ci comme un de leurs théologiens les plus sages et les plus habiles. » Ce prêtre, non désigné, mais bien recommandé, comme on le voit, a consigné dans son manuscrit les deux expériences dont suit le récit:

«Voulant un jour prouver à plusieurs prêtres, mais surtout à un magnétiseur, quel le fluide dont celui-ci se croyait le détenteur exclusif, écoutait aussi d'autres ordres, il s'en empare mentalement et se propose de se faire obéir, contrairement à la pensée de son somnambule et de son maître. Comment s'y prend-il? Auprès de lui se trouvait en ce moment un pan de rideau garni de ses anneaux; à l'insu de ses deux magiciens, il détache donc et serre fortement ceux-ci de ses deux mains, suspend sa pensée; puis, au moment où on y pense le moins, il émet une simple intention, et voilà que, malgré ses efforts, les anneaux lui sont violem-

<sup>&</sup>lt;sup>33</sup> Cours de bradisme ou hypnotisme nerveux. Paris, 1860, in-8.

ment arrachés et lancés à l'autre extrémité de la chambre... Il émet une autre intention, et voilà que le fauteuil, auquel il commande, se met à tourner, à rouler tout seul sur le parquet et à parcourir l'appartement, à la grande stupéfaction des témoins du somnambule, et surtout du magnétiseur, qui se trouvent dépossédés subitement de leur fluide et des théories qui faisaient leur orgueil; et dépossédés par qui? par un profane, par un philosophe ennemi du magnétisme, qui ne s'était pas même mis en rapport avec eux, et qui, depuis, ne s'est jamais retrouvé la moindre puissance magnétique.»

Voilà la première fois que le fluide magnétique, toujours mis en jeu par le diable, suivant M. de Mirville, se sera mis au service du bon génie d'un jésuite. M. le marquis veut-il nous faire entendre par là que diable et jésuite c'est tout un? Mais non, quand il parle des jésuites, M. de Mirville est trop sérieux pour faire des épigrammes.

Enfin, voulant éviter le reproche de ne choisir ses autorités que parmi des médiums et des jésuites anonymes, le même auteur se résout à nous donner un miracle de sa façon:

«Peut-être, dit-il, serons-nous un peu moins embarrassé pour vous affirmer que nous-même, sur un simple signe que nous transmettions à un magnétiseur, son somnambule, porté sur nos propres épaules, devenait, à notre volonté, infiniment plus léger ou nous écrasait de tout son poids; si nous affirmons encore que, sur un simple signe de nous à son magnétiseur, placé à l'autre extrémité de la chambre, ce somnambule, dont les yeux étaient hermétiquement bandés, se laissait rapidement entraîner, ou bien, obéissant à notre nouvelle intention, demeurait tout à coup si bien cloué sur le parquet, que courbé horizontalement, et ne reposant plus que sur l'extrémité de la plante des pieds, tous nos efforts (et nous étions quatre) ne le faisaient plus avancer d'une seule ligne. «Vous attelleriez six chevaux dessus, nous disait le magnétiseur, que vous ne le feriez pas bouger davantage.» Et vraiment, c'était bien, là aussi, le premier pas qui coûtait. Enfin, à notre volonté encore, nous le rendions ou complètement sourd, ou complètement aveugle, ou complètement insensible.»

Passons aux expériences magiques de M. Dupotet. On sait que ce pontife célèbre, un des premiers convertis au magnétisme par les faits qu'il avait observés dans les hôpitaux de Paris, et qui a consacré la plus grande partie de sa vie à propager cette doctrine, a cru, dans ces derniers temps, avoir retrouvé dans le magnétisme la magie des anciens siècles.

« Plus de doute, s'écrie M. Dupotet, plus d'incertitude, la magie est retrouvée... Je sépare de moi une force, il y a émission. Cette force est réelle, quoique non visible encore. Déposée sur un corps quelconque, elle s'y fixe comme une

essence, puis bientôt elle exerce son action sur ce qui l'environne, et la magie commence, c'est-à-dire que des phénomènes extraordinaires viennent nous frapper d'étonnement; ce n'est pas ce que nous avons voulu qui se manifeste; non, non, nous sommes tout à fait étrangers dès lors à ce qui se passe.»

## Et ailleurs:

«Qu'une trombe renverse et éparpille les habitations, qu'elle déracine les arbres séculaires et les transporte au loin, qui s'en étonne maintenant? Mais qu'un élément inconnu dans sa nature secoue l'homme et le *torde*, comme l'ouragan le plus terrible fait du roseau, le lance au loin, le frappe en mille endroits à la fois, sans qu'il lui soit permis d'apercevoir son nouvel ennemi et de parer ses coups, sans qu'aucun abri puisse le garantir de cette atteinte à ses droits, à sa liberté, à sa majesté; que cet élément ait des favoris, et semble pourtant obéir à la pensée, à une voix humaine, à des signes tracés, peut-être à une injonction, voilà ce que l'on ne peut concevoir, voilà ce que la raison repousse et repoussera longtemps encore; voilà pourtant ce que je crois, ce que j'adopte; voilà ce que j'ai vu, et je le dis résolument, ce qui est une vérité pour moi à jamais démontrée:

« J'ai senti les atteintes de cette redoutable puissance. Un jour qu'entouré d'un grand nombre de personnes, je faisais des expériences dirigées par des données nouvelles qui m'étaient personnelles, cette force, un autre dirait ce démon, évoquée, agita tout mon être; il me sembla que le vide se faisait autour de moi, et que j'étais entouré d'une vapeur légèrement colorée. Tous mes sens paraissaient avoir doublé d'activité, et, ce qui ne pouvait être une illusion, mes pieds se recourbaient dans leur prison, de manière à me faire éprouver une très vive douleur, et mon corps, entraîné par une sorte de tourbillon, était, malgré ma volonté, contraint d'obéir et de fléchir. D'autres êtres, pleins de force, qui s'étaient approchés du centre de mes opérations magiques, pour parler au sorcier, furent plus rudement atteints; il fallut les saisir à terre, où ils se débattaient, comme s'ils eussent été près de rendre l'âme.

«Le lien était fait, le pacte était consommé; une puissance occulte venait de me prêter son concours, s'était soudée à la force qui m'est propre, et me permettait de voir la lumière.

«C'est ainsi que j'ai découvert le chemin de la vraie magie.»

On a déjà compris que ce qui sépare M. Dupotet des magnétiseurs ordinaires, c'est qu'il admet l'intervention d'une puissance occulte, externe, qui subalternise, ou même annihile la volonté de l'opérateur. Mais il s'éloigne encore de ses confrères les magnétiseurs en ce que, pour produire les hallucinations les plus extraordinaires, il n'a pas besoin de recourir au somnambulisme. Ce qu'il appelle

le *centre de ses opérations*, est un cercle noir tracé sur le parquet. Voici la description que M. Dupotet donne lui-même de ce cercle, connu sous le nom de *miroir magique*:

« Pour cette opération, nous prenons un morceau de braise, nous traçons un cercle plein, en ayant soin que toutes les parties soient noircies. Nos intentions sont bien formulées, aucune hésitation dans nos pensées; nous voulons que les *esprits animaux* soient fixés dans ce petit espace et y demeurent enfermés; qu'ils y appellent des *esprits ambiants* et semblables, afin que des communications s'établissent entre eux, et qu'il en résulte une sorte d'alliance. L'expérimenté une fois attiré vers ce point, une pénétration intuitive, due au rapport qui s'établira entre les esprits qui sont en lui et ceux fixés sur le miroir magique, doit avoir lieu; il voit les événements et tout ce qui l'intéresse comme s'il était dans l'extase ou dans le somnambulisme le plus complet, bien que l'expérimenté soit libre de ses facultés comme de son être, et que rien chez lui ne soit enchaîné. Ce n'est peut-être pas là toute notre pensée, mais nous n'avons point de termes pour l'exprimer autrement.

«L'opérateur doit se tenir à distance, sans qu'aucune influence de sa part vienne désormais s'ajouter, se joindre à ce qui a été fait tout d'abord. Cette expérience est neuve pour nous comme pour toute l'assemblée, qui se compose ce jour-là de quatre-vingts personnes. Tous les yeux sont ouverts, c'est en plein jour, sur un parquet qui n'a reçu aucune préparation, qui n'est revêtu d'aucun enduit, que le rond est tracé, et le charbon qui a servi est déposé sur la cheminée, où tout le monde est libre de l'examiner. Aucun parfum, aucune parole, enfin rien que ce rond charbonné, et l'occulte puissance qui a été déposée au moment du tracé, qui a demandé quatre minutes de préparation seulement. Durant ce court espace de temps, des rayons de notre intelligence, poussés par d'autres rayons, ont formé un foyer invisible, mais réel; nous sentons qu'il existe au trouble inconnu que nous éprouvons, à l'ébranlement de tout notre être, plus encore à une sorte d'affaissement résultant de la diminution de nos forces. Voici ce que l'on observe.

« Plein de confiance en lui, sûr de l'impuissance de cette magie, un homme de vingt-cinq à vingt-six ans s'approche du rond fatidique, le considère d'abord avec un regard assuré, en examine les circonvolutions, car il est inégalement tracé, lève la tête, regarde un instant l'assemblée, puis reporte ses regards en bas à ses pieds. C'est alors qu'on aperçoit un commencement d'effet: sa tête se baisse davantage, il devient inquiet de sa personne, tourne autour du cercle sans le perdre un instant de vue; il se penche davantage encore, se relève, recule de quelque pas, avance de nouveau, fronce les sourcils, devient sombre et respire avec violence.

On a alors sous les yeux la scène la plus étrange, la plus curieuse; l'expérimenté voit, à n'en pas douter, les images qui viennent se peindre dans le miroir; son trouble, son émotion, plus encore ses mouvements inimitables, ses sanglots, ses larmes, sa colère, son désespoir, sa fureur, tout enfin annonce, prouve le trouble, l'émotion de son âme. Ce n'est point un rêve, un cauchemar, les apparitions sont réelles: devant lui se déroule une série d'événements, représentés par des figures, des signes qu'il saisit, dont il se repaît, tantôt gai, tantôt rempli de tristesse, à mesure que les tableaux de l'avenir passent sous ses yeux. Bientôt même, c'est le délire de l'emportement, il veut saisir le signe, il plonge en lui un regard terrible; puis enfin il s'élance et frappe du pied le cercle charbonné, la poussière s'en élève, et l'opérateur s'approche, pour mettre fin à ce drame rempli d'émotions et de terreurs. Pour un instant, on craint que le voyant n'exerce sur l'opérateur un acte de violence, car il le saisit brusquement par la tête, et l'étreint avec force; quelques paroles affectueuses et les procédés magnétiques apaisent, calment l'âme du voyant, et font rentrer dans leur lit ces courants vitaux débordés.

«On entraîne dans une pièce voisine l'expérimenté; mais avant qu'il ait repris entièrement ses sens, on lui ôte le souvenir de ce qu'il a vu, et l'on achève de le calmer. Il ne lui reste bientôt qu'une douleur dans la partie supérieure du crâne, qui disparaît d'elle-même au bout d'une demi-heure. Malgré tout, il conserve une vague pensée, une préoccupation de l'esprit; il cherche à se rappeler, il sait qu'il s'est passé en lui quelque chose d'étrange; mais, quoiqu'il fasse, sa mémoire ne peut lui fournir un trait, une figure de tout ce qu'il a vu: tout est confus en lui, et les interrogations nombreuses qu'il subit n'amènent aucune révélation.

«Rêvons-nous? sommes-nous nous-même sous le charme d'une illusion? Avons-nous bien vu ce que nous venons de décrire? Oui! oui! nous l'avons vu, saisi, plein de calme et de raison; tout est réel, et nous restons bien au-dessous de la vérité, ne pouvant entièrement la peindre dans ce récit, car les mots nous manquent, quoique notre mémoire soit fidèle.

«Cette expérience a porté dans tous les esprits la conviction qu'une découverte venait de se révéler, et que le magnétisme allait certainement s'ouvrir une nouvelle route. Les faits, déjà si curieux, offerts par le somnambulisme sont dépassés, car ici l'homme est éveillé.»

La préparation magique est quelquefois différente chez M. Dupotet, sans que les effets varient d'une manière sensible. Voici, par exemple, deux lignes, tracées sur le parquet, l'une à la craie, l'autre au charbon: cela s'appelle *les lignes du bien et du mal*. La ligne *blanche* se termine par un triangle, la ligne *noire* par un serpent. Si vous avez l'imagination impressionnable, vous êtes déjà frappé de cet appareil, objet de l'attention muette d'une assemblée, quelquefois fort nombreuse.

Osez maintenant sortir des rangs; c'est sur vous que se porte cette attention, et surtout celle du magicien. Déjà à demi biologisé, à votre insu, par la puissante action magnétique de sa seule volonté, vous entrez dans l'étroit espace qui sépare les deux lignes fatales. À peine y avez-vous mis le pied, que votre émotion augmente et se change en trouble violent; une force étrangère a pris possession de vous; en vain vous luttez contre elle de tout ce qui vous reste de volonté. Attiré par la ligne du mal, comme par la vue d'un abîme, vous vous rejetez vers la ligne du bien, et, dans quelque sens que se termine cet horrible ballottage, il vous laisse épuisé, énervé par la crise que vous venez de subir.

M. Dupotet a encore un autre appareil, auquel le nom de *miroir magique* semblerait mieux convenir qu'au cercle plein dont il nous a donné lui-même la description. Celui-là est un vrai miroir, ou bien un petit carton de même forme, entouré des signes du zodiaque, dans lesquels le magicien annonce avoir fixé les esprits *animaux* qui doivent, à leur tour, appeler des *esprits ambiants et semblables* à eux. L'individu qui jette les yeux sur le miroir devient tout à coup un voyant, un illuminé, mais, pour son supplice, car ce qu'il voit l'attire et l'épouvante. Il poursuit d'un regard enflammé on ne sait quelle image, qui excite à la fois ses terreurs, ses larmes et sa colère. Tout son corps est en proie à un tremblement convulsif, ses membres fléchissent et se dérobent sous lui. Au plus fort de cet accès, qui menace de devenir dangereux, le magnétiseur lui arrache, non sans effort, et souvent sans péril pour lui-même, le carton fatal où s'est peinte cette horrible vision<sup>34</sup>.

Tous ces faits d'un magnétisme violent, mais qui ne sont cependant que du magnétisme, car on en avait vu d'analogues, dès le principe, autour du baquet de Mesmer, voilà ce que M. Dupotet appelle de la magie.

« En pratiquant ces œuvres, dit-il, j'avoue que la peur me prit. Je vis des choses extraordinaires, des spectacles étranges, et je sentis en moi comme l'approche et le contact *d'êtres invisibles encore*. J'avais toute ma raison; mon incrédulité même ne m'avait point quitté. Je ne sais pourtant qui m'ôta le courage et fit naître en moi l'effroi. Je ne crois point au diable; mais je le dis sans réserve, mon scepti-

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup> «Tout Paris, dit M. Mirville, pouvait se rendre à ces conférences dominicales. Nous y avons été souvent nous-même, dans le but unique d'observer les faits avec soin. Que de fois n'y fûmes-nous pas attristé, effrayé même, en voyant des vieillards de notre connaissance, occupant un rang très distingué dans le monde, se livrer, malgré leurs quatre-vingts ans, à ces expérimentations formidables, qui, en agitant tous leurs membres, semblaient être pour eux le signal, ou plutôt le début des dernières convulsions!»

cisme finit par être vaincu. Il est bien permis d'avoir un peu de frisson lorsque la main tremble<sup>35</sup>. »

Malgré ces aveux, dont triomphent les spiritistes, et surtout M. de Mirville, les mots ne changent rien à la chose. Au reste, si M. Dupotet croit aux esprits, on voit, d'après les termes mêmes de sa profession de foi, qu'il persiste à ne pas croire au diable, le seul esprit précisément que M. de Mirville trouve partout.

Les phénomènes réalisés dans les expériences de M. Philips, du docteur Teste, de M. Dupotet et de quelques autres, n'étaient, selon nous, que le développement de la science magnétique, dans laquelle leurs auteurs sont passés maîtres. Ils rentrent tous dans cet hypnotisme ou *sommeil nerveux*, découvert en 1841 par Braid, et qui, partant de l'Angleterre, traverse les mers, pour fleurir en Amérique, et revenir définitivement en Europe, déguisé sous divers noms, mais toujours identique, malgré la plus singulière diversité de noms et de fortune.

L'exposé qui précède des phénomènes du magnétisme transcendant, étudiés en France avant 1852, montre bien que le culte du surnaturel n'y sommeillait pas pendant que les esprits s'apprêtaient à y faire leur apparition. Arrivons à l'histoire de leurs manifestations, quand ils ont fait enfin élection de domicile dans notre pays.

<sup>&</sup>lt;sup>35</sup> *Magie dévoilée*, p. 221.

## CHAPITRE VIII

Les tables tournantes en France — Comment elles sont accueillies par le public — Attitude des savants — Expériences et ouvrage de M. de Gasparin sur les tables tournantes

Aucun des phénomènes que nous venons de passer en revue dans les précédents chapitres, n'a eu besoin d'être suscité par l'avènement des tables tournantes en France. Si l'Allemagne eût pu se passer de cette découverte, la France pouvait également montrer, à la même époque, son contingent de prodiges, bien dignes de tenir la place des tables tournantes. La France, d'ailleurs, nous l'avons déjà dit, ne reçut pas de première main cette pratique, renouvelée de l'Orient. Les tables tournaient en Ecosse, en Angleterre, et dans toute l'Allemagne, depuis la Baltique jusqu'aux bouches du Danube, que la presse française, alors pourtant si désœuvrée, leur avait à peine accordé une mention fugitive. Tout à coup — c'était vers les derniers jours d'avril 1853 — Paris se réveilla en proie à l'épidémie tournante, et les journaux, qui durent enfin rompre le silence, nous apprirent qu'elle avait éclaté simultanément à Strasbourg, à Marseille, à Bordeaux, à Toulouse, et dans tous nos autres grands centres de population. Ce ne fut, d'abord, pour le public, qu'un simple amusement, auquel on se livra partout au milieu de grands éclats de rire. Les guéridons, les tables, les chapeaux, les plats et les cuvettes, tout ce qui se trouvait sous la main, fut mis à contribution. Les uns réussissaient, les autres, et c'était le plus grand nombre, échouaient dans l'expérience; ils accusaient de supercherie les premiers, qui, à leur tour, les taxaient d'incrédulité. « Elles tournent, elles ne tournent pas, » tel était le résumé de toutes les disputes à ce sujet, et tels étaient les deux termes uniques dans lesquels s'agitait, parmi le vulgaire, la question des tables. Dans notre pays, toujours fort léger en matière sérieuse, tantôt extrême dans sa crédulité, tantôt absurde dans son scepticisme, les tables ne furent qu'un amusement pour le plus grand nombre, une manière de tuer le temps en société. Les disputes furent fréquentes sur ce sujet. On niait, on affirmait, on riait, quand on ne se mettait pas en colère.

Cependant le phénomène se montra bientôt en progrès, et ce furent alors de bien autres histoires. Non seulement les tables tournaient, mais elles parlaient, elles écrivaient; elles s'élevaient et se soutenaient dans l'air sans ficelles, du moins visibles. Les tables donnaient des consultations, découvraient des secrets ense-

velis dans le plus profond mystère, faisaient des prodiges de sagacité divinatoire, mettaient le monde des vivants en communication avec le monde des morts, et se comportaient enfin de façon à laisser croire qu'elles étaient hantées par des esprits. Toutes ces choses étaient bien dures à admettre; aussi ce fut un *tollé* général contre ceux qui les racontaient. Quant à ceux qui prétendaient les avoir vues, on en finit avec eux par deux épithètes: fous ou imposteurs. La question des tables fut ainsi jugée pour la multitude, qui passa à d'autres divertissements.

Il restait pourtant à satisfaire un petit nombre de personnes sérieuses, qui n'admettent pas, en général, que les faits, même les plus incroyables, puissent être attestés par un grand nombre de témoins éclairés et de bonne foi, sans avoir leur fondement dans quelque réalité bien ou mal observée. Or ces personnes, ajournant tout jugement, attendaient que les savants eussent parlé. Mais les savants, qui, suivant leur coutume traditionnelle, avaient commencé par tout nier, se bornèrent à confesser, après examen, la réalité du phénomène élémentaire de la rotation des tables, qu'ils expliquèrent le plus scientifiquement qu'ils purent. Quant aux autres faits, et c'étaient les plus surprenants, ils furent déclarés impossibles *a priori*, et par là non seulement on se dispensa de les examiner, mais on n'eut pas même à s'enquérir de leur existence. Cependant ces faits allèrent se multipliant, ou du moins les témoignages qui les attestaient, devenus de plus en plus nombreux et imposants, causèrent et entretiennent encore aujourd'hui, sans que le public frivole s'en doute, un trouble douloureux dans beaucoup d'intelligences.

Il se trouva donc, un beau jour, que les tables tournantes n'amusaient plus personne. Les expériences et les disputes cessèrent bientôt, et lorsque plus tard on annonça de tous côtés au public une découverte bien autrement merveilleuse: —les tables parlent! les tables écrivent!— la dose d'attention et d'intérêt qu'il avait tenue disponible pour ce phénomène était épuisée; il s'était jeté dans d'autres distractions et ne voulut jamais revenir à celle-là.

La question des tables, et ce n'est pas son côté le moins bizarre, ne fut retenue, en France, que par un petit nombre d'hommes sérieux, que leur position sociale et leur instruction semblaient devoir éloigner le plus de toute idée chimérique, comme de toute pratique paraissant se lier au maléfice ou au sortilège. Pour eux, un effet très curieux, produit par une force inconnue, avait déjà été mis hors de doute. Aux sceptiques, ou pour mieux dire, aux incroyants de parti pris, habitués à tourner le dos aux faits qu'ils veulent déclarer impossibles, ils pouvaient répondre, comme autrefois Galilée: *E pur si muove*! effectivement, les tables tournaient. Ces rares observateurs, travaillant isolément ou réunis en conventicules discrets, multiplièrent les expériences, encouragés par les résultats déjà

réalisés sous leurs yeux, et surtout puissamment excités par ceux, bien autrement extraordinaires, dont le récit leur parvenait de l'étranger, sous la garantie de témoignages nombreux, sinon irrécusables.

De tous les observateurs sérieux et instruits qui se sont attachés à cette question, M. Agénor de Gasparin est celui qui s'est fait le plus de réputation, tant par les expériences suivies auxquelles il s'est livré, que par le talent qu'il a mis à les exposer dans un livre qui a pour titre: *Les tables tournantes*, et qui parut en 1854<sup>36</sup>.

Nous allons résumer les principaux résultats que M. de Gasparin a obtenus dans une série d'expériences faites avec un cercle d'amis. Mais avant tout, il est nécessaire de rappeler en quoi consiste le phénomène de la table tournante, quoique ce phénomène soit aujourd'hui bien connu de tout le monde.

Cinq ou six personnes, plus ou moins, sont assises devant une table de bois, ou de préférence un guéridon très léger, dont les pieds sont garnis de roulettes, pour qu'il n'éprouve que la moindre résistance possible dans son mouvement. Si le parquet de la salle est ciré, le frottement des roulettes contre sa surface devient presque nul; toutes les conditions sont alors réunies pour assurer le succès de l'expérience en raison de la très faible impulsion mécanique qui suffit pour mettre en mouvement un guéridon léger, glissant sans obstacles sur une surface unie. Les personnes placent les mains à plat sur le bord du guéridon, en le touchant légèrement et sans le presser. On avait d'abord recommandé que chacun posât le petit doigt de sa main droite sur le petit doigt de la main gauche de son voisin, et ainsi de suite pour toute la chaîne; mais on a renoncé plus tard à cette précaution, reconnue inutile. Au bout d'un temps, qui varie de dix minutes à une demi-heure, plusieurs des opérateurs ressentent, dans les avant-bras et les mains, des fourmillements, occasionnés par la fatigue de la situation fixe qui leur est imposée. Bientôt, la table fait entendre quelques craquements, provenant de la chaleur du corps des opérateurs qui s'est lentement communiquée aux fibres peu conductrices du bois; enfin la table s'ébranle. Elle exécute d'abord quelques mouvements irréguliers, puis le mouvement se décide, et la table décrit à peu près un cercle. Les personnes se lèvent alors, sans déranger leurs doigts placés sur la table, et se mettent à suivre la table dans sa rotation; ou plutôt, en tournant elles-mêmes, les mains toujours fixées sur la table, elles continuent et entretiennent le mouvement initial.

Ce qu'il y a de curieux dans tout le phénomène, et ce qu'il s'agit d'expliquer, c'est ce mouvement initial, car la rotation permanente n'est évidemment que le

<sup>&</sup>lt;sup>36</sup> Des tables tournantes, du surnaturel et des esprits, 2 vol. in-18, Paris, 1854.

résultat de l'action des opérateurs qui tiennent leurs mains appuyées sur le bord de la table, et la forcent ainsi à suivre leurs propres déplacements.

Cela rappelé, arrivons aux expériences auxquelles M. de Gasparin s'est livré, pendant cinq mois, à Valleyres, dans le canton de Vaud, avec le concours de dix ou douze personnes du voisinage. Nous mettrons sous les yeux du lecteur divers passages des procès-verbaux de M. de Gasparin, choisis parmi les plus intéressants de ces comptes rendus.

« ... La table qui nous a servi le plus souvent, dit M. de Gasparin, se compose d'un plateau en frêne, dont le diamètre a quatre-vingts centimètres, d'une lourde colonne et de trois pieds distants entre eux de cinquante-cinq centimètres. Une autre table, dont le plateau est un peu plus grand, et dont la colonne est moins lourde, a été employée aussi. Enfin, nous avons mis quelquefois en mouvement des tables à quatre pieds, rondes ou carrées; une, entre autres, d'une dimension respectable. Le nombre des expérimentateurs formant à la fois la chaîne est ordinairement de dix; il a varié entre deux extrêmes, huit et douze. La rotation se manifeste habituellement après cinq ou dix minutes. Dans certains cas très rares, nous avons attendu près d'une demi-heure.

« Le 20 septembre, donc, nous désirions mettre à l'épreuve les prétendues facultés divinatrices des tables : à cet effet, nous avons soumis à la nôtre, qui fonctionnait à merveille, la question la plus élémentaire, assurément, qu'on puisse poser à un *esprit*. Nous avons placé trois noisettes dans la poche d'un des expérimentateurs ; la table, interrogée sur le nombre des noisettes, a bravement frappé neuf coups!

«La même personne, après avoir fait exécuter plusieurs nombres pensés parmi lesquels se trouvait un zéro, a été mise aux prises avec son vis-à-vis. Ceci constituait une expérience particulièrement intéressante, que nous appelons *la balance des forces*. On ne peut pas dire, dans ce cas, que le mouvement soit imprimé par le vis-à-vis, lequel ferait levier, car les intérêts sont opposés, les vis-à-vis sont en lutte; l'un veut faire prévaloir un chiffre pensé plus considérable, l'autre un chiffre pensé moins considérable. Le champion du petit chiffre s'arrangera sans doute pour ne plus fournir de balancement dès que son nombre a été frappé, il appuiera même de manière à obtenir un arrêt! Eh bien, non: l'opérateur le plus puissant l'emporte, et s'il est chargé du chiffre élevé, le nombre élevé est atteint. On remarque seulement qu'à partir du moment où la limite de son adversaire est dépassée et où les volontés ont cessé de coïncider, les coups sont frappés moins fortement; le pied, qui obéissait tout à l'heure à deux pensées, n'est plus soutenu maintenant que par une seule.

« Nous avons changé les conditions de la lutte : une coalition a été formée au

profit des petits nombres; ils ont été confiés à deux membres de la chaîne, puis à trois, et c'est alors seulement que le chevalier des grands nombres a été vaincu, et que le pied placé devant lui (pied sur lequel il était dépourvu de toute action mécanique) a cessé de suivre jusqu'au bout l'impulsion de sa volonté, en dépit des expérimentateurs placés en face, qui seuls auraient pu le mettre et le maintenir en mouvement.

«... Nous avons fait varier le pied qui devait frapper; nous avons changé les rôles: l'expérimentateur le plus puissant a été chargé à son tour des petits nombres, et il est parvenu à couper régulièrement ses adversaires, quel que fût le pied désigné pour l'opération.

«On a proposé enfin de tenter la contre-épreuve d'une de nos expériences les plus concluantes, de celle qui consiste à faire tourner et frapper la table lorsqu'elle porte un homme pesant quatre-vingt-sept kilogrammes. Cet homme s'est placé sur elle; les douze expérimentateurs, ayant soin de ne pas former la chaîne, y ont appliqué leurs doigts et se sont efforcés d'obtenir, par la tension de leurs muscles, ce qu'ils avaient obtenu quelques jours auparavant sans tension et sans efforts. Il fallait voir l'énergie de leur travail! les jointures de leurs mains blanchissaient, et cependant rien. La rotation seule a eu lieu dans une faible mesure, un demitour à peine, et avec un frémissement du pauvre meuble, qui semblait près de se rompre. Quant au soulèvement, tout a été vain; aucun pied n'a voulu donner le moindre signe de sa docilité. Inutile d'ajouter qu'à plus forte raison il n'a pas été question de ce renversement complet que nos simples ordres avaient opéré naguère.» (Séance de 20 septembre.)

«Voyant que tout allait à souhait, et décidés à tenter l'impossible, nous entreprenons alors une expérience qui marque notre entrée dans une phase toute nouvelle, et qui met nos démonstrations antérieures sous la garantie d'une démonstration irréfutable. Nous allons quitter les probabilités pour l'évidence; nous allons faire mouvoir la table sans la toucher.

« Voici comment nous y sommes parvenus une première fois:

«Au moment où la table était emportée par une rotation énergique et véritablement entraînante, nous avons tous soulevé nos doigts à un signal donné: puis, maintenant nos mains unies au moyen des petits doigts, et continuant à former la chaîne à quelques lignes au-dessus de la table, nous avons poursuivi notre course, et, à notre grande surprise, la table a poursuivi également la sienne, elle a fait ainsi trois ou quatre tours!... Et ce qui n'était pas moins remarquable que la rotation sans contact, c'était la manière dont elle s'était opérée. Une ou deux fois la table avait cessé de nous suivre, parce que les accidents de la marche avaient écarté nos doigts de leur position régulière au-dessus des bords; une ou

deux fois la table avait repris vie, si je puis m'exprimer ainsi, dès que la chaîne tournante s'était retrouvée dans un rapport convenable avec elle. Nous avions tous le sentiment que chaque main avait emporté, par une sorte d'attraction, la portion de la table placée au-dessous d'elle.» (Séance du 26 septembre.)

- « Nous étions naturellement impatients de soumettre à une nouvelle épreuve la rotation sans contact. Dans le trouble du premier succès, nous n'avions songé ni à renouveler, ni à varier cette expérience décisive... Nous avons senti qu'il importait de refaire la chose avec plus de soin et en présence de témoins nouveaux; qu'il importait surtout de *produire* le mouvement au lieu de le continuer...
- «... On pouvait dire que la table étant déjà lancée, elle conservait une certaine impulsion à laquelle elle obéissait mécaniquement, tandis que nous nous imaginions qu'elle obéissait à notre puissance fluidique... Il fallait donc arriver à produire la rotation en partant du complet repos. C'est ce que nous avons fait. La table étant immobile ainsi que nous, la chaîne des mains s'en est séparée et a commencé à tourner lentement à quelques lignes au-dessus de ses bords. Au bout d'un moment, la table a fait un léger mouvement, et, chacun s'attachant à attirer par sa volonté la portion placée sous ses doigts, nous avons entraîné le plateau à notre suite. Les choses se passaient ensuite comme dans le cas précédent; il y a une telle difficulté à maintenir la chaîne en l'air sans la rompre, sans l'écarter des bords de la table, sans aller trop vite et supprimer ainsi le rapport établi, qu'il arrive souvent que la rotation s'arrête après un tour ou un demi-tour. Néanmoins elle s'est prolongée parfois pendant trois tours ou même quatre.» (Séance du 29 septembre.)
- «... Nous sommes parvenus à opérer sans contact la continuation de la rotation et sa production à partir d'un état de repos. Ce qu'il y a même eu de remarquable, c'est qu'une petite rotation d'un quart de tour a été produite par nos commandements, quoique nous restassions entièrement immobiles. La table fuyait ainsi sous nos doigts.» (Séance du 6 octobre.)
- « ... Une seule expérience nouvelle a réussi. Un plateau tournant sur un pivot soutenait un baquet. Après l'avoir rempli d'eau, j'y plongeai mes mains ainsi que deux autres opérateurs. Nous y avons formé la chaîne, nous nous sommes mis à tourner, en évitant de toucher le baquet; et celui-ci n'a pas tardé à se mettre aussi en mouvement. La même chose a été faite plusieurs fois de suite.
- «Comme on aurait pu supposer que l'impulsion donnée à l'eau suffisait pour entraîner un baquet aussi mobile, nous avons procédé immédiatement à la contre-épreuve. L'eau a été agitée circulairement, et cela avec beaucoup plus de rapidité que lorsque nous formions la chaîne; mais le baquet n'a pas bougé.
  - « Revenons à la démonstration par excellence, au soulèvement sans contact.

Nous avons commencé par l'opérer trois fois. Puis, comme on a pensé que la surveillance des témoins s'exercerait d'une manière plus certaine sur une petite table que sur une grande, et sur cinq opérateurs que sur dix, nous avons fait venir un guéridon en sapin, que la chaîne réduite de moitié a suffi pour mettre en rotation. Alors les mains ont été levées, et tout contact ayant cessé, le guéridon s'est dressé sept fois à notre commandement.» (*Séance du 7 octobre.*)

«... Parmi les tentatives nouvelles qui ont été faites, je citerai celle qui avait pour but de soulever entièrement en l'air une table suspendue à une poulie et équilibrée par un contre-poids. Un seul de ses pieds touchait encore la terre et le poids à attirer était réduit à peu de chose. La chaîne ayant été formée, le pied qui touchait le sol l'a quitté et la table a accompli ainsi des vibrations dans lesquelles elle ne rencontrait plus le parquet.

«A-t-elle été soulevée? Je suis loin de l'affirmer. Elle a pu être simplement poussée par le fluide de manière à changer son mode de suspension, et à mettre une distance entre le sol et son pied. Il se peut aussi que l'action des mains sur elle n'ait été que mécanique, que la corde qui la soutenait ait été ainsi écartée de la verticale, et que le frottement ait cessé d'avoir lieu parce que la table était attirée de force à droite ou à gauche à l'instant précis où son pied aurait dû heurter le sol.

«... Le centre de la table ayant été fixé avec précision, un premier baquet plein de sable et pesant vingt et un kilogrammes y a été placé. Les pieds se sont soulevés aisément, dès que l'ordre leur en a été donné.

« On a ensuite placé un second baquet, pesant dix-neuf kilogrammes au centre du premier. Ils ont été soulevés moins aisément, mais très nettement l'un et l'autre.

« Alors un troisième baquet, plus petit et pesant treize kilogrammes a été ajouté au-dessus des deux premiers. Les soulèvements ont eu lieu.

« Nous avions encore préparé d'énormes pierres, pesant ensemble vingt-deux kilogrammes. Elles ont été mises sur le troisième baquet. Après d'assez longues hésitations, la table a levé successivement, à plusieurs reprises, chacun de ses trois pieds, et elle les a levés avec une force, une décision et un entrain qui nous ont surpris. Mais sa solidité, déjà mise à tant d'épreuves, n'a pas résisté à celleci. Fléchissant sous le balancement énergique imprimé à cette masse totale de soixante-quinze kilogrammes, elle s'est brisée tout à coup, et sa massive colonne s'est fendue du haut en bas, au grand péril des opérateurs du côté desquels la charge entière a croulé.

« Notre force musculaire n'aurait pas suffi à déterminer les mouvements qui ont eu lieu. Un poids inerte et sans complaisance aucune avait remplacé la per-

sonne dont on avait craint la complicité. Enfin, les trois pieds étant dressés, chacun à son tour, on n'a pas eu la ressource d'insinuer que nous avions fait porter le poids d'un côté plus que de l'autre.

« Notre pauvre table ayant été blessée au champ d'honneur et ne pouvant être guérie à l'instant même, nous en avions pris une nouvelle qui lui ressemblait beaucoup. Elle était cependant un peu plus grande et un peu plus légère. Restait à savoir si nous allions être obligés d'attendre qu'elle fût chargée de fluide; l'occasion était belle pour résoudre un problème important: où réside le fluide? dans les opérateurs ou dans le meuble? La solution a été aussi prompte que décisive. À peine nos mains formant la chaîne étaient-elles posées sur la seconde table, qu'elle tournait avec la rapidité la plus imprévue et la plus comique. Évidemment le fluide était en nous, et nous étions libres de l'appliquer successivement à diverses tables.

«L'idée nous est venue de nous essayer sur une grande table à quatre pieds. On avait souvent prétendu que les guéridons à trois pieds se prêtaient seuls à nos opérations... Nous avons pris une table dont le diamètre a un mètre seize centimètres, et dont une moitié indépendante du pied qui la supporte, quand il est tiré, se replie à volonté.

«À peine nos doigts y étaient-ils placés que déjà elle se livrait avec un grand fracas à une rotation dont la vivacité nous surprenait nous-mêmes. Elle montrait ainsi que les tables à quatre pieds n'étaient pas plus rebelles que d'autres. Elle fournissait en outre un nouvel argument en faveur de nos démonstrations précédentes: le fluide est dans les personnes et non dans les meubles. En effet, le mouvement s'était produit presque immédiatement, et avant que la grande table pût être considérée comme chargée.

«Il s'agissait ensuite de faire frapper des coups par ses différents pieds. Nous avons commencé par ceux qui adhèrent à une moitié du plateau. Trois pieds sont dans ce cas. Ils se levaient deux à deux avec une force telle, qu'au bout d'un moment une des roulettes volait en éclats. Or, on se ferait difficilement une idée de l'autorité qu'aurait dû acquérir l'action frauduleuse des doigts, pour faire levier sur un meuble aussi lourd, et pour le lancer à cette hauteur.

« Restait le pied indépendant du plateau. Nous pensions qu'il obéirait aussi bien que les autres. Eh bien, non! En vain avons-nous prodigué les invitations les plus pressantes, jamais il n'a consenti à se dresser, soit en compagnie de son voisin de droite, soit en compagnie de son voisin de gauche. Nous avons supposé alors que cela tenait aux personnes placées auprès de lui; nous avons changé la situation respective des membres de la chaîne. Inutiles efforts! Toutes les combinaisons venaient échouer successivement. Nous tirions déjà de grandes consé-

quences de ce fait. Mais, comme il a été démenti plus tard, comme le pied rebelle a parfaitement obéi dans une autre réunion, je ne ferai pas confidence de mes raisonnements au public... » (Séance du 21 novembre.)

« La grande table à quatre pieds a été mise en mouvement, et cette fois la facilité avec laquelle le pied non collé a soulevé sa portion de plateau a prouvé que nous avions eu raison de ne pas tirer de son précédent refus des conclusions trop définitives.

«... Nos tentatives ont amené un résultat auquel nous étions loin de penser.

«Chaque fois que nous cherchions à soulever sans contact la portion de la table la plus éloignée de moi, je sentais le pied dont j'étais voisin se rapprocher graduellement et s'appuyer contre ma jambe. Frappé de ce fait, qui s'était renouvelé à plusieurs reprises, j'en ai conclu que la table glissait en avant, n'ayant pas assez de force pour se dresser. Nous exercions donc sur le gros meuble une action sensible sans le toucher en aucune façon.

«Afin de mieux m'en assurer, j'ai quitté la chaîne, et j'ai observé la marche des pieds de la table sur le parquet. Elle variait entre quelques lignes et plusieurs pouces. Ayant essayé de replier sans contact la portion mobile d'une table à jeu recouverte en drap, nous avons obtenu le même résultat. Le plateau ne cédait pas à notre influence; mais la table entière se portait en avant dans le sens du mouvement ordonné. Or, je dois ajouter que le glissement était loin d'être facile, car le parquet de notre salle d'expériences est inégal et raboteux. Il n'est pas moins intéressant de noter ici le moment où la marche a lieu d'ordinaire. C'est précisément le même où le soulèvement a lieu sans contact, quand il s'opère. Lorsque la portion de la chaîne qui pousse vient de dépasser le bord du plateau où elle rentre, et lorsque la portion de la chaîne qui tient vient d'en franchir le milieu en faisant retraite, alors se manifeste, ou le mouvement ascensionnel, ou, à son défaut, le glissement. Notre puissance fluidique est donc à son maximum juste à l'instant où notre puissance mécanique est à son minimum, où les mains qui poussent ont cessé de pouvoir agir (en supposant la fraude) et où les mains qui tirent ne peuvent pas agir encore... » (Séance du 2 décembre.)

Voilà une série d'assertions bien extraordinaires; nous aurons plus loin à en fournir l'explication, en exposant la manière dont on peut se rendre compte, selon nous du moins, du phénomène général de la rotation des tables. Nous ne voulons pas néanmoins attendre jusque-là pour nous débarrasser du plus étonnant des phénomènes que M. de Gasparin a vu se produire: nous voulons parler des mouvements des tables obtenus sans le contact des mains des opérateurs.

Le mouvement des tables, opéré sans contact matériel, est manifestement une

impossibilité physique. M. de Gasparin est le seul auteur sérieux qui l'ait affirmé. D'un autre côté, il n'a jamais pu parvenir à le reproduire devant des personnes que l'annonce de ce fait avait, à juste titre, extrêmement impressionnées, pas plus devant les amis que M. de Gasparin compte dans le sein de l'Académie des sciences de Paris, que devant les magnétiseurs qui l'ont vivement sollicité de les rendre témoins de ce phénomène. Que conclure de cela? C'est que dans le cercle qui se prêtait chez lui à ses expériences, il s'est glissé quelque ami trop zélé, et que le phénomène anomal et contraire à toute loi physique que M. de Gasparin a constaté, était du fait de ce dernier. La parfaite honorabilité, l'esprit scientifique, les connaissances étendues de M. de Gasparin, pas plus que la bonne foi de son récit, ne peuvent être mis en doute. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'il a vu le mouvement sans contact se produire, sans pouvoir reconnaître le moteur secret. Mais pour admettre la réalité scientifique de ce fait, il faudrait qu'il se fût reproduit plusieurs fois, et à volonté, dans des expériences postérieures, entre les mains d'autres expérimentateurs. Or, c'est ce qui n'est jamais arrivé, et ce qui nous porte à conclure qu'une connivence quelconque s'est glissée dans cette expérience particulière. Depuis la publication du livre de M. de Gasparin, cette opinion s'est unanimement accréditée, et l'on ne voit pas que l'auteur ait jamais rien fait pour la détruire.

## CHAPITRE IX

Théories pour l'explication du phénomène de la rotation des tables — Théories de M. Chevreul et de M. Babinet, ou théorie des mécaniciens — Expériences à l'appui de cette théorie, faites par M. Faraday, de Londres — Théorie du fluide — Théorie des esprits. — Essai d'explication du même phénomène

Notre tâche de narrateur est finie. Nous avons recherché dans leur origine, et suivi dans leur réapparition d'âge en âge, ces phénomènes extraordinaires et variés qui se sont reproduits presque tous à la fois, en Europe, à partir de l'année 1853, au signal donné par la danse des tables. Pour être aussi complet que possible, dans une exposition dont l'étendue était nécessairement limitée, nous nous sommes attaché à y faire figurer, au moins par quelque échantillon, toutes les variétés de merveilles dont le récit était appuyé de témoignages sérieux. On a vu que nous n'avons pas même exclu de cette revue les faits les plus prodigieux, ajoutons tout de suite, les plus impossibles, d'après le seul criterium dont nous puissions disposer, c'est-à-dire notre raison, éclairée et guidée par la science humaine. De ces derniers faits, nous n'avons rien à dire; ils existent subjectivement pour ceux qui les voient ou qui s'imaginent les voir. Nous ne sommes pas dans ce cas, et on pourrait à bon droit nous récuser comme n'étant pas dans les conditions voulues pour les discuter. Nous nous récusons très volontairement nous-même. D'ailleurs la prétention de ceux qui attestent ces dernières manifestations, n'est pas simplement de nous y faire croire, mais bien de nous persuader qu'elles sont d'un ordre surnaturel. Or le surnaturel ne peut qu'être accepté ou rejeté, il ne se discute pas. C'est donc le cas, ou jamais, de nous réfugier dans l'axiome: scribitur ad narrandum, non ad probandum<sup>37</sup>.

Mais après avoir laissé cette catégorie de faits sous la responsabilité de ceux qui les affirment, nous en trouvons d'autres qui, malgré leur côté merveilleux, paraissent susceptibles d'une explication naturelle. Nous retenons ceux-là, et si nous n'osons pas en porter un jugement définitif, nous en dirons du moins notre opinion, en indiquant, parmi toutes les explications données du phénomène des tables tournantes, celle à laquelle il nous semble le plus raisonnable de se rallier.

La science officielle s'est peu prêtée à éclairer le public dans la question des tables tournantes; on pourrait presque dire qu'elle l'a tout à fait abandonné à ses

<sup>&</sup>lt;sup>37</sup> Il écrira pour raconter non pour prouver (NDE).

propres impressions. Selon ses errements accoutumés, elle avait commencé par nier entièrement la réalité des faits, les déclarant absurdes et impossibles *a priori*. Mal corrigée par les suites de la triste campagne qu'elle avait entreprise contre le magnétisme animal, elle tournait encore une fois le dos à l'observation, et faisait répéter partout ce qu'on avait dit si souvent, savoir que nous avons à Paris un sénat intellectuel, un corps scientifique par excellence, dont l'esprit conservateur se manifeste par une aversion instinctive, une frayeur incurable de toute découverte nouvelle. C'est un phénomène, qui pour être moins jeune que celui des tables, a bien aussi son côté curieux.

Cependant les faits étaient vrais, et, par la force de leur réalité, ils se maintinrent en dépit des anathèmes, des proscriptions, ou de l'indifférence académique. Il fallut donc bien les reconnaître, car les expériences s'étant multipliées partout, les témoignages arrivaient aussi nombreux qu'irrécusables. Alors l'Académie des sciences, sollicitée de toutes parts de fournir ses explications, parut enfin s'émouvoir. Elle n'intervint point en corps, c'est-à-dire à la suite d'une commission spécialement instituée et chargée de faire un rapport officiel, comme cela était arrivé en 1784, pour le magnétisme animal. Seulement, deux membres de cette compagnie savante, M. Chevreul et M. Babinet, publièrent des livres ou des articles de revues, consacrés à donner l'explication théorique du phénomène tant discuté.

Le premier de ces savants se référant à sa lettre écrite en 1832 à M. Ampère, sur le phénomène du pendule explorateur<sup>38</sup>, crut que les explications données dans cette lettre, pouvaient suffire à rendre raison de la rotation des tables, comme du tournoiement de la baguette divinatoire. Nous citerons, de la lettre de M. Chevreul, le paragraphe suivant qui en contient la substance.

« Lorsque je tenais le pendule à la main, un mouvement musculaire de mon bras, quoique insensible pour moi, fit sortir le pendule de l'état de repos, et les oscillations une fois commencées furent bientôt augmentées par l'influence que la vue exerça pour me mettre dans cet état particulier de disposition ou tendance au mouvement. Maintenant, il faut bien reconnaître que le mouvement musculaire, lors même qu'il est encore accru par cette même disposition, est cependant assez faible pour s'arrêter, je ne dis pas sous l'empire de la volonté, mais lorsqu'on a simplement la pensée d'essayer si telle chose l'arrêtera. Il y a donc une liaison intime établie entre l'exécution de certains mouvements et l'acte de la pensée qui y est relative, quoique cette pensée ne soit point encore la volonté qui commande aux organes musculaires. C'est en cela que les phénomènes que j'ai décrits me

<sup>&</sup>lt;sup>38</sup> Voir la Baguette divinatoire.

semblent de quelque intérêt pour la psychologie et même pour l'histoire des sciences; ils prouvent combien il est facile de prendre des illusions pour des réalités, toutes les fois que nous nous occupons d'un phénomène où nos organes ont quelque part, et cela dans des circonstances qui n'ont pas été analysées suffisamment.»

Il est certes difficile de mieux dire. On tiendra donc pour bien établi, d'après l'expérience exécutée avec tant de soin, qu'une action musculaire dont nous n'avons pas conscience, et déterminée par une simple pensée de mouvement, peut suffire à faire mouvoir... un pendule dont nous tenons le fil.

Voici maintenant en quels termes et dans quelle mesure M. Chevreul, dans son ouvrage sur la *Baguette divinatoire*, publié en 1854, applique cette théorie du *mouvement musculaire insensible* à la production du phénomène des tables:

«Si l'on suppose que des personnes aient les mains sur une table, d'après ma manière de voir, elles se représentent la table tournant de droite à gauche, ou de gauche à droite puisqu'elles s'y sont placées pour être témoin de ce mouvement; dès lors, à leur insu, elles agissent pour imprimer à la table le mouvement qu'elles se représentent. Si elles n'agissent pas dans le même sens, il pourra se faire qu'il n'y ait pas de mouvement, c'est ce que j'ai observé. Cinq personnes faisant la chaîne sur un petit guéridon, une d'elles désirait vivement qu'il tournât, et malgré cela, il est resté immobile pendant une heure. Après une demi-heure, on reforma la chaîne, et trois quarts d'heures s'écoulèrent sans qu'il se mît en mouvement. Si les quatre personnes qui coopéraient à l'expérience, n'avaient pas un désir égal à celui de la première de voir tourner le guéridon, aucune assurément n'était animée d'un désir contraire.

«Lorsque les personnes désirent que la table tourne, le mouvement doit être plus fréquent que le repos, par la raison qu'il suffit que l'une d'elles remarque un certain mouvement dans une autre pour qu'elle-même suive ce mouvement par une imitation dont elle ne se rend pas compte, mais qui n'en est pas moins réelle, d'après la tendance au mouvement que détermine en nous la vue d'un corps qui se meut.

« Dans la comparaison que je fais des tables tournantes avec la baguette divinatoire et le pendule, on ne doit jamais perdre de vue la différence très grande qui peut exister d'une part, entre les tables aux phénomènes desquelles *plusieurs personnes* concourent, et, d'une autre part, entre la baguette et le pendule au mouvement desquels n'intervient qu'une seule personne<sup>39</sup>. »

<sup>&</sup>lt;sup>39</sup> De la baguette divinatoire, du pendule explorateur et des tables tournantes, in-8, Paris 1834; p. 217-218.

Telle est, dans sa netteté la plus succincte, cette théorie de l'action inconsciente des mouvements musculaires. Trouve-t-on qu'elle explique suffisamment la rotation d'une grande table de salle à manger, et même de réfectoire, ou celle d'un guéridon chargé d'un poids de soixante-quinze kilogrammes? Ce n'est pas notre avis. En parlant, dans le deuxième volume de cet ouvrage, de la baguette divinatoire, nous nous sommes rallié à la théorie de M. Chevreul. Les mouvements inconscients des muscles suffisent pour expliquer la direction constante d'un pendule mobile suspendu à un fil, et le tournoiement d'une baguette d'osier entre les mains d'un sourcier, parce que l'impulsion mécanique qui produit de tels mouvements est de la plus minime intensité. Mais c'est un tout autre cas lorsqu'il s'agit d'expliquer le déplacement d'un corps d'un certain poids: ici l'effet mécanique produit est hors de proportion avec la cause invoquée. D'ailleurs, et c'est là la considération fondamentale, si cette théorie a paru un moment plausible, c'est qu'elle ne s'appliquait qu'au seul phénomène de la rotation des tables. Les effets postérieurs qui ont apparu, c'est-à-dire les phénomènes que les médiums ont présentés quand on les a substitués au mécanisme trop lent et trop indirect des tables, sortent tout à fait de cette sphère d'explications. Une théorie qui explique la rotation des tables sans expliquer la manière dont les médiums reçoivent et expriment leurs inspirations, ne saurait obtenir l'adhésion des hommes sérieux. Ce double caractère manque à la théorie que nous venons de rappeler.

Après M. Chevreul, M. Babinet est venu se joindre à son collègue de l'Institut. Ce physicien a publié deux articles sur la rotation des tables, sans plus tenir compte que M. Chevreul des phénomènes des médiums. Les explications de M. Babinet ont quelque peu varié. Dans la dernière qu'on lui doit, il rapporte définitivement tout à des mouvements *inconscients* de nos fibres musculaires, à des mouvements *naissants* ou *commençants*<sup>40</sup>. Il semble que des mouvements continués ou développés auraient plus de force, et cadreraient mieux avec les effets produits. En somme, c'est la théorie de M. Chevreul, mais posée avec moins d'assurance.

M. Faraday, de la *Société royale de Londres*, s'est aussi occupé de l'énigme des tables, et il s'est proposé de fortifier, par des expériences, l'explication psychologico-mécanique de MM. Chevreul et Babinet. Comme ce dernier physicien, M. Faraday est revenu à plusieurs reprises sur ce sujet. Sa première expérience consistait à superposer un certain nombre de morceaux de carton à surface polie, séparés ou isolés par de petites pelotes d'un mastic de cire et d'huile de térébenthine, le carton inférieur de la pile posant sur une feuille de papier de verre appli-

<sup>&</sup>lt;sup>40</sup> Etudes et lectures sur les sciences d'observation, in-12, t.II, Paris, 1856, p. 231-254.

quée sur la table. « Les cartons diminuaient d'étendue du supérieur à l'inférieur, et une ligne tracée au pinceau indiquait leur position primitive. Le mastic était tel qu'il faisait adhérer les cartons ensemble avec une force, insuffisante cependant, pour ne pas céder à une action latérale exercée durant un certain temps. Lorsque ce système de cartons eut été examiné, après le mouvement de la table, on constata qu'il y avait eu un déplacement plus grand dans le carton supérieur que dans le carton inférieur, de sorte que la table ne s'était mue qu'après les cartons, et ceux-ci après les mains. Lorsque la table n'avait pas été mise en mouvement, le déplacement des cartons indiquait cependant une action de la part des mains. »

Cette dernière observation affaiblit la valeur de la première. Les mains ne peuvent être posées une demi-heure ou trois quarts d'heure sur une table sans y exercer une pression plus ou moins sensible; mais puisque cette pression peut être manifeste, même quand la table ne tourne pas, comment inférer qu'elle est la cause du mouvement quand la table tourne?

M. Faraday, peu satisfait lui-même de ses disques, imagina une autre expérience par laquelle il montra que la table tourne par un effort si imperceptible, que l'opérateur qui le produit ne s'en doute pas. M. Chevreul retrouve là, avec raison, sa propre théorie de la *tendance au mouvement*.

En résumé, les explications de ces trois savants titrés n'ont paru satisfaire complètement personne. Il en est même qui restent tout à fait à côté de la question, celles, entre autres, où M. Babinet cite, comme des exemples propres à illustrer sa théorie des *mouvements naissants*, certaines contractions nerveuses qui ont lieu dans l'escrime, dans la prestidigitation, dans la course, dans le vol de l'aigle, etc. Ici une déviation de logique a emporté le savant hors du sujet, et lui a fait oublier que tous ces rapides et énergiques mouvements dont il parle, sont commandés par une volonté forte et consciente, tandis qu'il s'agit, dans le fait des tables, de mouvements produits par une action involontaire et insensible chez la personne qui les exécute.

Après la théorie qui explique, avec MM. Chevreul, Babinet et Faraday, la rotation des tables par des impulsions musculaires *inconscientes*, vient celle du *fluide*. Transportant dans ce nouvel ordre de faits l'idée des fluides, qui a joui d'une si grande vogue auprès des magnétiseurs, les partisans de ce système expliquent, par l'action d'un fluide émané des corps des opérateurs, l'impulsion qui produit le mouvement des tables.

M. de Gasparin est le représentant le plus autorisé de la théorie des fluides servant à l'explication de la rotation des tables. On trouve cette théorie longuement développée dans son ouvrage. M. de Gasparin combat le surnaturel à sa

manière. Il admet, avec un illustre Père de l'Église, que l'ère chrétienne a clos la période des miracles et des faits contraires à l'ordre normal de la nature. Les miracles n'étant plus nécessaires au christianisme une fois établi, l'ère des prodiges a été fermée par la volonté divine. Nous ne voulons pas discuter ce point; il est bien entendu que la théologie ne doit trouver aucune place dans cet ouvrage. Bornons-nous à dire que, partant de ce principe, renouvelé de saint Augustin, M. de Gasparin ne cherche et ne trouve rien que de naturel dans la rotation des tables. Un fluide quelconque, le fluide vital, le fluide magnétique, peut-être le calorique, serait, d'après M. de Gasparin, la cause de leur mouvement.

Nous avons combattu, dans le troisième volume de cet ouvrage, la notion générale des fluides servant à expliquer les effets du magnétisme animal. Nous ne répéterons pas ce que nous avons déjà dit à ce propos. Le cas est, en effet, identique. Selon les partisans de ce système, ce même fluide qui, émané du corps du magnétiseur, plonge dans le somnambulisme le sujet soumis à son action, est capable, en s'exhalant du corps des personnes composant la chaîne, d'ébranler la table, et, par son impulsion mécanique, d'en déterminer le mouvement. Les mêmes considérations qui nous ont fait rejeter le fluide des magnétiseurs, nous portent à nier le fluide des tourneurs de tables. M. Babinet a fort bien prouvé, et c'est la partie vraiment originale et démonstrative de son deuxième article sur les tables tournantes, que *l'influx nerveux ne franchit pas l'épiderme*. Nous croyons que c'est là une des vérités les plus solidement établies en physiologie, et un principe qu'il ne faut point perdre ici de vue, car il suffit à renverser l'hypothèse du fluide appliqué à l'interprétation du mouvement des tables.

Pour les personnes qui désireraient néanmoins une démonstration directe à l'encontre de la théorie du fluide dans le cas dont il s'agit, nous invoquerons un fait d'expérience, cité par M.A. S. Morin dans son ouvrage sur le *Magnétisme et les sciences occultes*<sup>41</sup>. Au lieu de placer leurs mains sur la table, que les opérateurs tiennent cette table par un petit ruban de peau, de fil, de coton ou de soie, fixé sur son bord: jamais alors on ne verra de mouvement se produire. La matière du cordon n'est pourtant pas un obstacle au passage, à la conductibilité du prétendu fluide, car si les mêmes opérateurs placent sur la même table leurs mains couvertes de gants de peau, de coton, de fil ou de soie, c'est-à-dire de la même substance qui composait le cordon qu'ils tenaient tout à l'heure à la main, la table se mettra à tourner. Si un fluide émané du corps des opérateurs eût été la cause du phénomène, il aurait donc pu, en suivant le conducteur, représenté par le petit cordon, aller agir sur la table. L'absence de tout effet dans ce cas permet

<sup>&</sup>lt;sup>41</sup> Page 378.

de conclure l'absence du fluide vital. On pourrait beaucoup varier ce genre de démonstration expérimentale, mais le fait précédent, joint aux considérations générales énoncées à propos du magnétisme, nous paraît suffire, pour mettre hors de cause le fluide dans le cas qui nous occupe.

Vient ensuite la théorie qui explique les mouvements des tables par les *esprits*. Si la table tourne après un quart d'heure de recueillement et d'attention de la part des expérimentateurs, c'est que les esprits, bons ou mauvais, anges ou démons, sont entrés dans la table et l'ont mise en branle. Le lecteur tient-il à ce que nous discutions cette hypothèse? Nous ne le pensons pas. Si nous entreprenions de prouver, à grand renfort d'arguments logiques, que le diable n'entre pas dans les meubles pour les faire danser, il nous faudrait également entreprendre de démontrer que ce ne sont pas les esprits qui, introduits dans notre corps, nous font agir, parler, sentir, etc. Tous ces faits sont du même ordre, et celui qui admet l'intervention du démon pour faire tourner une table, doit recourir à la même influence surnaturelle pour expliquer des actes qui n'ont lieu qu'en vertu de notre volonté et par le secours de nos organes. Personne n'a jamais voulu attribuer sérieusement les effets de la volonté sur nos organes, quelque mystérieuse que soit l'essence de ce phénomène, à l'action d'un ange ou d'un démon. C'est pourtant à cette conséquence que sont conduits ceux qui veulent rapporter la rotation des tables à une cause surhumaine.

Disons, pour terminer cette courte discussion, que la raison défend de recourir à une cause surnaturelle, partout où une cause naturelle peut suffire. Une cause naturelle, normale, physiologique, peut-elle être invoquée pour l'explication du tournoiement des tables? Là est toute la question.

Nous voici donc amené à exposer ce qui nous semble rendre compte du phénomène étudié dans cette dernière partie de notre livre.

L'explication du fait des tables tournantes, considéré dans sa plus grande simplicité, nous semble être fournie par ces phénomènes dont le nom a beaucoup varié jusqu'ici, mais dont la nature est, au fond, identique, c'est-à-dire parce que l'on a tour à tour appelé *hypnotisme* avec le docteur Braid, *biologisme* avec M. Philips, *suggestion* avec M. Carpenter. Rappelons que, par suite de la forte tension cérébrale résultant de la contemplation, longtemps soutenue, d'un objet immobile, le cerveau tombe dans un état particulier, qui a reçu successivement les noms *d'état magnétique*, de *sommeil nerveux* et d'*état biologique*, noms différents qui désignent certaines variantes particulières d'un état généralement identique.

Une fois amené à cet état, soit par les passes d'un magnétiseur, comme on le fait depuis Mesmer, soit par la contemplation d'un corps brillant, comme opé-

rait Braid, imité depuis par M. Philips, et comme opèrent encore les sorciers arabes et égyptiens, soit simplement enfin par une forte contention morale, comme nous en avons cité plus d'un exemple, l'individu tombe dans cette passivité automatique qui constitue le sommeil nerveux. Il a perdu la puissance de diriger et de contrôler sa propre volonté, il est au pouvoir d'une volonté étrangère. On lui présente un verre d'eau en affirmant avec autorité que c'est un délicieux breuvage, et il le boit en croyant boire du vin, une liqueur ou du lait, selon la volonté de celui qui s'est fortement emparé de son être. Ainsi privé du secours de son propre jugement, l'individu demeure presque étranger aux actions qu'il exécute, et une fois revenu à son état naturel, il a perdu le souvenir des actes qu'il a accomplis pendant cette étrange et passagère abdication de son *moi*. Il est sous l'influence des suggestions, c'est-à-dire qu'acceptant, sans pouvoir la repousser, une idée fixe qui lui est imposée par une volonté extérieure, il agit, et est forcé d'agir sans idée et sans volonté propre, par conséquent sans conscience. Ce système soulève une grave question de psychologie, car l'homme ainsi influencé a perdu son libre arbitre, et n'a plus la responsabilité des actions qu'il exécute. Il agit, déterminé par des images intruses qui obsèdent son cerveau, analogues à ces visions que Cuvier suppose fixées dans le sensorium de l'abeille, et qui lui représentent la forme et les proportions de la cellule que l'instinct la pousse à construire. Le principe des suggestions rend parfaitement compte des phénomènes, si variés et parfois si terribles de l'hallucination, et montre en même temps le peu d'intervalle qui sépare l'halluciné du monomane. Il ne faudra plus s'étonner si, chez un assez grand nombre de tourneurs de tables, l'hallucination a survécu à l'expérience et s'est transformée en folie définitive.

Ce principe des *suggestions*, sous l'influence du sommeil nerveux, nous paraît fournir l'explication du phénomène de la rotation des tables, pris dans sa plus grande simplicité. Considérons ce qui se passe dans la chaîne des personnes qui se livrent à une expérience de ce genre. Ces personnes sont attentives, préoccupées, fortement émues de l'attente du phénomène qui doit se produire. Une grande attention, un recueillement complet d'esprit leur est recommandé. À mesure que cette attente se prolonge, et que la contention morale reste longtemps entretenue chez les expérimentateurs, leur cerveau se fatigue de plus en plus, leurs idées éprouvent un léger trouble. Quand nous avons assisté pendant l'hiver de l'année 1860, aux expériences faites à Paris par M. Philips; quand nous avons vu les dix ou douze personnes auxquelles il confiait un disque métallique, avec l'injonction de considérer fixement et uniquement ce disque placé dans le creux de leur main pendant une demi-heure, nous n'avons pu nous défendre de trouver dans ces conditions, reconnues indispensables pour la manifestation de

l'état hypnotique, la fidèle image de l'état où se trouvent les personnes formant silencieusement la chaîne, pour obtenir la rotation d'une table. Dans l'un et l'autre cas, il y a une forte contention d'esprit, une idée exclusivement poursuivie pendant un temps considérable. Le cerveau humain ne peut résister longtemps à cette excessive tension, à cette accumulation anomale de l'influx nerveux. Sur les dix ou douze personnes qui sont livrées à cette opération, la plupart abandonnent l'expérience, forcées d'y renoncer par la fatigue nerveuse qu'elles éprouvent. Quelques-unes seulement, une ou deux, qui y persévèrent, tombent en proie à l'état hypnotique ou biologique, et donnent lieu alors aux phénomènes divers que nous avons examinés en parlant, dans le cours de cet ouvrage, de l'hypnotisme et de l'état biologique.

Dans cette réunion de personnes fixement attachées, pendant vingt minutes ou une demi-heure, à former la chaîne, les mains posées à plat sur une table, sans avoir la liberté de distraire un instant leur attention de l'opération à laquelle elles prennent part, le plus grand nombre n'éprouve aucun effet particulier. Mais il est bien difficile que l'une d'elles, une seule si l'on veut, ne tombe pas, pour un moment, en proie à l'état hypnotique ou biologique. Il ne faut peut-être qu'une seconde de durée de cet état, pour que le phénomène attendu se réalise. Le membre de la chaîne tombé dans ce demi-sommeil nerveux, n'ayant plus conscience de ses actes, et n'ayant d'autre pensée que l'idée fixe de la rotation de la table, imprime à son insu le mouvement au meuble; il peut, en ce moment, déployer une force musculaire relativement considérable, et la table s'élance. Cette impulsion donnée, cet acte inconscient accompli, il n'en faut pas davantage. L'individu, ainsi passagèrement biologisé, peut ensuite revenir à son état ordinaire, car à peine ce mouvement de déplacement mécanique s'est-il manifesté dans la table, qu'aussitôt toutes les personnes composant la chaîne se lèvent et suivent ses mouvements, autrement dit, font marcher la table, en croyant seulement la suivre. Quant à l'individu, cause involontaire, inconsciente du phénomène, comme on ne conserve aucun souvenir des actes que l'on a exécutés dans l'état de sommeil nerveux, il ignore lui-même ce qu'il a fait, et il s'indigne de très bonne foi, si on l'accuse d'avoir poussé la table. Il soupçonne même les autres membres de la chaîne d'avoir joué le mauvais tour dont on l'accuse. De là ces fréquentes discussions, et même ces disputes graves auxquelles a donné lieu si souvent la distraction des tables tournantes.

Telle est l'explication que nous croyons pouvoir présenter en ce qui concerne le fait de la rotation des tables, pris dans sa plus grande simplicité. Quant aux mouvements de la table répondant à des questions : les pieds qui se soulèvent au commandement, et qui, par le nombre des coups, répondent aux questions po-

sées, le même système en rend compte, si l'on admet que parmi les membres de la chaîne, il en est un chez qui l'état de sommeil nerveux conserve une certaine durée. Cet individu, hypnotisé à son insu, répond aux questions et aux ordres qui lui sont donnés, en inclinant la table, ou en lui faisant frapper des coups, conformément aux demandes. Revenu ensuite à son état naturel, il a oublié tous les actes ainsi accomplis, de même que tout individu magnétisé, hypnotisé, a perdu le souvenir des actes qu'il a exécutés durant cet état. L'individu qui joue ce rôle à son insu, est donc une sorte de dormeur éveillé; il n'est point suî compos, il est dans un état mental qui participe du somnambulisme et de la fascination. Il ne dort pas, il est charmé ou fasciné à la suite de la forte concentration morale qu'il s'est imposée: c'est un *médium*. Comme ce dernier exercice est d'un ordre supérieur au premier, il ne peut être obtenu dans tous les groupes. Pour que la table réponde aux questions posées, en soulevant un de ses pieds et frappant des coups, il faut que les individus qui opèrent aient pratiqué avec suite le phénomène de la table tournante, et que parmi eux, il se trouve un sujet particulièrement apte à tomber en cet état, qui y tombe plus vite par l'habitude et y persévère plus longtemps: il faut, en un mot, un médium éprouvé.

Mais, dira-t-on, vingt minutes ou une demi-heure ne sont pas toujours nécessaires pour obtenir le phénomène de la rotation d'un guéridon ou d'une table. Souvent, au bout de quatre ou cinq minutes, la table se met en marche. À cette remarque nous répondrons qu'un magnétiseur, quand il a affaire à son sujet habituel ou à un somnambule de profession, fait tomber celui-ci en somnambulisme en une minute ou deux, sans passes, sans appareil, et par la seule imposition fixe de son regard. Ici, c'est l'habitude qui a rendu le phénomène facile et prompt. De même, les *médiums* exercés peuvent, en très peu de temps, arriver à cet état de demi-sommeil nerveux, qui doit rendre inévitable le fait de la rotation de la table ou le mouvement imprimé par lui à ce meuble, conformément à la demande posée.

Voilà le système qui nous paraît expliquer le phénomène de la rotation des tables; un physiologiste anglais, M. Carpenter, de Londres, en a eu l'idée première. Elle paraîtra plus plausible encore, lorsque nous aurons à examiner, dans le chapitre qui va suivre, les phénomènes auxquels les *médiums* ont donné lieu quand la table tournante, procédé primitif et élémentaire, a été abandonnée pour des manifestations d'un ordre plus transcendant. Dans son livre sur les *tables tournantes*, M. de Gasparin prend très vivement à partie la théorie que nous venons

d'exposer <sup>42</sup> . Il discute cette explication avec un soin qui semble trahir chez lui la secrète prévision de sa grande valeur.

<sup>42</sup> Tome I, p. 132-150.

# CHAPITRE X

Progression des phénomènes depuis les tables tournantes — Les tables qui parlent et qui écrivent — La planchette — Les médiums opérant sans aucun accessoire — Explication des médiums — Les coups mystérieux des esprits frappeurs

Pendant l'année 1853, les tables tournantes jouirent d'une vogue universelle; tout le monde voulut satisfaire sa curiosité concernant la réalité de ce phénomène, et il y avait quelque chose de vrai dans le dessin qui fut publié par l'*Illustration*, et qui représentait, sur la carte de l'Europe, les habitants de tous les pays occupés simultanément à faire tourner des tables, des guéridons, des corbeilles ou des chapeaux. Cependant, comme tout s'épuise dans ce monde, quand on l'eut répétée un nombre suffisant de fois, on se lassa de cette occupation, au fond assez maussade, et qui n'ajoutait rien à ce que les premières expériences avaient appris. Les tables s'arrêtèrent donc partout et d'un commun accord; mais les *médiums* qui s'étaient le plus distingués dans l'opération du tournoiement, restèrent, et ils devinrent les chefs de la secte des modernes spiritistes. Suivons la progression des nouveaux faits, dans l'ordre prétendu surnaturel, qui se sont produits depuis 1854 jusqu'au moment présent.

L'opération de la chaîne destinée à mettre une table en branle était fort peu commode, et souvent même impraticable pour converser avec les esprits. La manœuvre ayant pour but d'interroger les esprits, consistait à faire lever un des pieds de la table entourée par un cercle de personnes. Deux soulèvements signifiaient non; un soulèvement signifiait oui: c'était la réponse à la question adressée à l'être surnaturel. Mais trop de volontés étaient en lutte pour que l'oracle, rendu de cette façon, fût autre chose qu'une logomachie. On pensa dès lors qu'il était plus simple, une personne de la chaîne d'une table tournante étant reconnue pour médium, de l'isoler, et de lui demander exclusivement des inspirations. Le médium fut donc installé seul devant un guéridon, une corbeille ou un meuble léger, et chargé de transmettre à l'assistance les réponses des esprits. Le nombre de coups frappés par un des pieds du guéridon, servit à composer un alphabet, et l'on put, de cette manière, en comptant les soulèvements du pied de la table sur laquelle le médium imposait ses mains, composer des mots et des phrases, ce qui constituait la réponse de l'esprit aux questions adressées par les spectateurs.

Mais ce n'était là qu'un piètre moyen de correspondance. Nous ne savons rien de plus fastidieux que ces interminables séances, dans lesquelles il fallait un temps considérable et une attention soutenue, pour composer les réponses de la table au moyen d'un alphabet de convention. Les habiles imaginèrent alors un perfectionnement. Un crayon fut adapté à l'un des pieds d'un guéridon; on posa ce petit meuble sur une grande feuille de papier étalée sur le parquet, et le médium put écrire, en caractères plus ou moins lisibles, la réponse de l'esprit.

Comme il fallait cependant une grande adresse ou une grande habitude pour se servir d'un aussi étrange porte-plume, on simplifia encore ce procédé. Le guéridon fut remplacé par une planchette ovale de deux ou trois décimètres de long; cette planchette était munie d'un crayon: le tout était placé sur une feuille de papier étalée sur une table. Avec ce petit appareil, un opérateur exercé put écrire avec facilité. Pendant l'année 1855, un ébéniste de la rue d'Aumale, notre voisin, eut à fabriquer une quantité considérable de ces *planchettes à esprits*. On eût pardonné à cet honnête artisan d'être un grand prôneur de la *planchette à esprits*, car s'il n'était pas orfèvre comme M. Josse, il était ébéniste.

Le secret de la calligraphie de la *planchette à esprits* nous est révélé dans les lignes suivantes d'un ouvrage de M. Debay, rapportant ce qu'il advint dans une séance où l'on faisait usage de cet appareil.

«Un crayon, dit M. Debay, ayant été adapté au pied d'une petite tablette, placée sur une table recouverte d'une large feuille de papier, deux opérateurs imposèrent leurs mains sur cette tablette, qui bientôt se mit en mouvement et traça péniblement des caractères indéchiffrables. Un des spectateurs qui, depuis longtemps, se livrait à l'étude pratique du mouvement des tables, crut s'apercevoir d'une supercherie de la part des opérateurs qui faisaient écrire la tablette, et leur dit:

« Messieurs, n'avez-vous pas réfléchi qu'un seul de vous opérerait beaucoup mieux que les deux réunis? Si votre tablette écrit si mal, c'est bien certainement parce que monsieur, placé au haut de la table, n'est pas bon lithographe, je veux dire ne sait pas très bien écrire à l'envers, de telle sorte que, l'un de vous poussant la table à l'anglaise et l'autre à la bâtarde, vous vous contrariez continuellement, et de cette contrariété résultent les lettres mal formées que trace la tablette. Je parie que, si l'un de vous, messieurs, se retire, et que son compère veuille bien opérer seul, la tablette écrira très facilement. »

«Les deux opérateurs se fâchèrent et prétendirent que le concours de deux personnes était nécessaire pour *forcer l'esprit*.

« Le spectateur obstiné prouva aux deux opérateurs qu'il y avait mauvaise grâce à continuer un tour dont la ficelle était découverte; car, ayant lui-même placé

gaillardement ses doigts sur la tablette, il la fit tourner et tracer des lettres, puis des mots, si parfaitement formés qu'un maître d'écriture en eût été jaloux.»

L'appareil de l'ébéniste de la rue d'Aumale n'était pourtant pas si commode dans la pratique, que l'on n'ait dû finir par y renoncer. On se demanda, en effet, si tout cet attirail était bien nécessaire, et s'il ne valait pas mieux que le médium écrivît comme tout le monde, avec une plume ou un crayon.

Ce système a prévalu, et voici comment les choses se passent aujourd'hui. Le médium s'assied, tenant à la main son crayon et son cahier; il se recueille un moment. La personne qui est chargée d'adresser au médium la question que celui-ci doit transmettre à l'esprit, se recueille un instant elle-même, comme un magnétiseur devant son sujet. L'espèce de rapport qui doit s'établir entre le magnétiseur et son somnambule, étant produit par ce court recueillement, il se passe alors une scène, identique, à nos yeux, avec celle du somnambule interrogé par son magnétiseur. L'un adresse la question, l'autre écrit, sur son cahier, ce qui est censé représenter la réponse de l'esprit.

Nous disons que les séances d'interrogation d'un médium sont identiques à celles d'un magnétiseur et de son sujet. Il ne faut pas avoir assisté à beaucoup de ces séances pour admettre la justesse de cette assimilation, et pour reconnaître que le médium n'est autre chose qu'un somnambule magnétique éveillé, s'il est permis de s'exprimer ainsi, un individu plongé dans le sommeil nerveux, ou, si l'on veut, car tous ces termes expriment au fond le même état, biologisé à la manière des sujets de M. Philips. L'habitude, la répétition des mêmes actes, l'influence exercée sur lui par l'individu qui interroge, l'espèce de solennité de l'épreuve qui se prépare, toutes ces circonstances, isolées ou réunies, tendent à plonger le médium dans cet état. Une espèce d'égarement de la vue, une sorte d'agitation générale, le mouvement presque convulsif avec lequel le médium trace rapidement les quelques lignes d'écriture qui doivent représenter la réponse de l'être surnaturel invoqué, l'abandon subit de la plume ou du crayon après que les caractères ont été tracés, cette main qui, après avoir fiévreusement écrit quelques lignes, retombe aussitôt inerte comme celle d'un automate; tous ces signes extérieurs, que chacun a pu constater, démontrent bien que le médium est dans un état intellectuel anomal, qu'il obéit à une volonté étrangère substituée à sa volonté propre, qu'il n'a point conscience des actes qu'il accomplit pendant cet étrange et passager état de son organisme. La séance terminée, le médium, revenu à lui-même, est le premier surpris de la réponse qu'il a tracée. Comme les somnambules magnétiques, comme les individus hypnotisés, biologisés, il a perdu le souvenir des actes accomplis pendant cette singulière défaillance de ses facultés naturelles. Il est de bonne foi quand il s'étonne, comme tous les assis-

tants, de la réponse envoyée par l'esprit, et il n'y a dans cette déclaration de sa part, ni connivence, ni supercherie, pas plus qu'il n'y a supercherie dans le fait des somnambules magnétiques qui, à leur réveil, déclarent avoir oublié ce qu'ils ont dit et exécuté pendant leur sommeil.

Nous devons ajouter que l'on supprime quelquefois l'accessoire de la plume ou au crayon, comme on a déjà supprimé la planchette. Le médium étant arrivé à l'état mental convenable, on le prie d'adresser telle ou telle question à l'esprit. Il transmet alors, sans se servir de l'écriture, et par sa seule parole, la réponse à la question posée. Seulement, il est convenu avec l'assistance que la réponse vient des esprits, et que l'intervention du médium s'est bornée à lui prêter le secours matériel de ses organes. Cette variante, rarement suivie, ne change rien à l'explication que nous croyons pouvoir donner des inspirations des médiums. Dans ce cas, c'est un individu hypnotisé qui parle au lieu d'écrire.

Voici donc, en définitive, ce qui se passe aujourd'hui. Une personne s'assied devant une autre, lui adresse des questions; celle-ci écrit sur un cahier les réponses, et ces réponses sont acceptées comme les déclarations des âmes mortes des personnages célèbres que l'on a évoqués. C'est l'esprit de Jean-Jacques Rousseau, de Voltaire, de Buffon ou de Pascal; c'est l'esprit de saint Thomas, de saint François d'Assise ou de saint Augustin, qui parle. Les discours prononcés par les médiums au nom des esprits sont recueillis, quelquefois imprimés et publiés. Les vers qu'ils composent, les poèmes qu'ils dictent, reçoivent le même accueil, et c'est ainsi que l'on a des *vers rimés par une planchette*, des comédies dictées par l'esprit de Voltaire, des sonates composées par l'esprit de Mozart, etc.

Le système qui nous a permis d'expliquer le mouvement initial des tables tournantes, est donc le même qui nous rend compte des actions des médiums. Quand il s'agit de la table tournante, nous croyons que c'est un médium, accidentellement mêlé à la chaîne, qui a d'abord imprimé à la table un ébranlement, que les autres opérateurs ont ensuite entretenu en tournant avec la table. Dans ce premier cas, le temps du sommeil nerveux a pu être très court, il a pu ne durer que quelques secondes, car cet intervalle de temps suffit pour que l'individu hypnotisé, c'est-à-dire ayant perdu la conscience de ses actes et en proie à une seule idée, celle de la rotation de la table, imprime à ce meuble une impulsion assez forte pour décider son mouvement. Dans le cas des médiums actuels, qui servent à mettre les assistants en rapport avec les prétendus esprits, l'état de sommeil nerveux doit présenter une plus grande durée. Aussi ce dernier exercice demande-t-il une organisation spéciale et une assez longue habitude, conditions qui sont également nécessaires, comme on le sait, pour fournir au magnétiseur un somnambule lucide.

Si le médium n'est autre chose, comme nous l'admettons, qu'un individu en proie à une sorte d'hallucination temporaire, résultant de l'espèce de sommeil nerveux dans lequel il est plongé, il doit arriver que la répétition de ces exercices produise sur sa santé une fâcheuse action, et que chez certains médiums cet état fréquemment ramené dégénère, après avoir produit différents troubles nerveux, en une hallucination définitive, en manie ou en folie générale.

Les cas dans lesquels l'exercice des tables tournantes a produit des accidents assez graves, sont fort nombreux. À l'époque où régnait cette fureur, chacun a pu remarquer que, parmi les membres de la chaîne occupés à cette opération, un certain nombre se trouvait hors d'état de continuer, par suite d'un trouble nerveux qui revêtait différentes formes. Et cela se comprend sans peine. Les personnes rangées silencieusement autour d'une table sont sur la pente qui mène à l'hypnotisme. Or l'hypnotisme, on l'a bien reconnu, ne peut pas être pratiqué impunément par tout le monde. Comme nous l'avons dit dans le volume précédent, la congestion sanguine, l'afflux du sang vers le cerveau, qui se manifeste pendant le sommeil nerveux, expose certains sujets à des dangers réels. On comprend donc que les tourneurs de tables soient exposés à des dangers du même ordre.

En Amérique, comme en Europe, on a signalé de graves accidents survenus à la suite de ces exercices, et consistant surtout dans des désordres du système nerveux. Ces accidents sont, à la vérité, presque toujours passagers, mais il en est qui entraînent des suites plus graves. On a cité un enfant, appartenant à l'une des premières familles de Prague, qui, après avoir vu tourner les tables, fut pris d'attaques nerveuses, qui aboutirent à la maladie connue sous le nom de danse de Saint-Guy: en proie à des mouvements convulsifs, il tournait incessamment sur lui-même, comme la table. M. de Mirville est forcé d'avouer que beaucoup de fous sont entrés à Bicêtre, pour s'être livrés trop assidûment aux pratiques des tables tournantes. Victor Hennequin, dont nous aurons à parler plus loin, écrivait à un journal que sa femme, qu'il avait associée à ses opérations, en avait éprouvé un tel ébranlement nerveux, qu'on avait dû la placer dans une maison de santé. On sait que Victor Hennequin est mort lui-même dans une maison de fous. M. Éliphas Lévi écrit en parlant des mêmes opérations: «Elles peuvent conduire à la folie ceux qui ne sont pas affermis sur la base de la suprême, absolue et infaillible raison; elles peuvent surexciter le système nerveux, et produire de terribles et incurables maladies; elles peuvent, lorsque l'imagination se frappe et s'épouvante, produire l'évanouissement, et même la mort par congestion cérébrale.» Nous ne disons pas autre chose. La mort par congestion cérébrale peut

arriver chez un médium, puisque l'état hypnotique auquel il s'abandonne, détermine souvent une congestion vers le cerveau.

En Amérique, où le nombre des médiums est si considérable, on a constaté qu'une foule de cas d'aliénation mentale et de suicide n'avaient point d'autre cause. Ces cas sont devenus si nombreux, que le gouvernement américain a dû s'en préoccuper sérieusement.

Le *Boston Pilot*, l'un des journaux catholiques les plus influents des États-Unis, signalait en ces termes, dans son numéro du 1<sup>er</sup> juin 1852, les dangers de la profession de médium:

«La plupart des médiums, dit ce journal, deviennent hagards, idiots, fous ou stupides, et il en est de même de beaucoup de leurs auditeurs. Il ne se passe pas de semaine où nous n'apprenions que quelqu'un de ces malheureux s'est détruit par un suicide, ou est entré dans la maison des fous. Les médiums donnent souvent des signes non équivoques d'un état anormal dans leurs facultés mentales, et chez certains d'entre eux on trouve des signes non équivoques d'une possession véritable par le démon. Le mal se répand avec rapidité, et il produira, d'ici à peu d'années, d'affreux résultats.»

On peut citer d'autres témoignages des désordres causés, aux États-Unis, dans les intelligences des personnes qui jouent le rôle de médiums. Les feuilles de ce pays rapportent sans cesse des cas de suicide ou de folie amenés par le commerce avec les esprits. Voici deux paragraphes pris au hasard, parmi les récits des journaux américains. On lisait dans le *Courrier and Inquirer* du 10 mai 1852:

«Six personnes ont été admises, dans le mois d'avril, à l'hôpital des fous de l'état d'Indiana, la seule cause de la perte de leurs facultés étant attribuée aux spirits rappings.»

Et dans le *Herald* du 30 avril:

« M. Junius Alcott, citoyen respectable d'Utica, s'est donné volontairement la mort aux chutes d'Oriskany, en se précipitant, le 26 de ce mois, dans une roue de moulin, qui l'a instantanément broyé et mutilé d'une manière affreuse. La fin horrible de ce malheureux est un commentaire saisissant des effets de ce moderne charlatanisme, qui s'est développé partout sous le nom de *spiritual rappings*, et qui a été la seule cause du dérangement du cerveau de M. Alcott et du suicide qui en a été la suite. »

Dans l'explication des tables tournantes et des médiums, on voit que nous sommes allé droit au fait, sans perdre notre temps à discuter l'hypothèse des esprits. Outre que, par son essence, le surnaturel ne se discute pas, nous ferons remarquer que ce serait aux partisans des esprits, dans le cas d'une discussion

possible, à produire leurs preuves. Or, c'est ce qui n'a jamais été tenté d'une manière sérieuse, et cela nous épargne des frais de logique.

Nous ne voulons pas néanmoins nous considérer comme tout à fait quitte envers les partisans de la doctrine des esprits, et nous opposerons une simple objection à cette entité que la thaumaturgie a restaurée dans la psychologie et même dans la physiologie contemporaine.

Ce qui prouve que nos prétendus oracles modernes puisent tout en eux-mêmes et ne reçoivent aucun secours surnaturel, c'est que les esprits, interrogés par un médium, savent tout juste, et ni plus ni moins, ce que sait le médium. Demandez à un esprit de répondre à une question faite en anglais, l'esprit répondra parfaitement dans cette langue si le médium connaît la langue anglaise; mais si le médium est étranger à cet idiome, l'esprit se taira, ou bien il répondra par la formule consacrée: pas d'épreuve, ce qui signifie que l'esprit ne veut pas répondre, et qui est l'équivalent de la formule nimia curiositas, tant de fois employée par les diables de Loudun, quand les exorcistes adressaient aux possédés une question embarrassante. Que si, au contraire, notre médium sait l'anglais, l'esprit se montrera familier avec l'idiome britannique, au grand ébahissement de l'assistance. Nous avons souvent ri de la naïveté des gens qui demandaient aux médiums des renseignements sur des particularités que personne ne peut savoir, par exemple, sur le cours de la Bourse du lendemain, ou sur le siège de l'âme, sur les numéros qui doivent gagner à la loterie, ou sur le dogme de la transubstantiation. Ces naïfs consultants ignoraient que l'esprit ne sait que ce que le médium sait lui-même, comme le somnambule d'un magnétiseur ne peut rien exprimer qui dépasse le nombre et l'ordre de ses connaissances.

On a remarqué, de même, que les esprits reflètent toujours avec exactitude les opinions des médiums, ou de ceux qui les assistent. Les esprits sont religieux et croyants dans un cercle de dévots; ils sont mécréants ou athées dans une réunion de sceptiques. Nous rappellerons ici la réponse la plus plaisante que l'on ait conservée en ce genre. On demandait un jour à un médium ce qu'il fallait penser de l'existence du diable. Le médium ayant pris son crayon et s'étant mis, dans les formes voulues, en rapport avec les habitants de l'autre monde, transmit aux assistants cette réponse: «Je n'existe pas. — Signé, Satan. »

Nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire de pousser plus loin l'examen du système des spiritistes; mais puisque nous sommes en veine d'explications, nous pouvons revenir sur un phénomène que nous avons laissé passer sans nous en préoccuper jusqu'ici, nous voulons parler de ces coups mystérieux par lesquels les esprits américains manifestèrent pour la première fois leur présence, et qui leur firent même donner un nom particulier, celui d'esprits frappeurs (spirits rappings).

Les esprits frappeurs n'ont, à la vérité, fait entendre leur *toc-toc* que dans les cercles américains, à l'invocation des filles Fox et de leurs nombreux successeurs. En Europe, ces coups mystérieux ont rarement retenti, ou n'ont pas été pris au sérieux. Mais nous ne sommes pas dispensé pour cela d'en dire quelques mots.

Si la supercherie n'était pas la véritable explication à donner des mystérieux toc-toc que les demoiselles Fox et leurs nombreux émules firent entendre aux croyants de l'Amérique, on pourrait s'en rendre compte, sans faire injure à la bonne foi des intéressés, par cet état de sommeil nerveux qui nous paraît fournir la clef des prodiges de nos médiums. Comme, dans cet état physiologique, l'individu n'a aucune conscience des actes qu'il accomplit, rien n'empêche de croire qu'il soit lui-même l'auteur de ces coups mystérieux, et qu'après la séance dans laquelle ce phénomène s'est produit, le médium puisse attester en toute sincérité son innocence sur ce point.

À ceux qui ne seraient point satisfaits de cette conjecture, nous pouvons offrir un autre système pour l'explication des *spirits rappings*. C'est celui qui fut présenté pour la première fois par un savant des États-Unis, M. Flint, et qui fut reproduit quelque temps après, par un physiologiste d'Allemagne, M. Schiff, et exhibé par lui en pleine Académie des sciences de Paris.

M. Flint, et après lui M. Schiff, ont trouvé que, par une contraction rapide de certains muscles, on peut faire entendre des bruits ou des chocs, sans aucun mouvement extérieur du corps. M. Schiff croit que les médiums américains ou leurs acolytes ont employé cet artifice pour simuler les coups mystérieux attribués aux esprits.

D'après M. Schiff, ces bruits, qui ressemblent à de petits coups de marteau sourds et étouffés, et dont les cerveaux faibles font honneur à la présence d'êtres surnaturels, n'auraient d'autre origine que certains mouvements secrets que quelques individus auraient la faculté de produire par la contraction de l'un des muscles de la jambe. Il est prouvé, par exemple, que le tendon du muscle *long péronier latéral*, frappant contre sa coulisse ou contre la surface osseuse du péroné, peut produire des bruits assez forts pour être entendus à quelque distance. M. Schiff, qui était parvenu à se rentre très habile dans ce curieux exercice, faisait entendre à volonté des bruits successifs et réguliers. Pendant qu'il exécutait ces mouvements, se tenant debout ou couché, avec ou sans chaussure, un spectateur, la main posée sur une des malléoles, éminences osseuses placées à la partie inférieure de la jambe, pouvait reconnaître et sentir les contractions du tendon du muscle *long péronier*.

Au mois d'avril 1859, M. Schiff donna, dans une séance de l'Académie des sciences de Paris, une démonstration publique de sa faculté de jouer des muscles

péroniers. Introduit dans la salle des séances de l'Institut, il fut invité à s'asseoir au milieu de la pièce, afin d'être aperçu de tout le monde et isolé de tout compère.

«Messieurs, l'esprit frappeur attend vos ordres,» dit M. Schiff, les mains en l'air et les doigts écartés.

Il ouvrit largement la bouche pour convaincre les spectateurs que ni ses doigts ni sa bouche ne seraient pour rien dans les coups qu'on allait frapper.

On ordonna alors à l'esprit frappeur de se faire entendre. On entendit presque aussitôt de petits coups très rapprochés les uns des autres, comme si l'on frappait dans le lointain.

«Veuillez frapper de nouveau,» dit une autre personne. Au même instant, les coups recommencèrent, et, cette fois, semblèrent s'être rapprochés des auditeurs.

Cette manœuvre fut répétée plusieurs fois sans qu'on pût reconnaître le point d'où partaient ces bruits.

Ne voulant pas prolonger plus longtemps l'incertitude des académiciens sur la cause du phénomène qui les étonnait, M. Shiff leur montra sa jambe droite, et imprimant une forte contraction aux muscles péroniers latéraux, il produisit les mêmes bruits.

À la suite de l'expérience faite par M. Shiff à l'Académie des sciences, dans sa séance du 18 avril 1859, M. Jobert (de Lamballe) cita un cas pathologique analogue. Seulement, les expériences faites par M. Schiff étaient du domaine de la physiologie, et les bruits qu'il avait l'adresse de produire étaient déterminés par sa volonté; dans le cas observé par M. Jobert, il s'agissait d'une maladie, caractérisée par des battements qui se faisaient entendre derrière la malléole externe droite, et qui offraient la régularité du pouls. Par une opération chirurgicale, M. Jobert fit disparaître la disposition anatomique anormale qui produisait ce résultat, et tout bruit disparut.

M. Velpeau a confirmé les observations de M. Jobert, en assurant que le genre de bruit dont il est question peut se produire normalement dans un assez grand nombre de régions du corps. La hanche, l'épaule, le côté interne du pied, sont quelquefois, d'après le chirurgien de la Charité, le siège de bruits analogues. M. Velpeau a cité le cas d'une dame qui, à l'aide de certains mouvements de rotation de la cuisse, produisait des bruits que l'on pouvait entendre d'une extrémité à l'autre d'un salon.

M. Cloquet a raconté qu'on lui présenta un jour, à l'hôpital Saint-Louis, une jeune fille de seize à dix-huit ans, qui produisait des craquements très forts et assez réguliers, grâce à un léger mouvement de rotation de la région lombaire de

la colonne vertébrale. Ce bruit, qui s'entendait à vingt-cinq pieds de distance, ressemblait, dit M. Cloquet, à celui «d'un vieux tourne-broche». Le père de ce *phénomène* était un saltimbanque, qui exhibait en public son intéressante fille, en annonçant qu'elle avait une pendule dans le ventre.

Nous avons dit que M. Flint, en Amérique, avait précédé M. Schiff dans l'explication des coups des esprits frappeurs, attribués à des contractions musculaires. Il ne sera pas inutile de rapporter ici les remarques originales de M. Flint, et cela avec d'autant plus de raison, que l'auteur les a fait porter sur Mlle Fox et sur sa sœur, Mme Fish, les célèbres médiums qui ont donné le branle à tous ceux d'aujourd'hui.

Ce n'est point aux contractions des tendons du muscle péronier, mais aux mouvements de l'articulation du genou, que M. Flint attribue les bruits produits par les *frappeuses de Rochester*. M. Austin Flint, qui est professeur de clinique médicale à l'université de Buffalo, a soumis à son inspection directe ces deux héroïnes, et c'est après cette vérification qu'il a écrit le mémoire que nous allons citer.

«La curiosité nous ayant conduit, dit M. Austin Flint, à visiter la salle de Phelps-House, dans laquelle deux femmes de Rochester (Mme Fish et Mlle Fox) prétendent obtenir du monde des esprits des communications *frappantes*, au moyen desquelles on peut se mettre en rapport avec les parents ou les amis défunts, etc., nous sommes arrivé à une explication physiologique du phénomène, explication dont un cas qui s'est présenté depuis à notre observation a démontré toute l'exactitude. Nous avons senti alors combien il était nécessaire d'offrir au public un exposé qui pût contribuer à empêcher à l'avenir les abus qu'entraîne cette imposture depuis trop longtemps en faveur.

« Il faut admettre d'abord que des manifestations ne doivent pas être considérées comme surnaturelles du moment qu'on peut y trouver une cause physique ou physiologique. Il n'est permis d'invoquer les agents immatériels qu'autant que les agents matériels font défaut. Nous devons donc *exclure* toute cause spirituelle dans cette partie de notre investigation.

« Quant aux moyens artificiels que pourraient dissimuler les vêtements, on s'accorde à croire qu'il ne peut y en avoir. Du reste, cette hypothèse ne saurait être admissible, les comités de dames ayant souvent examiné les *frappeuses*.

« Il est évident aussi que les *coups* ne sont produits par aucune machine attachée aux tables, aux portes, etc., car on les entend dans différentes pièces et dans différents endroits de la pièce où se trouvent les *femmes de Rochester*, toujours près, cependant, de la place où elles se tiennent. La supposition de mécaniques ou de machines quelconques doit être exclue aussi.

«Voilà pour l'évidence négative. Et maintenant pour ce qui se rapporte positivement au sujet, en observant les deux femmes, il était évident, d'après leur contenance, que les sons étaient dus à l'action de la plus jeune, et qu'ils nécessitaient un effort de sa volonté qu'elle cherchait vainement à dissimuler. Cet effort était manifeste, et il était facile de voir qu'elle ne pouvait le prolonger longtemps sans fatigue. En admettant donc ce fait positif, il en résulte cette question: comment la volonté peut-elle s'exercer de manière à produire des bruits (coups) sans mouvements apparents du corps? Les muscles volontaires sont les seuls organes sur lesquels la volition puisse exercer un contrôle direct. Mais les contractions des muscles n'occasionnent pas de sons sensibles dans les muscles mêmes. Or donc, pour que les muscles développent des vibrations perceptibles à l'oreille, il faut qu'ils agissent sur les parties avec lesquelles ils sont en rapport. Assurément les coups ne pourraient être des sons vocaux; ceux-ci ne sauraient se produire sans mouvements de muscles respiratoires, ce qui en révélerait promptement la source. Excluant par cette raison les sons vocaux, la seule source possible des bruits en question est donc dans les contractions musculaires volontaires, agissant sur une ou plusieurs articulations mobiles du squelette. Cette explication est la seule qui soit admissible.

« Par une curieuse coïncidence, après avoir découvert la source des bruits par le raisonnement, nous avons été à même d'observer un cas qui a clairement prouvé le fait que des bruits, précisément identiques aux *coups des esprits frap- peurs*, se peuvent produire dans la *jointure du genou*.

«Une dame, parfaitement recommandable, de notre ville, a la faculté d'émettre des sons tout à fait semblables par leur caractère et leur force à ceux que les imposteurs de Rochester prétendent faire émaner du monde des esprits. Nous avons été témoin de la production des bruits par cette dame, et elle nous a permis d'examiner par quel mécanisme elle les produit. Sans entrer ici dans des détails anatomiques et physiologiques minutieux, il suffit d'expliquer qu'en vertu de la relaxation des ligaments de la jointure du genou, et au moyen d'une action musculaire et d'une pression de l'extrémité inférieure contre un point d'appui, le tibia se porte latéralement sur la surface inférieure du fémur, produisant par le fait une dislocation latérale partielle. Cela s'effectue par un acte de la volonté, sans mouvement apparent du membre, et occasionne un bruit fort; le retour de l'os à sa place est accompagné d'un second bruit. La plupart des *frappements* de Rochester sont doubles aussi. Il est possible, du reste, de ne faire qu'un seul bruit, en déplaçant l'os avec la vitesse et la force voulues, et le laissant ensuite reglisser à sa place; en ce cas, il n'y aura pas de bruit au retour.

«Si pendant la production des coups, le membre qui les produit, ou quelque

autre partie de l'opérateur, se trouve en contact avec les objets environnants, il y aura des vibrations visibles dans ces objets. La force de la semi-dislocation de l'os est suffisante pour agiter bien distinctement les portes, les tables, etc., si elles sont en contact. L'intensité du son varie en proportion de la force des contractions musculaires, et la source apparente des coups peut aussi devenir plus ou moins distincte.

«La révélation contenue dans cet exposé excita une vive agitation parmi ceux que les *coups* intéressaient directement. L'exactitude de l'explication fut constatée non seulement par ceux-ci, mais encore par beaucoup de personnes, qui n'avaient pourtant jamais balancé à considérer ces prétendues communications spirituelles comme une ruse grossière. Bien entendu, les *frappeuses* nièrent énergiquement que les bruits vinssent des jointures, et fussent produits par leur intervention.

« Sur la demande adressée aux docteurs Flint, Coventry et Lée, par les *frap*peuses mêmes, dans le but d'être soumises par eux à un examen qui devait prouver l'absence de toute imposture de leur part, les observations suivantes furent faites:

«On était réuni depuis peu, lorsque les coups commencèrent à se faire entendre avec force, et continuèrent avec une rapide succession pendant quelque temps. Les deux frappeuses de Rochester étaient assises sur un divan. On demanda alors aux esprits s'ils voudraient bien se manifester pendant la séance, et répondre aux interrogations. Une série de coups suivit, et fut interprétée comme une réponse affirmative. Alors on fit asseoir les deux femmes sur deux chaises placées l'une près de l'autre, leurs talons reposant sur des coussins, les membres inférieure étendus, la pointe des pieds en l'air, et les pieds séparés l'un de l'autre. Le but de cette expérience était d'assurer une position dans laquelle les ligaments de la jointure du genou fussent tendus, et les pieds sans point d'appui. Nous étions à peu près convaincus d'avance que le déplacement des os nécessaires aux bruits ne pouvait s'effectuer sans que les pieds posassent sur un corps résistant quelconque. Les assistants, assis en demi-cercle, attendirent tranquillement les manifestations pendant plus d'une demi-heure, mais les esprits, d'ordinaire si bruyants, restèrent muets. On changea alors la position de la plus jeune sœur; on la fit asseoir les jambes étendues sur le divan; sa sœur aînée s'assit, à la manière ordinaire, à l'autre bout du canapé. Dans cet état de choses, les esprits ne jugèrent pas à propos d'indiquer leur présence, malgré les suppliques réitérées qui leur furent adressées. Cette seconde expérience nous confirma dans l'opinion que la plus jeune sœur avait seule la faculté de produire les frappements. On continua

ces expériences jusqu'à ce que les frappeuses elles-mêmes avouassent qu'il était inutile de persister davantage, qu'il n'y avait aucun espoir de *manifestations*.

« Quand on leur eut rendu la position habituelle, leurs pieds posant par terre, les coups commencèrent bientôt à se faire entendre. On proposa alors quelque autre expérience. Nous y consentîmes, bien que les premières fussent, suivant nous, assez concluantes. Celle qu'on choisit consista à tenir fermement les genoux des deux femmes, en y appliquant les mains de manière que tout mouvement latéral des os fût perceptible au toucher. Cette pression fut faite par-dessus les vêtements. On ne pouvait s'attendre à ce qu'elle empêchât complètement les bruits, mais elle devait prouver s'ils provenaient ou non de la jointure du genou. Il est évident que cette expérience avait bien moins de poids aux yeux d'un observateur que les précédentes, car la seule évidence du mouvement des os était le témoignage de ceux dont les mains se trouvaient en contact avec l'articulation. L'expérience fut renouvelée fréquemment pendant une heure et plus; chaque fois on appliquait les mains quelques minutes de suite. Le résultat fut toujours à la confusion des « frappeuses; » c'est-à-dire qu'on entendait beaucoup de coups quand les mains étaient retirées, aucun quand on les tenait appliquées sur les genoux. Une seule fois, le docteur Lée, ayant avec intention relâché l'étreinte, deux ou trois faibles coups simples furent frappés, et il constata immédiatement le mouvement sensible de l'os. On essaya aussi à plusieurs reprises de saisir les genoux le plus vite possible, au moment où les frappements commençaient; cette expérience eut toujours pour effet d'imposer un silence immédiat aux « esprits».

«On discuta alors la proposition qui fut faite de bander les genoux. Les amis des deux femmes s'opposaient à cette expérience, à moins que nous ne voulussions la considérer comme épreuve décisive. Nous n'avions pas préparé les choses nécessaires pour rendre le membre immobile, conséquemment nous refusâmes. C'était sans doute l'expérience sur laquelle comptaient les *frappeuses*, comme devant se terminer à leur honneur. Nous sommes à peu près certains qu'avant de demander à être examinées, elles s'étaient assurées qu'un bandage appliqué au-dessus et au-dessous de la rotule, permettant de plier le membre, n'empêcherait pas le déplacement. Dans le cas où, dans d'autres localités, des expériences relatives à cette sorte d'imposture seraient nécessaires, nous conseillons de ne pas s'en rapporter à l'effet des bandages. Il est certain pourtant qu'avec un grand nombre de tours de bandes et des éclisses latérales fermement posées, de manière à tenir la jambe bien étendue et à rendre les jointures immobiles, on parviendrait à arrêter les sons, du moment, toutefois, qu'ils proviendraient de la jointure du genou. On remarquera que dans notre exposé nous ne prétendons nullement

que cette jointure soit la seule source de *bruits*, et si nos expériences, après avoir été dirigées sur cette partie, n'eussent pas réussi, nous nous serions occupés des autres articulations.

« Dans la publication de cet exposé, on nous a parlé de différents cas, dans lesquels les mouvements des os qui entrent dans d'autres articulations sont produits par un effort musculaire donnant naissance à des bruits. On nous a cité une personne qui fait entendre des *coups* avec la cheville, plusieurs autres avec les jointures des orteils et des doigts, une autre dont le mouvement de l'épaule s'entend fortement; chez une autre encore, c'est celui de la jointure de la hanche.

«La révélation de cette imposture ouvre un champ nouveau aux recherches physiologiques. Les bruits articulaires réclament en effet une investigation sérieuse.

«La conformation anatomique de la jointure du genou est évidemment très favorable à la production de bruits forts par le déplacement. Les larges surfaces articulaires offrent un espace considérable au mouvement latéral, pourvu que les ligaments soient suffisamment détendus et que la force motrice soit convenablement appliquée. La petitesse relative du condyle extérieur du fémur favorise le déplacement à l'extérieur, et il surviendrait une véritable dislocation dans cette direction, sans les ligaments forts et nombreux qui rendent cette articulation la plus forte de notre corps. Ces ligaments protègent si bien cette jointure contre les accidents auxquels l'exposent sa position et ses relations, que les luxations de cette partie sont, par le fait, très rares. Le déplacement qui occasionne les coups est suffisant pour déranger les os qui séparent les deux surfaces articulaires de l'extrémité supérieure du tibia, de sa situation dans le sillon qui sépare les condyles du fémur, et pour le porter plus ou moins sur la surface du condyle extérieur. Ce mouvement donne naissance au premier bruit, et le retour de l'os à sa place au second, qui, dans les coups de Rochester, suit généralement le premier de très près. Nous ne pouvons expliquer entièrement le mécanisme précis par lequel s'effectue ce déplacement. La dame de notre ville qui reproduit les frappements fait glisser l'os en dehors par un faible effort de sa volonté, et ni d'après ce qu'elle explique, ni même à la faveur de l'exploration manuelle, il n'est aisé de déterminer quels sont les muscles qui viennent porter sur la jointure. Dans ce cas, le déplacement survient quelquefois en pliant la jambe sans aucun effort tendant à le produire, mais alors il n'est généralement pas accompagné de beaucoup de bruit. L'os retourne à sa place, dès que cesse l'effort musculaire qui avait causé le déplacement. Pour que le déplacement cause du bruit, il faut qu'il soit opéré avec une certaine vitesse et une certaine force; cette dernière peut en quelque sorte être graduée à volonté. La dame en question ne peut aujourd'hui produire les

coups que dans un seul genou; dans sa jeunesse, elle avait la même faculté dans les deux. D'après le nombre et le volume des sons produits par les *frappeuses de Rochester*, il est évident qu'elles peuvent faire entendre ces *coups* dans leurs deux genoux. Il serait à présumer que la fréquente répétition de ces déplacements doit, au bout de quelque temps, amener l'irritation et même quelque affection dans la jointure. Chez la dame à laquelle nous devons tant de renseignements utiles, ils sont suivis d'une certaine sensibilité; mais autrefois, quand elle avait l'habitude de les opérer tous les jours plus ou moins, elle ne ressentait aucune douleur, et les bruits étaient plus forts qu'à présent.

«Ce qui fait que certaines personnes, qui ont vu et entendu les *frappeuses de Rochester*, croient difficilement que les sons soient articulaires, c'est l'idée qu'elles ont que les coups viennent de différents endroits de la chambre, et à distance de celui où se trouvent les femmes. Cette difficulté tient à plusieurs circonstances qu'il est utile d'expliquer.

«D'abord, les bruits n'ont pas réellement lieu à distance: c'est une erreur provenant d'un manque d'appréciation des lois de l'acoustique. On ne peut ordinairement déterminer la direction d'où arrivent les sons, à moins que les autres sons ne prêtent leurs secours à l'oreille. On peut imiter des variations dans la distance supposée de la source, par de simples variations dans l'intensité du son, pourvu que la source véritable ne soit ni apparente ni sensible aux autres sens que l'ouïe. Sur ces principes est basée la science mensongère du ventriloque. En effet, celui-ci ne transmet sa voix ni en diverses directions ni à des distances différentes, comme on se l'imagine communément; il en gradue simplement l'intensité de manière à la faire paraître plus ou moins éloignée; en même temps, il dissimule toute manifestation extérieure sur la manière dont il produit le son; puis il sait adroitement assurer le succès de ses efforts, en dirigeant si bien, par sa conversation, l'attention de ses auditeurs vers des endroits particuliers, que, l'imagination aidant, on croit vraiment que la voix en arrive.

« Le genou étant recouvert par les vêtements, les légers mouvements qui produisent les coups se dissimulent aisément; pour cette raison, les femmes sont les meilleurs imposteurs de cette catégorie. »

Voilà plusieurs explications des coups mystérieux attribués aux esprits. Le lecteur pourra choisir entre elles celle qui lui paraîtra mériter la préférence. Nous avons exposé, en commençant, celle qui nous semble le plus satisfaisante. Elle consiste à attribuer ces bruits au médium lui-même, qui les produit à son insu, en frappant du pied le parquet ou la table, ou bien en exécutant, avec quelque partie de son corps, un de ces craquements que certaines personnes, par une conformation anatomique particulière, savent produire sans aucun mouvement

visible à l'extérieur, et dont MM. Flint, Schiff, Jobert (de Lamballe). Velpeau et Cloquet ont cité différents cas. Le médium qui écrit les réponses des esprits, sous l'empire d'un demi-sommeil nerveux, peut aussi, sous l'influence du même état, produire le bruit dont il s'agit, sans en avoir conscience<sup>43</sup>.

Si le bruit entendu est une parole humaine, on peut, avec M. Babinet et d'autres, l'attribuer à la ventriloquie. Cagliostro s'aidait fort habilement de ce moyen, sans le laisser soupçonner. Mais ici encore on doit bien s'assurer que les sons ont été réellement produits et ont frappé les oreilles de personnes étrangères aux expériences. S'ils n'ont été sensibles que pour les expérimentateurs ou pour des sujets chez lesquels l'hallucination peut être présumée, il n'y aurait là qu'une perception illusoire, mais sans fraude de la part de personne.

<sup>&</sup>lt;sup>43</sup> On voit que nous admettons toujours ici la bonne foi du médium, et que nous écartons le cas de supercherie: «Je suppose qu'un moine est toujours charitable, » a dit le bon Lafontaine. Nous imitons le fabuliste; mais il y a bien des réserves à faire concernant l'innocence de ces opérateurs.

# CHAPITRE XI

Les professeurs de magie moderne — M. Cahagnet — M. Eliphas Lévi — Victor Hennequin — Le docteur Noir — Girard de Caudemherg — M. Henri Carion — M. le baron de Guldenstubbé et l'écriture directe des esprits — M. Allan Kardec et son livre des *Esprits* — M. Home — Résumé et conclusion

Pour amener jusqu'au moment présent cette revue des prodiges qui ont fait suite aux tables tournantes, nous mentionnerons rapidement les écrits ou les œuvres de quelques magiciens émérites, nos contemporains.

Il convient de faire ici une certaine place à M. Cahagnet. Ce M. Cahagnet, *extourneur de chaises* (c'est le titre qu'il prend, sans doute pour établir tout d'abord qu'il y avait déjà du tournoiement dans sa première profession), commence par disputer à M. le marquis de Mirville la priorité des manifestations révélatrices qui ont ouvert la voie aux prodiges américains. Ensuite il a, aussi bien que M. le baron Dupotet, son miroir magique, dont le secret lui aurait été révélé par Swedenborg lui-même. Ce miroir consiste en un morceau de glace sur lequel est appliquée, en manière de tain, une couche de mine de plomb.

Le miroitage que cet enduit donne à la glace fait songer au charbon végétal de M. Dupotet: c'est un plagiat que Swedenborg, le grand illuminé de Stockholm, aura commis d'avance au préjudice de M. Cahagnet, le grand hallucinateur de Paris. Quoi qu'il en soit, voici, d'après les instructions de M. Cahagnet, la manière de se servir de ce nouveau miroir:

«Vous faites placer la personne qui désire voir un voleur, un esprit ou un lieu, devant un miroir; vous vous mettez derrière elle, la fixant fortement derrière la tête, vers le cervelet, et vous appelez l'esprit à haute voix, au nom de Dieu: de manière à imposer au voyant.» Peu s'en faut que, dans sa naïveté, M. Cahagnet n'avoue qu'on doit faire en sorte d'imposer au voyant tout ce qu'il doit voir. Et quand, un peu plus loin, il recommande d'entourer la cérémonie de quelque pompe, et de joindre même au magnétisme moral ou spirituel le secours des parfums, on reconnaît bien là encore un nouveau plagiat, ou du moins un emprunt peu déguisé fait aux magnétiseurs de l'Orient, peut-être grâce à la relation de M. le comte de Laborde.

L'homme de la nature, — ceci est encore une qualification que se donne M. Cahagnet, en se fondant sur l'aveu presque orgueilleux qu'il n'a reçu aucune

espèce d'instruction, et qu'il ne sait pas l'art d'écrire, — l'ex-tourneur de chaises, pour prendre son titre le plus simple, a pour spécialité, en magie, l'évocation des morts ou la nécromancie. Il converse avec Galilée, qui lui enseigne les lois de la physique et celles de l'astronomie; avec Franklin, qui lui communique l'invention d'une machine électrique; avec Hippocrate, qui lui fait un cours de médecine et même d'anatomie (qu'il ne savait point); mais principalement avec Swedenborg, qui ne se lasse point de lui apparaître pour l'entretenir de Dieu, de la vie future, de la nature des âmes, de leur existence antérieure, etc. À part l'enseignement de ce prince des illuminés, nous cherchons vainement quelque chose de neuf dans les révélations que reçoit M. Cahagnet. Les secrets que les âmes railleuses d'Hippocrate, de Galilée et de Franklin ont l'air de lui conter à l'oreille, elles les avaient déjà déposés dans des livres où M. Cahagnet, comme tout le monde, aurait pu les trouver, sans déranger de leur repos ces morts immortels. Aussi est-ce avec raison que M. Dupotet, remettant à sa place l'homme de la nature, qui se mêle d'avoir un miroir magique, l'accuse de « n'avoir pas encore rencontré ce qui distingue les génies des simples mortels, et de n'avoir point recueilli, non plus, quelques-unes de ces vérités dont le ciel est rempli.»

M. Cahagnet avoue, du reste, qu'il ne voit rien par lui-même et ne reçoit pas de révélations directes des esprits. Ce n'est donc ni un devin, ni un prophète, ni un somnambule, ni un illuminé. Il ne voit que par les yeux de ses *lucides*, et particulièrement de l'une d'entre elles, Mlle Adèle Maginot, qui domine toutes les autres par le don d'une incomparable clairvoyance. C'est à l'aide de cette extatique et même sous sa dictée, que M. Cahagnet entasse volume sur volume, avec une fécondité trop bien entretenue et servie par son ignorance de l'art d'écrire<sup>44</sup>.

Les communications que les âmes évoquées par Mlle Adèle Maginot ont faites à M. Cahagnet sur l'homme physique et moral et sur la vie future, ayant pénétré d'admiration l'abbé Almignana, cet ecclésiastique a demandé à entrer en partage des lumières ultramondaines qu'elle fait luire pour ses amis, et cette faveur ne lui a pas été refusée. « Notre bonne Adèle », dit-il d'un ton ému, en parlant de cette pythonisse dans une lettre à M. Cahagnet.

N'oublions pas de dire que ce dernier reçut, au moins une fois, une bonne nouvelle de l'autre monde. C'était à l'époque où il était embarrassé pour continuer la publication de son premier et de son plus volumineux ouvrage. Alors

160

<sup>&</sup>lt;sup>44</sup> Voici les titres de quelques-unes de ses publications: Arcanes de la vie future dévoilés; le Sanctuaire du spiritualisme; la Lumière des morts; les Révélations d'outre-tombe; la Magie magnétique.

Swedenborg lui dit, par l'organe d'Adèle Maginot: «Votre second volume des *Arcanes de la vie future* sera imprimé; telle est la volonté de Dieu. Ne vous inquiétez pas, lorsqu'il en sera temps, vous serez secondé. » Le secours promis arriva en effet, et dès l'année 1849, M. Cahagnet pouvait publier son second volume des *Arcanes*.

On ne peut s'empêcher de rappeler, à cette occasion, que Victor Hennequin, avocat de Paris, qui jouissait d'un certain renom, fut moins heureux, quatre ans après. L'âme de la terre, avec laquelle il s'était mis en communication suivie, par l'intermédiaire des tables, ayant dicté à Hennequin un livre, avec ordre de l'intituler: Sauvons le genre humain, l'avait encore flatté de l'espoir que son manuscrit lui serait acheté cent mille francs comptant, par un éditeur dont le nom fut cité. L'époque prédite par la prophétie arriva, mais non M. Delahaye, l'éditeur désigné.

C'est surtout des livres dictés par les esprits qu'il faut dire: habent sua fata libelli, et le sort de ces livres devient malheureusement quelquefois celui de leurs auteurs: Victor Hennequin est allé mourir dans une maison de fous, mais M. Cahagnet élucubre toujours.

Un amateur de magie, qui ne prend pas tant au sérieux sa science, qui la discute même en vrai philosophe sceptique, M. Éliphas Lévi<sup>45</sup> n'en raconte pas moins, qu'à force d'opérations cabalistiques, il a fait apparaître le fantôme d'Apollonius de Tyane. Mais voici comment, par sa propre critique, il dégrade lui-même son prodige.

«Conclurai-je de ceci que j'ai réellement évoqué, vu et touché le grand Apollonius de Tyane? Je ne suis pas assez halluciné pour le croire, ni assez peu sérieux pour l'affirmer. L'effet des préparations, des parfums, des miroirs, des pentacles, est une véritable ivresse de l'imagination, qui doit agir vivement sur une personne déjà impressionnable et nerveuse. Je n'explique pas par quelles lois physiologiques j'ai vu et touché; j'affirme seulement que j'ai vu et touché; que j'ai vu clairement et distinctement, sans rêves, et cela suffit pour croire à l'efficacité réelle des cérémonies magiques.»

M. Eliphas Lévi croit à une lumière astrale, à un feu vivant, à un agent universel de la vie, à un fluide magnétique, car il n'a pas moins de mots que les autres pour désigner la matière subtile et invisible, qui joue le principal rôle dans ces phénomènes; mais, pour la mettre en jeu, il attribue à l'art magique, au trident de Paracelse, au nombre ternaire, aux mystères du *tarot*, à l'usage des *pentacles*, en un mot à tous les signes cabalistiques, une puissance, dont les magnétiseurs,

<sup>&</sup>lt;sup>45</sup> Pseudonyme de M. Alphonse-Louis Constant.

en général, tiennent peu compte, et que la plupart semblent même ignorer. C'est un magicien à cheval sur les formules. Du reste, M. Eliphas Lévi affirme que les morts, ou plutôt les images des morts, qui apparaissent par la puissance des évocations, ne révèlent jamais rien des mystères de l'autre vie. Si ces spectres répondent à ceux qui les interrogent, ce n'est jamais par une voix qui frappe véritablement les oreilles, mais bien par des impressions imaginaires et toutes subjectives. Que si quelquefois on se sent affecté par un contact qui semble produit par le fantôme même, cette sensation n'accuse aucune cause externe et doit être rapportée à l'imagination seule. M. Éliphas Lévi est si éloigné de faire intervenir le surnaturel dans la production des phénomènes qu'il opère, lui ou les autres fascinateurs, magiciens et magnétiseurs, qu'à ses yeux le surnaturel n'existe pas, ou n'est, suivant son expression, que le naturel exalté. Il est impossible de rencontrer un homme plus positif dans un faiseur de prodiges!

M. le comte de Szapari, qui voit aussi la magie dans le magnétisme, et qui attache, comme M. Éliphas Lévi, une certaine importance aux formules, fait, au contraire, intervenir dans tous les phénomènes le spiritisme, ou, pour mieux dire, il n'y voit pas autre chose. Avec lui, point d'action physique véritable, point de fluide ou autre agent matériel entre le magnétiseur et le magnétisé. L'acte magique de la magnétisation consiste dans une action spirituelle, cachée sous les dehors d'une action physique. L'homme manifeste son influence spirituelle par un signe approprié à l'effet qu'il veut produire, et cet effet est produit d'autant plus sûrement que «les hommes étant de petites spiritualités qui se meuvent à la surface du globe,» rien n'est plus facile que de les mettre en communication et de les faire agir les unes sur les autres. Il ne s'agit que de bien connaître les signes et les gestes, mais c'est précisément dans cette connaissance que consiste la magie. Du reste, l'action spirituelle vient de Dieu même, et l'on ne peut conséquemment assigner aucune borne à ses effets.

De la magie magnétique entendue de cette façon, il serait facile de tirer des révélations, et ces révélations enfanteraient la question sociale et religieuse, aussi bien que sur les cinquante mille trépieds américains. Depuis que les esprits parlent et écrivent en France, ils ont d'ailleurs souvent abordé ce genre de prédication, soit pour annoncer des évangiles et des constitutions nouvelles, soit pour confirmer par des avertissements d'outre-tombe l'ordre établi en religion et en politique. Victor Hennequin, dont nous venons de dire la fin déplorable, ce fidèle scribe de *l'âme de la terre*, n'eut pas plus tôt achevé sa tâche, qu'il s'adressa à l'empereur des Français, et c'est à lui qu'il cria dans une lettre rendue publique en 1853: *Sauvons le genre humain*.

M. Cahagnet, lui, ne se contente pas d'écrire à ce seul souverain. Illuminé,

médiatement par Swedenborg, et immédiatement par Mlle Adèle Maginot, il fait appel à tous les autres potentats, à l'empereur de Russie, à l'empereur d'Autriche, au roi de Prusse, au roi de Sardaigne, au pape Pie IX, à la reine d'Angleterre, à la reine d'Espagne, etc., qu'il appelle ses frères et sœurs en Dieu, dans des lettres où il leur donne intrépidement ses conseils, qui ont quelquefois pour sanction les menaces les plus extravagantes.

Ordre de Dieu d'ériger le temple du royaume du Christ prédit par Salomon, manifesté en vision à Vriès, et devant être érigé à Paris, comme gage de la réconciliation entre Dieu et les hommes; tel est le long titre d'une sorte de prospectus qui parut en 1855. Dieu lui-même, en ordonnant la construction de son temple, en a tracé le dessin et donné les devis. Ce temple de marbre sera élevé aux Champs-Élysées, à Paris. Toutes les religions de l'univers doivent venir s'y confondre dans un seul et unique culte. Parmi les modernes révélateurs, l'auteur de ce prospectus représente donc un apôtre de l'unitarianisme, religion philosophique, qui a déjà de nombreux disciples en Amérique et en Angleterre, comme Victor Hennequin nous figurait un prédicant du socialisme fouriériste.

L'auteur du prospectus dont il vient d'être question, était ce fameux *Docteur Noir*, ce prétendu guérisseur de cancers qui, après avoir occupé tout Paris, est venu tristement échouer, en 1859, sur les bancs de la police correctionnelle.

Passons à ceux qui, zélés catholiques, croient l'avenir de leur religion intéressé dans la danse des tables. Après ce que nous avons déjà dit de M. de Mirville, il suffira de le nommer ici, et nous n'accorderons pas une mention plus longue à son acolyte, M. le chevalier Gougenot de Mousseaux<sup>46</sup>. Aux yeux de ces deux spiritistes, tous les esprits sont des démons et tous les fluides sont leurs complices. Tous deux font tourner les tables sans relâche, mais c'est pour voir chaque jour plus clairement dans leurs manifestations, les signes avant-coureurs de l'avènement de l'Antechrist, et faire mieux sentir à l'Église catholique l'urgente nécessité de faire emploi de ses exorcismes.

Il en est d'autres qui ne voient pas les choses sous un aspect si désolant. Non seulement ils prétendent que les révélations des tables peuvent être fort innocentes, mais ils assurent en avoir été souvent fort édifiés dans leur foi catholique, et les estiment capables de déterminer les conversions les plus miraculeuses dans ce monde de corruption et d'incrédulité. Parmi ces personnes, il s'en est trouvé d'un esprit éclairé et d'un caractère très honorable. Tel est, par exemple, Girard de Caudemberg, ancien ingénieur des ponts et chaussées, homme positif par son

<sup>&</sup>lt;sup>46</sup> Mœurs et pratiques des démons ou des esprits visiteurs, d'après les autorités de l'église, les auteurs payens, les faits contemporains, etc. 1 vol, in-18. Paris, 1854.

éducation, très versé dans la physique mécanique, un savant, en un mot, qui ne fut même que savant pendant plus de cinquante années de sa vie. Girard de Caudemberg que nous avons connu à Paris, pendant qu'il rédigeait le *bulletin scientifique* du journal *l'Assemblée nationale*, s'était retiré à Dijon à la fin de sa carrière. Dans les loisirs que lui faisait cette retraite, il s'abandonna au spiritisme. Il est mort en 1858, peu de temps après la publication du livre dont nous allons parler, victime, comme tant d'autres, de la triste occupation des tables tournantes.

Dans le livre qu'il a publié<sup>47</sup>, Girard de Caudemberg raconte qu'ayant, dans le principe, essayé comme tout le monde, de faire tourner les tables, et n'ayant obtenu que des effets insignifiants, il douta de sa puissance personnelle, et chercha à voir quelque chose de plus caractéristique. Un mot d'introduction qu'un ami lui procura, le fit admettre dans une réunion où l'on annonçait des effets très extraordinaires, et c'est là qu'il put reconnaître, dans ce qui faisait l'amusement de tous les salons de Paris, une cause surnaturelle pouvant devenir redoutable.

« J'étais complètement inconnu, dit-il, aux personnes chez qui je me trouvais, elles savaient à peine mon nom; d'ailleurs, elles étudiaient comme moi les phénomènes, et ne pouvaient avoir, par conséquent, la pensée d'en altérer la portée quand elles l'auraient pu; or, je posai successivement à la table les questions suivantes, qui ont toutes été répondues avec une parfaite exactitude.

- —Combien ai-je d'enfants?
- —Combien de garçons?
- —Combien d'enfants mariés?
- —Combien chacun a-t-il d'enfants?
- —À quel âge est morte la personne à laquelle je pense?
- «Je fis après la question suivante, et j'appelle sur la réponse l'attention de tous ceux qui cherchent, sans idée préconçue, la véritable raison des phénomènes.
  - —Quelle a été la cause de la mort de mon père? La table a dicté:
  - Feu

Mon père était effectivement mort brûlé, il y avait de cela vingt ans. Évidemment, la réponse dans son ensemble n'avait pu être lue dans ma pensée, mais le choix précis du mot, et du mot *le plus court* dont on pouvait se servir, et en supprimant *l'article*, avait sans doute été fait par *un autre esprit que le mien*...

« Mais bientôt, et à plusieurs reprises, je tentai de laisser à la table toute initiative, en la priant seulement de me dire *quelque chose*. Un jour, il arriva qu'à cette invitation elle répondit en nous dictant les quatre mots suivants, incompréhen-

<sup>&</sup>lt;sup>47</sup> Le monde spirituel ou Science chrétienne de communiquer intimement avec les puissances célestes et les âmes heureuses, I vol. in-18, Paris. 1857.

sibles pour nous: Cap, sol, blepax, inogdié, toutes ces lettres avaient été dictées de suite et paraissaient un pur galimatias. Mme P... (le médium principal de la réunion) prétendait que l'esprit se moquait de nous; mais, après avoir fait diviser les mots par la table elle-même, comme je viens de les écrire, il me restait à lui demander dans quelle langue elle nous parlait et elle a répondu: slave, au grand ébahissement du médium, qui n'avait jamais entendu dire que ce fût une langue. L'esprit (car il n'y avait plus à douter de son évidente initiative), nous devait une traduction; mais il nous la donna, d'après l'expression consacrée, et, comme je l'ai su depuis, excessivement libre, et, comme elle a un sens politique très spécial, je ne la rapporterai pas ici; par la même raison, je ne crois pas pouvoir publier le sens littéral, qui contient une prophétie dont je ne garantis pas tout l'accomplissement, mais qui pourrait donner lieu à des interprétations fâcheuses et diverses.

«L'esprit de cette table prenait le nom de *Quécla*, il était féminin, et, sur la demande que j'en fis le premier, il donna à sa mort la date d'une des années du *quatorzième siècle*. Je dois insister fortement ici sur la *preuve évidente d'initiative*, qui résulte de ces noms, la plupart du temps assez bizarres, que prennent les esprits et dont on s'est tant moqué, comme des diverses circonstances de leur vie terrestre. On ne saurait prétendre, sans tomber dans l'absurde, que tout cela est écrit d'avance dans la tête des médiums.»

Cependant, d'après d'autres expériences rapportées par Girard de Caudemberg, il paraît bien clairement que les réponses de l'esprit peuvent être influencées, ou même faussées par les idées qui sont dans la tête du médium. On était chez Mme B..., autre médium énergique, et qui s'occupait de magnétisme et de magie bien avant qu'il fût question des manifestations américaines.

«Tous les esprits tentés dans cette maison, dit-il, m'ont paru entachés d'une cause d'erreur involontaire de la part de ceux qui y présidaient, puisqu'ils étaient croyants et de très bonne foi. Mme B..., se formait évidemment, à part elle, un avis sur les questions qui lui étaient posées et influençait ainsi les réponses de la table, j'en ai acquis la preuve par moi-même: ayant demandé à l'esprit de dire mon âge, il se trompa deux fois, et quand je l'eus fait connaître, Mme B..., me fit observer, pour excuser l'infaillibilité de son oracle, que je ne paraissais pas avoir cet âge, elle montra par là que c'était son propre jugement que la table avait adopté... Je dois dire que, quand cette cause d'erreur se trouvait forcément écartée, l'oracle répondait juste. Ayant demandé l'âge de la mort d'une personne que je ne nommais pas, le nombre frappé se trouva exact, et pour une fraction d'année, le pied de la table ajouta même un coup très léger. »

Girard de Caudemberg n'étant néanmoins qu'à demi satisfait du mode vulgai-

re de communication avec les esprits, par l'intermédiaire des meubles, cherchait un moyen plus sûr, moins équivoque, et qui, écartant toute chance d'erreurs, ne laissât plus subsister aucun doute sur la présence réelle des âmes qu'on évoquait. Ce moyen, il le trouva dans un livre<sup>48</sup> publié par M. Henri Carion, rédacteur en chef d'un journal à Cambrai, et, de plus, fort bon catholique, comme nous le verrons plus bas.

Le mode d'évocation des esprits enseigné par M. Henri Carion ne comporte aucun appareil; il consiste tout simplement à appeler mentalement l'âme que l'on veut consulter, « et à lui abandonner sa main, armée d'un crayon et mieux encore d'une plume». C'est le moyen dont nous avons déjà parlé et qui est aujourd'hui le seul employé. Cependant, il a eu besoin d'être perfectionné par Girard de Caudemberg, qui croit devoir nous avertir que « ce genre d'évocation est toute une science, dont le mouvement des tables n'a été que le prologue. » Quant aux succès que, pour sa part, il a déjà obtenus, on en jugera par quelques expériences où nous allons le voir à l'œuvre.

«D'abord, nous dit-il, j'abandonne la plume à l'impulsion sans la regarder jamais; mais ce serait là, j'en conviens, une faible garantie de la passivité de ma volonté ou de ma pensée dans l'écriture: ce qui est plus significatif, c'est que cette écriture *n'est pas du tout la mienne*. Il y a mieux, c'est qu'un assez grand nombre d'écritures essentiellement différentes, se sont ainsi tracées sous ma main, selon les esprits que j'interrogeais. Je place donc cette spécialité et cette diversité d'écritures comme une preuve qu'elles se produisent dans une absolue indépendance de ma propre action. Ce qui complète ce genre de preuve, ce sont les signatures avec parafe des esprits évoqués, et reconnues par leur famille ou leurs amis. La première a été, pour moi, celle de mon père, signature compliquée, à cause des trois initiales de ses prénoms, et que j'aurais vainement cherché à imiter; elle s'est développée sous ma main avec rapidité, et comparée depuis avec celles qu'il avait tracées pendant sa vie, dans des papiers conservés par ma sœur, elle a été trouvée conforme. Voici, à ce sujet, une circonstance encore plus frappante : une personne de la famille du célèbre Arago et qu'il affectionnait particulièrement, ayant désiré que j'évoquasse son âme, je l'ai fait en sa présence, et, pour le tracé de sa signature, ma main a été entraînée avec une grande vélocité; le nom, avec un parafe remarquable, s'est trouvé reproduit avec tant de vraisemblance, que les personnes de la famille auxquelles il a été montré, ont toutes reconnu la signature ordinaire du savant. Je n'avais jamais eu occasion de la voir. Feu le respectable général Wagner, qui aimait le merveilleux, m'ayant proposé de procéder, chez lui,

<sup>&</sup>lt;sup>48</sup> Lettres sur l'évocation des esprits.

à quelques évocations, j'y consentis volontiers (je ne le ferais pas aujourd'hui), etc. Dès l'abord, il me demanda d'appeler l'âme de sa première femme; comme j'en étais encore aux essais, je le priai de ne pas m'en dire le nom, que j'ignorais entièrement. Or, une main a parfaitement tracé ce nom, pour moi *inconnu*, et la signature d'icelle.»

Le grand écueil de l'évocation des esprits par l'écriture n'est pas qu'un médium, volontairement ou à son insu, intervienne par sa pensée personnelle et réponde ainsi à la place de l'âme interrogée. Il peut arriver aussi, cause d'erreurs beaucoup plus grave et plus difficile à prévenir, qu'un esprit espiègle ou mal intentionné se substitue à celui qu'on évoque et réponde à sa place, en affectant d'imiter son écriture. On doit toujours craindre d'être dupe de ce genre de contrefaçon, très usité, à ce qu'il paraît, dans le monde spirituel. Voici, à cet égard, l'avertissement que Girard de Caudemberg déclara lui avoir été donné par un excellent esprit: «Le parler est de Caudemberg déclara lui avoir été donné par un excellent esprit aucune attention. » Le parler est mis là pour l'écriture, car de Caudemberg nous apprend qu'en écrivant les esprits semblent croire parler; de sorte que la phrase doit être traduite ainsi: «L'écriture est de moi, mais souvent les mots sont d'un autre qui ne mérite aucune attention.»

À présent que, d'après l'oracle de Girard de Caudemberg, il n'est plus permis de révoquer en doute le fait de cette perfidie dans les mœurs et pratiques des esprits, il reste à la bien reconnaître, à l'occasion, pour la confondre au moyen d'une confrontation ordonnée en temps utile. Pour cela, de Caudemberg ne nous fournit aucune recette d'un effet sûr. Telle est la rouerie de ces mystificateurs spirituels, que lui-même, malgré toute son expérience, y était souvent pris. C'est que la falsification des écritures chez les esprits est autrement difficile à reconnaître que chez les simples mortels. On argue de faux un testament où, malgré l'écriture et la signature du testateur, on ne retrouve pas son style habituel. Mais il n'y a point de styles distinctifs parmi les esprits. Une manière d'écrire, qui leur est commune à tous, a pour caractère l'emploi abusif d'un des quatre adverbes, positivement, fortement, fermement, sûrement, qui sont répétés presque à chaque phrase. Le premier de ces mots précède ordinairement les monosyllabes oui ou non. Et puis, c'est partout le même système d'inversions pénibles, de tournures incorrectes, d'expressions détournées de leur sens naturel, de phrases à ellipses forcées, de mots outrageusement tronqués, tantôt à la tête, tantôt à la queue. Quand les esprits veulent accentuer une idée avec énergie, faute de trouver l'expression nécessaire, ils marquent leur intention en donnant aux mots des dimensions fabuleuses. «Quelquefois, dit de Caudemberg, la page entière est couverte par un de ces mots, et la main, pour le tracer, se trouve entraînée

sans qu'on puisse prévoir où elle va s'arrêter. » On ne peut trop s'étonner que ces êtres, à qui il paraît si facile de s'exprimer dans toutes les langues, dédaignent d'apprendre à en parler une seule congrûment.

Le mauvais esprit qui se plaisait à lutiner Girard de Caudemberg avait nom *Sessement*; c'était un démon haut placé dans la hiérarchie infernale. Nous allons voir de ses tours dans les révélations qui vont suivre.

L'auteur s'adresse à la sainte Vierge, avec laquelle il a le bonheur d'être en communication spirituelle.

- «—Mon ange gardien a-t-il un nom?
- —Le seul nom est celui d'ange gardien.
- —Me parlerait-il, si je le lui demandais?
- *Оиі*.
- « D'après cette assurance, je me hasardai, non sans hésitation, à m'adresser à cet être supérieur, dont je redoutais un peu les réponses.
- Mon bon ange gardien, quand je vous consultais sur le mouvement du bras, était-ce vous qui me répondiez?
  - --Non.
- «Après un moment d'attente, pour tracer ce monosyllabe, ma main fut entraînée par un pouvoir énergique. Le trait fut rapide et fortement accusé. Cette particularité remarquable s'est également présentée dans les réponses suivantes:
  - Daignerez-vous me dire si je dois faire quelque chose pour être digne de vous?
  - Tu dois faire ta confession.
- «Il est nécessaire d'expliquer ici que ma confession générale avait déjà eu lieu, et qu'il s'agissait d'une seconde confession devenue, en effet, nécessaire, avant la communion que je désirais recevoir le jeudi saint; nous étions alors dans l'avant-dernière semaine de carême de 1854. Ceci servira à faire comprendre les réponses suivantes, après que l'absolution définitive m'eut été donnée.
  - Maintenant, êtes-vous content de moi?
  - Très content.
- Mon bon ange, ne pourriez-vous pas chasser ce mauvais esprit, ce Sessement qui me poursuit?
  - Je le ferai jeudi saint.
- «Ce jour venu, après avoir pieusement accompli l'acte religieux si important qui devait placer, entre ma vie à venir et ma vie passée, une séparation définitive:
  - —Mon bon ange a-t-il tenu la promesse qu'il avait faite?
  - *Тепие.*
  - Sessement est-il parti?

— Parti.

«Ce jour-là, en effet, le mauvais ange était parti, et je pus causer librement avec toutes les âmes de mes amis, mais ce jour-là seulement; dès le lendemain, il était revenu. Il ne faudrait pas croire, d'ailleurs, qu'il me fût possible de recevoir des réponses exactes de l'ange gardien, sans la prière à Dieu, et la prière faite avec persévérance, et sans une volonté forte après la prière. L'ange noir ne peut, à la vérité, avoir d'action sur l'ange de lumière; mais il dirige à faux le mouvement de ma main.

«J'avais essayé une fois, soit par inspiration, soit de moi-même, de frapper l'air devant moi et autour de moi, avec une pointe acérée, d'après l'ancienne croyance du pouvoir du glaive contre les mauvais esprits. Mon amie (la sainte Vierge) écrivit vivement par ma main: *Il est frappé*. Ce moyen, après la prière, me réussit longtemps, et l'ange gardien l'avait approuvé; mais *Sessement* s'y était en quelque sorte habitué, il s'éloignait, mais revenait presque à l'instant, et j'ai cru comprendre que la force de la volonté agissait seule sur lui en pareil cas. J'ai donc cessé l'emploi du glaive, et la puissance d'une prière fervente pour un objet bien déterminé et de nature à être approuvé par Dieu, suivie d'un acte impératif de la volonté, est le seul moyen toujours efficace.

« Cette confiance trop grande dans le pouvoir du glaive avait entraîné de nouvelles erreurs dans des choses qui avaient pour moi un intérêt immédiat. L'écriture de ma céleste amie les avait pourtant tracées et confirmées; mais l'ange gardien, énergiquement prié par moi de manifester la vérité, écrivit:

«Le tout est faux.»

«Je suppliai de nouveau mon amie de me dire si c'était d'elle que me venait un conseil qui m'était donné.

- Fortement.
  Est-ce vous qui me dites cela?
  Non.
  Ce n'est donc pas l'ange gardien non plus qui l'a écrit?
  Non. (L'ange gardien n'est donc pas le seul maître.)
  Est-ce vous, mon amie, qui écrivez cela?
  Non.
  Je supplie mon bon ange de prendre la parole.
  Le Sessement a menti.
  Ce n'est donc pas vous qui avez approuvé mon projet de publication? (Il s'agis-
- sait d'aperçus anticipés sur la matière de cet écrit.)
  - -Non.
  - Quel est donc votre avis?

- —Ne pas publier.
- « Peu après, mon amie, après m'avoir demandé de faire la prière, écrivait :
- «Le Sessement est parti, et je puis vous dire que je suis sensible à tout ce qu'il me fait dire de faux, et que je le regrette amèrement.
- —Mais je ne puis comprendre que vous soyez ainsi soumise à un esprit de ténèbres?
- Pour comprendre, il faut savoir que Sessement est le suppôt de Satan, et qu'il a sa ruse et sa force. »

Ainsi, ce que nous appelons dans la langue judiciaire, le *faux par supposition* de personne, a son analogue dans le monde spirituel: c'est le *faux par supposition* d'esprit.

Nous ne pousserons pas plus loin ces citations de l'ouvrage de Girard de Caudemberg. Quand on se rappelle que ce *spiritiste* était un savant, qui n'avait même rien oublié de sa science lorsqu'il s'agissait de combattre le système des *fluidistes*, on demeure frappé d'étonnement.

Il est impossible de mettre en suspicion la sincérité de Girard de Caudemberg; mais quand il nous parle de la *passivité* complète de sa volonté comme d'une condition nécessaire pour entrer en conversation avec sa céleste amie, nous ne pouvons nous empêcher de reconnaître là le caractère essentiel de la *biologisation*, et de constater que, dans ce cas, le médium est halluciné, même avant que l'évocation ait commencé. Si Girard de Caudemberg, quand il jouait son rôle de médium, obtenait des réponses lisiblement écrites par une plume qu'il laissait aller toute seule, c'est que la plume n'allait réellement pas toute seule. M. de Caudemberg la manœuvrait immédiatement sans en avoir la conscience. L'halluciné est, au sommeil près, ce qu'est le somnambule. Tous deux jouissent accidentellement de facultés anormales; ils font, l'un en veillant, l'autre en dormant, des choses qui leur seraient souvent impossibles dans l'état ordinaire. L'un s'en étonne pendant qu'il les fait, et l'autre s'en étonne après, voilà toute la différence.

C'est aussi un homme éclairé que M. Henri Carion, un écrivain politique connu par le talent avec lequel il a rédigé pendant plusieurs années, un journal important dans le département du Nord. Il mérite d'être rapproché de Girard de Caudemberg, non seulement pour avoir mis ce dernier dans la véritable voie des évocations spirituelles, mais parce qu'il reconnaît, comme lui, beaucoup de bons anges parmi les esprits, et sait encore tirer un excellent parti de ceux qu'on aurait crus les plus sataniques. Sachons-lui gré d'avoir converti dans l'autre monde ceux que le clergé de celui-ci avait laissé mourir dans l'impénitence finale. Voltaire et Rousseau, évoqués par M. Carion, ont renié devant lui, leurs œuvres, les

mauvaises, bien entendu, et il a pensé devoir, pour l'édification de notre siècle, publier « ces deux prodiges de la clémence divine, qui a voulu ravir à une éternité de malheur les deux philosophes modernes dont le nom avait été le drapeau de l'irréligion. » Nous ne savons pas en quels termes Jean-Jacques a fait son abjuration, mais nous tenons celle de Voltaire, avec le *fac-simile* de son écriture, ou plutôt de l'écriture de son esprit:

J'ai renié Mes œuvres impies, J'ai pleuré, Et mon Dieu m'a fait miséricorde.

Voltaire

Ainsi soit-il. Sans les tables tournantes, Voltaire passerait encore pour damné, et peut-être le serait-il véritablement. Le moyen de croire, à présent, qu'il ne soit pas pour quelque chose dans le branle-bas du presbytère de Cideville?

Après ces thaumaturges contemporains, M. le baron de Guldenstubbé a fait un certain bruit, non dans le public, mais dans le cercle des spiritistes, avec sa prétendue découverte de l'écriture directe des esprits évoqués. Compatriote de Swedenborg, M. de Guldenstubbé a voulu apporter le dernier perfectionnement aux prodiges accomplis par les esprits. Avec lui, l'intervention matérielle d'un médium n'est plus nécessaire pour obtenir les révélations des êtres supérieurs ou des morts illustres. Il assure qu'à son évocation, ils tracent eux-mêmes, en écriture ordinaire, les réponses aux questions qui leur sont adressées. M. de Guldenstubbé a publié, en 1857, un livre spécial sur ce nouveau phénomène<sup>49</sup>.

M. de Guldenstubbé est un spiritiste très ardent et très convaincu, et sa sœur, Mlle de Guldenstubbé, est un médium remarquable. Nous aurions cru à peine nécessaire de mentionner son étrange prétention, quant à l'écriture directe des esprits, si nous n'avions vu plusieurs spiritistes y ajouter foi, et chercher sérieusement à obtenir cet absurde miracle. C'est ce qui nous engage à reproduire ici un passage du livre de M.A. S. Morin, qui a voulu s'édifier sur ce phénomène. M. Morin a pu reconnaître ainsi par lui-même, qu'il ne s'agit ici que d'un cas nouveau, curieux sans doute, mais incontestable, de ces actes inconscients qui s'accomplissent chez le médium quand il est en proie à cette espèce de demi-

<sup>&</sup>lt;sup>49</sup> La réalité des esprits et le phénomène merveilleux de leur écriture directe démontré, par le baron L. de Guldenstubbé, 1 vol. in-8, Paris, 1857.

sommeil nerveux, à ce rêve éveillé par lequel nous croyons pouvoir expliquer tous les phénomènes de l'ordre merveilleux que nous avons rapportés dans ce volume. Voici donc ce que nous dit, à propos de l'écriture directe des esprits, M. S. Morin, témoin et acteur de ce qu'il raconte:

«En 1856, dit M. Morin, j'entendis parler de l'écriture directe des esprits, obtenue par M. le baron de Guldenstubbé. Voici quel est son mode de procéder: Il pose des papiers blancs sous les socles des statues ou sur les pierres des tombeaux; peu de temps après, il retire ces papiers, où se trouve de l'écriture qui n'est l'œuvre d'aucune main humaine et qui est attribuée aux personnages auxquels sont consacrés ces monuments. Désireux d'être témoin de phénomènes aussi extraordinaires, je priai M. le baron de vouloir bien m'admettre à quelques séances. Il y consentit volontiers, et me donna rendez-vous au Louvre, dans une des galeries du rez-de-chaussée. Il me fit voir les écritures qu'il avait obtenues de divers personnages et qui étaient en grec, en latin et en plusieurs autres langues. On se mit à l'œuvre. J'avais apporté un cahier de papier blanc. On posa des feuilles sur divers monuments; puis nous passâmes dans la salle voisine où nous fîmes de même, et ainsi de suite, de sorte qu'après avoir parcouru toutes les salles du rezde-chaussée, nous nous retrouvâmes au point de départ. Avant de continuer, je fis observer que ce mode de procéder était défectueux; qu'en effet, pendant notre circuit, il pouvait se faire qu'une personne retirât nos papiers, profitât de notre absence pour les couvrir d'écriture, puis les remît en place; que, pour plus de garantie, il serait nécessaire de ne poser qu'un papier et de ne pas le perdre de vue. L'initiateur me répondit que, pour avoir plus de chances d'obtenir des réponses, il fallait s'adresser à un plus grand nombre d'esprits. Mon objection n'en subsistait pas moins. Ces réserves étant faites, on reprit successivement les papiers qui se trouvèrent dans le même état qu'on les avait mis. M. le baron me fit observer que, comme c'était la première fois que j'assistais à ces expériences, il n'était pas étonnant que ma présence augmentât la difficulté, qu'il fallait un certain nombre de séances pour réussir. Je répondis que j'étais disposé à suivre les épreuves, si multipliées qu'elles fussent, et que j'y mettrais toute la persévérance désirable. Le lendemain, nous recommençâmes en opérant de même, et cette fois un seul des papiers portait des traits d'écriture au crayon; c'étaient deux lignes droites formant ensemble un angle de prés de 180 degrés. M. le baron prétendit que ce résultat, bien qu'inférieur à ceux qu'il avait l'habitude d'obtenir, était probant et que deux traits de crayon, tracés sans aucun agent visible, prouvaient l'intervention des esprits tout aussi bien qu'un long discours. Ce raisonnement aurait été juste si le papier fût resté constamment sous nos yeux; mais depuis le moment où nous avions posé ce papier, il s'était écoulé environ une heure pendant laquel-

le nous avions parcouru toutes les salles, et il aurait été très facile à une personne quelconque de tracer sur le papier tout ce qu'elle aurait voulu. Avec la meilleure volonté du monde, on ne pouvait voir là rien de merveilleux, rien qui autorisât à proclamer l'action des esprits.

«Je proposai de nouvelles séances, et comme M. le baron m'assurait que, quand il était seul avec mademoiselle sa sœur, il obtenait des effets bien plus considérables, je l'avais prié de consulter les esprits sur les meilleurs moyens de me rendre témoin de quelques faits significatifs. Il me dit qu'il était autorisé à m'annoncer pour le lendemain un fait d'écriture directe par l'esprit de Pascal, et il me donna rendez-vous au tombeau de ce grand homme, à l'église de Saint-Étienne-du-Mont. Je fus exact au rendez-vous, mais mon nécromancien n'y vint pas. Après avoir attendu une heure en vain, comptant sur la parole de Pascal, je posai moi-même un papier sous la pierre tumulaire; j'attendis une demi-heure, ayant constamment l'œil fixé sur le monument, puis je retirai le papier..., que je trouvai vierge de toute écriture. C'était une déception de plus; il faut en prendre l'habitude quand on s'adresse aux thaumaturges.

« Quelques mois après ces malheureux essais, M. de Guldenstubbé publie son livre intitulé: La réalité des esprits et le phénomène merveilleux de leur écriture directe démontrée par le baron de Guldenstubbé. Il donne le fac-simile d'une foule d'écritures obtenues par le moyen que je viens de décrire. Je remarquai dans l'introduction ce passage: «La découverte de l'écriture directement surnaturelle est d'autant plus précieuse, qu'elle peut être constatée par des expériences répétées à volonté par lenteur, en présence des incrédules, qui doivent fournir eux-mêmes le papier. » En lisant une pareille offre, comment ne pas croire que le premier venu n'a qu'à se présenter pour être témoin du phénomène? Comment les étrangers ne se figureraient-ils pas qu'à Paris tout le monde peut voir l'écriture des esprits? Comment n'envieraient-ils pas le bonheur de cette ville privilégiée, où de si grandes merveilles sont à la disposition de tout le monde?... Prenant au sérieux les paroles de l'auteur, je lui écrivis pour lui rappeler nos épreuves interrompues, et lui demander si, conformément à l'engagement qu'il avait pris envers le public, il voudrait bien m'admettre à quelque manifestation. Il me répondit qu'il avait reçu plus de deux cents demandes pareilles à la mienne, qu'il était impossible de démontrer le phénomène à tout le monde, qu'il fallait désormais se contenter du témoignage de deux cent cinquante personnes dont les attestations avaient été publiées... C'est bien là une reculade. Quand on promet de répéter à volonté des expériences devant les incrédules, on ne peut s'acquitter en offrant des attestations.

«En publiant un passage comme celui que j'ai cité, on devait s'attendre à

un nombre considérable de demandes, et je suis même étonné qu'il ne s'en soit trouvé que deux cents. On pouvait admettre beaucoup de personnes à voir simultanément le même fait, puisque les demoiselles Fox, d'après la relation que j'ai citée, ont opéré dans une assemblée de plus de cinq cents personnes. En supposant même que, pour ce genre particulier d'expériences, il ne faille qu'un nombre limité de spectateurs, il y aurait encore possibilité de se conformer à cette condition, tout en donnant satisfaction à tous les demandeurs. Ou'on les réunisse dans une vaste salle; on les invite à présenter des rames de papier à lettres portant le cachet du fabricant; la réunion élit un comité de trois membres qui brise l'enveloppe d'un des paquets, prend au hasard une feuille de papier et la dépose à la vue de l'assemblée, dans un bocal de verre parfaitement transparent; le bocal est clos par un bouchon goudronné, les membres du comité y apposent leurs cachets, et d'autres membres de la société sont invités également à y apposer les leurs; puis l'assemblée se retire, il ne reste que le médium et les trois délégués; les esprits, n'ayant plus devant eux que ce petit nombre de spectateurs, peuvent travailler tout à leur aise; on leur donne tout le temps qu'ils veulent; si les délégués sont fatigués, ils peuvent se faire remplacer par des suppléants, de manière que le bocal soit toujours surveillé par trois argus. Si l'on objecte que les esprits ne peuvent pénétrer à travers le verre (bien qu'une pareille pénétration se voie dans plusieurs relations<sup>50</sup>), nous remplacerons le bocal par une boîte de fils de fer ayant les mailles aussi serrées que celles des cloches employées dans les garde-manger, et le papier, placé dans une telle boîte, sera tout aussi accessible que celui qu'on place dans les fentes des pierres des monuments. Si, au bout d'un temps quelconque, le papier est couvert d'écriture, oh! alors, sans contredit, on pourra chanter victoire, et l'on appellera non seulement les deux cents, mais tout le public à contempler le phénomène obtenu. Voilà une manière d'opérer loyale et propre à satisfaire les incrédules; mais il est bien certain qu'aucun thaumaturge ne l'acceptera.

« Nous ne savons de quelles attestations a voulu parler M. de Guldenstubbé: son livre n'en contient aucune; il cite une douzaine de personnes comme ayant assisté à ses séances; mais il ne donne pas de relation certifiée par elles. Il suffirait que ces personnes eussent assisté à un essai quelconque, pour qu'elles ne jugent pas à propos de réclamer. Nous ne savons au juste ce qu'elles ont vu, ni comment on a opéré en leur présence. Si, par exemple, elles n'ont vu obtenir des écritures

Voyez, entre autres, dans le *Spiritual Telegraph*, numéro du 1<sup>er</sup> mai 1858, un article sur les esprits qui opèrent la transmutation des métaux; on en trouve un extrait dans le *Journal du magnétisme*, 1858, p. 360.

que comme je suis censé avoir vu obtenir deux traits de crayon, leur témoignage ne nous apprendrait rien, et tout ce qui se fait dans de telles conditions n'a pas de valeur. Qu'on nous montre des relations constatant que les papiers sont demeurés constamment surveillés par les opérateurs. Mais de pareilles attestations se feront encore longtemps attendre, et, en tout cas, elles ne dispenseraient pas de la reproduction des faits qu'on se vante d'avoir à sa disposition et que ne peuvent jamais obtenir ceux qui les demandent.

« L'écriture directe des esprits n'est donc... qu'une mystification de la compétence du *Charivari* qui a eu raison d'en égayer ses lecteurs. »

Les lauriers de M. de Mirville empêchaient de dormir plus d'un adepte; sa place, longtemps convoitée, a été emportée récemment par un nouveau venu dont il nous reste à parler.

M. Allan Kardec (un nom de fantaisie) est un des pontifes du spiritisme moderne. Il est devenu, dans ces dernières années, le chef de cette secte, en détrônant M. le marquis de Mirville. M. Allan Kardec ne s'est pas, en effet, borné à propager la doctrine par le seul secours de la plume, par ses livres et par sa *Revue spirite*; il a éclipsé l'ancien chef du spiritisme par la puissance de l'enseignement oral. Dans ses conférences hebdomadaires, M. Allan Kardec prêche régulièrement sur les principes de l'art, et il est écouté religieusement par des auditeurs qui ne sont pas admis à entrer en controverse avec le maître.

M. Allan Kardec a publié en 1860 la seconde édition de son *Livre des esprits*, nouveau manifeste de l'école des spiritistes français, destiné à continuer l'œuvre de M. le marquis de Mirville, qui, sous un titre presque identique, avait obtenu un si grand succès en 1854.

Le Livre des esprits de M. Allan Kardec est l'exposé de la philosophie spiritiste. Comme l'indique un long sous-titre, il contient les principes de la doctrine spirite sur l'immortalité de l'âme, la nature des esprits et leurs rapports avec les hommes, les lois morales, la vie présente, la vie future et l'avenir de l'humanité. Vous saurez que c'est ici une œuvre révélée. L'auteur déclare, en effet, que les principes contenus dans son livre « résultent, soit des réponses faites par les esprits aux questions directes qui leur ont été proposées à diverses époques et par l'entremise d'un grand nombre de médiums, soit des instructions données par eux spontanément à l'auteur ou à d'autres personnes sur les matières qu'il renferme. Le tout a été coordonné de manière à présenter un ensemble régulier et méthodique, et n'a été livré à la publicité qu'après avoir été soigneusement revu à plusieurs reprises et corrigé par les esprits eux-mêmes. Cette seconde édition a formellement été de leur part l'objet d'un nouvel et minutieux examen. » Ainsi les esprits non seulement ont composé ce livre, mais ils en ont corrigé les épreuves!

Cette production ne trahit guère pourtant une inspiration supérieure. C'est une œuvre de métaphysique banale, mise sous l'égide et l'étiquette des esprits : la philosophie en est surannée, et la morale endormante.

Le spiritisme moderne, maintenant qu'il est sorti de la période de luttes et de discussions actives, tend à se renfermer désormais dans le mysticisme et la simple dévotion. C'est une forme nouvelle que revêt le sentiment religieux. Le spiritisme se fait ainsi pardonner, par ses honnêtes intentions, l'étrangeté des procédés qu'il tend à introduire dans la morale dogmatique.

Au moment de clore cette histoire, nous nous apercevons que nous n'avons pas encore prononcé le nom de M. Home, ou Hume, qui a fait tant de bruit, pendant les deux hivers de 1857 et de 1858, dans les salons de la capitale, et surtout dans les feuilles parisiennes. Mais hâtons-nous de dire que si l'occasion ne s'est pas encore offerte de citer, dans cet ouvrage, le nom et les exploits de ce magicien, c'est sa faute et non la nôtre. M. Home, en effet, a tout l'air d'un mythe ou d'un personnage légendaire; tout le monde en a parlé, et bien peu de personnes l'ont vu. On ne l'a guère aperçu que dans les feuilletons de L'Estafette, dans les chroniques de La Patrie, et dans le bulletin quotidien que ce dernier journal ouvrit pendant un certain temps aux sciences occultes. Mais c'est surtout dans les chroniques des grands journaux que nous avons été saturés d'histoires renversantes sur le célèbre magicien venu d'Écosse, pays de la seconde vue. C'était tous les jours de nouveaux récits sur ses exploits. Chez le prince de X..., dans une soirée que M. Home avait honorée de sa présence, un lustre s'était décroché du plafond, et, après s'être promené en l'air à travers le bal, il était venu, de luimême, se raccrocher à son anneau. Chez la duchesse de Trois Étoiles, des tables et des chaises, s'étant soulevées d'elles-mêmes, avaient exécuté toutes sortes de mouvements, qui figuraient presque un quadrille. Chez le marquis de A..., des mains invisibles s'étaient promenées sur le visage des spectateurs, pour les agacer ou les caresser, et d'autres mains, flottant sans corps, s'étaient rendues visibles. Chez le vicomte de B..., des pianos et des accordéons avaient exécuté spontanément des airs, sans le concours d'aucun musicien. Chez le vidame de C..., des spectres étaient apparus, de formidables bruits s'étaient fait entendre, la maison tout entière s'était ébranlée, et le parquet avait ondulé comme un navire sur les flots. Chez le landgrave de D..., la température de la pièce où se trouvait la compagnie, s'était abaissée à l'entrée de M. Home, et des assiettes de petits pâtés s'étaient élancées toutes seules à sa rencontre.

Telle est la qualité des prodiges qu'attribuait à M. Home la partie légère de nos journaux sérieux. Notons en passant, comme un assez triste symptôme de notre époque, que la presse qui, sous la Restauration et sous le règne qui la suivit, s'était

montrée l'adversaire constant et éclairé de la superstition et du miracle, semble avoir pris à tâche, depuis dix ans, de venir en aide aux folies du supernaturalisme, et presque de servir de compère à ses héros. Ce n'est là sans doute que l'effet d'une légèreté d'esprit, encouragée par l'appât d'un succès facile et vulgaire. On ne voit pas ce qu'un pareil système a fait gagner aux journaux en considération, mais on voit fort bien les dangers qu'il fait courir à l'esprit public.

Cependant, quand on allait au fond de toutes les fantastiques histoires que nous venons de rappeler, quand on procédait aux informations, il se trouvait que les prodiges si complaisamment racontés étaient de la pure invention des chroniqueurs. En réalité, M. Home ne s'est dérangé que pour quelques rares sommités du parti spiritiste. Il a opéré aux Tuileries et chez le prince Napoléon. Mais qui nous dira ce qui s'est passé dans ces demeures souveraines? Nul témoin ne l'a rapporté; le magicien prenait d'ailleurs une précaution d'un effet excellent pour garantir ses merveilles. Avant de se livrer à ses opérations fantastiques (qui consistaient surtout, à arracher, à distance, une sonnette des mains d'une personne, et à faire entendre des bruits assez analogues à ceux des esprits frappeurs), M. Home passait attentivement la revue de l'assistance. Si une figure lui déplaisait, c'est-à-dire si elle paraissait appartenir à un incrédule ou à une personne mal disposée, le nécromancien demandait son exclusion. Displacuit nasus tuus<sup>51</sup>, et le suspect était mis poliment à la porte du salon. Nous tenons ce détail de l'une des personnes ainsi éconduites lors d'une séance de M. Home chez le prince Napoléon. Pour dernière précaution, au moment de faire éclater ses prodiges, le magicien tournait discrètement le bouton de la lampe, et une obscurité propice couvrait et cachait ses merveilles. De sorte qu'il est fort probable que M. Home est tout simplement un prestidigitateur, qui a pris l'enseigne du spiritisme et profité de sa vogue, pour exhiber des tours d'adresse, imités de ceux de Robert Houdin, et moins bien réussis.

On pourrait, jusqu'à un certain point, comprendre le parti pris de M. Home de se dérober à l'inspection des incrédules ou des profanes. Mais les adorateurs des sciences occultes, les croyants à sa personne et à ses pratiques, n'ont pas été plus heureux que le vulgaire. Un grand nombre de spiritistes parisiens, l'élite des médiums de la capitale, l'ont conjuré, supplié de leur accorder une séance: M. Home a été sourd à leurs prières; il est resté impénétrable et inaccessible pour les dévots de la secte, comme il l'avait été pour les simples curieux. Aussi les maîtres de l'art n'ont-ils pas dissimulé leur mécontentement de cette manière d'agir. M. Dupotet, après avoir chanté, dans son *Journal du magnétisme*, les louanges

<sup>&</sup>lt;sup>51</sup> Ton nez me déplaît (NDE).

de son confrère d'Écosse, exhalait contre lui, trois mois plus tard, une mauvaise humeur bien légitime, en laissant percer les doutes les plus sérieux sur les facultés du médium qu'il avait tant prôné:

«Que reprochons-nous à M. Home, dit M. Dupotet? C'est un manque de franchise; c'est son peu de souci de la vérité et de ceux qui la défendent, son absence de dévouement à la science; enfin, c'est qu'il n'a à cœur que son propre succès et qu'il ne recherche que ce qui reluit. Il y a ici quelque chose de mystérieux à approfondir, et ce n'est qu'avec circonspection que l'on doit admettre la cause avouée et soutenue de tous les phénomènes étranges produits par M. Home. Dans tous les cas, notre sentiment est qu'il y a mélange, que tout n'est pas toujours indépendant de lui-même, et qu'un jour on sera tout étonné d'apprendre que la force psychique n'était pas seule au service de M. Home. Mais est-ce bien moi qui ose écrire aujourd'hui ces paroles de méfiance, moi qui ai loué et prôné le médium extraordinaire, moi spiritualiste? Pourquoi pas, si le doute est entré dans mon esprit? Est-ce que je ne dois pas la vérité aux hommes qui croient en ma sincérité et en ma prudence? La vérité est simple, elle marche à découvert; ses vrais apôtres sont pour tous. Ils ne se fixent pas dans la classe des oisifs, que M. Home aime par-dessus toute chose... Il a tout sacrifié à un vain orgueil. On a usé de lui comme d'un chanteur de romances. Il a amusé plutôt que convaincu. Aussi pas un témoignage authentique de ses hauts faits n'est sorti de ce brillant milieu, ce qui prouve que le doute y est reste<sup>52</sup>.»

Ainsi M. Dupotet lui-même (*tu quoque*<sup>53</sup>!), exprime des doutes, et se plaint qu'il n'existe aucun témoignage authentique des hauts faits de ce spiritiste. Ce grand maître aurait-il découvert les ficelles ou le stratagème de M. Home? Aurait-il constaté qu'une hallucination des assistants, ce qui est admissible, leur faisait seule ajouter foi à ses merveilles? Voilà ce qu'il est impossible de décider. Mystère! mystère! Telle est l'exclamation qui revient sans cesse, quand il s'agit du thaumaturge d'Écosse.

Nous avons entendu comparer M. Home au Sicilien fameux, dont nous avons raconté la prestigieuse histoire: on l'a appelé un nouveau Cagliostro. Quel blasphème! Comment établir une comparaison, un rapprochement sérieux entre ce thaumaturge timide et presque honteux, qui se dérobe à tout examen, qui s'enveloppe sans cesse d'une ombre tutélaire, et Cagliostro, cette prodigieuse personnification de toute la thaumaturgie moderne, en qui l'on vit briller les pratiques

<sup>&</sup>lt;sup>52</sup> Journal du magnétisme, 1858, p. 89.

<sup>&</sup>lt;sup>53</sup> Et toi aussi! Expression de César tombant sous les coups de couteau des conjurés, s'adressant à Brutus: *Tu quoque, mi fili*! Et toi aussi, mon fils (NDE).

réunies de la magie orientale et occidentale. Cagliostro ne se cachait pas, lui! Il aimait, au contraire, à étaler ses prestiges aux yeux de la multitude. Il opérait à la face des croyants, comme à la face des incrédules, dans les loges de la franc-maçonnerie qui réunissaient ses plus enthousiastes adeptes, comme dans les soupers des derniers encyclopédistes et de leurs successeurs, la société la plus sceptique de la capitale. Soit qu'il triomphât, à son arrivée en France, dans cette entrée solennelle dont nous ayons essayé de tracer le tableau, soit que, quittant le royaume, vaincu, mais non brisé, il étendît sa main souveraine sur les cinq mille croyants agenouillés devant lui sur la plage de Boulogne, Cagliostro nous apparaît sans cesse au grand jour et au grand soleil. Par suite de cette liberté laissée à chacun d'examiner ses actes, nous savons aujourd'hui en quoi consistaient les prodiges qu'il avait rapportés de l'Orient. C'est ainsi que nous avons pu constater que l'apparition dans les miroirs magiques, de personnes mortes ou vivantes, et toute la variété des hallucinations et des sensations illusoires qu'une volonté forte peut quelquefois imprimer à des sujets dociles, faisaient le fond de ses prestiges.

Nous devons à ce personnage extraordinaire une reconnaissance particulière, car il nous a permis de retrouver l'origine de manifestations prétendues surnaturelles que nous avons passées en revue dans la dernière partie de cet ouvrage. L'hypnotisme de Braid, et toutes les variantes de ce phénomène prônées par M. Philips et autres, sont renouvelés des miroirs magiques de Cagliostro; les discours et les révélations des médiums actuels, sont renouvelés de ses *colombes*. Et ces prodiges eux-mêmes, Cagliostro les avait trouvés chez les sorciers de l'Orient, pendant son séjour en Égypte. Ainsi nous avons pu recomposer la longue chaîne de ces prestiges, dont le premier anneau remonte aux temps reculés de l'Orient mystique.

Cagliostro, commenté et approfondi, prouve donc la vérité de la thèse historique qui, on ne doit pas le perdre de vue, était l'objet général de cet ouvrage, à savoir que l'amour du merveilleux, inné à la nature de l'homme, varie peu dans ses manifestations, et que, depuis les temps antiques jusqu'à nos jours, les formes sous lesquelles il s'est produit, sont, au fond, peu nombreuses, malgré leur apparente diversité. Les prodiges des oracles et des thaumaturges anciens se continuent, au moyen âge, par les possessions démoniaques et la sorcellerie. Les pratiques des sorciers de l'Égypte et de l'Arabie ancienne se perpétuent dans les opérations des Paracelsistes du temps de la Renaissance, et elles ne changent pas sensiblement, en passant aux mains de Mesmer et de Cagliostro, en reparaissant enfin dans les médiums modernes.

Telle était la pensée générale qui était le but de ce livre; nous croyons l'avoir justifiée par l'histoire. Nous ne regretterons pas le long labeur que nous nous

sommes imposé, si cette idée de la *pérennité du merveilleux* demeure acquise à l'histoire et à la philosophie. Et si, par les considérations et les faits développés dans cet ouvrage, nous sommes assez heureux pour ramener dans le droit sentier de la vérité et du bon sens, quelques âmes fourvoyées, pour éclairer certains esprits chancelants, irrésolus, ou entraînés par le trompeur mirage d'un mysticisme si mal à propos renouvelé dans notre siècle, nous aurons recueilli la récompense la plus douce au cœur d'un écrivain.

# Table des matières

CHAPITRE I  Phénomènes du magnétisme transcendant, antérieurs aux tables tournantes — Les magnétiseurs mystiques — La société exégétique de Stockholm — Lavater — Les mystiques en France — Anecdote rapportée par M. Récamier — Autre fait raconté par le docteur Parent — Lord Castelreagh — La voyante de Prevorst, etc
CHAPITRE II Angélique Cottin ou la fille électrique
CHAPITRE III  Autres faits précurseurs des tables tournantes — Les malheurs du charbonnier  Lerible, de la rue Neuve de Cluny — La table de la rue Descartes — La jeune fille  de Clairefontaine — La famille Williams — Les tourments de la famille Dolléans,  à Guillonville; triomphe d'un exorcisme — Les prodiges de Saint-Quentin 40
CHAPITRE IV  Le presbytère de Cideville — C'est la faute à Voltaire
CHAPITRE V  Le surnaturel aux Etats-Unis. — Les esprits frappeurs et les <i>médiums</i>
CHAPITRE VI Les escargots sympathiques — Benoît (de l'Hérault), et Biat l'Américain
CHAPITRE VII  Les tables tournantes en Europe — Arrivée des esprits en Angleterre et en  Allemagne — Restitution à l'Orient — Les électro-biologistes: le docteur Braid,  M. Teste, M. Philips — La magie de M. Dupotet — Débarquement des esprits en  France
CHAPITRE VIII  Les tables tournantes en France — Comment elles sont accueillies par le public  — Attitude des savants — Expériences et ouvrage de M. de Gasparin sur les tables tournantes
CHAPITRE IX  Théories pour l'explication du phénomène de la rotation des tables — Théories de M. Chevreul et de M. Babinet, ou théorie des mécaniciens — Expériences à l'appu de cette théorie, faites par M. Faraday, de Londres — Théorie du fluide — Théorie des esprits. — Essai d'explication du même phénomène

CHAPITRE X
Progression des phénomènes depuis les tables tournantes — Les tables qui parlent et qui écrivent — La planchette — Les médiums opérant sans aucun accessoire —
Explication des médiums — Les coups mystérieux des esprits frappeurs143
CHAPITRE XI
Les professeurs de magie moderne — M. Cahagnet — M. Eliphas Lévi — Victor
Hennequin — Le docteur Noir — Girard de Caudemherg — M. Henri Carion —
M. le baron de Guldenstubbé et l'écriture directe des esprits — M. Allan Kardec et
son livre des <i>Esprits</i> — M. Home — Résumé et conclusion



© Arbre d'Or, Cortaillod (NE), Suisse, août 2005 http://www.arbredor.com Illustration de couverture : Composition d'Odilon Redon, D.R. Composition et mise en page : © ATHENA PRODUCTIONS/DMi